essai

APOCATASTASE

Damien Saurel

HYPALLAGE
EDITIONS

Damien SAUREL

APOCATASTASE

Irons-nous tous au Paradis ?

Hypallage Editions

Athénaïs

(Tragédie, Hypallage Editions, 2014)

René Plantin

(Roman, Hypallage Editions, 2014)

Ludivine Mustier

(Nouvelle, Hypallage Editions, 2014)

Les Raffalés

(Tragédie, Hypallage Editions, 2014)

Les Aigles du Portugal

(Roman historique, Hypallage Editions, 2014)

Les Trois Lunes pendulaires

(Fantasy, Hypallage Editions, 2014)

Les Marches du Nord

(Fantasy, Hypallage Editions, 2014)

Le Spectricide

(Essai, Hypallage Editions, 2014)

Les Enlumineurs de cauchemars

(Essai, Hypallage Editions, 2014)

Hypallage Editions
16, rue de la Marne, 06500 Menton

Edité sur Internet le 26 mars 2014
Prix : 8,97 €

© 2014 Hypallage Editions
Tous droits réservés
ISBN : 978-2-37107-016-5

Avant-propos

Irons-nous tous au Paradis ? Telle est la question que doivent se poser toutes les personnes soucieuses de savoir ce qui leur arrivera après la mort, soucieuses de savoir ce qui arrivera à leurs proches et, en définitive, à tous les hommes. Telle est la question que ce livre expose, analyse, affine, confronte, et à laquelle il faudra au final apporter une réponse affirmative ou négative.

Lorsque je décidai d'écrire un livre quant à savoir si nous *irions tous au paradis*, je ne possédais pas alors de réponse. Je commençais à regrouper de la documentation, à interroger des personnes intéressées par la question, sans trancher par l'affirmative ou la négative. C'est donc un travail libre de tout a priori que je livre, cher lecteur, à votre appréciation. Il est cependant exact qu'entre la préparation et la rédaction de ce livre, mon opinion sur le sujet a évolué. Au rythme de la découverte de nouveaux documents, dont le volume devenait de plus en plus conséquent, et à partir de la confrontation de ces différentes sources et données, il m'est apparu évident qu'un certain nombre de points de vue étaient inconciliables et que par conséquent des choix déterminants devaient être faits.

Le lecteur sera d'accord ou non avec ces choix, mais je pense qu'il lui sera impossible de ne pas être d'accord avec le fait incontournable que des choix s'imposaient. Entre des propositions devenues après analyse irréconciliables, il fallait choisir. Ce qu'enseigne une réflexion attentive, c'est que les différences qui opposent conjecturalement certaines propositions sont moins profondes qu'on pouvait le craindre et que des propositions, semble-t-il, approchantes divergent du tout au tout malgré des apparences à première vue favorables.

Un gros travail d'analyse aura donc été nécessaire pour classer les différentes argumentations existantes sur le sujet et apprécier leur portée.

À partir de ce travail de décryptage, en quelque sorte, il apparaîtra toutefois clairement que mon désir d'une réponse s'est fait ressentir. Un choix s'imposait entre l'affirmative ou la négative. Peut-être que, finalement, la grande leçon est de choisir. Il faut prendre le risque d'une réponse et l'assumer.
Et cette réponse, j'ai choisi de la trouver dans l'exposé de la foi que j'ai reçue. Étant catholique, c'est évidemment dans le catholicisme que j'ai cherché ma réponse. Et cela d'autant plus légitimement que la question de savoir *si nous irons tous au paradis* est actuellement une question qui intéresse tout particulièrement l'Église. De fait, la question du salut de tous a toujours été LA question catholique (c'est-à-dire universelle) par excellence. Qu'en dit aujourd'hui l'Église ? C'est entre autres ce que nous verrons.
Le lecteur doit être averti : ce livre est un livre grave, tant par sa matière que par le souci de sérieux de son auteur. Ce livre n'est pas non plus un livre facile, en ce sens où il fait référence à des choses dont on a toujours peine à parler : par exemple l'*enfer*.
Cependant, ce livre se veut avant tout rassurant, déjà par la volonté de mettre toutes les difficultés à plat, ensuite, par un exposé calme et désireux d'être apaisant pour le lecteur.
Irons-nous au Paradis ? Telle est la question que les chrétiens ont appelée d'un seul mot : l'*apocatastase*, d'où le titre de ce livre. Il est toutefois admis que le mot *apocatastase* signifie que la réponse à la question posée est oui.
Oui ou non... Une réponse ne peut être honnêtement dégagée qu'au terme de la lecture complète de toutes les sources regroupées et confrontées dans ce livre. De telle sorte que je ne vous dis pas dès maintenant mon choix, pour ne pas gêner ou impressionner votre jugement des documents présentés au long de ce livre. Au fil des chapitres, toutefois, mon point de vue filtrera peu à peu, pour s'affirmer en conclusion. Je vous souhaite une lecture enrichissante et apaisante.

L'auteur

Introduction

L'étymologie du mot *apocatastase*

Le mot *apocatastase* n'apparaît qu'une seule fois dans la Bible, aux *Actes des Apôtres*, où l'on peut lire :
« Il enverra alors le Christ qui vous a été destiné, Jésus, celui que le ciel doit garder jusqu'au temps de l'*apokatastasis pantôn* dont Dieu a parlé par la bouche de ses saints prophètes. »[1]
Cette phrase est issue d'un discours que saint Pierre fit au peuple juif devant le portique de Salomon du Temple de Jérusalem, quelque temps après la Passion de Jésus. Dans la traduction qu'en donne la *Bible de Jérusalem*, les deux mots grecs *apokatastasis pantôn* sont traduits en français par *restauration universelle*. Ce choix de traduction efface hélas les nuances de sens du grec sous une terminologie globalisante.
Tout d'abord, le mot *pantôn* peut être érigé en « Tout » cosmologique avec une majuscule, ou bien servir de simple mot de liaison dans la phrase avec la traduction suivante :... *tout ce dont Dieu a parlé*.
Ensuite, le mot *apokatastasis* peut selon l'ensemble de la phrase être dé-formé soit en res-tauration ou en ins-tauration, soit encore en ré-tablissement ou en é-tablissement. De telle sorte que la phrase pourrait se traduire soit par : « jusqu'au temps du *rétablissement du Tout*, dont Dieu a parlé », soit par : « jusqu'à l'*établissement de tout ce dont* Dieu a parlé par ses prophètes ». On admettra aisément que la différence est de taille.
La première traduction induit un mouvement cyclique de ce qui doit être réalisé, cela ayant été et devant être finalement à nouveau. Le mot *apokatastasis* appelle cette notion de cycle, de retour à la normale, de rétablissement, car en grec, le mot en question désigne en effet le rétablissement du malade, le retour des otages dans leur cité d'origine, l'alignement des astres sur leur

---

[1] . Actes des Apôtres 3, 21.

position de départ. Quant à la portée de la récapitulation du cycle, l'addition du mot « Tout » implique évidement que ce rétablissement du « Tout » sera une restauration universelle. Ainsi toute chose ayant été créée bonne par Dieu, toute chose redeviendra à la fin des temps bonne.

Tout à fait différemment, la deuxième traduction part d'une transcription plus liée de l'ensemble des mots de la phrase. Le sens de la phrase est plus cohérent dans l'organisation de ses éléments au niveau syntaxique. Du reste, le verset 18 du même discours de saint Pierre suggère une telle traduction, où il est retranscrit du grec de la façon suivante : « Dieu a ainsi accompli ce qu'il avait annoncé d'avance par la bouche de tous les prophètes, que son Christ souffrirait. »[2] On aurait alors une parenté de construction et de signification entre les versets 18 et 21 :

– le verset 18 faisant part d'un « accomplissement de ce que Dieu avait annoncé par la bouche de tous les prophètes »

– et le verset 21 d'un « établissement de tout ce dont Dieu a parlé par ses prophètes. »

Il va sans dire que cette deuxième traduction invalide toute idée d'une restauration universelle. Elle témoigne tout du moins d'un nouveau règne de Dieu sur Sa création, mais sous une forme qui ne sera pas nécessairement identique à la première. De plus, cet établissement du règne de Dieu, pour être une chose nouvelle, doit apparaître dans sa singularité pour la première fois.

Il m'est difficile, vu mes courtes connaissances en exégèse, de pouvoir trancher en faveur d'une traduction plutôt que d'une autre. Toujours est-il que les traducteurs de la *Bible de Jérusalem*, à partir de laquelle je viens de vous faire mention de la phrase sur l'apocatastase, ont opté pour la première version, celle d'une restauration universelle, ce que confirment les notes de traduction jointes au texte.

Ainsi, dès l'antiquité chrétienne, cette expression d'*apokatastasis pantôn* a donné naissance à l'idée d'une restauration universelle.

---

[2] . Actes des Apôtres 3, 18.

Depuis lors, cette idée a fait son chemin : elle est même devenue un des enjeux de la vie de foi et de la théologie contemporaines. C'est entre autres cela que ce livre tentera de démontrer.

La définition du problème

Aujourd'hui, et depuis déjà bien longtemps, la question de l'apocatastase dépasse de loin le simple problème de traduction que nous venons de mettre en relief. En effet, la question de la « restauration universelle » est devenue un enjeu théologique de premier ordre. Qu'on sache ou non d'où est issu le mot « apocatastase », qu'on ignore du reste ce mot lui-même, le concept qu'il exprime s'impose comme une perspective de l'au-delà globalement partagée par de très nombreuses personnes.
À titre d'illustration, pour bien montrer que cette question de l'apocatastase est bien plus populaire qu'on pourrait le croire au premier abord, je vous rappellerai seulement les paroles de la chanson de Michel Polnareff : *On ira tous au Paradis*. À l'heure où j'écris, la chanson a été reprise deux fois dans l'année ; tout d'abord par les *Restos du cœur* comme titre générique de leur disque 1996 au profit de l'association montée par Coluche ; ensuite, par l'auteur lui-même, Michel Polnareff, dans une version remixée à l'occasion d'une représentation donnée au Roxy à Los Angeles.
Les paroles de cette chanson sont donc bien connues en France du grand public :

« On ira tous au Paradis
Qu'on soit béni, qu'on soit maudit
On ira !
Toutes les bonnes sœurs
Tous les voleurs
On ira tous au Paradis
Même moi !
Qu'on soit béni, qu'on soit maudit

On ira !
Avec les saints, les assassins
Les femmes du monde et les putains
On ira tous au Paradis
Ne crois pas ce que les gens disent
c'est ton cœur la seule Église
Ne crains pas les flammes de l'enfer
On sera tous invité au bal
On ira tous au Paradis
Même moi !
Avec les chrétiens et les païens
On ira ! »

De fait, la question de la restauration universelle peut se diviser en deux parties. Pour une claire compréhension de ce qui est en cause dans l'apocatastase, il paraît indispensable de distinguer en elle deux formes principales.
Il y a en effet dans l'apocatastase deux apocatastases distinctes quant à leurs sujets : il y a l'apocatastase des hommes, et l'apocatastase des démons.
1. *L'apocatastase des hommes* : cette restauration implique qu'aucun homme ne peut finalement se perdre et que tous seront donc sauvés. La damnation est niée et logiquement, suivant ce qui vient d'être dit, l'enfer n'existe pas. Si l'on devait donner un titre général à cette *apocatastase n° 1*, ce serait : « La négation de la perpétuité de l'enfer ».
2. *L'apocatastase du démon* : la restauration est universelle, ce qui veut dire que toute chose, toute créature revient à Dieu. Le Diable lui-même, quoique traditionnellement présenté comme l'hostilité la plus implacable au règne de Dieu, retournerait au Ciel accueillir le pardon de son Créateur. Le mot *pantôn*, universel, implique que toutes les créatures soient sauvées ; par conséquent, une telle vision inclut aussi le Diable. Si l'on devait donner un titre à cette *apocatastase n° 2*, ce serait : « Le pardon du Diable ».

Je définis dès maintenant deux formes distinctes d'apocatastase, car, comme nous le verrons par la suite, selon que l'on parle des anges ou des hommes, ces deux genres de créatures de Dieu étant différents, les modalités de leur apocatastase ne se poseront évidemment pas dans les mêmes termes.
La question, pour résumer, sera de savoir si l'apocatastase est vraie. Vraie pour les hommes, et également vraie pour le démon ?

Rappel du dogme de l'Église

La principale difficulté que peuvent rencontrer les tenants de l'apocatastase est sans conteste le dogme de l'Église. En effet, on peut lire dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* publié en 1992 et largement diffusé, les deux articles suivants. Ce catéchisme expose la pensée officielle de l'Église. Comme on pourra en juger, l'article n° 1033 réfute l'apocatastase n° 1 et les articles n° 392 et 393 l'apocatastase n° 2 :
Article n° 1033 : « Nous ne pouvons pas être unis à Dieu à moins de choisir librement de l'aimer. Mais nous ne pouvons pas aimer Dieu si nous péchons gravement contre Lui, contre notre prochain ou contre nous-mêmes : 'Celui qui n'aime pas demeure dans la mort. Quiconque hait son frère est un homicide ; or vous savez qu'aucun homicide n'a la vie éternelle demeurant en lui.'[3] Notre Seigneur nous avertit que nous serons séparés de Lui si nous omettons de rencontrer les besoins graves des pauvres et des petits qui sont ses frères. Mourir en péché mortel sans s'être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de Lui pour toujours par notre propre choix libre. Et c'est cet état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux qu'on désigne par le mot enfer. »
Article n° 392 : « L'Écriture parle d'un péché de ces anges. Cette chute consiste dans le choix libre de ces esprits créés, qui ont radicalement et irrévocablement refusé Dieu et son règne. Nous trouvons un reflet de cette rébellion dans les paroles du tentateur à

[3] . 1 Jean 3, 15.

nos premiers parents : 'Vous deviendrez comme Dieu.'[4] Le Diable est pécheur dès l'origine[5], père du mensonge.[6] »
À la négation de la perpétuité de l'enfer, l'Église rétorque que l'enfer est l'*état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux*.
Au pardon du Diable, l'Église oppose un démenti catégorique en affirmant que *c'est le caractère* irrévocable *du choix des anges, et non un défaut de l'infinie miséricorde divine, qui fait que leur péché ne peut être pardonné (n° 393)*.
Ainsi, officiellement, l'Église ne prêche pas l'apocatastase. C'est une première constatation, qui, comme nous nous en rendrons compte, n'est pas tout à fait partagée – c'est peu de le dire ! – par tous les membres consacrés de l'Église ni par tous les fidèles.
La question de la non-réception du dogme de l'enfer par de nombreux chrétiens d'aujourd'hui comme d'hier, constituera l'essentiel des chapitres I et VII de ce livre.
Dans les chapitres III et IV nous traiterons de l'apocatastase du Diable.
Le chapitre II fournira l'occasion au lecteur de faire connaissance avec des personnes que j'ai rencontrées et qui prêchaient d'une manière ou d'une autre l'apocatastase.
Le chapitre V permettra au lecteur de mesurer sur le plan spirituel les graves déviations de pensée et de pratique religieuse que la question de l'enfer ne manque pas de susciter.
Quant au chapitre VI, on y trouvera une tentative de conciliation des exigences formulées dans les dogmes avec une hypothèse théologique satisfaisante du problème de la disparition de tout mal à la fin des temps.
L'ouvrage étant conçu sous la forme d'une enquête, dont les éléments s'enchaînent et se répondent, j'invite le lecteur à lire les chapitres dans l'ordre.

---

4 . Genèse 3, 5.
5 . 1 Jean 3, 8.
6 . Jean 8, 44.

« On se rend bienveillant, en montrant l'utilité, l'intérêt de ce dont on va traiter ; docile en exposant déjà l'ordre et la distinction des parties ; attentif en montrant les difficultés. »[7]
Irons-nous tous au Paradis ? Telle est la question. Le dossier est ouvert, le débat est lancé. Enquêtons pour trouver la réponse…

I- L'origine de la polémique

L'origine de la polémique théologique de l'apocatastase remonte au début du IIIe siècle de notre ère. Sa formulation semble avoir pris corps avec l'œuvre magistrale d'Origène, *Le traité des principes*. Suite à la diffusion de cet ouvrage, l'apocatastase renverra automatiquement à Origène et Origène à l'apocatastase. À tel point qu'Origène sera longtemps considéré comme le père de l'apocatastase.
Pour bien saisir les origines de cette controverse théologique, nous verrons, à travers trois portraits de grands auteurs chrétiens du IIIe et du IVe siècle, l'évolution du discours sur l'apocatastase.
Pour Origène, l'apocatastase demeure une hypothèse théologique, propre à susciter l'intérêt du spirituel et sa réflexion sur le contenu de la foi ; pour saint Grégoire de Nysse, l'apocatastase est une conviction profonde qui engage la foi chrétienne tout entière ; pour Évagre le Pontique, l'apocatastase apparaît comme la grande vision eschatologique, elle devient construction cosmologique et conclusion finale de l'univers.
Ces trois auteurs et leurs conceptions de l'apocatastase fourniront à ce premier chapitre son contenu et sa composition tripartite :

1. La question de l'apocatastase chez Origène (185-253 apr. J.-C.)

2. La foi en l'apocatastase chez saint Grégoire de Nysse (335-394 apr. J.-C.)

---

[7] . Saint Thomas d'Aquin, *In Aristotelis librum de anima commentarium*, L.1, 1.1.

3. La gnose de la restauration de l'unité première chez Évagre le Pontique (345-399 apr. J.-C.)

LA QUESTION DE L'APOCATASTASE CHEZ ORIGÈNE

La vie d'Origène

Origène, né en 185 et mort entre 253 et 255, est un égyptien d'Alexandrie. Son nom signifie *Fils d'Horus*, ce qui peut paraître surprenant pour un enfant né dans une famille chrétienne. Son père, saint Léonide, lui fait apprendre très jeune des extraits de l'Écriture. Origène a dix-sept ans lorsque Léonide est martyrisé en 202 sous l'Empereur Sévère. D'après Eusèbe, qui nous a rapporté la vie d'Origène, le jeune homme voulut accompagner son père dans la mort, mais sa mère l'en empêcha, lui dérobant ses vêtements. Pudique, Origène n'osa sortir de chez lui. Suite à la disparition de Léonide, il vit un temps dans la misère, les biens de sa famille ayant été confisqués par l'autorité romaine. Origène, qui grâce à l'aide d'une femme charitable a continué ses études, devient finalement « grammairien », c'est-à-dire professeur de lettres, et subvient ainsi aux besoins de sa mère et de ses six frères. Mais bientôt, Origène doit abandonner son métier pour le service de l'Église : « Il y a alors crise de catéchètes dans l'église d'Alexandrie. Certains candidats au baptême viennent à lui. L'évêque Démétrius lui demande d'abandonner sa profession et de se consacrer à la catéchèse. Il vend alors ses livres profanes, consacre tout son temps à l'étude de l'Écriture et à l'instruction des catéchumènes. Ceux-ci sont particulièrement visés par la persécution et Origène les assiste. »[8] Origène enseigne donc la foi en Jésus-Christ en plein milieu des persécutions, et c'est jusqu'au martyr qu'il doit préparer ceux et celles qui se présentent à lui

---

[8] . Jean Daniélou et Henri Marrou, *Nouvelle histoire de l'Église*, Tome 1, L.I, Ch.13, 1963.

pour devenir chrétiens. Parmi les catéchumènes préparés au baptême par Origène et qui mourront martyrs, on peut citer les noms de ceux que nous rapporte Eusèbe dans son *Histoire Ecclésiastique* : Plutarque, frère d'Héracléon, futur Évêque d'Alexandrie, Serenus, qui périt brûlé, Héraclide et Héron, tous les deux nouveaux convertis, Basilide, décapité, Héraïs, une femme catéchumène, et Potamiène et sa mère Marcella, brûlées vives dans de la poix bouillante. Tel est le cortège des martyrs qu'Origène à la lourde tâche d'accompagner dans leur foi nouvelle jusqu'au supplice. À ce sujet, la loi romaine est redoutable : « On remarquera que les martyrs sont principalement des néophytes (de nouveaux convertis) et des catéchumènes (des gens qui demandent le baptême). Ceci paraît avoir été en rapport avec la nature du décret de Sévère, qui interdisait le prosélytisme. Le délit condamné était de se préparer au baptême ou de le recevoir. La mesure était habile, car elle ne frappait pas les anciens chrétiens et elle devait rendre singulièrement circonspect pour l'admission au catéchuménat. C'est là donc ce qui explique le caractère dangereux de la charge de catéchiste. Elle était une violation directe de la loi. On comprend que la plupart s'y soient soustraits et qu'il ait fallu l'ardeur d'Origène pour accepter de l'assumer. »[9]

En 212, Origène est nommé à la tête du didascalée par Clément d'Alexandrie, qui doit fuir à cause des persécutions. Le didascalée est alors une sorte d'université, où toutes les sciences humaines sont enseignées pour être mises au service d'une meilleure intelligence de la parole de Dieu. Il s'agit entre autres de trouver des correspondances entre le monde de la philosophie grecque et le christianisme, entre la pensée de l'époque et l'universalité des Écritures saintes. Origène reprend à cet effet les études. Il se forme particulièrement à l'étude de Platon en suivant les cours d'Ammonius Sakkas. Ainsi préparé, il confie à Héraclas le soin des catéchumènes et assure lui-même une formation intellectuelle

---

[9] . J. Daniélou et H. Marrou, *Nouvelle histoire de l'Église*, Tome 1, L.I, Ch.10, 1963.

plus poussée, dans un enseignement que l'on qualifierait aujourd'hui du titre de supérieur.
Son enseignement rencontre un grand succès et Origène commence à produire des ouvrages qui deviennent vite pour son époque des œuvres majeures. Un de ses amis, Ambroise, un ancien gnostique converti, met alors à son service sept *tachygraphes* (formés à l'écriture rapide) et de nombreux copistes ainsi que des jeunes filles calligraphes. Ce cadeau d'Ambroise marque un tournant décisif dans la vie d'Origène, car il va donner au maître les moyens d'établir une production et une diffusion prodigieuse de sa pensée. L'œuvre d'Origène est immense : elle comporte plus de deux mille titres. Mais cette équipe qui soutient le travail d'Origène va devenir une cause de graves perturbations dans son existence. C'est à cette époque en effet qu'il décide de *devenir eunuque pour le royaume de Dieu*. Appliquant à la lettre les paroles du Christ rapportées par saint Matthieu, Origène se castre ! « Tous ne comprennent pas ce langage, mais ceux-là seulement à qui c'est donné. Il y a, en effet, des eunuques qui sont nés ainsi du sein de leur mère, il y a des eunuques qui le sont devenus par l'action des hommes, et il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus tels en vue du Royaume des Cieux. Comprenne qui pourra ! »[10]
Pourquoi un tel geste, s'interrogera-t-on ? Il semblerait que la présence à ses côtés de jeunes filles travaillant quotidiennement avec lui ait été pour Origène une source perpétuelle de tentation. Son idéal chrétien le portait très haut. Le maître se destinant déjà très certainement au sacerdoce, on entrevoit alors l'enjeu en cause et la violence du choix définitif dans la solution pratiquée. Hormis le fait que cela doit être très douloureux physiquement, il faut maintenant parler, au sujet de ce geste, des graves conséquences d'ordre spirituel qu'il va désormais en coûter à l'eunuque pour le Royaume des Cieux. Immédiatement, Démétrius, l'évêque d'Alexandrie, condamne le geste d'Origène et lui refuse l'accès au sacerdoce. Et les choses ne vont pas en s'arrangeant au fil des

---

[10] . Matthieu 19, 11-12.

années. Ainsi, en 230, lorsque les évêques de Césarée et de Jérusalem, Théoctiste et Alexandre, ordonnent Origène prêtre, Démétrius proteste-t-il et l'interdit-il d'enseignement à Alexandrie. Un concile d'évêques égyptiens prononce même sa déposition et Origène doit s'exiler. Il se réfugie à Césarée de Cappadoce auprès de son ami évêque Théoctiste, et fonde là une nouvelle école de théologie.
En 250, éclate la persécution de Dèce. Origène est emprisonné et torturé affreusement. Il meurt quelques années plus tard à Tyr, au Sud Liban, de ses blessures.
Malgré sa vie tourmentée, Origène a trouvé le temps d'étudier, d'enseigner et d'écrire. C'est un génie et, dès son époque, sa renommée est universelle. Ses œuvres sont lues et étudiées. Elles sont très parlantes pour ses contemporains, car leur auteur a su intégrer dans son christianisme toutes les connaissances de son temps. Origène est à la fois exégète, professeur, archéologue, philologue, philosophe, théologien, apologiste, prédicateur, mystique et un héros face aux persécutions.
« Son œuvre scientifique est étonnante. Il a fondé la critique biblique avec les Hexaples. Son esprit curieux l'amenait à s'interroger sur les étymologies hébraïques, à chercher les localisations géographiques. Il a visité la Palestine, fouillé les grottes riveraines du Jourdain, interrogé les rabbins. Apologiste, il a engagé le dialogue avec le paganisme et la philosophie de son temps avec une audace et une intelligence qui nous émerveillent. Il est accueillant à toutes les valeurs de la Grèce. Mais il dénonce avec précision les faiblesses du paganisme. Et il dégage l'originalité du christianisme, son universalisme, son caractère historique, avec une profondeur non égalée avant lui. Prédicateur, il manifeste une connaissance de l'homme, une liberté d'expression, un sens spirituel qui font de ses Homélies des chefs-d'œuvre. Il s'y manifeste comme un homme de Dieu. Il est un des fondateurs de la spiritualité chrétienne et son influence sera

grande sur le monachisme spéculatif. Athanase, Grégoire de Nysse et Évagre seront ses disciples. »[11]

Somme toute, Origène est une des grandes figures de l'histoire de l'Église. Et cette apologie d'Origène par le Cardinal Jean Daniélou ne compte pas parmi les plus élogieuses. Le Révérend Père Jésuite Henri Crouzel, que je citerai par la suite, est encore un bien plus grand admirateur du maître d'Alexandrie. Mais voilà, Origène n'a jamais été canonisé ! L'Église ne l'a jamais fait entrer dans la cohorte de ses saints. Pourquoi ? La réponse est simple en définitive ; elle se résume d'un traître mot : l'apocatastase.

Le Péri Archon

C'est dans le *Péri Archon* qu'apparaît la question de l'apocatastase. Le *Péri Archon*, que l'on traduit du grec par *Traité des principes*, a été composé par Origène entre 220 et 230. Ce livre constitue une véritable somme théologique.

Sa composition

L'ouvrage comprend quatre livres :

1. De Dieu et des êtres célestes
2. Du monde matériel et de l'homme
3. Du libre arbitre et de ces conséquences
4. De l'Écriture sainte

L'importance de l'ouvrage

C'est le premier essai de synthèse théologique. À travers cet ouvrage, Origène tente de faire un exposé complet des enseignements de la foi chrétienne.

---

[11] . J. Daniélou et H. Marrou, *Nouvelle histoire de l'Église*, Tome 1, L.I, Ch.13, 1963.

On y découvre l'intégration de la philosophie grecque (platonisme) dans la réflexion chrétienne de l'auteur. C'est un bel exemple de ce que l'on appelle aujourd'hui l'inculturation.
Origène y définit une méthode d'exégèse.
De manière plus globale, l'ouvrage est remarquable par l'audace de ses hypothèses, par la réfutation des hérésies auxquelles il s'attaque et par la fermeté de l'attachement de son auteur à l'Église dont il témoigne.
On peut considérer à juste titre que le *Péri Archon* est le chef-d'œuvre d'Origène.

Les traductions latines

Du texte en grec, il ne reste plus que deux fragments des Livres III et IV. Nous possédons cependant deux traductions latines, connues sous le titre de *De Principiis*.
La traduction de Rufin d'Aquilée (340-410 apr. J.-C.) : le problème que pose cette traduction est celui de sa fidélité à l'original en grec. Il ne s'agit certes pas d'erreurs de traduction d'ordre linguistique, mais plutôt d'omissions et d'ajouts volontaires dans la retranscription des thèses d'Origène. Rufin avoue lui-même dans sa préface avoir ajouté, retranché, interprété ce qui dans l'œuvre du vieux maître risquait de choquer l'orthodoxie de ses contemporains : « Je dois avertir que nous avons observé ici la même règle de conduite que dans les livres antérieurs en ne traduisant pas ce qui paraissait contraire aux autres opinions de l'auteur et à notre foi et en l'omettant comme inséré par d'autres et altéré. »[12]
La traduction de saint Jérôme (347-419 apr. J.-C.) : elle ne nous est parvenue qu'en fragments. De plus, saint Jérôme, fougueux adversaire de la pensée d'Origène, transforme les hypothèses de l'auteur en affirmations. Il utilise le procédé inverse de celui de Rufin, cherchant à mettre en exergue les erreurs d'Origène.

---

[12] . Rufin, extrait de la préface du Livre III du *De Principiis*

Sachant cela, on ne peut que rester perplexe devant ces traductions. Entre les deux, peut-être repérera-t-on une part de la pensée originale de l'auteur du *Péri Archon* ; car si Rufin est l'avocat, saint Jérôme représente le ministère public !
Il faut également souligner le fait que les disciples d'Origène semblent avoir radicalisé des positions qui, au départ, chez Origène, n'étaient que des pistes de réflexion théologique. C'est le cas par exemple avec Évagre le Pontique qui, comme nous le verrons par la suite, fait basculer le christianisme d'Origène dans la gnose.
Cela explique pour une grande part l'attitude de saint Jérôme à l'égard de l'œuvre d'Origène. Les disciples du maître d'Alexandrie poussèrent et durcirent ses enseignements, amenant saint Jérôme à condamner les hypothèses d'Origène comme si elles avaient été chez l'auteur du *Péri Archon* des thèses dogmatiques. La pensée d'Origène ne sera très longtemps connue qu'à travers le miroir déformant de l'origénisme, cette école théologique se réclamant de lui et ayant exploité à son profit l'œuvre du maître.
Ces quelques lignes précédentes devront servir de mise en garde quant à une lecture trop abrupte des textes d'Origène sur la question de l'apocatastase.

L'apocatastase origénienne

Le terme d'*apocatastase*, comme nous l'avons déjà vu, désigne la doctrine de la restauration de toutes choses à la fin des temps. Cette doctrine est attribuée à Origène, mais aussi à saint Grégoire de Nysse, ce qui fera l'objet d'un paragraphe suivant.
Cependant, dans son *Commentaire sur saint Jean* (Livre I), Origène explique qu'il a à parler *de ce qu'on appelle apocatastase*. Origène ne fait donc que reprendre un thème qui existait déjà dans le débat théologique. L'apocatastase ne semble donc pas être une idée neuve. Toutefois, Origène la releva de manière trop explicite pour qu'elle ne s'identifie pas à lui par la

suite. Voilà le jugement de l'histoire. Origène a parlé de l'apocatastase avec insistance, mais il n'en est pas l'*inventeur*.
Ceci dit, voyons maintenant quelle fut à ce sujet la position d'Origène. Pour ce faire, trois questions doivent être posées :

1. Origène pense-t-il que la restauration sera incorporelle ?
2. L'apocatastase d'Origène est-elle une approche panthéiste des fins dernières ?
3. Origène a-t-il professé une apocatastase universelle, incluant le retour en grâce des démons et des damnés ?

Les deux premières questions (1. et 2.), nous permettrons de montrer comment une certaine idée de l'apocatastase existait déjà dans la culture grecque (non christianisée), et comment Origène dut s'en départir tout en la reprenant, pour la restituer dans un cadre théologique chrétien. Car il faut savoir que la théologie chrétienne était en cours de formation au moment où Origène enseignait. Il fut un précurseur en ce domaine : la rencontre avec la philosophie de son temps était un passage obligé. Le génie d'Origène aura été justement d'enrichir la pensée chrétienne du vocabulaire philosophique tout en christianisant le champ de la philosophie antique. C'était une tâche colossale et non exempte d'écueils. Origène en payera ultérieurement les frais. Et même si son travail ne fera plus aux siècles suivants l'unanimité, il aura été essentiel à la rencontre du christianisme avec la philosophie.

Origène pense-t-il que la restauration sera incorporelle ?

La rencontre de la pensée grecque avec la croyance chrétienne, bien que pouvant trouver un important terrain d'entente sur de nombreux points, connaissait toutefois une grave divergence sur la question de la résurrection des morts. Les Grecs pensaient que la vie dans l'au-delà était incorporelle. La résurrection de la chair, que les chrétiens prêchent, contrariait beaucoup leur conception de l'être, libéré après la mort de toute corporéité. Cette confrontation

de croyance est très nette, et on en trouve déjà un écho dans le discours de saint Paul devant l'Aréopage à Athènes. Ce discours nous est rapporté dans les *Actes des Apôtres* (17. 22-34). On y découvre saint Paul en train de parler aux sages Athéniens. Dans cette affaire tout semble bien commencer pour l'Apôtre des Nations, qui se permet même d'utiliser à son profit une citation du poète grec Aratus, rappelant la parenté de l'homme avec le divin : « Oui, nous sommes aussi de sa race. »[13] On retrouve là l'homme créé à l'image de Dieu, dont parle la Bible au livre de la *Genèse*. Les philosophes stoïciens, à en croire certaines études, pourraient avoir été influencés par le judaïsme. Toujours est-il qu'une bonne partie de la sagesse grecque semble assimilable par la révélation chrétienne, ce dont saint Paul ne paraît pas douter. Seulement voilà, c'est aux derniers mots qu'il prononce que l'apôtre va heurter son auditoire, lorsqu'il leur annonce Jésus Christ ressuscité des morts : « Quand ils entendirent parler de résurrection des morts, les uns se moquèrent, d'autres dirent : « Nous t'entendrons là-dessus une autre fois. » C'est ainsi que Paul se sépara d'eux. »[14].

Origène, quant à lui, paraît avoir voulu ménager la susceptibilité des philosophes de son temps, préférant laisser en suspend une question épineuse au profit d'un dialogue autrement très fructueux. Ses successeurs chrétiens lui en tiendront rigueur.

Dans le *Péri Archon*, Origène pose donc les deux hypothèses, celle d'une fin corporelle des créatures raisonnables (résurrection de la chair) sur des bases scripturaires et celle d'une fin incorporelle pour des raisons philosophiques. Il ne tranche pas et laisse dans son ouvrage la question en suspens.

Dans d'autres de ses œuvres, Origène affirme au contraire avec force que le corps ressuscité ne meurt plus.

Origène ne semble donc pas avoir soutenu une apocatastase incorporelle, et ce bien qu'il en pose tout de même l'hypothèse dans le *Péri Archon*. Ce n'est pas là l'avis de saint Jérôme qui

---

13 . Actes des Apôtres 17, 28.

14 . Id. 17, 32.

attaqua particulièrement la pensée d'Origène sur ce point précis. Il faut cependant noter que saint Jérôme, à ce propos, a critiqué Origène à travers Évagre le Pontique qui, effectivement, dans son *Kephalaia Gnostica*, parle de la dissolution du corps glorieux des ressuscités.

L'apocatastase d'Origène est-elle une approche panthéiste des fins dernières ?

Un autre problème va se poser pour le christianisme au contact des philosophies grecques, celui du panthéisme. Origène doit prêcher le salut de chaque homme en Jésus-Christ, mais ses auditeurs vivent dans un monde qui cultive la vision d'une apocatastase panthéiste.
Le mot panthéisme vient du grec (*Pan* : tout, *Théos* : Dieu). Il signifie que tout ce qui est, est non seulement par Dieu, mais en Dieu. Pour la croyance panthéiste, Dieu n'est pas un être personnel distinct du monde, mais il lui est immanent. « Le panthéisme prend pour principe la consubstantialité éternelle du fini et de l'infini, de Dieu et de la nature. »[15]
Selon Origène, y aurait-il union des créatures spirituelles avec Dieu et entre elles par la dissolution de leurs *hypostases*, c'est-à-dire de leurs substances, de leurs personnalités ?
Une image chère à Origène est en effet celle du fer plongé dans le feu et qui devient feu. Cependant, dans cette allégorie de la fusion du métal, le fer est feu en ce sens qu'il brûle qui le touche, mais il reste fer. Il y a donc, à travers cette image, à la fois distinction et unité. Ce n'est pas à proprement parler une forme de panthéisme.
Pourtant, on trouve chez Origène des passages ambigus, comme celui-ci par exemple :
« Alors tous ceux qui seront parvenus à Dieu par le Verbe qui est auprès de lui auront une activité unique, comprendre Dieu, afin de devenir ainsi formé dans la connaissance du Père, tous ensemble

---

[15] . E. Saisset

exactement un Fils, comme maintenant seul le Fils connaît le Père. »
Cette citation donne-t-elle de l'union au Christ une idée panthéistique ?
Tout d'abord, ce que nous dit là Origène n'est pas étranger à la Bible, puisque dans la *Première épître de saint Jean*, on peut lire : « Bien-aimés, dès maintenant, nous sommes enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous savons que lors de cette manifestation nous Lui serons semblables, parce que nous Le verrons tel qu'Il est. »[16]
Ensuite, si l'on se reporte aux autres écrits d'Origène, et en particulier à son *Contra Celcius*, on peut aisément affirmer qu'il n'est pas panthéiste. Dans le *Contra Celcius*, Origène dénonce et s'oppose totalement au panthéisme stoïcien, qui confondait Dieu avec l'âme du monde.
Origène condamne très nettement l'*ekpyrôsis*, c'est-à-dire la conflagration, cet embrasement par lequel le monde se résorberait peu à peu dans le feu divin :
« Libre au Portique (nom de l'école philosophique des stoïciens) de tout vouer à l'embrasement ! Nous savons, qu'aucune réalité incorporelle n'est vouée à l'embrasement et que ne peuvent se dissoudre en feu ni l'âme de l'homme ni la substance (l'hypostase) des anges. »[17]
Dans cet ouvrage, Origène oppose au panthéisme stoïcien la vision béatifique chrétienne. De plus, il place la liberté de l'homme de choisir Dieu au premier plan, refusant que l'apocatastase soit un état imposé, étranger à cette liberté dont Dieu a pourvu l'homme.
« Les gens du Portique disent que, une fois réalisée la victoire de l'élément qu'ils jugent le plus fort (c'est-à-dire le feu de Dieu) sur les autres, aura lieu l'embrasement ou tout sera changé en feu. Nous affirmons nous qu'un jour le Logos dominera toute la nature raisonnable et transformera chaque âme en sa propre perfection,

---

16 . 1 Jean 3, 2.
17 . Contra Celcius, VI.

au moment où chaque individu, n'usant que de sa simple liberté, choisira ce que veut le Logos et obtiendra l'état qu'il aura choisi. »[18]

Selon Origène, la liberté est l'élément essentiel de la voie qui conduit à l'apocatastase : la libre volonté de Dieu et la libre volonté de l'homme doivent se rencontrer et s'unir. L'apocatastase ne peut être réalisée autrement.

L'apocatastase n'apparaît donc pas chez Origène comme un prêche issu du christianisme, mais comme la tentative de convertir à la vérité des Évangiles du Christ cette vision des fins dernières en vogue chez les philosophes. L'apocatastase est donc à l'origine un discours issu du paganisme. Origène ne fait qu'en reprendre la problématique en la transposant dans la révélation chrétienne. En ce sens, il ne prêche pas l'apocatastase pour elle-même, mais il l'utilise pour discuter avec les philosophes de la question des fins dernières et les amener ainsi à découvrir l'œuvre de salut du Christ.

Comme nous le verrons, la position de saint Grégoire de Nysse au sujet de l'apocatastase est toute autre. Elle est dans son cas d'ordre dogmatique et non plus apologétique comme chez Origène. De ce point de vue, saint Grégoire de Nysse apparaît beaucoup plus engagé dans la croyance en l'apocatastase que ne l'a jamais été Origène.

Origène a-t-il professé une restauration universelle, incluant le retour en grâce des démons et des damnés ?

Nous arrivons ici au point culminant de notre étude de l'apocatastase chez Origène, et le moins que l'on puisse dire, c'est que la réponse à la question posée dans le titre de ce paragraphe n'est pas simple. En effet, si tous les textes d'Origène et les passages du *Péri Archon* sont pris en compte, il en résulte une grande confusion.

---

[18] . Id. VIII, 72.

Tout d'abord, Origène est le premier à émettre une hésitation sur l'éternité des peines de l'enfer. Il met en relief l'ambiguïté du terme *aiônion*, qui peut désigner à la fois l'éternité ou une longue durée. Ainsi le *pyr aiônion*, c'est-à-dire le *feu éternel* de la géhenne ne pourrait-il être que passager. Ces remarques d'Origène vont dans le sens d'une restauration universelle de toutes les créatures, puisqu'aucune d'entre elles ne souffrirait éternellement en enfer. Ensuite on peut lire au *Traité des principes* une formule catégorique sur la restauration de toutes choses : « La fin revient toujours au point de départ. »[19]

De plus, sur la question du salut du Diable, Origène interprète de façon très personnelle le verset 26 du chapitre 15 de *la Première épître de saint Paul aux Corinthiens* : « Le dernier ennemi détruit, c'est la Mort ». Il identifie en effet *la Mort* au Diable. D'après lui, ce verset signifierait que tout ce que le Diable a de mauvais serait détruit. Sans rentrer dans le débat de savoir si une telle interprétation n'est pas abusive (et elle l'est du point de vue de la doctrine chrétienne), on trouve par ailleurs chez Origène des prises de positions complètement hostiles à de telles vues.

Par exemple, au Livre I (8, 3) du *Péri Archon*, Origène considère que la malice des démons devient chez eux comme une autre nature qui ne peut plus retourner au bien. Il rappelle également qu'ils ont cependant été créés bons.

Plus criante encore est son indignation dans une *Lettre à des amis d'Alexandrie* sur la question du salut du Diable. Origène s'y plaint qu'on lui ait attribué l'opinion que le Diable serait sauvé, ce à quoi il répond : « Or cela même un fou ne saurait le dire. »

Origène n'aurait donc pas prêché l'apocatastase du démon. Autrement, en ce qui concerne les hommes, il semble bien avoir été plus réticent à accepter l'éternité des peines. Il parle le premier de peines médicinales et limitées dans le temps. Origène balance et l'on conçoit son hésitation au fil des textes. Sa position oscille sans cesse entre la définition d'un enfer médicinal et celle d'une

---

[19] . Péri Archon, I, 6, 2.

liberté humaine qu'il juge telle, qu'elle puisse même choisir l'éternité de l'enfer contre Dieu.
Ainsi, sa doctrine sur le libre arbitre est-elle en contradiction avec la vision de l'apocatastase que nous pensons trouver dans ses écrits. Le libre arbitre de l'homme peut accepter comme refuser les avances divines. Pour Origène, une certitude concernant l'apocatastase universelle serait en contradiction avec l'authenticité du libre arbitre dont Dieu a doué l'homme. Toutefois, la miséricorde de Dieu l'amène à laisser la question ouverte...
De ce point de vue, la position d'Origène est beaucoup plus orthodoxe que celle de saint Grégoire de Nysse, que nous allons maintenant étudier.
Chose curieuse, c'est Origène qui sera condamné en 543 par le concile de Ménas. L'apocatastase lui aura coûté son auréole. Mais il est aujourd'hui des défenseurs d'Origène, et parmi eux, je laisse pour conclure la parole au Père Henri Crouzel qui écrit :
« Quant à l'apocatastase on s'en est tenu à certaines déclarations du *Traité des Principes*, durcies et rigidifiées, sans tenir compte d'autres déclarations du même livre et des autres œuvres et, au lieu d'expliquer le *Traité des Principes* à partir de l'ensemble de l'œuvre, on a interprété l'ensemble de l'œuvre en fonction du *système* tiré du Traité des Principes grâce à une méthode sélective qui laissait de côté toutes les nuances et supprimait le sérieux de nombreuses discussions entre plusieurs thèses en supposant qu'en fait Origène adhérait à l'une d'entre elles. »[20]

---

[20] . Père Henri Crouzel, s.j., *Origène*, 1985.

LA FOI EN L'APOCATASTASE CHEZ SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE

La vie de saint Grégoire de Nysse

Saint Grégoire de Nysse est né en 335 à Césarée de Cappadoce (maintenant en Turquie). Il est issu de l'aristocratie cappadocienne qui donne en ce IVe siècle à la Province ses évêques. Le frère aîné de Grégoire, n'est autre que saint Basile le Grand, nommé évêque de Césarée de Cappadoce en 350. De même, l'ami des deux frères n'est autre que saint Grégoire de Nazianze, qui aura été évêque de Sasima, de Nazianze et de Constantinople. Dans cette lignée, et comme son nom l'indique, saint Grégoire de Nysse sera lui-même évêque de Nysse. Tout comme saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse a été honoré dans les siècles suivants du titre de Père de l'Église.
Grégoire de Nysse fait alors partie de l'élite de l'Église de son temps. Son père et son frère se chargent de sa formation intellectuelle, mais c'est sa grande sœur, Macrine, qui influencera de façon déterminante l'orientation spirituelle de sa vie.
Car le premier choix de Grégoire contrarie celui que sa famille a fait pour lui. Elle le destine à l'Église, mais le jeune homme décide d'embrasser la carrière de professeur de rhétorique : « Cette éducation est essentiellement littéraire et a pour couronnement l'étude patiente, obstinée, de la technique oratoire : nous sommes à l'époque de la seconde sophistique qui voit l'apogée de la rhétorique classique. Tous les Pères de l'Église seront de grands écrivains, surtout si on en juge en fonction de l'idéal de leur époque ; tous, en tout cas, sauront mettre au service de leur pensée une maîtrise incomparable de leur langue. »[21]
En attendant, avant de devenir le grand auteur chrétien que l'on sait, Grégoire de Nysse s'applique à passer maître dans l'art de posséder les arcanes du langage. Il enseigne avec bonheur la rhétorique et se forme méthodiquement à la philosophie,

---

[21] . H. Marrou, *Nouvelle histoire de l'Église*, Tome1, L.II, Ch.9.

progressant sans cesse dans la maîtrise des sciences profanes. Une telle attitude provoque l'indignation de son ami Grégoire de Nazianze qui lui fait grief d'avoir *préféré le nom de rhéteur à celui de chrétien*.

Cependant, la vocation religieuse ne semble toujours pas attirer saint Grégoire de Nysse qui fait un mariage d'amour avec une jeune fille nommée Théosébie. « Grégoire de Nysse, futur théologien de la virginité, s'est même marié », constate avec une pointe d'humour Henri Marrou[22].

Seulement voilà, la grande sœur, Macrine, veille au grain et, elle qui est devenue supérieure d'un monastère de femmes, entraîne son frère sur la voie de la vie religieuse. Ni la rhétorique ni le mariage n'empêcheront plus dès lors Grégoire de Nysse d'être le grand évêque et le grand théologien que l'on connaît !

En 371, il devient évêque de Nysse et se lance courageusement dans la lutte contre l'arianisme, cette « doctrine d'Arius, condamnée en 325 au Concile de Nicée, et, de nouveau en 380-381, à celui de Constantinople, d'après laquelle le Christ ne serait pas pleinement Dieu. »[23] Mais l'engagement contre l'arianisme est à ce moment de l'histoire de l'Église d'Orient dangereux, car l'Empereur Valens soutient alors de toute l'autorité de son pouvoir l'hérésie. En 376, Grégoire est déposé et remplacé sur le siège épiscopal de Nysse par un évêque arien. C'est une période difficile et pénible. Mais le vent va vite tourner en faveur de l'orthodoxie.

Le 30 mai 378, l'Empereur Valens est tué par les Goths à la bataille d'Andrinople. Son successeur, Théodose, un général espagnol très religieux et rallié aux décisions du Concile de Nicée, rétablit l'orthodoxie dans tout l'Empire.[24] À cet effet, il convoque même le premier Concile œcuménique de Constantinople en 381. Saint Grégoire de Nysse se retrouve alors dans le camp des vainqueurs avec tout le prestige qui auréole ceux qui résistèrent à

---

22 . *Nouvelle histoire de l'Église*, T1, L.II, Ch.9.

23 . *L'arianisme*, in Dictionnaire Théologique L. Bouyer, 1963.

24 . Édit de Thessalonique, 28 février 380.

la domination arienne. Il retrouve son siège de Nysse, intervient avec conviction dans les débats du concile, qui met fin à la crise arienne, et il devient un des personnages les plus importants de l'Église d'Orient. L'Empereur lui confie la charge des affaires ecclésiastiques pour toute la province du Pont.
En 385, devant la cour, saint Grégoire de Nysse prononce l'oraison funèbre de l'impératrice Flacilla et de la princesse Pulchérie. Il est alors le grand prédicateur à la mode.
Ainsi, finalement, après une période de lutte difficile, Grégoire de Nysse voit ses efforts couronnés et connaît la consécration. Il meurt en 394 à Nysse.

La théologie nysséenne de l'apocatastase

Contrairement à Origène, saint Grégoire de Nysse ne sera jamais inquiété pour ses positions sur l'apocatastase. Il faut dire, en effet, que l'Église a déjà beaucoup de fil à retordre avec les ariens à cette époque-là. De plus, saint Grégoire de Nysse compte alors parmi les héros de la résistance à l'arianisme, ce qui lui assure une grande liberté et une grande autorité de pensée. Mais, avec le recul du temps, on ne doit pas oublier que sa théologie de l'apocatastase est plus que contestable au regard du dogme de l'Église.
La doctrine de saint Grégoire de Nysse sur l'apocatastase est donc passée à travers la censure ecclésiastique. Dans son livre *L'enfer. Une question* (1990), le cardinal Urs Von Balthasar fait remarquer perfidement que sa doctrine n'a jamais été condamnée, ce qui paraît le réjouir. Le seul fait que l'Église condamne l'apocatastase ne semble pas suffire au théologien pour invalider les assertions de cette partie contestable de l'œuvre du saint. Ainsi sont les grands savants chrétiens d'aujourd'hui : tout ce qui déroge au dogme leur plaît !
Voyons pour commencer comment la théologie de saint Grégoire de Nysse sur l'apocatastase a échappé à la vigilance de l'Église. Et bien, tout s'est joué autour de la condamnation de l'origénisme par l'Empereur Justinien (482-565). L'apocatastase se trouve alors

dans le collimateur de l'autorité impériale : l'origénisme est condamné et les noms d'Origène et d'Évagre le Pontique sont anathématisés en 553 au IIe Concile œcuménique de Constantinople. À ce moment-là, Origène est mort depuis plus de 300 ans, Évagre le Pontique et Grégoire de Nysse depuis plus de 150 ans. Origène, comme nous l'avons vu, est surtout condamné à travers les écrits d'Évagre le Pontique, qui a fait une extrapolation des thèses du maître alexandrin, et à cause de l'agitation des monastères de Palestine, qui, en ce début de VIe siècle, se querellent au sujet de la réception de l'origénisme. Bref, les plus fervents disciples d'Origène ne lui ont pas fait une bonne publicité. C'est le moins que l'on puisse dire. Et comme l'on juge un arbre à ses fruits, Origène a dû subir la même condamnation que ceux qui envenimaient la vie religieuse sous Justinien en se réclamant alors de sa doctrine.

Saint Grégoire de Nysse, quant à lui, a bénéficié d'un excellent avocat en la personne de saint Maxime le Confesseur (580-662). Les foudres de Justinien ont frappé et il s'agit dès lors de faire oublier l'apocatastase. Les condamnations de l'Église pouvaient s'étendre. Saint Maxime le Confesseur, tout en essayant de perpétuer la théologie de saint Grégoire de Nysse sur l'apocatastase, en arrondit les angles un peu trop voyants pour la sensibilité religieuse de l'époque : « Après la condamnation de l'origénisme par l'empereur Justinien, Maxime dut formuler avec prudence sa doctrine de l'apocatastase ; c'est pourquoi il entreprit de tenter de sauver Grégoire de Nysse en opérant des distinctions. La pensée de Grégoire était a priori cyclique, comme celle de tous les Pères cappadociens, d'où, chez lui, le retour final, même des méchants, à Dieu ; mais Maxime fait dire à Grégoire que c'est uniquement pour l'intelligence de Dieu que ce retour a lieu, et non pour jouir des biens du salut (c'est-à-dire de l'éternelle béatitude). »[25]

Ainsi donc, la théologie nysséenne de l'apocatastase traverse-t-elle le VIIe siècle sans encombre, ayant bénéficié de la complicité

---

[25] . Urs Von Balthasar, *L'enfer. Une question*, 1990.

de saint Maxime le Confesseur, qui fut lui-même fermement convaincu de la véracité de l'apocatastase. Maxime le Confesseur ne pouvait donc pas se tromper sur le véritable sens à donner aux expressions employées par saint Grégoire de Nysse au sujet de la restauration finale. L'argumentation du Confesseur sur le retour de toute compréhension en Dieu, et non pas de tout être, est un pur sophisme ! Pour s'en convaincre, il suffit de lire un extrait de saint Grégoire de Nysse sur la restauration universelle. Sa théologie de l'apocatastase inclut bel et bien le retour en grâce auprès de Dieu de toutes les créatures à la fin du monde :

« « La force du mal n'est pas telle, qu'elle puisse l'emporter sur la puissance du bien ; l'inconstance de notre nature n'est pas d'une stabilité plus puissante que la sagesse de Dieu. Ce qui est soumis au changement et à l'altération ne peut avoir une stabilité plus puissante que ce qui demeure éternellement identique, et fermement établi dans le bien. Ainsi, le dessein de Dieu garde toujours et partout son caractère immuable, tandis que notre nature changeante ne peut se fixer, même dans le mal.

S'agissant en effet de ce qui est dans un mouvement perpétuel, si ce mouvement va dans la direction du bien, il ne cessera jamais, la chose parcourue étant infinie, d'être emporté en avant, car jamais il ne trouvera la limite de l'objet de sa recherche, ce qui permettrait l'arrêt de ce mouvement.

Mais si le mouvement va dans la direction opposée, alors, une fois qu'il a effectué le parcours du mal, et qu'il est parvenu au point extrême du vice, cet élan entraîné dans un mouvement perpétuel ne pouvant par nature trouver un point d'arrêt, se tourne nécessairement, quand il a parcouru l'étendue du mal, en mouvement dirigé vers le bien. Car le mal ne progresse à l'infini, il est compris entre des limites fixées par la nécessité ; il s'ensuit que la limite du mal est en continuité avec la succession du bien. Et ainsi, comme on l'a dit, notre nature, qui est toujours en mouvement, finit par revenir dans le chemin du bien, car le souvenir des anciens malheurs lui apprend à ne pas retomber dans des misères semblables. Ainsi donc, nous nous retrouverons dans

le parcours du bien, parce que la nature du mal est comprise entre des limites fixées par la nécessité.
D'après les savants qui s'occupent des phénomènes célestes, la lumière remplit l'univers ; quant à l'obscurité, elle a pour cause l'ombre produite par l'interposition du corps terrestre. Étant donné la forme sphérique de la terre, cette ombre, limitée à l'arrière de la terre par les rayons solaires, a la forme d'un cône ; le soleil, qui est plusieurs fois plus grand que la terre, l'encercle de toute part de ses rayons ; ainsi se trouve déterminée la limite où se fait la rencontre de la lumière et de l'obscurité. La conséquence est que, si par hypothèse on pouvait franchir la limite de la zone d'ombre, on se trouverait dans une lumière qui ne serait jamais interrompue par l'obscurité.
C'est ainsi, à mon avis, qu'il faut concevoir, en ce qui nous concerne, que, quand nous aurons franchi la limite du mal, si nous arrivons au point extrême de l'ombre du péché, nous vivrons à nouveau dans la lumière, car la nature du bien, comparée à la grandeur du mal, est infiniment plus grande qu'elle. Nous retrouverons le paradis, nous retrouverons cet arbre, l'arbre de vie, et notre dignité royale – je ne parle pas de notre domination sur tout ce que Dieu a soumis à l'homme pour les besoins de cette vie : c'est un autre royaume que nous espérons, dont toute idée demeure inexprimable. »[26]
Le contenu du texte est plus que clair : nul ne peut persévérer dans le mal et ainsi être damné éternellement.
Chez saint Grégoire de Nysse, à la différence d'Origène, l'apocatastase n'est pas une simple hypothèse théologique, mais une conviction profonde. Cependant, en connaissance des dogmes enseignés par l'Église, on doit aujourd'hui être averti que la croyance en l'apocatastase, même si elle fut professée par un si illustre chrétien que saint Grégoire de Nysse, est fausse.
Le fait que saint Grégoire de Nysse ait échappé à la censure au sujet de sa profession de foi en l'apocatastase ne doit pas nous induire en erreur. L'apocatastase a été assez clairement

---

[26] . Saint Grégoire de Nysse, *Création de l'Homme*, Ch.21.

condamnée de façon globale par l'Église pour que son jugement recouvre également les positions du saint sur ce sujet. Certains voudraient bien opposer au dogme les déclarations de saint Grégoire de Nysse, dressant un de ses fils contre l'Église. Il n'est pas recommandable d'agir de la sorte. Il n'est pas non plus heureux de s'attaquer personnellement à saint Grégoire de Nysse tout cela parce qu'il a prêché l'apocatastase. Que celui qui n'a jamais commis d'erreur jette la première pierre. Un saint, et même un très grand saint, peut s'être trompé sur tel ou tel point de doctrine. Les saints ne sont pas Dieu ! Il leur arrive de commettre des erreurs. Mais, on le sait, au bout du compte, ce qui importe, c'est la disposition de leur cœur à accueillir la grâce du Sauveur. Tel est en vérité le saint.

LA GNOSE DE LA RESTAURATION DE L'UNITÉ PREMIÈRE CHEZ ÉVAGRE LE PONTIQUE

La vie et l'œuvre d'Évagre le Pontique

Évagre le Pontique (né en 345) est un curieux personnage. Certains diraient même douteux. Il est vrai qu'en ce IVe siècle, âge d'or des Pères de l'Église, Évagre fait figure dans la pensée chrétienne de brebis égarée. On le classe même le plus souvent plutôt chez les gnostiques que chez les chrétiens authentiques.
« S'il y avait une véritable exception, elle serait représentée par Évagre le Pontique dont la destinée suit une marche inverse de la normale : il a commencé, nous l'avons rappelé, dans le clergé séculier, pour finir au désert de Scété où son âme inquiète s'est cloîtrée dans une retraite rigoureuse, refusant obstinément d'en sortir pour revêtir l'épiscopat : mais pouvons-nous compter parmi les Pères de l'Église cet esprit aventureux, hérétique avéré ? »[27].
À la fin de sa vie donc, Évagre se retire au désert dans la communauté de Scété, fondée dans les années 330 par le célèbre

[27] . H. Marrou, *Nouvelle histoire de l'Église*, tome 1, L.II, I, IX.

Père du désert, saint Macaire. Il y restera de 382 jusqu'à sa mort en 399.
Pourtant l'image que l'on a de ce curieux personnage est avant tout celle de la compagnie des grandes figures de son temps : il fut le *lecteur* de saint Basile à Césarée de Cappadoce, puis le diacre de saint Grégoire de Nazianze, suivant ce dernier à Constantinople. Évagre connaît même alors une grande popularité en tant que prédicateur. Toutefois, ces saintes relations n'empêchent pas notre homme de développer une théologie à l'orthodoxie plus que trouble.
Évagre le Pontique se veut le disciple d'Origène dont il reprend les hypothèses les plus audacieuses. Il les développe à outrance et les fait basculer dans l'hérésie de la gnose. Comme nous l'avons déjà dit, avec Évagre, Origène voit ses spéculations théologiques condamnées au IVe et au VIe siècles sous le qualificatif de l'origénisme. L'origénisme est à la suite d'Évagre perçu comme une doctrine gnostique, comme un système hérétique.
Toutefois, Évagre n'est pas à condamner en bloc, car à côté du théologien illuminé des *Kephalaia Gnostica* (trad. : *Chapitres Gnostiques*), se trouve le théoricien du désert, celui qui a recueilli et exposé le riche enseignement des premiers moines. De telle sorte qu'Évagre sera perçu différemment par les uns et les autres, selon qu'ils auront lu l'auteur ascétique ou le penseur gnostique.
« Malgré les censures sévères dont les idées aventureuses d'Évagre le Pontique avaient été l'objet dès le lendemain de sa mort (399), les milieux monastiques n'avaient pas cessé de tenir en grande estime l'œuvre proprement ascétique d'Évagre, si précieuse en effet, véritable somme où l'on trouvait condensée de façon pratique toute la spiritualité des Pères du désert. Il était inévitable, en dépit de toutes les mises en garde (elles n'ont pas manqué comme en témoignent apophtegmes et anecdotes), que la curiosité et l'intérêt fussent un jour ou l'autre attirés vers les autres écrits de l'auteur, par exemple vers ses Chapitres gnostiques où s'exprimait sous une forme ésotérique une gnose échevelée développée à partir d'Origène, en marge de

l'orthodoxie, sinon même en dehors du christianisme authentique [Chute pré-cosmique des créatures intelligibles, distinction entre le Verbe et le Christ, etc.] »[28].
En effet, c'est dans les *Chapitres gnostiques*, dont nous possédons en langue syriaque une version non expurgée de sa gnose, qu'Évagre le Pontique développa sa vision de l'apocatastase.
La doctrine de l'apocatastase s'y développe en quatre étapes :
1. La première étape correspond à la première création, où Dieu produit un monde spirituel d'intelligences auxquelles Il se fait connaître. Ces intelligences sont toutes égales entre elles et unies au Verbe de Dieu par la contemplation. Mais il arrive un moment où, par lassitude, elles relâchent leur contemplation pour se séparer. Lors de cette séparation intervient ainsi une distinction de ces créatures entre elles, jusqu'à présent, égales.
2. La seconde étape est celle de la création des mondes matériels, ou seconde création. Des intelligences unies à Dieu, seul le Christ s'est maintenu dans la contemplation du Verbe (Pour Évagre, le Christ n'est donc pas le Verbe !). Le Christ crée les mondes matériels pour permettre aux intelligences déchues de trouver un moyen de salut. Selon leur degré de chute (Ou de séparation), les êtres spirituels deviennent des anges, des démons ou des âmes humaines enfermées dans des corps. Il s'agit pour eux de retrouver ainsi le désir de la contemplation. Par paliers successifs de réhabilitation vers la contemplation première, les êtres spirituels passent par des étapes et des mondes graduels d'élévation de leur intelligence.
3. Troisième étape : les êtres spirituels vivent avec le Christ. Après le *vendredi* du monde sensible, c'est le septième jour, celui du règne du Christ sur les intelligences.
4. Dernière étape : c'est l'apocatastase finale ou restauration universelle de l'unité première. « Les intelligences redeviendront égales au Christ, le corps et la matière disparaîtront, l'unité

---

[28] . H. Marrou, *Nouvelle histoire de l'Église*, Tome 1, L.II, II, VII.

originelle sera restaurée, ce sera le dimanche, le huitième jour, la réintégration de tous dans l'unité originelle. »[29]
Il y a dans l'apocatastase d'Évagre tout à la fois panthéisme, métempsycose et conception cyclique du cosmos. Dans sa vision, c'est par la *connaissance* que l'homme réintègre l'Unité Divine.
Cette forme de salut basée sur la connaissance a donné son nom à la *gnose* (du grec Gnôsis : connaissance). Dans la gnose, l'homme se sauve lui-même, pour ainsi dire, par l'intelligence des connaissances divines qu'il acquière. Rappelons que dans le christianisme, c'est le Christ par sa mort et sa résurrection qui sauve l'homme. Le salut du Christ est un don parfaitement gratuit et offert à tous les hommes, quel que soit leur mérite. Toutefois, il revient à chacun d'accueillir librement ce don.

L'apocatastase : une connaissance cachée ?

L'apocatastase a-t-elle été définie par Origène, par saint Grégoire de Nysse, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Maxime le Confesseur et par Évagre le Pontique comme une gnose, c'est-à-dire comme une connaissance cachée, connue des seuls spirituels capables de la recevoir, et ne devant pas être enseignée au commun ?
Je crois que cette question est la plus grave qui soit dans la controverse de l'apocatastase.
Paradoxalement, la croyance en l'apocatastase, qui affirme le salut de tous, pourrait bien avoir été la moins démocratique de toutes les visions théologiques.
Ainsi Origène aurait-il tenu la doctrine de l'apocatastase pour une science supérieure, réservée aux seuls spirituels qui reçoivent de Dieu les dons de sagesse et de science. On peut lire en effet dans le *Contre Celse* l'affirmation suivante du maître alexandrin : « Ce qu'on pourrait dire sur le sujet ne saurait être proclamé devant tous ni entendu partout. Il est même dangereux d'écrire des choses de ce genre ; la plupart ont simplement besoin de savoir que les

---

[29] . Pierre Hadot, *Origène et l'origénisme*, in Encyclopédie Universalis.

pécheurs sont châtiés. Il est inutile pour eux d'aller au-delà, eux que la crainte de châtiments dans les éons futurs retient à grand-peine devant le mal et les péchés qui en procèdent. »[30]
Selon Origène, enseigner ouvertement l'apocatastase serait une source de grand désordre pour les hommes ; car sachant qu'aucun châtiment éternel ne les attendrait dans l'au-delà, plus rien ici-bas ne pourrait les retenir de commettre le mal. La peur de l'enfer est donc entendue comme une pédagogie salutaire. Seuls les spirituels seraient susceptibles de connaître l'apocatastase avec sagesse.
Le théologien contemporain Urs Von Balthasar admet cette perspective chez Origène et pense même la trouver chez Maxime le Confesseur : « Il est probable qu'à l'instar d'Origène, Maxime lui-même a réservé la doctrine de l'apocatastasis pantôn à ceux qui sont devenus parfaits dans l'amour, tandis qu'il annonce au titre d'avertissement ascétique la doctrine, devenue courante, de l'enfer. »[31]
Le cardinal théologien poursuit sa démonstration en y insérant des citations de saint Maxime le Confesseur :
« Au moins en trois endroits peu remarqués, Maxime défend la réconciliation universelle comme une doctrine réservée aux parfaits, et dans deux cas, la référence à l'interprétation d'Origène concernant les deux arbres du Paradis est claire – en particulier, avec l'idée que sur la Croix tant le Fils de Dieu que le Diable et les siens sont tués ; le troisième passage, *sur* Colossiens 2.15 (victoire de la Croix sur les esprits du mal) – , ajoute que Maxime pourrait « donner une interprétation différente, supérieure et plus secrète de ce verset », mais qu'il s'en abstient « car, comme tu le sais, on ne doit pas diffuser dans les livres la vérité de Dieu la plus secrète, il faut en rester à ce qui est écrit... S'il plaît à Dieu de la dévoiler à notre regard, nous chercherons à la scruter plus précisément avec la prudence de l'Apôtre ». Il n'est pas question ici, comme le croit Daley, de la théologie négative de Denys

---

30 . Origène, *Contre Celse*, VI, 26.
31 . Cardinal Urs Von Balthasar, *L'enfer. Une question.*

l'Aréopagite (d'un *ne pas pouvoir dire*), mais manifestement d'un ne pas devoir dire. »[32]

La question de « ne pas pouvoir dire » ou de « ne pas devoir dire » est déterminante dans notre affaire. Les Pères cappadociens, et en particulier saint Grégoire de Nysse, sont célèbres pour leur théologie apophatique (désignée également sous le terme de négative), en conclusion de laquelle, un cercle de silence entoure l'abîme divin, car Dieu sera toujours plus que Dieu, au-delà de toute affirmation comme de toute négation. Le mystère de Dieu, pour les théologiens apophatiques, dépasse la compréhension du langage humain et Dieu apparaît comme le *Tout-Autre*. Cette théologie semble s'être développée en réaction avec les excès des polémiques terminologiques sur la définition de l'être du Christ lors de la crise arienne ; à ce moment-là, tout le monde se permettait de juger de la *nature* de Dieu :

« Il ne faudrait pas imaginer que les théologiens de profession, les évêques, les conciles aient été seuls à s'en préoccuper ; ce problème doctrinal a passionné les foules : Arius déjà pour soutenir sa propagande avait résumé sa théologie dans un cantique en vers populaires que chantaient, nous dit-on, matelots, meuniers et voyageurs. Les docteurs orthodoxes se sentiront tenus plus d'une fois de protester contre l'abus des discussions portant sur un mystère aussi sacré que la structure intérieure de l'Être même de Dieu, discussions où, trop visiblement, l'homme grec transposait sur le plan chrétien cet amour pour l'argumentation subtile et passionnée que la longue rivalité des écoles philosophiques lui avait permis de satisfaire au temps du paganisme. Non sans ironie Grégoire de Nysse évoque le changeur qui, si on lui demande le cours d'une monnaie, répond par une dissertation sur l'engendré et l'inengendré ; ou entre chez le boulanger : le Père, vous dit-il, est plus grand que le Fils ; aux thermes vous demandez si le bain est prêt : on vous allègue que le Fils est issu du néant ! »[33]

---

32 . *L'enfer. Une question*, note de texte n°36, dernier chapitre, 1990.

33 . H. Marrou, *Nouvelle histoire de l'Église*, p.308-309.

Mais il y a là encore ambiguïté, car le « ne pas pouvoir dire » rejoint le « ne pas devoir dire » si l'on considère que le mystère de Dieu n'est accessible qu'à certains, les grands théologiens mystiques, seuls aptes à juger de la divulgation des secrets de Dieu !
« Grégoire de Nazianze rappelle aux anoméens (autre nom donné aux ariens) trop fiers de leurs syllogismes qu'il n'est pas donné à tout le monde de discuter de Dieu, mais seulement à ceux qui en sont devenus capables en progressant sur la voie de la perfection. »[34]

Parvenu à ce stade de cette étude sur la question : *l'apocatastase est-elle une gnose cachée ?* je dois avouer mon malaise. L'état d'esprit de ces premiers confesseurs de l'apocatastase ne m'est guère sympathique. On y découvre comme de l'orgueil, et le christianisme, à les lire, devient un enseignement à deux vitesses : un niveau pour le petit peuple et un autre, soi-disant plus proche de la vérité de Dieu, pour les *spirituels*. À ce stade, le christianisme n'est plus qu'une gnose, qu'une connaissance cachée que l'on ne se transmet qu'entre *initiés*. C'est faire insulte aux sacrements, et en particulier au baptême où le chrétien reçoit l'initiation au monde divin.
Et même s'il s'agit, dans cette connaissance cachée de l'apocatastase, d'une gnose orthodoxe ne visant qu'à l'approfondissement de la foi chrétienne, on reste confondu par le mépris qui s'en dégage pour la majorité du peuple chrétien.
L'orgueil étant le plus périlleux des péchés, on ne peut que s'inquiéter d'un tel discours chez des théologiens. L'orgueil ! Le Christ l'a déclaré à saint Antoine du désert : on ne peut vaincre le Diable que par l'humilité. Les théologiens feraient bien de se le rappeler. De plus, sur la question de certaines connaissances cachées, il faudrait ici leur rappeler que le Christ a dit : « Je te

---

[34] . H. Marrou, *Nouvelle histoire de l'Église*, p.309.

bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux savants et de l'avoir révélé aux tout petits. »[35]

La rencontre de la philosophie et du christianisme n'était pas sans risque et ne se déroula pas sans équivoque. L'apocatastase propre aux visions stoïcienne et platonicienne a pu en effet investir le champ de l'exposé de la foi chrétienne. De même, la gnose, autre héritage du monde grec, a tenté de s'emparer du donné de la révélation chrétienne pour le subordonner à une explication raisonnable et parfaite de l'ordre du monde. Or saint Paul affirme ne faire qu'« annoncer l'Évangile, et sans recourir à la sagesse du langage, pour que ne soit pas réduite à néant la croix du Christ. Le langage de la croix est en effet folie pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui se sauvent, pour nous, il est puissance de Dieu. Car il est écrit : « Je détruirai la sagesse des sages, j'anéantirai l'intelligence des intelligents. Où est-il le sage ? Où est-il l'homme cultivé ? » Où est-il, le raisonneur d'ici-bas ? Dieu n'a-t-il pas frappé de folie la sagesse du monde ? Puisqu'en effet le monde, par le moyen de la sagesse, n'a point reconnu Dieu dans la sagesse de Dieu, c'est par la folie du message qu'il a plu à Dieu de sauver les croyants. Oui, tandis que les Juifs demandent des signes et que les Grecs sont en quête de sagesse, nous prêchons, nous, un Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les païens. »[36]
La pensée philosophique de la Grèce a tenté d'enfermer l'histoire de la révélation dans un schéma cyclique, dont l'apocatastase achève de boucler la boucle. Le temps biblique, au contraire, n'est pas un temps mythique de la récapitulation cyclique de toutes choses, mais le temps historique dans lequel s'inscrit le salut de chaque homme. Seul le temps historique est le temps du salut, car Dieu s'est fait homme dans notre histoire. Par l'incarnation, le salut du Christ est à l'œuvre dans notre histoire en chaque homme.
En conclusion générale de ce chapitre, je dirai qu'il n'est pas ici possible de faire le procès de la rencontre entre l'hellénisme et le

---

35 . Luc 10, 21.

36 . Première Épître aux Corinthiens 1, 17-23.

monde de la révélation chrétienne. Le christianisme n'excluant de l'annonce de sa bonne nouvelle aucune culture, aucun peuple, ni aucune race, l'Évangile devait également rendre visite aux philosophes grecs. Quant aux hommes de l'annonce de l'Évangile au monde grec, ils ont dû faire, comme saint Paul devant l'Aréopage, l'expérience des limites de l'intelligence dans l'exercice de la transmission de la foi. Il y a eu du génie dans ces rencontres, mais aussi beaucoup de présomption. En fin de compte, l'Église conçoit la valeur des noms de ceux que nous avons cités durant ce chapitre, non pas tant pour tout ce qu'ils ont pu dire, mais pour le progrès qu'une grande part de leur science a apporté à l'accueil de l'Évangile chez les peuples visités par les témoins du Christ.

II- Rencontres personnelles autour du sujet

Après avoir fait, dans le chapitre précédent, l'historique des origines de la controverse théologique de l'apocatastase, je vous propose maintenant d'entendre des gens d'aujourd'hui aborder le problème du salut de tous.
Ces personnes, dont je vais vous présenter le discours sur l'apocatastase, je les ai connues, et pour deux d'entre elles, nous nous fréquentons encore. Ainsi, après avoir écouté Origène, saint Grégoire de Nysse, Évagre le Pontique et saint Maxime le Confesseur, nous prêterons maintenant attention aux propos tenus par Michaël, par Philippe, par une jeune femme nommée Magali et par un professeur d'histoire de Strasbourg.
Ce qu'ils nous disent n'est pas moins intéressant, pas moins instructif, pas moins troublant que ce que nous avons pu découvrir chez les Pères de l'Église précédemment cités.
Car ce qu'ils nous disent mélange dans une expression contemporaine très vive des choses déjà anciennes, puisque le discours sur l'apocatastase remonte au troisième siècle de notre ère.

Ces choses anciennes, rangées sous le titre de l'apocatastase, sont toujours présentes à l'esprit de nos contemporains, comme si le problème qu'elles posent était insoluble du point de vue de la foi. C'est entre autres le cas avec le professeur d'histoire, qui, bien que chrétien, ne parvenait pas à résoudre le problème et en était très troublé.
Pour les trois autres personnes présentées, Magali, Philippe et Michaël, leur croyance se rapprochant de façon beaucoup moins évidente de la définition chrétienne de la foi, le problème se révèle sous un aspect tout différent, et à l'inverse du professeur d'histoire, la chose apparaît chez eux pleine d'optimisme et d'espérance certaine.
Les chrétiens semblent en cette affaire d'apocatastase beaucoup plus gênés et même peinés que les autres, en ce sens où, comme nous l'avons déjà vu, l'Église par ses dogmes enseigne l'existence de l'enfer et son éternité pour les pécheurs invétérés.
Autrement, je tiens également à prévenir ici le lecteur que ces témoignages de contemporains au sujet de l'apocatastase n'ont pas pour but d'introduire de la subjectivité dans cette étude, mais de montrer qu'il existe toujours de nombreux discours sur le salut de tous, partagés non pas par les seuls théologiens professionnels, mais aussi par des gens comme vous et moi, simplement intéressés et soucieux de savoir ce qui arrivera aux hommes après la mort.

MONSIEUR LE PROFESSEUR DE STRASBOURG ET LE POÈME D'ÉLOA

Ce professeur d'histoire que j'ai rencontré à Strasbourg est un homme d'âge mûr, père de famille et même grand-père, je crois. Il n'était pas très loin de prendre sa retraite.
C'est à l'occasion d'un cours d'histoire médiévale du XIIIe siècle que je fais sa connaissance. L'homme est un excellent pédagogue, ce qui est assez rare parmi les rangs des universitaires pour être

signalé. Le cours est intéressant et la première heure file comme si un quart d'heure seulement avait passé. La seconde heure, après une courte pause, débute aussi bien que la première. Les propos de Monsieur le professeur sont tout à la fois attrayants et enrichissants. L'homme est intelligent et s'exprime en un langage limpide. La seconde heure vient à passer elle aussi sans qu'on se soit ennuyé. Notre attention va se relâcher, alors que le cours s'achève, quand Monsieur le professeur nous entraîne sur un tout autre sujet que l'histoire de l'Occident médiéval au XIIIe siècle. L'homme a-t-il ressenti le besoin de se confier ? Est-il si pressé d'en finir avec une question qui le tourmente à ce point pour nous choisir subitement comme témoins de son désarroi ? Quoi qu'il en soit, il nous fait part ouvertement de son trouble.

l'évidence, la présence dans l'assistance de personnes ayant engagé religieusement leur vie décide et précipite Monsieur le professeur à se confesser sur un sujet de religion. Que nous dit alors l'homme ? Ses paroles sont à quelques choses près les suivantes :

« Je ne sais pas si vous croyez à l'enfer. Personnellement je suis chrétien, et si le ciel m'est accordé, je crains malheureusement de ne pas avoir le goût de participer aux chants du chœur des anges, sachant que d'autres brûlent pendant ce temps en enfer. Ma joie de bienheureux au ciel ne saurait être parfaite si quelques autres souffrent en bas dans les flammes éternelles de l'enfer. »

Pour créer la surprise, une telle sortie sur le paradis et son contraire, l'enfer nous surprend. Curieusement, les religieux présents ne disent mot, ne répondent pas à cet appel aussi urgent qu'impromptu. Il me semble alors qu'ils sont presque gênés par la question posée. En tout cas, aucun d'eux ne prend le risque de tenter une réponse. Plus grave, car c'est un manque évident de charité, aucun non plus ne prend la peine de rassurer notre homme, ne serait-ce qu'en lui prouvant, en partageant son émotion, qu'il n'est pas seul face à l'adversité de cette vision du malheur des damnés.

Je prends donc la parole, non pas pour apporter une réponse dont je n'étais pas encore maître, mais pour faire savoir au professeur que son trouble peut être partagé. De fait, ses propos m'avaient, aussitôt prononcés, rappelé un poème d'Alfred de Vigny. Le poème en question, que j'avais lu quelques années plus tôt et qui m'avait marqué, raconte l'histoire d'un ange nommé *Éloa*. Cet ange ne peut plus communier pleinement à la joie du chœur des anges à cause de la pensée obsédante qu'il a de l'absence d'un de ses frères, Lucifer, qui, s'étant révolté contre Dieu, ne participe plus à la félicité du Ciel. Aussi l'ange *Éloa*, dont la vie spirituelle est marquée par la compassion, ne peut-il connaître le bonheur que si tous le connaissent également.

« Éloa s'écartant de ce divin spectacle,
Loin de leur foule et loin du brillant Tabernacle,
Cherchait quelque nuage où dans l'obscurité
Elle pourrait du moins rêver en liberté...
Les Vierges quelquefois, pour connaître sa peine,
Formant une prière inattendue et vaine,
L'entouraient, et prenant ces soins qui font souffrir,
Demandaient quels trésors il lui fallait offrir,
Et de quel prix serait son éternelle vie,
Si le bonheur du Ciel flattait peu son envie ;
Et pourquoi son regard ne cherchait pas enfin
Les regards d'un Archange ou ceux d'un Séraphin.
Éloa répondait une seule parole :
'Aucun d'eux n'a besoin de celle qui console ;
On dit qu'il en est un... Mais, détournant leurs pas,
Les Vierges s'enfuyaient et ne le nommaient pas'. »[37]

Notre ange et notre professeur sont tristes de la même façon. Ils ne conçoivent la perfection de leur bonheur qu'à travers l'assurance du bonheur de tous. Aussi sont-ils en quête d'une réponse au sujet de ce mal qui déroge aux lois divines du bonheur céleste. L'ange

[37] . Alfred de Vigny, *Éloa*, 1823.

chimérique d'Alfred de Vigny et notre professeur d'histoire rêvent du même bonheur pour tous que l'on nomme apocatastase : Tous reviendrons à Dieu et seront sauvés.
J'ose seulement espérer que le professeur, dans la détresse où il se trouvait, n'a pas lu le poème d'*Éloa*, car, au final, l'ange, dans son désir de sauver celui qui est perdu, se perd avec lui. Alfred de Vigny pousse le malaise à sa plus extrême expression en avouant que le plus noble sentiment de compassion et d'amour ne sauve pas le réprouvé, mais condamne aussi par là même l'ange secourable.
« Que vous ai-je donc fait ? Qu'avez-vous ? Me voici.
— Tu cherches à me fuir, et pour toujours peut-être.
Combien tu me punis de m'être fait connaître !
— J'aimerais mieux rester ; mais le Seigneur m'attend.
Je veux parler pour vous, souvent il nous entend.
— Il ne peut rien sur moi, jamais mon sort ne change,
Et toi seule es le Dieu qui peut sauver un Ange.
— Que puis-je faire ? Hélas ! Dites, faut-il rester ?
— Oui, descends jusqu'à moi, car je ne puis monter.
— Mais quel don voulez-vous ? – le plus beau, c'est nous-mêmes.
Viens ! – M'exiler du Ciel ? – Qu'importe, si tu m'aimes ?
— Je t'aime et je descends. Mais que diront les Cieux ? »
Des plaintes de douleur, des réponses cruelles
Se mêlaient dans la flamme au battement des ailes :
— Où me conduisez-vous, bel Ange ? – Viens toujours.
— Que votre voix est triste, et quel sombre discours !
N'est-ce pas Éloa qui soulève ta chaîne ?
J'ai cru t'avoir sauvé. – Non, c'est moi qui t'entraîne.
— Si nous sommes unis, peu m'importe en quel lieu !
Nomme-moi donc encore ou ta sœur ou ton Dieu !
— J'enlève mon esclave et je tiens ma victime.
— Tu paraissais si bon ; Oh ! Qu'ai-je fait ? – Un crime.
— Seras-tu plus heureux ? Du moins, es-tu content ?
— Plus triste que jamais. – Qui donc es-tu ? – Satan. »[38]

---

[38] . Alfred de Vigny, *Eloa*, 1823.

Plutôt sinistre, non ? Il ne s'agit cependant, rappelons-le, que d'une fiction poétique.
Je pourrais aujourd'hui objecter à Alfred de Vigny et à Monsieur le professeur, qu'étant tous deux catholiques, ils auraient normalement dû savoir, d'après la théologie chrétienne, qu'il n'y a pas de souffrance en Dieu, ni chez les bienheureux qui vivent dans Sa contemplation.
Dans la Bible, on peut lire que la voix inaugurale du Royaume des Cieux proclame la fin de toute souffrance. L'inauguration du paradis marque la fin de toute souffrance :
« J'entendis alors une voix clamer, du trône : Voici la demeure de Dieu avec les hommes. Il aura sa demeure avec eux ; ils seront son peuple et lui, Dieu-avec-eux, sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux : de mort, il n'y en aura plus ; de pleur, de cri et de peine, il n'y en aura plus, car l'ancien monde s'en est allé. »[39]Contrairement à ce qu'écrit Vigny lorsqu'il parle de *ces soins qui font souffrir*, et qui découlent de la compassion, le paradis est indemne de toute souffrance. Car au ciel, si l'on doit y croire, la compassion n'existe plus, tout comme n'existent plus ni la foi ni l'espérance. En effet, les bienheureux voient Dieu : « ils verront sa face, et son nom sera sur leurs fronts. De nuit, il n'y en aura plus ; ils se passeront de lampe ou de soleil pour s'éclairer, car le Seigneur Dieu répandra sur eux sa lumière, et ils régneront pour les siècles des siècles. »[40] Le soleil de la foi et la lune de l'espérance sont supplantés par la lumière de l'Amour divin dans laquelle les bienheureux vivent pour toujours. Ce qu'espéraient les hommes, Dieu, ils le possèdent, car c'est Dieu même qui se donne à eux. Aussi l'espérance est-elle rassasiée. Quant à la foi, alors qu'il fallait croire sans voir, là-haut, c'est la vision même de Dieu qui fait vivre. Aussi la foi est-elle dépassée et consommée en Dieu. Quant à la compassion, elle n'a plus d'objet, la souffrance ayant disparu. Seul reste l'amour, l'amour dans sa perfection. Tel

---

[39] . Apocalypse 21, 3-4.
[40] . Apocalypse 22, 4-5.

est le Ciel (sans nuage) auquel les chrétiens croient et qu'ils espèrent.
S'ils y mêlent de la souffrance, Alfred de Vigny et Monsieur le professeur se trompent de ciel. Du point de vue chrétien en tout cas, leur ciel n'est pas le Ciel. Mais nous leur concéderons toutefois que l'enfer pose problème. Cependant, l'enfer n'est pas le ciel, heureusement ! Aussi ne doit-on pas mélanger les visions. Si les gens en enfer sont malheureux, ceux qui sont au paradis sont par définition heureux. Il faut faire très attention de ne pas mêler l'enfer au paradis, et inversement. En ce premier sens où il n'y pas de souffrance au Ciel, en ce second sens où il n'y a pas de compassion possible pour l'enfer. La démarche de l'ange Éloa est malsaine.
Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal, qui changent les ténèbres en lumière et la lumière en ténèbres, qui changent l'amertume en douceur et la douceur en amertume ! »[41]Le ciel est le ciel, l'enfer est l'enfer. Cela au moins a le mérite d'être clair. Poursuivons...

MAGALI ET LE PARI DE PASCAL À L'ENVERS

Magali est une jeune femme que je connais depuis plusieurs années et que je retrouve chaque été en vacances.
Ce devait être une soirée d'août, il y a deux ans. Nous étions réunis entre amis sous un beau ciel étoilé, chassant du regard les étoiles filantes du côté des Perséïdes. La conversation dériva sur Dieu, et, à les en croire, j'étais une fois de plus responsable de la manœuvre. Enfin, me connaissent-ils et savent-ils que j'aime parler de Dieu. Ce soir-là donc, Dieu faisait de nouveau irruption dans la conversation, mais, plus rapidement que d'habitude, les autres se lassèrent de devoir s'interroger sur le Créateur du magnifique ciel qu'ils avaient sous les yeux. De telle sorte que Magali, sentant bien la lassitude de ses camarades, décida de

---

[41] . Isaïe 5, 20

mettre un terme à la discussion. Elle nous administra donc pour conclure une surprenante formule :
« Si Dieu existe, Il est amour, aussi, qu'on croie ou non en Lui, Il nous sauvera tous. N'est-ce pas ? »
Je n'ai rien répondu, d'autant plus que les autres espéraient bien, après une telle déclaration consensuelle, que la conversation cesserait. Il est vrai que la formule imaginée par Magali fournissait une conclusion magistrale, satisfaisante pour tous, croyants ou incroyants.
Ainsi Magali, quoiqu'incroyante, voyait Dieu d'un bon œil. Je ne pouvais certes pas nier que Dieu est amour et qu'Il désire sauver tous les hommes. Je concédai donc silencieusement à Magali en cette nuit d'été la victoire de l'apocatastase.
Mais, du point de vue de la pratique religieuse, la formule de Magali me laissait perplexe. Sa formule ne cessa pas dès lors de me hanter. Car à quoi bon sert-il de croire si l'incroyance est tout aussi salutaire que la vie de foi la plus exigeante et la plus contraignante ? C'est la fin de toute religion...
À bien y réfléchir, la formule de Magali m'apparut ensuite comme le pari inverse de celui proposé par Pascal.
Pascal, vous savez, c'est celui qui figurait sur le billet de cinq cents francs.
Voici maintenant le pari de Pascal, et ce n'est pas cinq cents francs qu'il s'agit de parier, mais une vie terrestre finie en échange de la vie éternelle :
« Dieu est ou il n'est pas ; mais de quel côté pencherons-nous ? La raison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare. Il se joue un jeu à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous ? Par raison vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre ; par raison vous ne pouvez défaire nul des deux. (...) Oui, mais il faut parier. Cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqués. Lequel prendrez-vous donc ? Voyons […] : Votre raison n'est pas plus blessée puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un que l'autre. Voilà un point vidé. Mais votre béatitude ? Pesons le gain et la perte en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez

vous gagnez tout, et si vous perdez vous ne perdez rien : gagez donc qu'il est sans hésiter. »[42]Mais il faut savoir que le pari de Pascal se veut la première étape sur le chemin de la foi. Si le pari se fait dans un premier temps en dehors de l'amitié de Dieu, c'est à celle-ci qu'il doit conduire ensuite celui qui a choisi de parier pour Dieu.

Maintenant, voyons comment le pari de Magali est celui de Pascal à l'envers.

Pour établir une telle constatation, on peut apporter les arguments suivants :

1/a. Le but du pari pascalien est de trouver la foi, c'est-à-dire de croire en Dieu, non plus seulement en Sa simple existence, mais en une personne divine qui vous aime.

1/b. Le pari de Magali, à l'inverse, dégage de toute responsabilité de croire en Dieu.

2/a. Chez Pascal, le terme du pari est la mort, après quoi, il n'est plus temps de parier. C'est ici-bas qu'il faut se décider à choisir Dieu.

2/b. Chez Magali, le pari ne prend effet qu'après la mort, lorsque l'on peut découvrir si Dieu existe.

3/a. Chez Pascal, le pari implique la foi, car il est certain lorsqu'il propose aux autres de parier qu'il croit déjà lui-même en l'existence de Dieu.

3/b. Chez Magali, l'existence de Dieu est incertaine et de toute manière ne relève d'aucune croyance ou dévotion particulière.

4/a. Chez Pascal, celui qui n'a pas parié pour Dieu et qui n'a pas ensuite vécu selon Ses commandements n'hérite pas du Ciel.

4/b. Chez Magali, on hérite à coup sûr du Ciel si Dieu existe.

Ce qui différencie fondamentalement Magali de Pascal, c'est qu'il croit de foi en l'existence du paradis alors qu'elle n'y croit qu'en pari, c'est qu'il croit de foi en l'existence de l'enfer, mais qu'elle n'y croit pas du tout.

---

[42] . Pascal, *Pensées*, 418, 1658.

Or, comme le dit Pascal en un autre passage des *Pensées*, l'enfer est un des termes du pari :
« Ceux qui espèrent leur salut sont heureux en cela, mais ils ont pour contrepoids la crainte de l'enfer. Qui a plus sujet de craindre l'enfer, ou celui qui est dans l'ignorance s'il y a un enfer, et dans la certitude de la damnation s'il y en a ; ou celui qui est dans une certaine persuasion qu'il y a un enfer, et dans l'espérance d'être sauvé s'il est. »[43]La possibilité de l'existence de l'enfer, pas plus que celle du paradis, ne doit être écartée. Aussi, à l'esprit de Pascal, le pari de Magali apparaîtrait-il dangereux. Car pour y échapper, mieux vaut poser l'enfer et s'en défendre en suivant les commandements de Dieu que de l'ignorer tout en bafouant la Loi divine.
Mais peut-être que l'enfer ne touche que ceux qui, ne l'ignorant pas, bafouent malgré tout les préceptes de Dieu ? Ce serait alors choisir l'enfer en toute conscience !
Cependant, pour Pascal et son époque, on ne pouvait être sauvé si l'on n'avait pas la foi. Le risque de l'enfer est ainsi beaucoup plus grand. À ce titre, notre époque indifférente à Dieu aurait fortement inquiété Pascal, ce qui de son temps n'était pas le cas, la très grande majorité des gens étant alors croyante.
Pour être sauvé, il faut avoir la foi. Dans *Les Provinciales*, Pascal s'en prend justement aux jésuites qui, de son vivant, osaient dire que l'on pouvait être sauvé même si l'on n'avait pas cru en Dieu :
« On viole le grand commandement qui comprend la loi et les prophètes. On attaque la piété dans le cœur ; on en ôte l'esprit qui donne la vie ; on dit que l'amour de Dieu n'est pas nécessaire au salut ; et on va même jusqu'à prétendre, que cette dispense d'aimer est l'avantage que JESUS-CHRIST a apporté au monde. C'est le comble de l'impiété. Le prix du sang de JESUS-CHRIST sera de nous obtenir la dispense de l'aimer. Avant l'Incarnation, on était obligé d'aimer Dieu ; mais depuis que Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique, le monde racheté par lui sera déchargé de l'aimer. Étrange théologie de nos jours. On ose

---

43 . Pascal, *Pensées*, 748.

lever l'anathème que S. Paul prononce contre ceux qui n'aiment pas le Seigneur JESUS. On ruine ce que dit S. Jean, que, qui n'aime point demeure dans la mort ; et ce que dit Jésus-Christ même, que qui ne l'aime point ne garde point ses préceptes. Ainsi on rend digne de jouir de Dieu dans l'éternité ceux qui n'ont jamais aimé Dieu en toute leur vie. Voilà le mystère d'iniquité accompli. »[44]Pascal ne mâche pas ses mots, et c'était à forte partie qu'il s'attaquait là, en s'enflammant de colère contre la théologie et la morale à géométrie variable des jésuites de son temps : ces fameux *casuistes*, qui excusaient les âmes des puissants de ce monde de l'importance de leurs péchés pour mieux les gouverner ensuite par leurs faiblesses et gouverner ainsi le monde à travers eux.
Pascal eut alors dit que les jésuites venaient d'inventer l'apocatastase à des fins politiques.
Pour conclure, on conviendra de la divergence de pensées entre Pascal et Magali. À coup sûr Pascal aurait vivement désapprouvé le pari de Magali. Du reste, de son côté, je ne sais ce qu'elle pensera du jugement du grand homme.

PHILIPPE ET LA PRIÈRE DE PAPINI POUR LE DIABLE

Philippe est l'un de mes meilleurs amis. Nous nous connaissons depuis l'enfance, mais nous ne nous étions plus revus depuis le lycée jusqu'à son retour du service militaire. Depuis, nous nous voyons régulièrement et échangeons sur les sujets les plus variés.
Cela va des nouvelles des gens que nous connaissons à la pluie et au beau temps, en passant par la théologie. Et, à ce propos, un beau jour, Philippe me servit un étrange discours :
« Je prie de temps à autre pour le Diable, m'apprit-il... car si le Diable était sauvé, ne serait-ce pas la plus grande victoire du bien sur le mal ? »

---

44 . Pascal, *Dixième Provinciale*, 1656.

Je restais un moment sans voix, mais ayant déjà lu ça quelque part, la chose ne m'apparut pas aussi stupéfiante que si je l'eusse entendue pour la première fois. J'étais toutefois inquiet de l'état d'esprit religieusement atypique de mon ami. Je retrouvais cependant assez d'aplomb pour me rappeler où cette *prière pour le Diable* avait auparavant retenu mon attention. C'était dans un livre livre intitulé *Le Diable* – comme c'est curieux ! –, et dont l'auteur se nommait Papini. M'étant remémoré cela, je demandai aussitôt à Philippe s'il n'avait pas pioché son intention de prière chez un certain Papini ? Ce à quoi il répondit que c'était dans le livre d'un auteur italien dont le nom sonnait en « i », qu'il avait entendu dire qu'il fallait prier pour le Diable !

La fameuse prière de Papini pour le Diable continue donc de faire des émules depuis sa formulation en 1953. Tout comme l'explique Monseigneur Cristiani, « Papini nous demande d'avoir pitié de Satan, en raison du châtiment qu'il subit. Il suppose que nous, les fils de l'orthodoxie théologique, nous enseignons qu'en face d'un Dieu inapaisable et irrité, d'un Dieu intraitable en sa justice, il y a un pauvre Lucifer très malheureux qui voudrait bien être pardonné, mais à qui Dieu refuse le pardon, à moins que nous n'intercédions en sa faveur. »[45]Dans les années 50, le livre de Papini fit grand bruit en Italie et frisa même la censure de Rome, qui, en raison de la conversion de l'auteur quelques années plus tôt, témoigna toutefois à son égard d'une bienveillante indulgence. On ne pourra donc pas cette fois critiquer l'Église de matraquer systématiquement un auteur pour ses thèses hérétiques. Cependant, c'est bien, à en croire son contemporain et ami Janvier Lovreglio, d'hérésie qu'il s'agit dans le livre en cause : « Dans *Il Diavolo*, l'auteur se révèle profondément croyant ; mais ce livre témoigne d'une importante déviation des principes catholiques sur le dogme de la damnation. »[46]Mais il n'y a pas, si vous me permettez ce jeu de mot, de fumée sans feu ! Papini, si l'on en

---

[45] . Mgr Cristiani, *Présence de Satan dans le monde moderne*, 1959.

[46] . Janvier Lovreglio, *Une odyssée intellectuelle entre Dieu et Satan : Giovanni Papini* (1881-1956), vol.2, 1975.

juge par sa bibliographie, est venu au christianisme par le chemin tortueux du satanisme. Tous les chemins mènent à Rome, dit-on. Certes ! Et l'itinéraire de Papini est en ce sens des plus imprévus et des plus chaotiques. Le Christ aura chez lui finalement supplanté sa fascination pour le Diable. Mais quel parcours !

« Nous avons vu que dès son enfance, sous l'influence de ses lectures, il avait adopté l'athéisme et voulu combattre toute forme de religion. Mais, parallèlement, une autre influence s'exerce sur son esprit à la même époque : celle de l'*Inno a Satana* de Carducci, qui éveilla en lui, avoue-t-il, une forte admiration pour l'*Ange rebelle* ; ce qui serait tout à fait contradictoire, absurde même, chez un véritable athée. Il avoue aussi que, devenu adulte, il fut poussé par le désir de parvenir à la conquête de la divinité et qu'il fréquenta quelques réunions d'odeur diabolique. Tout cela est assez incohérent, mais dénote que les problèmes religieux, et en particulier celui du destin de Lucifer, ne le laissaient point indifférent. Peut-être y a-t-il eu également, de la part de Papini, qui avait pris si souvent une attitude de rebelle, de révolté et d'anticonformiste – et cela sans qu'il en fût nettement conscient –, une certaine admiration pour celui qui avait osé se rebeller contre Dieu. Quoi qu'il en soit, dès ses premiers écrits on décèle un intérêt certain pour Satan. Le 26 avril 1903, il fit, à la Société italienne d'Anthropologie de Florence, une communication sur les Yézidis, considérés comme des adorateurs du Diable. Papini souligne que leur religion comporte, entre autres dogmes, celui de la réhabilitation future de Lucifer. Nous en reparlerons plus loin, à propos de *Il Diavolo*. Mais l'on voit que cette idée le préoccupe déjà près de cinquante ans avant la publication de ce livre... »[47]Quant à la question de savoir s'il est légitime de prier pour le salut du Diable, la réponse, avant même de se trouver consignée dans les dogmes de l'Église, est écrite noir sur blanc dans la Bible :

« Nous avons en Dieu cette assurance que, si nous demandons quelque chose selon sa volonté, Il nous écoute. Et si nous savons

---

[47] . *Janvier Lovreglio*, o.p. cité.

qu'Il nous écoute en tout ce que nous Lui demandons, nous savons que nous possédons ce que nous Lui avons demandé. Quelqu'un voit-il son frère commettre un péché qui ne va pas à la mort, qu'il prie et il lui donnera la vie, il ne s'agit pas de ceux qui pèchent jusqu'à la mort, car il y a un péché qui conduit à la mort pour lequel je ne demande pas de prier. »[48]

MICHAËL ET LE SPIRITISME

Cela se passait l'été, en vacances, une fois de plus au mois d'août. Cette année-là, Alan nous avait rejoints en fin de saison. Il venait de faire sa confirmation. Il avait reçu quelques mois plus tôt l'effusion de l'Esprit saint. Il était plein de vigueur et d'initiative dans la foi. Parmi les jeunes, nous étions donc maintenant deux à confesser Jésus-Christ. Pour ma part, j'étais un peu usé dans la pratique de *mon* christianisme tandis qu'Alan avait vraiment le feu sacré. Cela m'émouvait de le voir et de l'entendre se déclarer chrétien avec conviction. On n'a plus trop l'habitude ni l'occasion de voir ça.

Quant aux autres jeunes, pour une bonne part d'entre eux, ils s'occupaient chaque soir en faisant du spiritisme sous une grande tente dressée dans les bois. Je leur avais déjà fait savoir plusieurs fois ma désapprobation quant à de telles pratiques occultes. Mais une curiosité malsaine les poussait toujours à organiser de nouvelles séances. Ils cherchaient de la sorte, pour certains, à se faire peur, alors que d'autres y étaient pour des raisons plus sérieuses : c'était une preuve de l'au-delà qu'ils cherchaient à obtenir en contactant des forces supérieures. On peut même dire que, parmi eux, Jean-Yves désirait avidement interroger les démons.

Bref, il arriva qu'Alan, exclu de par son christianisme du cercle spirite, vint à apprendre que ses copains de vacances faisaient bouger les verres. La première fois qu'il se trouva dans les parages

---

[48] . Première Épître de Jean 5, 14-16.

d'une séance, il s'assit non loin pour prier Dieu d'arrêter la chose. Ce soir-là, la séance avorta ! Il ne faut pas s'en étonner, car, rappelons-le, Alan avait avec lui l'Esprit saint. Enfin, ceux qui voudront bien croire que l'Esprit saint avait agi par sa prière le croiront, les autres évidemment resteront sceptiques. Ainsi Alan, avec la grâce de Dieu, triompha de l'esprit contacté lors de la séance. L'esprit dut céder la place et s'en aller ailleurs.

Mais qui gagne une bataille n'a pas encore gagné définitivement la guerre. Dès le lendemain, Alan eut à faire la dure expérience de l'entêtement des apprentis spirites. Ils avaient remis cela, espérant cette fois-ci que ça marcherait. Alan vint alors me trouver. Je traînais sur la plage, observant la nuit se mêler aux vagues sombres (c'est romantique, non ?). Il m'aborda et m'expliqua vivement le problème. Je lui fis alors savoir que je les avais déjà invités à abandonner le spiritisme. Évidemment, ils n'en avaient rien fait ! En tout cas, expliquai-je à Alan : « Ils sont prévenus. La chose est de leur seule responsabilité à présent. On ne peut pas les empêcher *manu militari* de continuer. Et puis le spiritisme n'est pas un délit au regard de la société. Devant Dieu oui. « On ne trouvera chez toi personne qui interroge les spectres ou les esprits, qui invoque les morts. Car quiconque fait ces choses est en abomination au Seigneur ton Dieu. »[49] Ils le savent que cela déplaît à Dieu, je le leur ai dit ; c'est à eux, maintenant, de savoir ce qu'ils veulent. Pour ma part, je n'interviendrai plus. »

Mon propos, que je trouvais cohérent, ne satisfit pas Alan, qui me reprocha aussitôt mon laisser-aller. Ah ! Les jeunes confirmés, ils ont la foi de ceux qui *soulèvent les montagnes*.

J'eus beau protester que je ne voulais pas y aller, Alan m'entraîna à la tente où la séance de spiritisme se tenait. Je parvins toutefois à convaincre Alan que c'était la dernière fois que nous les mettions en garde contre les dangers du spiritisme, et qu'après cela, quoi qu'il arrivât, nous n'interviendrions plus.

Bref, nous écartâmes donc la toile d'entrée de la tente et nous fûmes accueillis par Jean-Yves. Il nous déclara tout de go : « On

---

[49] . Deutéronome 18, 10-12.

vous attendait. L'esprit nous a prévenus de votre arrivée ». Pour marcher, ça avait l'air de marcher, cette fois-ci, leur petite séance ! Mais je ne me laissai pas impressionner par cette remarque. J'ai lu la vie de saint Antoine du désert par saint Athanase d'Alexandrie, et je suis au courant des petites ruses des esprits malins pour nous faire prendre des vessies pour des lanternes. En la circonstance, il ne faut surtout pas croire que l'esprit ait été capable de prédire l'avenir. Le *bougre* nous a vu venir, et cela d'un peu plus loin que les participants à la séance de spiritisme, c'est tout.

« Les démons usent volontiers d'un autre moyen. Voient-ils quelqu'un se mettre en route pour visiter un frère ? Profitant de ce qu'ils ont un corps plus léger que celui des hommes, ils prennent les devants et *prédisent* au frère, plusieurs jours à l'avance, la visite qu'il va avoir ; mais malheur à eux si le voyageur change d'avis en cours de route. (...) C'est avec de pareils subterfuges qu'ils cherchent à faire croire qu'ils ont des pouvoirs extraordinaires, bien qu'ils soient, en fait, impuissants. »[50]Je restais calme, mais alerté de la présence d'un démon s'activant autour de cette séance de spiritisme. La galère ne faisait que commencer...

Alan et moi, après avoir échangé un regard pour juger de notre détermination mutuelle, approchâmes de la table, devant laquelle nous restâmes debout.

À la séance de spiritisme en cause participaient Jean-Yves, un dénommé Michaël que je ne connaissais pas, deux autres garçons et deux filles. Alan et moi leur rappelâmes que le spiritisme était dangereux et que communiquer avec les esprits ne pouvait en aucun cas constituer un jeu.

Jean-Yves paraissait sûr de lui. Et, ayant su qu'Alan disait avoir interrompu la séance précédente et que moi-même j'affirmais que par la prière on pouvait stopper le verre, il nous mit au défi de le prouver sur le champ. Mouais... L'esprit qui animait alors le verre ne m'apparut pas bien coriace. Quelle faute ! Quelle erreur ! J'acceptais le défi. Il est vrai que pour leur prouver la supériorité

---

[50] . Saint Athanase, *Vie d'Antoine*, IVe siècle après Jésus-Christ.

des chrétiens en pareille matière, une réussite de ce genre nous aurait bien servi. Je me disais donc que l'esprit présent ne paraissait pas bien puissant : il avait beaucoup de difficulté à mouvoir le verre. De plus, il faisait le bouffon, donnant des réponses sans queue ni tête. Enfin, il déclara qu'il était gêné par notre présence, à Alan et à moi. « Pourquoi ? » demanda aussitôt Jean-Yves. La réponse me plut : « Dieu » venait de dire l'esprit en désignant les lettres adéquates. À notre tour, Alan et moi, nous fîmes les fanfarons : « Vous voyez bien que Dieu est le plus fort ! » Nous laissâmes notre vigilance s'endormir ; le démon, en nous flattant, nous détacha de la prière avec laquelle, depuis que nous étions sous la tente, nous le tenions en respect et allions le forcer à lâcher prise. Bref, lorsque le défi débuta, Alan et moi n'étions plus en prière, mais attentifs aux réponses du verre. Aussi, et nous en fûmes punis, le verre continua de bouger. L'esprit était toujours là et agissait à sa guise sous notre nez.

Nous avions perdu la partie et Jean-Yves ne manqua pas de se moquer, à juste titre, de notre présomptueuse certitude de parvenir à stopper la séance. Dans les faits, on venait de se faire duper !

De plus, Michaël s'énervait, ne supportant plus de nous voir intervenir dans leurs affaires. Il se leva et commença à me menacer de représailles si je ne partais pas. J'appris peu après qu'il avait été sur le point de me frapper...

Ayant perdu, Alan et moi, nous quittâmes la tente. Nous marchâmes ensuite de concert dans la nuit noire, récapitulant la désastreuse intervention que nous avions produite. Dépité, Alan nous reprocha d'avoir échoué et d'avoir de la sorte produit un plaidoyer contre Dieu, d'avoir ridiculisé Sa puissance. En nous laissant prendre à leur jeu, il est vrai que nous avions oublié Dieu en cours de route !

Alan était furieux et triste tout à la fois. Pour lui, en rester là, s'était avouer que le mal est plus fort que le bien, que le Diable est plus fort que Dieu, etc. Il n'y allait pas de main morte, le *confirmé* ! Peut-être avait-il raison ? Et cette fois-ci, ce fut moi qui pris la résolution d'y retourner à la charge. Sus aux démons !

Au moins, ce coup-là, on ne se laisserait pas amadouer ni manipuler. On y allait pour mettre ipso facto un terme à la séance. On ne gagne pas une guerre à la première bataille...
De nouveau sous la tente, la tension était montée d'un cran. Pendant notre absence, le démon, fort de sa victoire, je suppose, avait pris de l'ascendant sur les participants. Pour quatre d'entre eux, il les tenait par la peur. Les deux filles étaient mortes de trouille et deux des garçons également n'en menaient pas large. Je ne sais pas ce que leur avait raconté l'esprit, mais il les tenait paralysés de peur. Jean-Yves jubilait, tout à la fois impressionné et flatté par la réussite de la séance. Michaël était absorbé par les déclarations du verre : cela semblait l'avoir touché de près.
L'esprit farceur désigna ceux qui avaient peur. C'était encore très astucieux. Il aurait pu ainsi nous disqualifier, Alan et moi. Nous n'avions pas peur, mais un démon n'est pas à un mensonge près. Je ne sais pourquoi, et demeurant en prière je ne l'interrogeais pas, mais l'esprit déclara qu'Alan et moi-même n'avions pas peur. Les chrétiens étaient de retour ! J'en profitai pour réclamer à Jean-Yves, qui était le maître de cérémonie, d'arrêter tout de suite la séance. Il s'y refusa et fit monter les enchères en invoquant le *grand patron* en personne. Il invitait Satan à venir !
Alan et moi restions calmes. Jean-Yves pouvait toujours causer, ce n'était pas pour ça qu'il obtiendrait satisfaction du prince des ténèbres... Et bien pas du tout, il y eut une réponse : le verre, qui tremblotait péniblement pour aller désigner chaque lettre, céda la place à un nouvel esprit d'une promptitude et d'une capacité motrice des plus... impressionnantes ! Le contact à peine effectué, le verre se mit à glisser sans gêne apparente d'une lettre à l'autre, à tel point que les participants ne trouvaient même plus le temps d'identifier les lettres désignées pour construire les mots recherchés.
Pour avoir la confirmation qu'il s'agissait là du Malin, Jean-Yves lui demanda de donner le chiffre *de puissance* (comme il dit alors) auquel il pensait. Ce fut aussitôt fait. Le verre se mit à quadriller à une vitesse impressionnante la table en traçant des pentacles.

Alan et moi restions calmes. C'est une grâce. Tous les autres semblaient très inquiets. Seul Jean-Yves, fasciné, tenait à poursuivre. Ce fut à ce moment-là que je me résolus à intervenir définitivement. À mon tour, je fis monter les enchères : « Bon, ça suffit maintenant ! (Le verre continuait de traverser furieusement l'espace de la table ; l'atmosphère était devenue délétère). Alan et moi allons prendre les mesures qui s'imposent si vous ne brisez pas immédiatement le verre pour en finir. Jusqu'à présent, nous nous sommes montrés patients, mais si vous ne voulez pas arrêter, nous allons prendre les mesures qui s'imposent... » ; et je me retournais vers Alan, qui, d'un hochement de tête, leur confirmait qu'il savait ce que nous allions faire. « Quelles mesures ? » S'inquiéta tout à coup Jean-Yves. « Ça suffit », répétai-je, sans répondre à la question. « C'est vous qui avez convoqué l'esprit, c'est à vous de le chasser en décidant volontairement de briser le verre. Brisez-le ! Maintenant. »

Quatre d'entre eux étaient trop effrayés pour oser étendre le bras, se saisir du verre et le briser. Seuls, Jean-Yves ou Michaël auraient pu en avoir le courage. Mais Jean-Yves était trop subjugué pour s'en prendre à l'objet de sa fascination. Restait Michaël, ambigu à l'extrême, tiraillé, malmené, mais encore assez fort. Il esquissa même l'idée de pouvoir accepter en lui la venue de l'esprit... Mais, finalement, il saisit le verre et le brisa net d'un coup violent !

L'atmosphère malsaine, la peur des uns, la tension des autres, tout retomba. Le silence se fit... Puis nous discutâmes de tout cela paisiblement. De tout l'été, il n'y eut plus de séance de spiritisme. La leçon avait été profitable. Quant à moi, je remerciai Alan. C'était la première séance de spiritisme à laquelle j'assistais. Plutôt chaud !

Dès lors, comme je l'ai dit, nous discutâmes ; et ce fut à ce moment-là que Michaël déclara : « Si le Diable est ici, c'est que Dieu aussi existe. Et on peut bien jouer un peu avec le démon, Dieu est toujours là pour nous. Quoi qu'il arrive, on ira tous au

Ciel. On se moque bien du Diable, Dieu est bon et il nous sauvera tous. » APOCATASTASE !
La présence de l'esprit durant la séance a-t-elle influencé la déclaration de Michaël, songeai-je ? Curieux.

III- Spiritisme et *restauration universelle*

Quel rapport le spiritisme et l'apocatastase entretiennent-ils ? Les propos de Michaël, en conclusion de la séance de spiritisme précédemment décrite, ne sont-ils qu'anecdotiques ? N'ont-ils pour origine que l'extravagance d'esprit de ce jeune homme, quelque peu troublé par la tournure des événements lors de la séance en cause ?
La rencontre n'est de fait pas fortuite. Elle est même, au contraire, plus que suspecte !
Le spiritisme, pour qui en connaît les auteurs, les théoriciens et leurs écrits, s'intéresse de près aux questions métaphysiques, et plus encore, pour dire les choses telles quelles sont, aux questions théologiques.
Ainsi donc, le spiritisme traite-t-il de questions essentiellement issues de la théologie, cette *science de Dieu*, qui se penche et s'interroge sur les mystères de la foi. Et, ô surprise, parmi les questions théologiques auxquelles s'attache tout particulièrement la doctrine spirite, nous trouvons, au premier chef, l'apocatastase. Nous pourrions même dire, sans craindre de réduire à un seul thème l'ensemble de la problématique du spiritisme, que celle-ci traite exclusivement de la question de la *restauration universelle*, plus connue depuis le début de ce livre, sous son nom grec d'apocatastase.
Un seul thème, d'un seul mot identifiable, l'apocatastase, tel va nous apparaître l'enjeu de la *révélation* spirite. Aussi, pour bien comprendre cet enjeu, rien de mieux que de céder la parole à ceux qui en furent les principaux hérauts, c'est-à-dire les porte-parole de l'au-delà.

Cet au-delà nous apporterait sa bienfaisante révélation, qu'un auteur spirite n'hésite pas à qualifier de *suprême consolation*. L'auteur en question, qui n'a pas eu le courage de ses convictions, gardant secrète son identité, nous gratifie cependant de cette très belle promesse en introduction de son ouvrage sur le sujet : « ce petit livre est surtout destiné à ceux qui souffrent, aux âmes angoissées, à ceux qui, ayant besoin de consolation, vainement cherchée jusque là, et que leur apporte le spiritisme, cette science de l'Au-delà. »[51]

Cependant, à côté de cet auteur anonyme, il en est d'illustres qui prirent la plume pour édifier une œuvre cosmologique, dont la révélation devait bouleverser selon eux la pensée spirituelle de l'humanité tout entière.

Qui sont ces illustres et doctes écrivains spirites ? Ce sont principalement Victor Hugo et Alan Kardec, de son vrai nom, Hippolyte Léon Denizard Rivail.

Leur prétention a-t-elle connu le succès espéré ? Pour l'époque dans laquelle nous vivons, il n'est pas vain de dire que la vision de l'apocatastase d'un Victor Hugo ou d'un Rivail, se trouve largement partagée chez nombre de nos contemporains, ces derniers ignorant tout des textes relatifs à ce sujet, ou bien les ayant étudiés. Quant à nous, il ne sera pas dit que nous n'avons pas étudié ces textes. Nous commencerons par les écrits de Victor Hugo.

LA MYSTIQUE HUGOLIENNE

Victor Hugo. Qui ne connaît pas ce géant de la littérature française et même pour tout dire de la littérature universelle ? Qui sait ? Cependant, que ce génie fut un auteur métaphysique, un écrivain théologien ? Et plus encore que cela, car si l'on en juge par la portée de sa mystique, Hugo peut prétendre au rang de prophète...

---

[51] . L.O., *Le Monde des Esprits, comment communiquer avec lui*, Éditions Jean Meyer, 1947.

Arrêtons-nous là dans la surenchère. Ce qui vient d'être souligné réclame une petite mise au point. Cher lecteur, je vous déclarais en tête de ce chapitre que Victor Hugo écrivit sur le thème de l'apocatastase, mais il serait plus juste de dire qu'il en vécut le thème tout en ignorant le terme même d'apocatastase, ce mot ne faisant que rappeler synthétiquement l'idée qui nous préoccupe.
Je persiste donc ici en disant que Victor Hugo est un des plus grands écrivains de l'apocatastase, ce que je vous montrerai bientôt textes à l'appui.
Une question se pose maintenant. Comment s'est faite la rencontre ? Comment Hugo en vint-il à décrire une sorte d'apocatastase dans plusieurs de ses poèmes et dans de nombreux autres récits en prose ?
Hugo et l'apocatastase : Où, quand, comment ?
Où ? À Jersey, cette petite île anglo-normande, où il trouva refuge, loin de Napoléon le Petit.
Quand ? Le temps que dura son exil forcé jusqu'à son expulsion de l'île, du mois d'août 1852 au 27 octobre 1855.
Comment ? Par la pratique des tables tournantes ! Donc par le biais du spiritisme.
Ce fut pour l'écrivain une rencontre prodigieuse. À en juger par le temps qu'il consacrait aux séances et par le travail de décryptage qui en résultait, on peut dire qu'Hugo vécut dans l'intimité du monde des *esprits* avec ferveur et comme un fantôme dans notre monde pendant plus de trois ans, le temps de son exil à Jersey. Là, il se consacra exclusivement à sa passion pour l'au-delà.
Avant de passer à l'analyse des poèmes et des récits en prose issus de l'expérience des tables tournantes de Jersey, il faut préciser de quelle sorte d'inspiration découlent ces textes. En effet, ces textes attribués à Victor Hugo sont-ils réellement de lui ? Sont-ils de sa plume ? De sa plume, ils sont issus. Hugo les a mis au propre, de sa plume. Mais sont-ils de sa main, comme l'on dit, pour certifier que les textes sont des créations personnelles de l'auteur ? Et bien, nous pouvons être dès à présent très surpris par la réponse que Victor Hugo apporte lui-même à cette question. Car le grand

écrivain l'a précisé de son vivant : les textes de Jersey ne sont pas de lui, mais ont été produits par les esprits contactés lors des séances de spiritisme auxquelles il participa ?
Est-ce à dire qu'il faudrait admettre que Victor Hugo ait eu des nègres fantomatiques ? La réponse n'est pas simple comme nous le verrons par la suite (cf. Qui parle ?).
Pour le moment, et pour conserver le rythme d'explication que nécessite une analyse rigoureuse, nous pouvons seulement signaler, en accord avec Hugo, que *ces* œuvres de Jersey sont de deux types. Il y a des poèmes et des récits en prose comme nous l'avons déjà mentionné. Mais ce n'est pas là, la principale distinction qu'il faille opérer.
1. Il y a, d'une manière très étrange, les poèmes et les récits en prose dictés directement par les tables tournantes et que Hugo considère comme inspirés d'en haut (ce ne serait donc pas lui qui les aurait produits).
2. Il y a, ensuite, les poèmes produits par Hugo lui-même, mais à partir d'indications ou de demandes formulées par les esprits des tables tournantes.

1. Parmi celles traitant de l'apocatastase, les œuvres de la première catégorie sont principalement :
– *L'étoile d'en bas* (dicté le jeudi 27 avril 1854 par *Shakespeare*)
– *Un sermon* (dicté le 8 mars 1855 par *Jésus Christ*)
L'intégralité de ces textes en provenance de l'au-delà, fut publiée en 1928 chez l'éditeur Louis Conard sous le titre *Les tables de Jersey* par l'exécuteur testamentaire de Hugo, Gustave Simon. Une nouvelle édition de l'ouvrage est parue chez *Stock* en *1980*, sous le titre *Les tables tournantes de Jersey : chez Victor Hugo*. Des extraits de ces textes sont également reproduits pour une grande partie d'entre eux dans l'ouvrage du Docteur Jean de Mutigny : *Victor Hugo et le spiritisme*[52].

---

[52] . *Victor Hugo et le spiritisme,* éditions Fernand Nathan, 1981.

2. Les textes de la seconde catégorie ont tous trait à l'apocatastase et sont principalement :
– *Ce que dit la bouche d'ombre* (poème terminal des Contemplations 1855 Jersey*)*. Dans l'édition du Livre de Poche des *Contemplations*, la note pour ce poème est la suivante : « Ce poème exceptionnel est directement inspiré par le message des tables. C'est au cours de la séance du 24 avril 1854 que la table a ordonné à Hugo d'écrire un poème appelant la pitié sur les êtres captifs et en a esquissé les grandes lignes. Hugo, comme il est dit dans un procès-verbal du 19 septembre a obéi. »
– *Satan pardonné* (à la suite du sermon du 8 mars déjà mentionné ci-dessus, Hugo, après avoir retranscrit le texte dicté par *Jésus*, écrit la mention suivante : « Je fais un poème intitulé : *Satan pardonné* (minuit trente-cinq) ». De fait, ce travail avait été commencé par Hugo en mars 1853, mais il n'avait pu l'achever, empêché en cela par la composition des *Contemplations*. Le sermon de *Jésus* fut donc pour l'auteur l'occasion d'un déclic qui le remit sur la voie de ce travail pendant un an abandonné. Ce poème achève *La fin de Satan*, poème magistral de plus de 5000 vers, dont le titre est assez évocateur pour que son contenu puisse être aisément rapproché de notre question de l'apocatastase.
Parmi les poèmes et les récits en prose précédemment mentionnés, ne sera étudié de manière systématique qu'un seul texte de chacune des deux catégories que nous venons de définir, à savoir, *L'étoile d'en bas* et *Ce que dit la bouche d'ombre*.

Le Diable pardonné ?

L'étoile d'en bas

Ce texte est d'autant plus étrange et intéresse d'autant plus notre sujet qu'il nous viendrait a priori de l'au-delà par la *voix* de *Shakespeare*. Qui mieux qu'un revenant pourrait nous renseigner sur ce qui se passe après la mort ? Écoutons donc *Shakespeare*...

« L'ETOILE D'EN BAS
Bonjour, paradis
L'ETOILE D'EN HAUT
Passe ton chemin, enfer
L'ETOILE D'EN BAS
Pas de colère si tu veux qu'on te croie heureux
LE PARADIS
Va-t'en du ciel
L'ENFER
J'y suis bien. Dieu luit pour tout le monde ; Dieu n'est pas ta propriété. Je suis le revers de la médaille dont tu es l'autre face. Je suis l'effigie châtiment, tu es l'effigie clémence.
LE PARADIS
Ô rayonnement ! Ô splendeur ! Ô lumière !
L'ENFER
Ô ténèbres !
LE PARADIS
Dieu sourit !
L'ENFER
Dieu menace
LE PARADIS
Comme l'homme est heureux ! Plus de mal ! Plus de sang ! Plus de larmes ! L'homme est une immense fleur dont la racine plonge dans la lumière et qui a autant de pétales que la bouche de Dieu a de baisers. L'immensité, l'éternité lui sont douces comme des langes. Il dort tranquille et souriant dans ces deux bras de Dieu. Le matin, il s'éveille dans la joie, le soir il s'endort dans le ravissement. L'énorme Dieu des abîmes, des tempêtes et des vents, devient le père épris de son enfant et se montre si tendre, si dévoué et si doux que les hommes lui disent : ma mère ! La création rentre toutes ses griffes et n'est plus que caresses. Les éléments s'apaisent ; l'air, l'eau, la terre, le feu, ces quatre vieux ennemis de l'homme l'entourent d'amour et de bonheur. L'air ne contient plus de tempêtes, l'eau ne contient plus de naufrages, le feu ne contient plus d'incendies, la terre ne contient plus de sépulcres ; les hydres et les dragons furieux qui s'agitaient dans

les ondes et dans les flammes se sont transfigurés et son devenus des figures célestes ; les grincements de dents se changent en sourires ; les larmes en rosée ; le vide en plénitude ; et je regarde s'enfuir dans les ténèbres et dans les solitudes le géant Chaos et le spectre Néant, tous deux sombres, causant, maugréant, maudissant et tout effarés. Le rosier n'a plus d'épine et se sent une âme ; l'épine elle-même est devenue bouton de rose, et le malheur qui rampait sur les globes comme une sorte d'insecte hideux a senti ses mille pattes monstrueuses se transformer en deux ailes, et cette chrysalide de l'expiation s'est envolée dans les clartés, papillon des joies. Ô chardon, te voilà fleur ! Ô scorpion, te voilà oiseau ! Ô crapaud, te voilà cygne ! Ô cygne, te voilà femme ! Ô femme, te voilà ange ! Nature pleine de mystères, de ténèbres, de reflets de lune, d'étangs silencieux, de broussailles, de clairières, de rochers, de forêts, de gouffres, de tumultes, d'œuvres secrètes et profondes, de fourmillements et d'enfantements ; ô nature masquée, nature cachée, te voilà nue ! Mensonge, te voilà vérité ! Volcans, vous voilà cimes ! Antres, vous voilà foyer ! Ténèbres, vous voilà éblouissements ! Mort, te voilà vie ! Et dans les orbites des crânes ressuscités pour l'éternité et devenus soudain flamboyants et lumineux, ô vers de la tombe, vous voilà rayons du ciel !

L'ENFER

Tu mens, paradis. Tout pleure et tout saigne ; tout est crime et tout est souffrance ; il n'y a pas des millions d'étoiles dans la nuit du cœur humain, il n'y a que deux lunes, la lune louche et la lune aveugle, la lune trahison et la lune misère, l'astre Judas et l'astre Job. L'oiseau humain est un antre de ténèbres. L'horreur est partout. Le remords est le nuage rouge où se couche le soleil, et son char est un tombereau de cadavres. L'immensité est un masque de bourreau, l'éternité est un poids qui frappe et brise la faible raison de l'homme dans son implacable oscillation, et le balancier de l'infini résonnant dans le crâne humain le remplit et le submerge de son flux et de son reflux comme la marée d'un océan de sanglots. Car toute heure, toute minute, toute seconde est un cri de douleur, l'aiguille du cadran fait le tour du monde, et son

doigt est toujours tourné vers une heure de nuit. Regarde, paradis, l'ombre que j'ai en moi. Quelle désolation ! Quel opprobre, quelle honte ! L'homme est un méchant, la bête est un méchant, la fleur est un méchant, la pierre est un méchant. Les quatre éléments sont quatre misérables. L'air fait dévorer les colombes par les vautours, l'eau fait dévorer les petits poissons par les gros, le feu fait dévorer les prairies par les volcans, la terre fait dévorer les moutons par les loups. Les choses commettent des actions plus infâmes que l'homme. Les ronces aspirent à piquer, les plantes aspirent à trembler sous l'orage, les chemins aspirent à égarer, les fleuves aspirent à noyer, les tuiles aspirent à tomber. Les portes désirent les cachots, les puits désirent les astrologues, le mancenillier désire le voyageur, le fer désire le sang, le cuivre désire le vert-de-gris des suicides, l'or rêve la prostitution. Les sapins se voient dans leurs songes changés en mâts brisés sur un vaisseau désemparé. Les pierres se voient donjons. Les chênes se voient gibets. L'éponge, cachée au fond de la mer où Jésus pêche avec les apôtres, pense au fiel du calvaire. La ciguë cachée au fond du jardin, où Socrate se promène avec ses disciples, le regarde avec colère et les poisons du laboratoire de Locuste pensent à Néron. La nature est horrible. Les mandragores sombres, les ellébores pâles, les pavots blêmes causent avec les champignons hideux et ces plantes de la nuit conspirent contre l'homme. L'une dit : — Je suis le narcotique. L'autre dit : — Je suis le venin, taisons-nous ! Monstrueux ! Monstrueux ! Monstrueux ! Et les pestes, les fièvres, les maladies, les épidémies, les choléras passent en battant de l'aile dans ce ciel de crimes. L'homme s'agite dans cet enfer, non pour l'améliorer, mais pour l'empirer. Toutes ses actions sont des forfaits. On dirait que le crime est un de ses muscles. Il marche, crime. Il s'arrête, crime. Il se lève, crime. Il se couche, crime. Enfant, il tue les oiseaux. Homme, il opprime les femmes ; vieillard, il tue les idées naissantes. Son berceau est un nid de hiboux, où la nuit couve le jour, où la mort couve la vie. La nourrice de l'humanité a deux mamelles : la misère et l'ignorance. Le nouveau-né est emmailloté

dans les langes de l'ombre. Il suce l'amour dans la haine, la foi dans l'ironie, le bien dans le mal, et c'est en mordant Dieu qu'il tète la vie. La moitié de la société humaine est égoïste, l'autre est envie. Le sommet est la fange, la base est le sang. Le monstrueux reptile est entrelacé autour de la colonne du temple et siffle contre le plafond étoilé. Les poètes chantent les rois, et quand la Pompadour a fini de baiser les ulcères de Louis XV, Voltaire vient mendier le sourire de ces baisers. La science croit trouver des remèdes, elle trouve des maux. Colomb croit trouver l'Amérique, il trouve une maladie. Franklin croit découvrir le paratonnerre, il indigne la foudre. Fulton croit découvrir la vapeur, il découvre des explosions. Gutenberg croit découvrir l'imprimerie, il découvre les guerres civiles et les révolutions. Le mal se fait dans le bien. La main qui écrit une pensée utile ne sait pas la réaliser. Les catéchismes singent les évangiles, et l'Église fait avec l'aumône de la fausse monnaie qu'elle prête à Satan. Ô formidable griffe du crime ! Elle tient dans sa serre le crâne du monde et pour l'empêcher de voir et d'entendre, elle lui plonge deux ongles dans les yeux et deux ongles dans les oreilles. Eh bien, paradis tu as raison, fuyons ! Fuyons ! Fuyons ! Le ciel est trop lumineux pour moi, venez, mes forfaits, venez, mes horreurs, venez, mes bassesses, venez, mes turpitudes. Et puisque le ciel de ma gloire ne veut pas de nous, laissons-le, et allons chercher à travers les espaces, pour y rouler éternellement et pour en être le soleil, le noir firmament de l'infamie !

LE PARADIS

Pas éternellement !

L'ENFER

Quoi !

LE PARADIS

Le pardon est le mot suprême. L'ombre de la main de Dieu, c'est le châtiment, mais son geste est toujours la bénédiction.

L'ENFER

Ô paradis, est-il donc possible que je sois pardonné ? Est-il donc possible que mes crimes qui rugissent dans l'ombre soient admis un jour, dans bien longtemps, à lécher les pieds du Seigneur ? Est-

il donc possible que mes maudits soient un jour reçus dans le sourire de Dieu ? Est-il donc possible que les deux pinces de la tenaille Satan deviennent les deux lèvres de la bouche des anges ? Non, tu me trompes. L'ombre est l'ombre. La nuit est le monstrueux regard de l'œil crevé ; l'aurore est le regard d'amour de l'œil rayonnant. Les ténèbres sont condamnées, les ténèbres sont maudites, les ténèbres sont oubliées ; le ciel noir est une muraille, le cachot où l'on sentira éternellement l'aveugle tâtonnement des astres punis. Ô paradis ! Je ne te crois pas, mais rien qu'à t'entendre me parler de pardon, moi, l'envieux, moi, le méchant, j'ai de grosses larmes dans les yeux. Le bas du ciel pardonné par le haut, la fange pardonnée par la lumière, les pieds souillés lavés par les mains pures des séraphins ailés, le ruisseau baisé par l'oiseau, cela n'est pas possible.

LE PARADIS

Si

L'ENFER

Comment ? Dis-le vite ! Oh ! Être pardonné ! L'éternité désarmée ! Avoir Dieu ! Parle vite ! Ô mon doux frère !

LE PARADIS

Il y a un moyen

L'ENFER

Dis vite

LE PARADIS

Tu es couvert de criminels. Prends le plus coupable, le plus pervers, le plus infâme et fais-en un juste. Si tu arrives, toi enfer, sans être aidé par un paradis, à faire un ange avec un démon, tu seras pardonné.

L'ENFER

Ô joie ! Mon doux frère, comment faire pour te remercier ?

LE PARADIS

Faire un ange. »

Il s'agit donc d'un dialogue entre *l'étoile d'en bas* et *l'étoile d'en haut*. J'écris en premier *l'étoile d'en bas*, car c'est elle qui inaugure le dialogue :

L'étoile d'en bas à *l'étoile d'en haut* : « Bonjour, paradis »
La réponse ne se fait pas attendre : « Passe ton chemin, enfer », réplique *l'étoile d'en haut*.
Nous sommes très vite renseignés sur l'identité de ces deux étoiles, l'une est le paradis (le Ciel) et l'autre l'enfer. Elles sont métaphoriquement personnalisées puisque, et le paradis et l'enfer parlent. Étant a priori des lieux, le paradis, celui de la récompense de la divine félicité et l'enfer, celui de la malédiction et du supplice, il ne saurait y avoir de dialogue entre ces deux mondes, si ce n'est entre leurs occupants respectifs.
Le dialogue, ici mis en scène, entre l'enfer et le paradis, nous invite donc à nous interroger sur le sort de ceux qui les habitent. Et lorsque l'enfer parle, ne parle-t-il pas pour les damnés ? *L'homme s'agite dans cet enfer, non pour l'améliorer, mais pour l'empirer.*
Mais attention, on se tromperait en pensant que cet *enfer* est l'enfer défini par la doctrine de l'Église Catholique. L'*enfer* du texte c'est le monde terrestre, *l'étoile d'en bas*.
D'un côté, il y a vision eschatologique du Ciel : « Comme l'homme est heureux ! Plus de mal ! Plus de sang ! Plus de larmes ! L'homme est une immense fleur dont la racine plonge dans la lumière et qui a autant de pétales que la bouche de Dieu a de baisers. L'immensité, l'éternité lui sont douces comme des langes. Il dort tranquille et souriant dans ces deux bras de Dieu. Le matin, il s'éveille dans la joie, le soir il s'endort dans le ravissement. L'énorme Dieu des abîmes, des tempêtes et des vents, devient le père épris de son enfant et se montre si tendre, si dévoué et si doux que les hommes lui disent : ma mère ! La création rentre ses griffes et n'est plus que caresses ». Le parallèle avec l'avènement de la Jérusalem céleste décrite dans l'Apocalypse de saint Jean est évident : « Voici la demeure de Dieu avec les hommes. Il aura sa demeure avec eux ; ils seront son peuple et lui, Dieu-avec-eux, sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux : de mort, il n'y en aura plus ; de pleur, de cri

et de peine, il n'y en aura plus, car l'ancien monde s'en est allé. »[53]
De l'autre côté, celui de *l'étoile d'en bas*, l'enfer se limite à une description pessimiste et noire de l'épreuve terrestre que traversent les hommes.
Le paradis est présenté comme le Ciel des chrétiens tandis que l'enfer n'est que la vie sur terre. Et déjà, on peut voir par là que dans l'autre monde, il n'y a que le paradis parce que *l'étoile d'en haut* ne représente que le Ciel et que l'enfer n'a d'existence, éphémère, qu'ici bas. Le dogme de l'enfer est habilement nié dans le texte sous le thème même de l'*enfer*.
Rapidement cependant, l'attaque directe contre l'Église se fait entendre sans nuance, ce qui confirme ici, explicitement cette fois, la négation préalable du dogme de l'enfer : « Les catéchismes singent les Évangiles, et l'Église fait avec l'aumône de la fausse monnaie qu'elle prête à Satan » dit l'*enfer*.
Mais alors pourquoi, s'interrogera-t-on, l'*enfer* demande-t-il à être pardonné s'il n'y a pas de châtiment ?
De fait, le texte est ambigu. Car, si le paradis existe, ce que souligne le texte, et qu'il n'y a au-delà de notre vie terrestre que le Ciel, l'homme après la mort va logiquement au Ciel et trouve là un bonheur parfait, selon la définition même du paradis. « Le paradis : L'homme est heureux ! » Cependant, l'*enfer* pose la question de son pardon au paradis : « Ô paradis, est-il donc possible que je sois pardonné ? »
D'où vient ce besoin de pardon si l'*enfer* n'est que l'épreuve terrestre ? C'est qu'à partir d'ici, l'*enfer* du texte n'est plus seulement l'épreuve terrestre ; il se colore des sombres images de l'enfer tel que le définissent les catéchismes successifs de l'Église Catholique. Qu'on en juge plutôt par cette phrase : « Le ciel est trop lumineux pour moi, venez mes forfaits, venez, mes horreurs, venez, mes bassesses, venez, mes turpitudes. Et puisque le ciel de la gloire ne veut pas de nous, laissons-le, et allons chercher à

---

[53] . Apocalypse 21, 3-4.

travers les espaces, pour y rouler éternellement et pour en être le soleil, le noir firmament de l'infamie ! »
L'expression *« y rouler éternellement »* ne colle pas avec la définition de l'*enfer* comme simple épreuve terrestre. Car l'épreuve terrestre, aussi longue soit-elle, a une fin : la mort ; fin que le mot éternellement rend impossible de par sa définition même : « qui n'a pas de fin ». L'expression *« rouler éternellement pour chercher le noir firmament de l'infamie »* correspond davantage à la description de l'éternité des peines de l'enfer du dogme de l'Église !
La réponse du paradis, en niant cependant l'éternité de l'enfer, confirme cette contradiction : à la déclaration de l'éternité de son châtiment par l'*enfer*, le paradis rétorque : *« Pas éternellement ! »*
Ce qui se joue désormais au fil du texte, c'est la négation de l'existence de l'enfer, non pas de cet *enfer* terrestre, mais, le Jugement dernier venu, de cet enfer comme châtiment des crimes commis sur terre.
Car des crimes, il y en a sur terre ; le texte le rappelle longuement et avec une âpre insistance : « L'homme s'agite dans cet enfer, non pour l'améliorer, mais pour l'empirer. Toutes ses actions sont des forfaits. On dirait que le crime est un de ses muscles. Il marche, crime. Il s'arrête, crime. Il se lève, crime. Il se couche crime... »
Ces crimes devront-ils être punis ?
« Ô paradis, est-il donc possible que je sois pardonné ? Est-il donc possible que mes crimes qui rugissent dans l'ombre soient admis un jour, dans bien longtemps, à lécher les pieds du Seigneur ? Est-il donc possible que mes maudits soient un jour reçus dans le sourire de Dieu ? »
Ce à quoi le paradis répond par l'affirmative. Nous voici donc à nouveau en pleine apocatastase. Mais cette restauration universelle à un prix, ou plutôt dirons-nous d'après le texte, une condition à remplir pour voir le jour.
« *L'enfer* — Comment ? Dis-le vite !
Le paradis — Il y a un moyen.

L'enfer — Dis vite ! »
La condition à remplir est plutôt curieuse et déconcertante :
« *Le paradis* : Tu es couvert de criminels. Prends le plus coupable, le plus pervers, le plus infâme et fais-en un juste. Si tu arrives, toi enfer, sans être aidé par un paradis, à faire un ange d'un démon, tu seras pardonné. »
Sans l'aide du Ciel (« sans être aidé par un paradis »), le pire des criminels doit devenir un ange ! D'un simple point de vue spirituel, la chose paraît franchement impensable, car sans la grâce de Dieu, nul ne peut être sauvé. Selon le texte, cependant, sans recours à Dieu donc, c'est à dire par les seuls moyens des hommes, l'être le plus abject doit se transformer en ange : « Prends le plus coupable... fais-en un juste. »
Pour rester dans la finesse de sens du vocabulaire du texte, il ne faut pas comprendre que l'être le plus abject (« le plus pervers, le plus infâme ») doit se transformer en ange, mais selon une tout autre signification, qu'il doit être transformé en ange. Le « fais-en » veut bel et bien dire en faire un ange. Il y a certes là une subtilité cachée sous un double sens. Faire de quelqu'un un ange, c'est faire qu'il devienne un ange. Mais le devient-il, ange, en devenant réellement angélique du point de vue de son comportement, ou, plus prosaïquement, le devient-il dans l'esprit du plus grand nombre par une habile publicité, cousue de mots sans réalité, comme le texte lui-même le laisse entendre lorsqu'il est dit que « la main qui écrit une pensée utile ne sait pas la réaliser ».
Faire un ange du plus grand criminel, cela peut être obtenu très simplement par la parole et la phrase seules. C'est comme si l'on décidait d'une stratégie publicitaire visant à améliorer l'image médiatique d'une personne en mal de popularité : « À l'attention du public, nous allons faire de toi, un ange. Ce qui seul importe, c'est que le public soit convaincu que tu es un ange. Et sache que nous saurons convaincre le public que tu en es un ! »
Maintenant, revenons un peu sur la véritable personnalité de ce plus grand des criminels. Quelle peut-être l'identité de ce

mystérieux personnage si coupable ? Parmi les *monstres* tristement célèbres que la terre ait portés, il est difficile de décréter lequel est le plus coupable d'entre tous. Du reste, cette condamnation, il ne nous appartient pas de la prononcer : elle échappe à notre entendement. Que tel homme ait commis tel crime plus grave que tel autre crime commis par tel autre homme, cela peut se concevoir. Mais distinguer du lot des criminels, un criminel absolu, cela ne se peut. À moins que...

Le texte nous dit de *faire un ange avec un démon.* Mais s'agit-il d'un démon comme métaphore pour décrire un homme au comportement diabolique, ou plus distinctement, du démon, du Diable en personne ?

S'agit-il d'une caricature du plus grand criminel humain ou d'une ambiguïté voulue pour introduire dans le texte l'image du Diable ? Ce discours, pour ambigu qu'il paraisse, n'en trahit pas moins, selon moi, une volonté assez nette de transformer le démon en ange de lumière. On retrouve ici, avec étonnement et intérêt, la démarche d'un Papini et sa prière pour le Diable afin que l'ange rebelle redevienne un ange de lumière. Car selon l'intime conviction de l'écrivain italien, ne serait-ce pas la victoire définitive du bien sur le mal que la conversion du Diable ? *Faire un ange avec un démon.* On retrouve là d'autant mieux Papini que, pour cet auteur, cette conversion peut seule être obtenue par l'homme (qu'il voit désormais en charge de cette ultime et admirable tâche) : « Réveille-toi donc, et écoute. Les cieux sont de nouveau ouverts devant toi. Tu fis tomber l'homme, et l'homme, pour se libérer et te libérer, te relèvera de ta chute. Nous prierons tous pour ton salut, comme nous n'avons jamais prié. Il suffit qu'il y ait de ta part une lueur de regret, une ombre de remord, une seule goutte d'amour. Nous ferons le reste. »[54]

Ainsi, le double sens de l'expression *faire un ange avec un démon* demeure dans toute son ambiguïté. Il se peut que ce ne soit que des mots et bien pire, que des mots pour tromper et faire chuter ! Ou comme dit encore le texte, faire du faux le vrai : « mensonge,

---

[54] . Giovanni Papini, *Le Diable tenté*, 1950.

te voilà vérité ! » Mais déjà de son temps, le prophète Isaïe nous en avertissait : « Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal, qui changent les ténèbres en lumière et la lumière en ténèbres, qui changent l'amertume en douceur et la douceur en amertume ! »[55]
Pour en revenir à l'auteur des *Contemplations*, est-ce que Victor Hugo en arrive à la même conclusion que Papini dont nous venons de montrer combien les propos répondaient spécifiquement à la déclaration finale de ce texte : « faire un ange ».
Hugo a-t-il parlé du salut du Diable ? L'a-t-il souhaité ? L'a-t-il prêché ? Hugo fut-il, un temps durant tout au moins, un apôtre de l'apocatastase du démon ?
Oui ! Et pour preuve écoutons le poète :

« L'archange ressuscite et le démon finit ;
Et j'efface la nuit sinistre, et rien n'en reste.
Satan est mort ; renais, ô Lucifer céleste. »[56]

Ce que dit la bouche d'ombre

Hugo fut un apôtre de l'apocatastase du démon. C'est ce que nous allons découvrir en parcourant les six dernières strophes du poème intitulé : « Ce que dit la bouche d'ombre. »
Rappelons que ce poème a été écrit par Hugo lui-même, mais avec l'inspiration du contenu des séances de spiritisme de Jersey ; séances dont nous venons d'étudier un exemple de texte sorti des tables : « l'étoile d'en bas »
Dans *la bouche d'ombre*, c'est bien Hugo qui parle et les préoccupations qui s'y révèlent, sont les siennes, ou tout au moins, les partage-t-il avec les mystérieux visiteurs qui parlent par les tables.
Voici donc les six strophes finales du poème final des *Contemplations* :

---

55 . Isaïe 5, 20.
56 . Victor Hugo, *Satan pardonné*, 1855.

« Ô disparition de l'antique anathème !
La profondeur disant à la hauteur : Je t'aime !
Ô retour du banni !
Quel éblouissement au fond des cieux sublimes !
Quel surcroît de clarté que l'ombre des abîmes
S'écriant : Sois béni !
On verra le troupeau des hydres formidables
Sortir, monter du fond des brumes insondables
Et se transfigurer ;
Des étoiles éclore aux trous noirs de leurs crânes,
Dieu juste ! Et, par degrés devenant diaphanes,
Les monstres s'azurer !
Ils viendront, sans pouvoir ni parler ni répondre,
Éperdus ! On verra des auréoles fondre
Les cornes de leur front ;
Ils tiendront dans leurs griffes, au milieu des cieux calmes,
Des rayons frissonnants semblables à des palmes ;
Les gueules baiseront !
Ils viendront ! Ils viendront ! Tremblants, brisés d'extase,
Chacun d'eux débordant de sanglots comme un vase,
Mais pourtant sans effroi ;
On leur tendra les bras de la haute demeure,
Et Jésus, se penchant sur Bélial qui pleure,
Lui dira : C'est donc toi !
Et vers Dieu par la main il conduira ce frère !
Et quand ils seront près des degrés de lumière
Par nous seuls aperçus,
Tous deux seront si beaux, que Dieu dont l'œil flamboie
Ne pourra distinguer, père ébloui de joie,
Bélial de Jésus !
Tout sera dit. Le mal expiera ; les larmes
Tariront ; plus de fers, plus de deuils plus d'alarmes ;
L'affreux gouffre inclément
Cessera d'être sourd, et bégaiera : Qu'entends-je !

Les douleurs finiront dans toute l'ombre : un ange
Criera : Commencement ! »

Voyons, maintenant, de plus près, ce que recèle ce poème. Dans la quatrième strophe présentée, apparaît le nom de *Bélial*. Comportant une majuscule, ce nom se rapporte ainsi à une personne particulière. Bélial est ici, sans nul doute possible, le Diable. Une fois cette donnée acquise, la teneur du poème confirme la tentative de l'auteur de réhabiliter le Diable dans une *universelle restauration* de la création. À ce titre, le dernier mot du poème, *commencement*, pourrait bien être remplacé sans difficulté par : apocatastase. « Commencement ! » vaut bien qu'on l'entende par création nouvelle. Et cette nouvelle création serait élaborée à partir des éléments universellement restaurés de l'ancienne œuvre, à jamais établie dans la perfection.
Regardons de près la montée chromatique de cette restauration. Le premier vers de la première strophe citée nous dit qu'il y a « disparition de l'antique anathème ». La malédiction et la condamnation du Diable sont levées. Cela suppose donc que le Diable fut condamné. Mais là encore, on ne nous dit point pourquoi il le fut. De quelle nature fut son crime ? Nul n'en saura rien en lisant ce poème. Car si le crime a eu lieu, il ne doit pas compromettre pour autant la possibilité d'une demande de pardon de la part du coupable. En effet, tout de suite après, pour nous rassurer à ce sujet, le deuxième vers nous fait savoir que le Diable est toujours capable d'amour malgré son crime : « La profondeur disant à la hauteur : Je t'aime ! » Le Diable disant à Dieu : je t'aime !
Il n'empêche que le crime perpétré par le Diable doit être impressionnant, car son pardon représente un événement ineffable : « Quel éblouissement au fond des cieux sublimes ! »
L'enjeu de la restauration est formidable : La conversion du plus grand des criminels et son accueil au Ciel ne constituent-ils pas la victoire définitive du bien sur le mal ? Les ténèbres de jadis ne rendent-elles pas plus radieuse la lumière éternelle du Ciel ? En

définitive, c'est l'enfer qui fait le Ciel : « Quel surcroît de clarté que l'ombre des abîmes s'écriant : Sois béni ! »
Le crime du Diable doit être immense pour que son effacement remplisse d'autant de gloire le ciel de Dieu. Mais là encore, nous ne saurons rien de plus sur ce crime, si ce n'est qu'il fut commis.
La montée chromatique des ténèbres à la lumière se poursuit en parcourant le chemin d'une saisissante transformation. Le résultat est d'autant plus frappant que le poète emprunte, pour mettre en images sa description, un vocabulaire spécifiquement religieux, tiré de la Bible. « Se transfigurer » renvoie aux Évangiles de saint Matthieu, saint Marc et saint Luc. Je donne ici celui de saint Matthieu en référence : « Et il fut transfiguré devant eux : son visage resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent éblouissants comme la lumière. »[57]
Évidemment, c'est de la transfiguration du Christ dont nous parle l'évangéliste.
La référence à la transfiguration est très explicite dans les vers suivants où le poète fait jaillir la lumière des figures des créatures de l'enfer. La lumière envahit leurs corps. Elle perce d'abord le masque de leurs figures enténébrées : « Des étoiles éclore aux trous noirs de leurs crânes ». Puis c'est la monstruosité tout entière de leur apparence qui disparaît dans la lumière : « et, par degrés devenant diaphanes, les monstres s'azurer ! » Le mot diaphane souligne la transparence progressive (« par degrés ») sous l'effet de laquelle, fond l'opacité des corps ; corps qui jusqu'alors étaient encore recouverts de nuit puisque ces créatures montent « du fond des brumes insondables ».
La métamorphose se poursuit avec l'ascension irrésistible (« Ils viendront, sans pouvoir ni parler ni répondre. Éperdus ! ») jusqu'à l'accueil « dans les bras de la haute demeure ». L'image médiévale du Diable cornu se dissout elle aussi sous l'effet de la lumière : « on verra des auréoles fondre les cornes de leur front ».
Une nouvelle référence biblique vient se mêler à celle de la transfiguration. Dans l'Apocalypse de saint Jean, les élus sont

---

[57] . Matthieu 17, 2.

« vêtus de robes blanches, des palmes à la main »[58]. Les palmes sont là le signe du triomphe des élus ; palmes que l'on retrouve entre les griffes des démons transfigurés : « Ils tiendront dans leur griffe, au milieu des cieux calmes, des rayons frissonnants semblables à des palmes ». Le triomphe du bien est consommé, les monstres sont désormais capables d'aimer : « Les gueules baiseront ! »

Au cours de cette transformation, l'ange rebelle redevient Lucifer, c'est à dire le *porteur de lumière* selon la signification de ce nom, et l'on retrouve ici l'écho des vers du poème *Satan pardonné* : « Satan est mort ; renais, ô Lucifer céleste ». Sous son aspect d'antan, Jésus reconnaît enfin le Diable, qui est redevenu l'ange de lumière, Lucifer ! « Et Jésus, se penchant sur Bélial qui pleure, lui dira : C'est donc toi ! »

Au final, la transfiguration est telle que Jésus et Bélial sont devenus méconnaissables. À tel point que le Père céleste s'y trompe : « Tous deux seront si beaux, que Dieu dont l'œil flamboie ne pourra distinguer, père ébloui de joie, Bélial de Jésus ! » On touche là un aspect vénéneux de certaines spéculations théologiques délirantes qui voudraient faire du Christ et de Lucifer deux frères jumeaux, tous les deux, les fils du Dieu très Haut. On tient là, à la fois, la négation de la divinité du Christ, et la collusion malsaine et interchangeable des figures du bien et du mal ! Décidément le thème de l'apocatastase revêt des conclusions aussi sataniques qu'insoupçonnées de nous au départ de la question posée du salut de tous.

Le satanisme s'ingénie à tout inverser ; n'est-ce pas toujours là sa signature, sa griffe pour dénoncer ces choses graves avec un peu d'humour rafraîchissant ? Le Christ, le premier, nous rappelle la malignité de cette inversion lorsqu'on l'accusa, après qu'Il eût opéré le miracle d'un exorcisme libérateur, de réussir ces choses par l'intermédiaire des démons eux-mêmes, et qu'on l'accusa de plus belle pour ce faire, d'agir au nom de Béelzéboul, prince des démons : « Alors lui fut emmené un possédé aveugle et muet ; il le

---

[58] . Apocalypse 7, 9.

guérit, si bien que le muet pouvait parler et voir. Frappés de stupeur, toutes les foules disaient : 'Celui-là n'est-il pas le fils de David ?' Mais les Pharisiens, entendant cela, dirent : 'Celui-là n'expulse les démons que par Béelzéboul, le Prince des démons.' Connaissant leurs sentiments, il leur dit : 'Tout royaume divisé contre lui-même court à la ruine ; et nulle ville, nulle maison, divisée contre elle-même, ne saurait se maintenir. Or, si Satan expulse Satan, il s'est divisé contre lui-même : dès lors comment son royaume se maintiendra-t-il ? Et si moi, c'est par Béelzéboul que j'expulse les démons, par qui vos adeptes les expulsent-ils ? Aussi bien seront-ils eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par l'Esprit de Dieu que j'expulse les démons, c'est qu'alors le Royaume de Dieu est arrivé pour vous.' »[59] Les paroles de Jésus ne militent pas en faveur d'une apocatastase des démons puisqu'il est entendu que Satan veut maintenir son royaume. Le Christ expulse les démons par l'Esprit de Dieu ; ce qui veut dire que le Royaume de Dieu et le royaume de Satan sont opposés et qu'il ne sauraient se confondre et être confondus par les hommes, qui, pour certains, dans leur égarement, accusent Jésus d'être un représentant de Béelzéboul. La foule, elle, s'interroge en parlant de Jésus : « Celui-là n'est-il pas le Fils de David ? » Seuls les Pharisiens osent la confusion : « Celui-là n'expulse les démons que par Béelzéboul, le Prince des démons. » Qui croire ? Le Christ.

Ce passage de l'évangile de saint Matthieu intéresse de près notre sujet de l'apocatastase et plus encore dans sa conclusion, que je n'ai pas citée, mais dont nous aurons à reparler, car Jésus nous y met en garde contre le terrible péché contre l'Esprit, péché irrémissible ! La question du péché contre l'Esprit sera abordée dans le chapitre suivant[60].

À la lecture en profondeur de ce poème, le malaise du chrétien est réel. Tout cela sent le blasphème. Tant d'inversions nous retournent d'aversion. Mais ne nous laissons pas impressionner :

---

59 . Matthieu 12, 22-28.

60 . Cf. IV- Le péché de l'ange.

Notre foi est établie en Dieu, aussi ne dépend-il donc pas de nos seules émotions, souvent mal maîtrisées, qu'elle vacille. La foi qui nous anime est bâtie en Dieu notre rocher, et Dieu est inébranlable ! « La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont déchaînés contre cette maison, et elle n'a pas croulé : c'est qu'elle avait été fondée sur le roc. »[61]
On conviendra cependant qu'une telle littérature n'est pas pour le fidèle une idyllique promenade printanière. Aussi, pour conclure sur ce poème, je dirai que s'il eût connu le mot apocatastase, Hugo aurait pu donner une belle rime à extase dans l'une des strophes citées. Mais hélas, Hugo ignorait que la théologie catholique connaissait ce thème bien avant que lui-même ne s'en crût le premier prophète. Cette connaissance aurait permis à l'auteur d'éviter bien des confusions malheureuses et peut-être même aurait-il pu alors bercer d'une réelle sérénité nos âmes le long de vers plus évangéliques. Reste l'œuvre en tant que style inimitable... mais sur le fond, on ne se laissera pas confondre par cette démagogique panacée, où les plus invraisemblables diableries s'auto-pardonnent allègrement sous nos yeux, en réclamant de nous une adhésion inconditionnelle. Non ! Nous ne nous laisserons pas circonvenir ! Non ! Nous continuerons avec persévérance et prudence la recherche de la vérité.
En effet, une question épineuse demeure sans réponse : quelle est la part de Hugo et des esprits dans l'élaboration de cette mystique apocatastasique ? À travers ces textes, qui parle ? Car enfin, la troublante origine de leur genèse ne peut nous satisfaire ou nous convaincre sans peine. Y a-t-il des esprits ? Qui seraient-ils ?
Nous chercherons finalement à savoir quelle collusion la pensée de l'auteur et le message des tables entretiennent ensemble.

Qui parle ?

L'origine des poèmes que nous venons d'étudier est très étrange. Elle est étroitement liée à la pratique du spiritisme. Ces poèmes

---

[61] . Matthieu 7, 25.

posséderaient une dimension occulte ; mais à dire ainsi les choses, on s'enfonce dans l'ombre sans obtenir d'information nouvelle.
Notre démarche, à présent, sera, pour plus de compréhension, de reconstituer la trame de ces fameuses séances de Jersey.
1. Nous ferons, dans un premier temps, une partie descriptive de l'atmosphère et de l'environnement dans lesquels se déroulèrent les séances.
2. Ensuite viendra une analyse pointue de la technique employée pour communiquer avec les esprits.
3. Enfin, nous verrons en quoi le génie de Hugo fut irremplaçable dans l'élaboration de cette œuvre spirite.

La rencontre de Jersey

Le 2 décembre 1851, c'est le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. Hugo, qui est alors déjà très célèbre, devient un des principaux opposants au nouveau régime. Ses prises de position l'obligent rapidement à quitter la France, et c'est en Belgique qu'il trouve refuge. Cependant, la proximité de la frontière française et ses continuelles attaques contre le pouvoir Louis-Napoléonien font de lui, pour des raisons diplomatiques évidentes, un hôte encombrant et bientôt indésirable. Le gouvernement belge ne tarde donc pas à faire savoir à Hugo qu'il devrait *aller voir en Angleterre si la Belgique n'y est pas !*
Hugo et sa famille prennent ainsi le chemin maritime de l'île anglo-normande de Jersey au mois d'août 1852. Sur ce bout de terre entouré de mer, Auguste Vacquerie, l'ami d'enfance du poète, les a précédés et a préparé leur venue.
À quoi ressemble Jersey ? L'impression qu'exerce alors l'île sur l'esprit du poète est profonde. On découvre dans les poèmes des *Contemplations*, composés à Jersey, comme plus tard dans *Les travailleurs de la mer* ce décor de roches écumantes, de mers en furie, de vents mouillés d'embruns... L'endroit est en fait lugubre et jouera de ses ombres fantomatiques sur l'imaginaire du poète.

Après son arrivée, Hugo ne pense pas s'installer à St Hélier, la petite capitale de l'île, mais déniche dans une valleuse, une maison battue par les vents et la mer. Cette demeure s'appelle *Marine-Terrace*, et c'est là qu'auront lieu les séances de spiritisme.
Pour Hugo, la retraite forcée de Jersey est une considérable privation du point de vue de la renommée, de la fortune et surtout de la participation à la vie publique. Tout cela lui échappe à présent...
Hugo fait ici le deuil de ses illusions perdues ; il entreprend une longue méditation sur la vanité de l'existence. Pour mémoire, rappelons que notre homme est noble par son père, Léopold Hugo, qui fut général d'empire, nommé par le roi Joseph en Espagne comte de Siguenza. Et voilà que ce titre ne lui vaut plus aucun privilège et même au contraire, doit-il fuir devant Napoléon le Petit qui usurpe la gloire des aigles de son aïeul Napoléon Ier. Comme le dis le sage Qohélet, un autre ravit le bien, acquis de haute lutte, d'un prédécesseur : « Il y a un autre mal que j'observe ici-bas, et qui sévit sur les hommes. Soit un individu à qui Dieu a donné richesses, trésors, et honneurs : il ne lui reste plus rien à désirer. Et puis, Dieu ne le laisse pas maître d'en jouir, mais en fait profiter un étranger. C'est une vanité et une cruelle souffrance ! »[62]
L'infortune du sort liée à l'atmosphère sombre de l'île pousse le poète à l'amertume comme à la mélancolie, à la vengeance tout comme à la méditation, emprunte de regrets et de souvenirs douloureux. Ces deux aspects, celui de la revanche politique et celui de la lutte intérieure donnent durant la même période, tout à la fois, *Les châtiments* et *Les contemplations*. Issus du spectacle de l'onde furieuse, ces deux grands livres poétiques ne portent cependant pas le regard du poète sur les mêmes horizons. Le premier regard est véhément, fougueux, vindicatif et sarcastique ; il divulgue un terrible pamphlet politique. Mais l'œuvre est, au résultat, tout aussi lyrique et épique que simplement satirique, car

---

[62] . Qohélet 6, 1-2.

elle a pour écho le grondement de la mer et le fracas de ses flots sur les roches de Jersey. Ainsi, peut-on lire dans *Nox*, poème inaugural des *Châtiments*, les strophes suivantes :

« Toi qui bats de ton flux fidèle
La roche où j'ai ployé mon aile,
Vaincu, mais non pas abattu,
Gouffre où l'air joue, où l'esquif sombre,
Pourquoi me parles-tu dans l'ombre ?
Ô sombre mer, que me veux-tu ?
Tu n'y peux rien ! Ronge tes digues,
Épands l'onde que tu prodigues,
Laisse-moi souffrir et rêver ;
Toutes les eaux de ton abîme,
Hélas ! Passeraient sur ce crime,
Ô vaste mer, sans le laver !
Je comprends, tu veux m'en distraire ;
Tu me dis : Calme-toi, mon frère,
Calme-toi, penseur orageux !
Mais toi-même alors, mer profonde,
Calme ton flot puissant qui gronde,
Toujours amer, jamais fangeux ! »

À l'inverse, angoissé et relevant du strict domaine privé est l'espace où respire l'âme du poète des Contemplations. La mer charrie là, les cadavres engloutis, les souvenirs et les pensées pénibles qui se cachent sans jamais disparaître totalement, revenant à la surface, portés par une vague de l'âme. Maintenant, lisons des vers extraits d'un poème des *Contemplations* daté de la période de Jersey :

« Je suis l'être incliné qui jette ce qu'il pense ;
Qui demande à la nuit le secret du silence ;
Dont la brume emplit l'œil ;
Dans une ombre sans fond mes paroles descendent,

Et les choses sur qui tombent mes strophes rendent
Le son creux du cercueil.
Mon esprit, qui du doute a senti la piqûre,
Habite, âpre songeur, la rêverie obscure
Aux flots plombés et bleus,
Lac hideux où l'horreur tord ses bras, pâle nymphe,
Et qui fait boire une eau morte comme la lymphe
Aux rochers scrofuleux. »[63]

Tels sont le souffle intérieur et le vacarme polémique de la tempête qui anime le poète à cette époque-là. Jersey est une source de créativité volcanique pour Hugo.

Déroulement des séances de Jersey

La technique utilisée en spiritisme à l'époque de Victor Hugo est la typtologie, du grec *tuptein* : « frapper ». On emploie alors un guéridon – table ronde à trois pieds répartis également à la base d'un axe unique – qui soutient le plateau circulaire de la table. Les mains des participants à la séance s'appliquent légèrement contre la surface lisse du plateau. La table bouge et communique en frappant des *coups de pieds* ponctuels qui peuvent se répéter. On compte ainsi ces coups pour découvrir la lettre de l'alphabet correspondant au nombre de coups perçus. À la longue, on obtient des mots, des phrases et même des textes assez étoffés.
Telle est la technique. Mais quel est son *mécanisme* réel ?
Du strict point de vue humain, il faut accepter de reconnaître que les participants, comme leur nom l'indique, participent à l'élaboration du phénomène. Ils participent manifestement, physiquement et psychologiquement, au phénomène. Comment cela, me demanderez-vous ? Et bien en poussant du bout des doigts la table !

---

63 . *Pleurs dans la nuit*, Jersey, 1854.

Mais, est-ce aussi simple que cela ? L'affirmer ainsi, ce serait accuser tous ceux qui tentent ce genre d'expériences de tricher, ce qui n'est pas toujours le cas, loin de là.
Comment donc faire bouger une table sans chercher à tricher en la manipulant ? De fait, si l'on voulait éliminer tout risque de tricherie, pourquoi appliquer ses doigts sur la table et craindre par là même une manipulation ?
La présence des doigts sur la surface de la table est donc nécessaire, et ce bien que les participants ne conçoivent pas leurs membres comme pouvant être les instruments physiques du phénomène. Les apprentis spirites pensent en effet que ce sont les esprits contactés qui sont les moteurs des phénomènes observés ; selon eux, les esprits seraient les seuls agents de la mécanique des divers mouvements de la table. Il n'y aurait donc point d'intervention humaine. Mais cela est faux puisque les apprentis spirites appliquent leurs mains contre la table !
Il faut donc en conclure que les participants bougent inconsciemment la table. Il s'agirait en effet d'un procédé hypnotique, amorcé par les participants eux-mêmes. Le fait que les séances aient lieu dans une semi-obscurité, qu'elles s'opèrent le plus souvent en soirée et qu'elles se prolongent jusqu'à très tard dans la nuit, nous fournit des indices précieux. La fatigue liée à l'obscurité joue en faveur d'un endormissement au moins partiel des sens. De plus, la fixation de la concentration sur un unique objet, la table dans notre cas, ainsi que la formulation obtuse de la pensée sur un seul désir par la répétition des mots « esprit es-tu là ? », correspond à peu de choses près à la préparation susceptible de mettre une personne en état hypnotique. Les participants s'auto-hypnotiseraient donc à leur insu.
Je vais maintenant laisser la parole au Dr Jean de Mutigny, connu pour ses recherches qui tendent à démystifier la parapsychologie. Dans son livre sur *Victor Hugo et le spiritisme*, il donne au phénomène des tables tournantes une explication basée sur l'hypothèse d'une forme d'hypnose involontaire : « Il s'agit d'un phénomène réel se produisant autant de fois qu'on le désire ;

aucune aptitude particulière n'est requise des participants. Le principe est celui de l'idée motrice. En d'autres termes, une représentation intellectuelle d'un mouvement est capable de produire, dans quelques circonstances bien précises, le mouvement en question et ceci sans que le sujet observé n'en ait conscience. L'hypnotisme repose en grande partie sur cette constatation. Pour mieux illustrer ce phénomène, il convient de décrire ici une expérience que chacun d'entre nous peut exécuter et qui permet d'observer la réalité des faits. « Asseyez-vous. Placez vos mains sur vos cuisses, la face palmaire dirigée vers le haut. Puis, les yeux clos, représentez-vous mentalement deux poings fermés, serrés, crispés et maintenus énergiquement ainsi. Vos propres doigts ne tarderont pas à s'infléchir d'eux-mêmes par petits mouvements spasmodiques. »[64] Cette expérience réussit dans 99 % des cas, et le sujet de l'expérience est particulièrement surpris en ouvrant les yeux de voir ses poings serrés. De même, si on étend horizontalement l'un de ses bras, les yeux étant clos, il suffit de penser que ce bras est léger et s'élève pour qu'il se mette en quelques minutes à la verticale. Deux éléments sont indispensables pour que l'on puisse mettre en évidence l'idée motrice : une représentation mentale intense du mouvement à produire ; une attitude corporelle parfaitement passive. Ces deux conditions sont totalement remplies dans les tables tournantes. Les assistants posent délicatement leurs mains sur le guéridon : donc attitude corporelle détendue. Une grande concentration mentale est indispensable. On demande aux esprits de se manifester, mais, en fait, on attend un mouvement de bascule de la table. Après un certain temps, il est impossible, si les deux conditions sont bien remplies, que ce mouvement ne se produise pas. Les guéridons utilisés pour l'expérience ont toujours trois pieds. De ce fait, une pression, même minime, en un point quelconque de l'un des bords de la table fait toujours lever le pied opposé. »[65]

---

64 . Paul Clément Jagot, *Théories et procédés de l'hypnotisme*.

65 . Dr Jean de Mutigny, *Victor Hugo et le spiritisme*, 1981

Dans l'appréhension du phénomène, nous venons de progresser. Cependant, tout est encore loin d'être aussi clair qu'on le voudrait, et comme nous le verrons, la donnée de l'hypnotisme, pour valable qu'elle soit, n'est toutefois pas suffisante à elle seule pour rendre compte de l'ensemble du phénomène.
Revenons-en maintenant à Victor Hugo et au cercle spirite de *Marine-Terrace*. C'est en septembre 1853 que Hugo est initié au spiritisme par Madame Delphine de Girardin. Amie du poète, elle a décidé de lui rendre visite à Jersey...
À Paris, Mme de Girardin a mis à la mode du temps une nouveauté venue tout droit des États-Unis d'Amérique, le spiritisme. Son salon, déjà réputé, attire davantage encore l'attention des artistes et des dandys lorsqu'on s'y occupe de faire tourner les tables. L'expression consacrée pour désigner alors ce genre d'activité est *faire des tables*.
Invitée à la villa *Marine-Terrace*, Delphine de Girardin, pour tromper l'ennui pesant sur le lieu d'exil de ses amis, leur propose de tenter une petite séance de tables tournantes. Tout d'abord sceptiques, les exilés finissent par accepter, n'ayant pas mieux à faire. Assistent alors à la séance, Victor Hugo et son épouse, leur fils Charles, Auguste Vacquerie, l'ami de la famille, le général Le Flo, un compagnon d'infortune lui aussi en exil sur l'île, et bien sûr l'inspiratrice, Madame de Girardin.
Après plusieurs jours de tentatives infructueuses, le 11 septembre 1853, ce produit événement tant attendu. La table parle... Et quel choc que les coups que frappe alors le guéridon !

« Qui es-tu, toi ?
— Fille morte !
— Ton nom ?
— L.E.O.P.O.L.D.I.N.E. »

Il va sans dire que l'émotion qui s'empare à ce moment précis des apprentis spirites est considérable. Tous connaissent *Léopoldine*... Tous redoutent tout à coup la spectaculaire manifestation de la

fille chérie du poète. Parmi les amis du couple Hugo, personne ne veut réveiller un si cruel souvenir : Léopoldine est morte dix ans plus tôt dans des circonstances dramatiques, noyée, elle et son fiancé, Charles, le jeune frère d'Auguste Vacquerie. Si le malaise du général Le Flo et de Mme de Girardin est réel, on imagine à peine avec quelle terreur soudaine, Auguste Vacquerie, Victor Hugo et son épouse reçoivent la nouvelle. « Ce peut-il, Léopoldine, que tu sois parmi nous ? » Telle doit être à ce moment précis l'angoisse du père.
À partir de cet événement, tout s'enchaîne chez Hugo : les vagues de Jersey rugissent maintenant comme les eaux de la mort qui ont englouti Léopoldine, les spectres glissent dans la solitude comme se lamente le poète d'être retenu en exil, et la poésie elle-même prophétise sur le destin des hommes comme parlent les esprits des tables.
Comme nous allons le voir dans un instant, Hugo s'impose de toute la hauteur de sa personnalité dans cette affaire de revenants. Lui seul est irremplaçable, par son éducation, par son histoire, par le deuil de sa fille chérie Léopoldine et par son génie poétique, pour expliquer ce qui s'est passé dans ces fameuses séances de spiritisme de l'île de Jersey.

L'œuvre de Hugo et la part du Diable

Beaucoup d'informations vont être données ici en conclusion de cette étude sur les rapports entre Victor Hugo, le spiritisme, l'apocatastase et le Diable. Le lecteur est invité à se remémorer les différents éléments présentés précédemment et à découvrir le lien certain qui les unit entre eux.
Pour commencer, voyons en quoi les messages des tables sont typiquement hugoliens dans leur style et leur propos.
Je vous invite pour vous en convaincre, à comparer des passages de textes des catégories 1 et 2 que nous avons définies en introduction de ce chapitre. Pour rappel, la catégorie 1 est celle

des textes directement dictés par les tables. La catégorie 2 est celle des textes inspirés des tables, mais écrits par Hugo.
Dans *l'étoile d'en bas* (catégorie 1), l'esprit de la table (*Shakespeare*) dit : « Comme l'homme est heureux ! Plus de mal ! Plus de sang ! Plus de larmes ! »
Dans *ce que dit la bouche d'ombre* (catégorie 2) : « Tout sera dit : le mal expiera ; les larmes tariront ; plus de deuils ; plus d'alarmes. »
« Plus de mal » = « le mal expiera »
« Plus de sang » = « plus de deuils »
« Plus de larmes » = « les larmes tariront »
« Comme l'homme est heureux » = « plus d'alarmes » (rien ne troublera plus son bonheur, car plus rien ne viendra l'alarmer).
La similitude est flagrante, cependant, la preuve n'est pas entièrement faite parce que la démonstration n'est qu'à moitié concluante. En effet, *l'étoile d'en bas* est daté du 27 avril 1854 et *ce que dit la bouche d'ombre* n'a été écrit qu'en septembre 1854. *L'étoile d'en bas* est donc antérieur à ce que dit la bouche d'ombre, ce qui veut dire que le premier texte a pu servir de base pour l'écriture du poème, c'est-à-dire influencer sa rédaction. Toutefois, cette influence, si elle s'exerce sur le choix du thème du poème, ne s'applique pas au style. Dans ce que dit la bouche d'ombre on retrouve le même style que dans tous les autres poèmes de Hugo. Curieusement, on retrouve ce même style dans l'étoile d'en bas qui pourtant est sensée avoir été dictée par *Shakespeare* ? Ainsi, à travers ces lignes, ne reconnaît-on pas du tout Shakespeare, mais tout à fait Hugo. Il faut en conclure que *Shakespeare* (c'est-à-dire l'esprit présent lors de la séance de spiritisme) a influencé Hugo dans le choix du thème et que Hugo a influencé *Shakespeare* quant à la forme de l'expression littéraire de ce même thème.
Afin de confirmer le principe de cette étonnante constatation, il nous faut donc trouver d'autres analogies avec d'autres textes. Le but recherché est le suivant : montrer qu'il existe un lien de formulation des thèmes entre Hugo et *Shakespeare* lors de la

séance. En effet, entre le poète et l'esprit frappeur s'établit une exploration de recherche de sens ; exploration susceptible de délivrer une même pensée.
Tous les thèmes chers à Hugo durant la période de l'exil à Jersey se retrouvent dans le message de *Shakespeare*, message qui lui-même suggère et contient tous les thèmes hugoliens. Voyons cela en comparant cette fois *l'étoile d'en bas* avec *voyage de nuit*, un poème de Hugo des *Contemplations* :

L'ETOILE D'EN BAS
« La science croit trouver des remèdes, elle ne trouve que des maux. »
VOYAGE DE NUIT
« Nous appelons science un tâtonnement sombre. »

L'ETOILE D'EN BAS
« Franklin croit découvrir le paratonnerre, il indigne la foudre. Fulton croit découvrir la vapeur, il découvre des explosions. Gutenberg croit découvrir l'imprimerie, il découvre les guerres civiles et les révolutions. »
VOYAGE DE NUIT
« Sans cesse le progrès, roue au double engrenage, fait marcher quelque chose en écrasant quelqu'un. »

L'ETOILE D'EN BAS
« La nourrice de l'humanité à deux mamelles : la misère et l'ignorance. »
VOYAGE DE NUIT
« Nous entendons, sans voir la source ni la fin, derrière notre nuit, derrière notre faim, rire l'ombre Ignorance et la larve Misère. »

L'ETOILE D'EN BAS
« Il suce l'amour dans la haine, la foi dans l'ironie, le bien dans le mal. »
VOYAGE DE NUIT
« Le mal peut être joie, et le poison parfum. Le crime avec la loi. »

L'ETOILE D'EN BAS

« L'éponge cachée au fond de la mer où Jésus pêche avec les apôtres, pense au fiel du calvaire. La ciguë cachée au fond du jardin, où Socrate se promène avec ses disciples, le regarde avec colère. »

VOYAGE DE NUIT

« Que le vieux temps revient et nous mord les talons, et nous crie : Arrêtez ! Socrate dit : Allons ! Jésus-Christ dit : Plus loin ! Et le sage et l'apôtre s'en vont demander dans le ciel l'un à l'autre quel goût a la ciguë et quel goût a le fiel. »

Voici donc quelques exemples parmi des centaines d'autres de concordances entre la pensée, le style et le pouvoir évocateur des images chez Hugo et chez *Shakespeare*.

Mais qui influence qui ?

On pourrait dire : c'est Hugo bien sûr ! Mais une fois encore, le poème *voyage de nuit* est postérieur (1855) au message *l'étoile d'en bas* (1854) ! Cependant le style de *Shakespeare* n'est rien de moins que celui de Hugo ! Et Hugo possédait déjà son propre style bien avant qu'il ne fasse tourner les tables.

Aussi, plutôt que de parler de concordance, j'invite le lecteur à découvrir qu'il s'agit de collusion. Collusion entre deux esprits : celui de Hugo et celui du mal, le Diable.

Que vient faire le Diable ici me demanderez-vous ? Aviez-vous déjà oublié qu'il était question de lui dans les poèmes de Hugo ?

Rencontre fortuite en ce qui concerne Hugo que celle « d'un parapluie et d'une machine à coudre sur une table d'opération », mais ô combien profitable et exploitable du point de vue du Diable.

Pour ce qui est de montrer que les esprits des tables existent réellement et qu'ils sont maléfiques, je renvoie le lecteur à mon livre qui traite explicitement de la question du spiritisme et qui s'intitule *Le spectricide*[66]. Vous y trouverez toutes les précisions voulues sur cette forme moderne de sorcellerie. Dans les lignes

---

66 . *Le spectricide*, Damien Saurel.

qui suivent, je me bornerai à donner uniquement une esquisse du processus par lequel les messages des tables s'établissent.
La solution qui revient à dire que les apprentis spirites élaborent les messages par hypnotisme n'est pas suffisante pour expliquer le contenu des séances de *Marine-Terrace*. En effet, il faut savoir que Victor Hugo ne prenait jamais place autour du guéridon ! Il ne pouvait donc pas de ce fait mouvoir la table et ce, même inconsciemment comme le suggère l'hypothèse de l'hypnotisme. Hugo, lors des séances s'installait confortablement dans un fauteuil à bonne distance de la table, d'où il notait le nombre de coups frappés par le guéridon autour duquel en effet, s'affairaient Adèle et Charles Hugo, Auguste Vacquerie, le général Le Flo, le jeune Allix ou d'autres membres attitrés du cercle spirite de *Marine-Terrace*.
En ce qui concerne les participants présents à la table, l'esprit maléfique contacté les aide à formuler le bon nombre de coups de la manière suivante :
« Le mouvement est induit plus qu'il n'est provoqué par l'esprit mauvais tandis que les participants le traduisent à l'aide d'une impulsion de leurs doigts. »[67]
Mais comme nous le savons, le texte est hugolien et c'est de l'esprit de Hugo qu'il provient. Il faut donc ici admettre que l'esprit maléfique est capable de « scanner » à distance l'esprit même des participants et dans le cas qui nous intéresse, celui de Hugo plus particulièrement. En gros, Hugo s'est fait scanner ses plus puissantes images poétiques ! Voyons un peu comment ce « scan » s'opère :
« L'esprit ne peut faire de réponses que si celles-ci sont déjà en germe dans les questions ou la disposition d'esprit des participants. Car il faut s'en persuader, le démon n'a aucune imagination ! Tous les fantasmes qu'il opère en nous, viennent de notre esprit même par le truchement duquel nous le laissons traduire à nos dépens nos sentiments et nos émotions. »[68]

---

67 . Id.
68 . Id.

La chose est indéniable dans le cas de Hugo qui tout à la fois, pleure sa fille, s'interroge sur le sens de la destiné humaine et souffre d'être exilé. Toutes les pages précédentes de ce chapitre illustrent parfaitement l'héritage psychologique du poète. L'hypertrophie des sentiments du père pour sa fille disparue désire que la table dise *Léopoldine*. La démesure du questionnement métaphysique espère l'au-delà que confirment par leurs messages les revenants des tables. Et, c'est le comble, le poète en arrive même à s'identifier avec l'ange déchu dans l'amertume de son bannissement :

Dans *la bouche d'ombre*, Hugo s'exclame « Ô retour du banni ! » en parlant de Bélial, comme dans d'autres poèmes il parle de lui, l'exilé, qui rêve d'une revanche éclatante sur la loi inique qui le retient captif loin de sa patrie d'origine. À ce niveau-là, on reste confondu. On ne sait plus jusqu'où se prolongent les effets du « scan » !

Les idées qui trottent dans la tête de Hugo trouvent leur accomplissement, leur révélation dans la traduction qu'en donnent les esprits des tables. Ainsi, l'« Idée », la grande idée de l'apocatastase, jaillit-elle : Dans un texte dicté le 3 juillet 1854 par l'« Idée » ; l'« Idée » manifeste l'idée du poète : « Le sang que l'on verse fait une plaie à la table de la torture ». Hugo avait écrit lui-même cette fois dans un poème des *Contemplations*, intitulé *pleurs dans la nuit*, la même chose : « L'esclave mis en croix, l'opprimé sur la claie, plaint le satrape au fond de l'abîme et la plaie dit : Grâce pour les clous ! »

Le manque d'esprit critique du poète face aux déclarations des esprits est consternant. Victor Hugo l'avoue lui-même dans une note du 19 décembre 1854, écrite à la fin d'une séance : « Je persiste à ne faire aucune objection... Tout en restant droit dans ma conscience, je m'incline silencieusement devant l'être sublime qui m'a parlé hier et qui a terminé par de si hautes et si douces paroles. » Comme nous le voyons, Hugo accueille le message des tables avec une ferveur quasi religieuse. Il accepte d'être le prophète, le dispensateur messianique de cette nouvelle révélation.

Hugo est un homme profondément religieux, mais un homme religieux sans religion. Son père était jacobin et hostile à la religion. Il fut révolutionnaire et alla écraser en Vendée la révolte des chouans, criant à qui voulait l'entendre : « Je veux qu'on m'appelle Brutus ! Le peuple ne veut plus de césars. » Quelques années plus tard, il était général et comte d'empire pour le service d'un nouveau césar : l'empereur Napoléon Ier. Léopold Hugo refusa alors qu'on baptisa son fils Victor et ce, bien que son nouveau maître eût signé un concordat avec l'Église en 1801. Quant à la mère du poète, de son nom de jeune fille, Sophie Trébuchet, elle n'était pas chrétienne. Ce qui pour une Bretonne peut surprendre ! Dans ces conditions familiales et avec l'héritage révolutionnaire qui, à partir de 1792, avait fait de la France un pays complètement déchristianisé, on ne peut guère reprocher au jeune Hugo de n'avoir pas reçu les bases catéchistiques indispensables pour bien connaître le Christ et les saintes Écritures. Il arriva même que Hugo et son frère Eugène, inscrits au collège des nobles à Madrid, eussent à subir les brimades des autres enfants parce qu'ils n'étaient pas catholiques. Ceci se passait durant les années 1810, en pleine guerre d'Espagne.

Malgré cela, Hugo a toujours eu l'intuition de l'existence de Dieu. Mais il ne parvint pas à mettre un visage sur ce Dieu, et sa religion dériva vers le panthéisme.

L'homme qui assiste aux séances de Jersey est donc à la fois un homme soucieux de la vie future et un homme sans religion, faute d'avoir été éduqué dans le christianisme. C'est un esprit prodigieusement disposé à toute instruction sur l'au-delà qui se découvre et se dévoile au contact des esprits des tables tournantes.

Si Hugo avait été chrétien, il n'aurait pas accepté aussi facilement de croire que les morts puissent s'entretenir avec lui de la sorte. Il eut été renseigné par sa foi au Christ sur le sort des défunts après la mort. Il eut également espéré pour sa fille et pour lui-même la résurrection finale des morts. Au lieu de cela, Hugo s'imagina être le prophète d'une révélation nouvelle.

Au final de cette nouvelle connaissance divine, c'est l'apocatastase du démon que nous lègue le poète, pour la plus grande confusion du chrétien d'aujourd'hui, comme se propose de le montrer cette étude sur l'apocatastase.
Hugo nous abandonne le fruit empoisonné de sa maléfique collaboration spirite avec le démon. Cependant, qu'on ne s'imagine pas non plus que cette collaboration fut un échange de bonnes intentions qui comblèrent le poète. Durant ces années d'exil à Jersey, Hugo vécut dans l'atmosphère délétère d'un univers oppressant. La peur fut tout au long des séances le voile accompagnateur des expériences spirites.
Déjà, la toute première séance avait donné le ton de façon sinistre. Le 11 septembre 1853, lorsque Auguste Vacquerie demanda à l'esprit présent de deviner le mot auquel il pensait, et il pensait à cet instant précis à l'amour, la réponse de l'esprit fut « souffrance » ! La réponse est stupéfiante et résonne de façon inquiétante tant par l'incongruité de l'erreur que par l'aigreur de sa teneur. De façon flagrante, la réponse est mauvaise dans les deux sens du terme : comme erreur et comme malveillance, c'est à dire comme faute et comme haine déclarées.
Par la suite, *Marine-Terrace* se transforma en maison hantée et l'épouvante que suscitait ce lieu fit perdre la raison au jeune Allix, fils des voisins les plus proches, qui, de temps à autre, rejoignait pour une séance le cercle spirite des Hugo. Un beau matin, Allix frappa à la porte de *Marine-Terrace* et menaça de son arme Victor Hugo qui venait de lui ouvrir. Le résultat de cette altercation fut cruel : il fallut faire interner le pauvre *Diable* !
De fait, les séances cessèrent peu à peu après ce drame.
Si l'on s'imprègne un tant soit peu de l'ambiance d'alors, on conviendra vite que les séances ont dû trouver un terme ! Hugo croyait voir errer des fantômes au cimetière tout proche, au dolmen de Rozel et aux fenêtres de sa maison. À ce sujet, dans *Horror*, les vers du poète sont baignés de curiosité inquiète et de ténèbres lugubres. Le poète ne sait plus vraiment si la peur qu'il ressent est un tremblement sublime de l'âme face au mystère de

l'infini ou bien si l'ombre qui le visite ne porte que l'effroi d'une tombe sans espoir. L'impression laissée par le passage de l'esprit demeure confuse et ambiguë.

« ESPRIT mystérieux qui, le doigt sur ta bouche,
Passes... ne t'en va pas ! Parle à l'homme farouche
Ivre d'ombre et d'immensité,
Parle-moi, toi, front blanc qui dans ma nuit te penches ;
Réponds-moi, toi qui luis et marches sous les branches,
Comme un souffle de la clarté !
Est-ce toi que chez moi minuit parfois apporte ?
Est-ce toi qui heurtais l'autre nuit à ma porte,
Pendant que je ne dormais pas ?
C'est donc vers moi que vient lentement ta lumière ?
La pierre de mon seuil peut-être est la première
Des sombres marches du trépas.
Peut-être qu'à ma porte ouvrant sur l'ombre immense,
L'invisible escalier des ténèbres commence ;
Peut-être, ô pâles échappés,
Quand vous montez du fond de l'horreur sépulcrale,
Ô morts, quand vous sortez de la froide spirale,
Est-ce chez moi que vous frappez !
Car la maison d'exil, mêlée aux catacombes,
Est adossée au mur de la ville des tombes.
Le proscrit est celui qui sort ;
Il flotte submergé dans la nef qui sombre ;
Le jour le voit à peine et dit : Quelle est cette ombre ?
Et la nuit dit : Quel est ce mort ?
Sois la bienvenue, ombre ! Ô ma sœur ! Ô figure
Qui me fais signe alors que sur l'énigme obscure
Je me penche, sinistre et seul ;
Et qui viens, m'effrayant de ta lueur sublime,
Essuyer sur mon front la sueur de l'abîme
Avec un pan de ton linceul ! »

L'angoisse du doute, voilà tout ce que récolte Hugo, et la suite du poème le montre bien :

« Nous demandons, vivants douteux qu'un linceul couvre,
Si le profond tombeau qui devant nous s'entrouvre,
Abîme, espoir, asile, écueil,
N'est pas le firmament plein d'étoiles sans nombre,
Et si tous les clous d'or qu'on voit au ciel dans l'ombre
Ne sont pas les clous du cercueil ? »

Pour finir, le poète s'interroge sur la nature de l'ange qui lui parle dans son trouble. Est-il ange de lumière ou figure de ténèbres ? Est-il la vie ou est-il la mort ? Satan ou Lucifer, ou encore les deux à la fois ?

« Je vis un ange blanc qui passait sur ma tête ;
Son vol éblouissant apaisait la tempête,
Et faisait taire au loin la mer pleine de bruit.
— Qu'est-ce que tu viens faire, ange, dans cette nuit ?
Lui dis-je. Il répondit : — Je viens prendre ton âme.
Et j'eus peur, car je vis que c'était une femme ;
Et je lui dis, tremblant et lui tendant les bras :
– Que me restera-t-il ? Car tu t'envoleras.
Il ne répondit pas ; le ciel que l'ombre assiège
S'éteignait... — Si tu prends mon âme, m'écriai-je,
Où l'emporteras-tu ? Montre-moi dans quel lieu.
Il se taisait toujours. — ô passant du ciel bleu,
Es-tu la mort ? Lui dis-je, ou bien es-tu la vie ?
Et la nuit augmentait sur mon âme ravie,
Et l'ange devint noir, et dit : — Je suis l'amour.
Mais son front sombre était plus charmant que le jour,
Et je voyais, dans l'ombre où brillaient ses prunelles,
Les astres à travers les plumes de ses ailes. »[69]

---

[69] . Apparition, *les contemplations*, Jersey, septembre 1855.

En vérité, je vous pose la question lecteur, peut-il être *l'amour* cet *ange qui devint noir* et qui répond « souffrance » à la pensée *amour* d'Auguste Vacquerie ?

LA RELIGION KARDECISTE

Là encore, qui parle ?

Rivail ou « Kardec » ?

Alan Kardec, de son vrai nom Hyppolite-Léon-Denizart Rivail, est tenu pour le théoricien du spiritisme. Rivail est l'auteur du célèbre *Livre des Esprits*, publié en 1857, dans lequel il expose une nouvelle doctrine spirituelle. En effet, il ne s'agit pas pour l'auteur de poser de simples spéculations sur l'au-delà, mais de retranscrire une inestimable révélation de portée et de vocation universelles.
Dans ce Livre des Esprits, Rivail pose toutes sortes de questions d'ordre métaphysique et religieux aux esprits qui lui répondent de manière très précise et didactique. Les réponses sont mises par Rivail entre guillemets pour bien nous montrer qu'elles sont le fait d'esprits. Cependant, une fois encore, comme dans le cas de Hugo, le style, l'organisation de la pensée et le traitement des concepts sont de formulation commune entre l'auteur et les esprits *coopérants*, tant dans l'ordre des questions que dans celui des réponses. Et la chose est tellement flagrante, qu'elle s'avoue d'elle-même dans le livre :
« Les Esprits influent-ils sur nos pensées et sur nos actions ? » (Demande Rivail à un esprit frappeur qui réplique :) « Sous ce rapport, leur influence est plus grande que vous ne croyez, car bien souvent ce sont eux qui vous dirigent »[70].
Il est intéressant de remarquer que l'esprit en question parle de lui ou de ses congénères à la troisième personne. Ce qui me fait dire

---

[70] . Livre des Esprits, Q. 459, Ch. IX sur *l'intervention des esprits dans le monde corporel,* Livre deuxième.

que le contenu du *Livre des Esprits* relève de la même logique que cet ensemble de textes spirites de la catégorie n° 2, définie chez Victor Hugo précédemment. Rivail retranscrirait là, en les organisant, les multiples réponses faites par différents esprits au gré de nombreuses séances de spiritisme auxquelles il participa. L'auteur coopère donc, volontairement à n'en point douter, à l'élaboration d'un message qui soit le plus remarquable possible, tant sur le plan de l'organisation de la pensée que sur celui de son contenu. Le tout est très codifié et c'est en vain que l'on chercherait là une once de mystique.

Cependant, Rivail est persuadé de tirer son texte des messages d'Esprits, qu'il désigne avec révérence d'un « E » majuscule.

L'auteur entretient donc une autre ambiguïté dans son écriture : D'un côté, son amour-propre lui dit « c'est toi le génie », mais d'un autre côté, il lui faut reconnaître que ce sont les esprits qui parlent dans son livre, faute de quoi, cette révélation deviendrait caduque. Une révélation est par définition inspirée de l'extérieur.

On peut donc lire un peu plus loin dans le *Livre des Esprits*, à la *question 462*, comme une interrogation de Rivail sur sa propre participation à l'élaboration de la doctrine spirite :

« Les hommes d'intelligence et de génie puisent-il toujours leurs idées dans leur propre fonds ? »

« Quelquefois les idées viennent de leur propre Esprit, mais souvent elles leur sont suggérées par d'autres Esprits qui les jugent capables de les comprendre et dignes de les transmettre. »[71]

La « question » est inquiète pour son génie et la « réponse » affirme le primat d'un génie extérieur. Comment l'auteur peut-il se parler à lui-même de la sorte ? Comment peut-il se sentir blessé dans son amour-propre, et contrarié dans sa prétention à établir une doctrine nouvelle, s'il ne se sait pas obligé d'en partager la genèse avec d'autres personnes, les esprits ? En se plaignant de la sorte d'un conflit de droits d'auteur en quelque sorte, et en faisant humblement acte de soumission dans le constat du primat du message des esprits dans l'élaboration de cette révélation

---

[71] . Question n°462, Chapitre IX.

nouvelle, Rivail ne nous apporte-t-il pas là, inconsciemment, la preuve de l'existence de ces esprits et de leur participation réelle à l'édification du Livre des Esprits ? Autrement, comment l'auteur pourrait-il ainsi se parler à lui-même ? À moins que Rivail ne fût victime d'un dédoublement de personnalité, il n'y a pas d'autre solution possible. Mais pour tout dire, Rivail était sain d'esprit. Il est également à remarquer, dans l'ordre de la connivence de pensée entre Rivail et l'esprit, que Rivail appelle, sans distinction, « question » tout à la fois la formulation de celle-ci et la réponse elle-même, ce qui implique automatiquement sa propre participation à l'élaboration du tout que forment questions et réponses.
Aussi, voilà qui nous ramène à notre propos précédent sur l'œuvre de Hugo et la part du Diable.
Ni Hugo ni Rivail ne sont des imbéciles ou des fous, ce sont même à l'inverse des gens d'esprit, et c'est peu dire au regard de notre affaire ! Que le Diable ait un *bon* parti à tirer de la collaboration d'hommes de leur envergure, ce que Hugo et Rivail ont écrit le prouve à merveille.

Le Mensonge

Le livre des Esprits se pare des meilleures intentions du monde et une lecture superficielle pourrait laisser croire que les esprits qui nous y parlent sont de bons esprits dignes de confiance. Sur ce point, il faut, sans attendre, apporter ici un démenti catégorique : Les esprits des tables ne cherchent qu'à nous tromper et leur langue est celle du mensonge... du pire des mensonges, le mieux distillé, celui qui se déguise de demi-vérités, qui revêt son vice de la vertu du langage pour le rendre plus contagieux, et compromettre ainsi notre salutaire perception de la Vérité.
Un *vrai gros mensonge* n'en est jamais un ! C'est une stupidité qui ne prête pas à confusion. C'est une gaffe énorme, qui, parce qu'elle apparaît énorme dans son énormité, est sans conséquence. Cela saute aux yeux, comme on dit ! C'est là le mensonge de

l'enfant, qui ne sait pas encore très bien mentir et qui reconnaît aussitôt son mensonge dès qu'on lui fait comprendre son tort.
Le propos et l'attitude du démon ne sont pas de cet ordre : son mensonge implique la permanence du mensonge en lui-même.
« Vous avez pour père le Diable et ce sont les désirs de votre père que vous voulez accomplir. Dès l'origine, ce fut un homicide ; il ne s'est pas maintenu dans la vérité parce qu'il n'y a pas de vérité en lui : quand il dit ses mensonges, il les tire de son propre fonds, parce qu'il est menteur et père du mensonge. »[72]
Quelle responsabilité criminelle que celle des apprentis spirites s'ils ont le Diable pour père de leurs pensées ! La perspective de l'apocatastase ne serait-elle pas qu'un piège odieux ?
Il n'y a pas loin de le penser...
En attendant, les esprits parlent et distillent leurs mensonges : le message des esprits des tables est un inextricable réseau de demi-vérités, agencées afin de mieux éloigner du but au moment même où l'on s'en rapprocherait le plus. Voyez comment est conçu un labyrinthe : il arrive qu'en suivant son parcours, on passe à côté du but en en étant séparé que d'une simple paroi. Mais aussi proche est-on parvenu du but à un moment donné, qu'il faut s'en écarter toujours davantage pour essayer d'y revenir.
Que de circonvolutions inutiles et usantes qui nous nuisent en nous retenant captifs loin de Dieu ! Cependant, le but demeure, car Dieu est la Vérité et que rien ne peut empêcher la Vérité d'être et de faire vivre.
« Je suis le chemin, la vérité et la vie », dit le Christ.
La foi n'est pas un labyrinthe ; au contraire, par la vertu théologale de la foi, c'est à vol d'oiseau que nous découvrons quel cloaque le Diable fait parcourir aux adeptes de la doctrine spirite.
Ce qui retient ici plus particulièrement encore notre attention, c'est la similitude de pensée entre Hugo et Rivail. Le style de Hugo est poétique et celui de Rivail philosophique, mais tous deux, au contact des esprits, imaginent la même révélation. Les

---

[72] . Jean 8, 44.

deux hommes, contemporains l'un de l'autre, ne se connurent pas, et pourtant leurs œuvres se ressemblent de façon troublante.
En ce qui concerne Hugo et Rivail, il faut donc admettre qu'ils confrontèrent, au contact des esprits, leur génie avec l'expression à lui donner.
Les textes spirites de Jersey ne seront publiés qu'en 1928 comme nous l'avons déjà vu, tandis que la parution du *Livre des Esprits* date de 1857. La date de 1857 est postérieure à la période de Jersey pendant laquelle Hugo se fit le messager des esprits (1853-1855), aussi Hugo ne put-il pas être influencé par Rivail ; et inversement, car les textes spirites de Jersey ne seront révélés au public que bien après la mort des deux hommes (Hugo : 1802-1885 / Rivail : 1804-1869).
Que faut-il en penser ? Et bien, il faut admettre que l'influence des esprits fut plus importante sur ces hommes que nous aurions aimé le supposer ; à savoir que si deux œuvres, indépendantes du point de vue des hommes qui les rédigèrent, mais toutes les deux de collaboration spirite identique par la technique des tables, disent la même chose, il devient évident que se furent les esprits des tables qui eurent l'ascendant sur l'expression de la pensée des deux hommes.
Cela dit, voyons comment le Mensonge opère dans le Livre des Esprits.

La fable de l'enfer

Les différentes lectures du mot éternité

Comme chez Hugo, on retrouve chez Rivail la négation de l'éternité des peines de l'enfer.
On se tromperait, cependant, en déclarant de suite que Rivail ne croit pas en l'existence de l'enfer. À ce sujet, le Livre des Esprits est très subtil dans le choix du vocabulaire sur l'enfer ; aussi l'expression donnée dans le livre de la différence qui existe entre la vision spirite de l'enfer et celle de l'Église ne manque-t-elle pas

de formules trompeuses et de tournures calomnieuses à l'encontre de la doctrine catholique.
Parce que tout mensonge se pare de demi-vérités, les esprits contactés ne nient cependant pas directement l'existence de l'enfer.
Rivail demande : « Quelles sont les plus grandes souffrances que puissent endurer les mauvais Esprits ? »
L'esprit répond : « Il n'y a pas de description possible des tortures morales qui sont la punition de certains crimes ; celui-là même qui les éprouve aurait de la peine à vous en donner une idée ; mais assurément la plus affreuse est la pensée qu'il a d'être condamné sans retour. »[73]
On y perd déjà un peu son latin ! À première vue, cette lecture atteste de l'existence de l'enfer et en plus, elle semble même laisser entendre que les peines de l'enfer seraient éternelles, *sans retour*...
Rivail et l'esprit de la réponse seraient-ils en conformité avec la doctrine que l'Église enseigne sur l'enfer ?
Et bien pas du tout ! Comment cela me demanderez-vous ? Vous remarquerez, tout d'abord, en guise de mise en garde quant à l'emploi des mots, que Rivail gratifie encore les mauvais Esprits d'un « E » majuscule. C'est une marque de respect qui ne peut se justifier de sa part que par la croyance qu'il a en leur perfection future.
En ce qui concerne le terme « sans retour », il n'est pas exempt de toute ambiguïté, loin de là ! Il signifie bien que les peines sont éternelles. Cependant, l'esprit n'entend pas cela dans le sens que ces peines soient éternelles dans leur durée, mais que seule la « Loi » qui les impose est éternelle. On ne peut pas revenir sur la promulgation de la condamnation, elle est sans appel. Cependant, en aucun cas, il est admis que cette condamnation puisse porter sur une peine d'une durée sans fin.
« La durée des souffrances de l'Esprit peut-elle être éternelle ? »
« Sans doute, s'il était éternellement mauvais, c'est-à-dire s'il ne

---

[73] . Q. 937, *Peines et jouissances futures*, Ch.II, Livre Quatrième.

devait jamais se repentir ni s'améliorer, il souffrirait éternellement ; mais Dieu n'a pas créé des êtres pour qu'ils soient voués au mal à perpétuité ; il ne les a créés que simples et ignorants, et tous doivent progresser dans un temps plus ou moins long, selon leur volonté. La volonté peut-être plus ou moins tardive, comme il y a des enfants plus ou moins précoces, mais elle vient tôt ou tard par l'irrésistible besoin qu'éprouve l'Esprit de sortir de son infériorité et d'être heureux. La loi qui régit la durée des peines est donc éminemment sage et bienveillante, puisqu'elle subordonne cette durée aux efforts de l'Esprit ; elle ne lui enlève jamais son libre arbitre : s'il en fait un mauvais usage, il en subit les conséquences. »[74]

Ne nous impatientons pas de pouvoir dépêtrer tout cela. L'esprit est tenté de nous dire que la durée de la peine est infinie, mais là encore il joue avec les mots : la durée est infinie, uniquement dans la diversité des temps de peine infligés et non pas en tant que peine finale, sans recours et éternelle dans sa durée.

On peut encore jouer sur les mots en disant que la *conséquence* de la peine est éternelle. En effet, par exemple, lorsque l'on a passé dix ans en prison, il est certain que durant ces dix ans on n'était pas libre, et que, par conséquent, ces dix années sont à jamais perdues du point de vue de la liberté que le condamné n'a pas alors connue ; d'où ce sens particulier de l'éternité de la conséquence de la peine.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la réponse faite par l'esprit, mais je me contenterai, pour en finir avec cette *question n° 1006*, d'une dernière remarque. L'esprit qui parle est censé être *saint Louis*. Ce choix n'est pas anodin. Saint Louis ne fut-il pas le modèle d'une justice équitable ? Saint Louis, ici-bas, rendait justice sous un chêne, et bien sachez maintenant que *celui* du ciel nous parle toujours de justice, mais en présence d'une table, qui n'en doutons pas doit bien-être en bois et même, ce serait dommage autrement, en chêne. Non ! Tout ceci n'est pas sérieux.

---

[74] . *Saint Louis*, Q. 1006, Ch. II, Livre IV.

Mais pour autant que soit ridicule cette signature de *saint Louis*, il n'en demeure pas moins vrai que les propos des esprits des tables sur la valeur et le sens à accorder au mot éternité des peines, trouvent aujourd'hui un écho inattendu dans l'exégèse contemporaine de textes du Nouveau Testament sur le Jugement dernier. Parmi les théologiens catholiques de cette nouvelle exégèse, nous relevons chez Jean Elluin dans son ouvrage intitulé *Quel enfer ?* Le même langage que chez les esprits de Rivail !
Jean Elluin propose en effet une relecture du vocabulaire du Jugement dernier des *chapitres XXV de l'Évangile de saint Matthieu* et *XXI de l'Apocalypse de saint Jean*. Il me semble savoir que Jean Elluin n'a jamais pratiqué le spiritisme ni consulté les ouvrages de *Kardec*. Mais lorsque l'on compare la portée de son érudition théologique employée à rejeter la croyance en l'éternité de l'enfer et le propos des esprits des tables, on est frappé de leur similitude de langage.
De fait, *saint Louis* apparaît meilleur théologien que comédien !
« Guerres de mots ! Guerres de mots ! s'écrie l'esprit ! N'avez-vous pas fait verser assez de sang ! Faut-il donc encore rallumer les bûchers ? On discute sur les mots éternité des peines, éternité des châtiments ; ne savez-vous donc pas que ce que vous entendez aujourd'hui par éternité, les anciens ne l'entendaient pas comme vous ? Que le théologien consulte les sources, et comme vous tous il y découvrira que le texte hébreu ne donnait pas au mot que les Grecs, les Latins et les modernes ont traduit par peines sans fin, irrémissibles, la même signification. Éternité des châtiments correspond à l'éternité du mal. Oui, tant que le mal existera parmi les hommes, les châtiments subsisteront ; c'est dans le sens relatif qu'il importe d'interpréter les textes sacrés. L'éternité des peines n'est donc que relative et non absolue. »[75]
L'esprit invite donc les théologiens catholiques à réviser leur jugement sur l'éternité de la peine : « Que le théologien consulte les sources ».

---

[75] . Q. 1009.

C'est une surprise: la proposition de l'esprit trouve un écho inattendu chez le théologien catholique Jean Elluin.
« (...) La traduction par feu éternel a occasionné une grave équivoque. C'est pourquoi, avant d'aborder d'autres textes sur le Jugement, il est capital d'examiner et de garder en mémoire les divers sens bibliques des mots grecs *aiôn* et *pyr* (ainsi que des termes voisins), vu leur emploi fréquent et important dans ce domaine et les contresens graves auxquels ils peuvent prêter. »
« Le mot grec *aiônos*, qu'on a coutume de traduire par éternel, n'est que l'adjectif du nom *aiôn*. Étymologiquement, *aiôn* signifie d'abord force vitale, d'où vie humaine ici-bas, et durée de cette vie ; puis, par extension, âge caractérisé et durée de cet âge (génération, période historique, monde) ; il ne désigne que tardivement les choses divines et leur éternité. »[76]
Ainsi ne s'agit-il pas d'une peine éternelle dans sa durée : « Ni *aiôn* ni aucun autre de ses dérivés ne peuvent signifier éternité en existence »[77].
De leur côté, les esprits poursuivent :
« Si d'après les Évangélistes eux-mêmes, et en prenant au pied de la lettre, les paroles emblématiques du Christ, il a menacé d'un feu qui ne s'éteint pas, d'un feu éternel, il n'est absolument rien de ses paroles qui prouve qu'il les ait condamnés éternellement. »[78]
Même propos chez le théologien catholique où l'on retrouve le parallèle :
« Ainsi l'éternité (le caractère inextinguible) de ce feu, considéré dans son effet sur le mal, concerne non pas la durée douloureuse d'un processus destructeur, mais seulement le résultat décisif de la destruction. »[79]
Ainsi, pour conclure, Jean Elluin, en cette fin de XXe siècle, ne dit guère plus, ni même mieux, que Rivail un siècle plus tôt. En note de texte, Rivail exprime très clairement cette prise de position par

---

76 . Jean Elluin, *Quel enfer ?* Édition du Cerf 1994.
77 . Ibid.
78 . *Livre des Esprits*, Q. 1009.
79 . *Quel enfer ?*

rapport au mot éternel. Cette fois, c'est lui qui parle, seul, sans le concours des esprits, et il dit :
« À l'égard même de leur durée, certains théologiens commencent à admettre dans le sens restrictif indiqué ci-dessus, et pensent qu'en effet le mot éternel peut s'entendre des peines elles-mêmes, comme conséquence d'une loi immuable, et non de leur application à chaque individu. »
Le moins que l'on puisse dire, c'est que Jean Elluin est plutôt en retard sur la découverte au regard de *certains théologiens* du XIXe siècle qui proposaient déjà cette lecture du mot *aiôn* !
Ce qui est encore plus drôle, vous me permettrez de vous le dire, c'est que le livre *Quel enfer ?* est préfacé par un Révérend Père jésuite, Gustave Martelet, qui déclare avec conviction :
« Les remarques critiques de ce véritable penseur sur ma manière d'aborder la question de l'enfer me parurent d'une telle pertinence que je m'attachais aussitôt à celui qui me les adressait. »
Ce bon Père aurait donc pu très bien, en partant du même enthousiasme, s'attacher aux tables s'il en avait connu le message !
Quant à l'avant-propos, toujours du même livre de Jean Elluin, il est de la plume de Son Éminence le Cardinal Yves Congar !
Quel dommage que ces ecclésiastiques n'aient pas lu *le Livres des Esprits* !
Mais il est vrai que les histoires de tables tournantes n'intéressent pas les grands théologiens ! À mon humble avis, il s'agit là d'un mépris injustifié et lourd de conséquences...

Vers une révision des dogmes

Au fil des questions suivantes, les explications sur ce qu'est l'enfer se font de plus en plus perfides en cherchant à détourner contre lui-même l'enseignement de l'Église en la matière.
« D'après cela, les peines imposées ne le seraient jamais pour l'éternité ? »

« Interrogez votre bon sens, votre raison, et demandez-vous si une condamnation perpétuelle pour quelques moments d'erreur ne serait pas la négation de la bonté de Dieu ? Qu'est-ce en effet, que la durée de la vie, fut-elle de cent ans, par rapport à l'éternité ? Éternité ! Comprenez-vous bien ce mot ? Souffrances, tortures sans fin, sans espoir, pour quelques fautes ! Votre jugement ne repousse-t-il pas une telle pensée ? Que les anciens aient vu dans le maître de l'univers un Dieu terrible, jaloux et vindicatif, cela se conçoit ; dans leur ignorance, ils ont prêté à la divinité les passions des hommes ; mais ce n'est pas là le Dieu des chrétiens, qui place l'amour, la charité, la miséricorde, l'oubli des offenses au rang des premières vertus : pourrait-il manquer lui-même des qualités dont il fait un devoir ? N'y a-t-il pas contradiction à lui attribuer la bonté infinie et la vengeance infinie ? »[80]

Et la réponse est signée saint Augustin, ce qui ne manque pas de sel quand on connaît la théologie d'Augustin sur le sujet !

De la plume du véritable saint Augustin, on peut lire dans le *De Civitate Dei*, sous le titre *l'éternité de l'enfer : dogme de foi*, le texte suivant :

« S'il en est ainsi, comment les hommes, tous ou quelques-uns, seront-ils soustraits à l'éternité de cette peine, après un laps de temps quel qu'il soit, sans qu'aussitôt ne soit énervée cette foi qui tient que le supplice des démons sera éternel. En effet, si de ceux qui s'entendront dire : Allez loin de moi, maudits, au feu éternel, qui a été préparé pour le Diable et ses anges (Mt. 25, 41), tous ou quelques-uns n'y resteront pas toujours, quelle raison avons-nous de croire que le Diable et ses anges y resteront toujours ? Ou, par hasard, l'arrêt de Dieu porté contre les mauvais, hommes et anges, serait-il vrai, pour les anges, faux pour les hommes ? Il en serait assurément ainsi dans le cas où l'emporterait non pas la parole de Dieu, mais les conjectures des hommes. Or, parce que cela ne peut se faire, ils ne doivent pas argumenter contre Dieu, mais plutôt, tandis qu'il est temps, obéir au précepte divin, ceux qui désirent échapper au supplice éternel. Et puis, que signifie cela : concevoir

---

80 . *Saint Augustin,* Q. 1009, Ch. II, Livre IV.

le supplice comme éternel dans un feu de longue durée et la vie éternelle, la croire sans fin, quand le Christ dit, en les unissant dans le même passage et dans le même arrêt : Ainsi ceux-ci iront au supplice éternel, mais les justes dans la vie éternelle ? (Mt. 25,46) Si donc tous les deux sont éternels, assurément doit-on les comprendre ou l'un et l'autre comme étant de longue durée avec un terme ; ou l'un et l'autre perpétuels sans terme. Ils sont mis en effet en relation de parité, d'un côté le supplice éternel, de l'autre la vie éternelle. Dire en une seule et même expression : « La vie éternelle sera sans fin, le supplice éternel aura une fin », c'est par trop absurde. Et donc, puisque la vie éternelle des saints sera sans fin, le supplice éternel également, pour ceux qui en seront l'objet, sans aucun doute n'aura pas de fin. »[81]

Ainsi, bien après sa mort (354-430 apr. J.-C.), saint Augustin viendrait nous mettre en garde contre une erreur qu'il aurait lui-même commise, ce que semble ignorer Rivail. Voyons cela : la *réponse* sollicite, pour s'affirmer, l'autorité d'un des plus grands théologiens de l'Église, qui, de surcroît, est un saint. Tel est l'aveu d'autorité de l'esprit se présentant comme étant saint Augustin. Mais ici, une fois encore, la malveillance peut être démasquée dans son procédé même, car saint Augustin a professé de son vivant la durée éternelle des peines de l'enfer ; aussi, lorsqu'après sa mort, l'Église l'a canonisé et déclaré Docteur de l'Église et l'honore également du titre de Père de l'Église, c'est bien en connaissance de ses écrits, et entre autres parmi ceux-ci, de sa théologie de l'enfer. D'une chose ou l'autre, soit l'autorité de saint Augustin n'a aucune valeur et ce que dit l'esprit n'a aucune présumée supériorité théologique, soit l'autorité de saint Augustin est patente et ce ne peut donc pas être lui qui parle !

Mais la *réponse n° 1009* de saint *Augustin* ne se résume pas à une simple question d'identité, elle invente un Dieu à échelle humaine. Non pas un Dieu qui s'est fait homme, mais un dieu humanisé ! Et contrairement à ce que dit le texte qui dénonce chez les anciens la tendance à se façonner des dieux d'après leurs passions, nous

---

81 . Saint Augustin, *De Civitate Dei*, XXI, 25.

voici en face de contemporains qui veulent que Dieu incarne leurs sensibleries métaphysiques.
Finalement, qu'est-ce que la justice divine au regard de la justice humaine ? Que d'un strict point de vue pénal, tout crime soit jugé et entraîne pour son auteur une peine proportionnée, cela se comprend au niveau de notre justice et de ce qui est de son domaine. La peine de l'enfer correspond à un crime qui me semble être d'un tout autre ordre. Il ne s'agit pas de *quelques fautes* parmi tant d'autres ou de *quelques moments d'erreur* comme le suggère malhonnêtement l'esprit des tables. Ce crime est avant tout un crime spirituel, un crime contre l'Esprit saint. Ce crime ne saurait être simplement l'enjeu d'une condamnation pénale telle que nous l'entendons, même si cette condamnation devait venir de Dieu Lui-même.
Je ne dis pas pour autant que le damné ne comparaît pas devant le Tribunal de Dieu, mais qu'il en refuse d'emblée la Justice. Car la peine éternelle de l'enfer, c'est le refus en toute conscience du pardon de Dieu. Ce qui, comme on le voit, ne pose pas de contradiction en Dieu entre Sa justice et Sa miséricorde. Et puis, si la justice et la miséricorde nous apparaissent comme des catégories de langage distinctes, en Dieu, elles ne s'opposent pas, ne faisant qu'un en Son Unité immuable. Dieu n'est pas divisé entre ses vertus. Et ce n'est que par analogie avec ce que nous découvrons en nous de meilleur, que nous les Lui attribuons. Autrement, il faudrait donner raison au polythéisme et distinguer un « dieu de la justice », un « dieu de l'amour », de fait plutôt une « déesse », et ainsi de suite... Ce qui ferait de l'homme le plus grand des dieux puisqu'il résumerait alors en lui toutes les qualités que n'incarneraient que séparément tous les autres soi-disant dieux !
Le Dieu des chrétiens n'est pas un dieu qui se laisse penser par l'homme. Ces soi-disant dieux qui pensent l'homme ne sont que des idoles et des caricatures du divin.
Marquons une pause, si vous le voulez bien...

Le Démon emmêle tant les choses qu'il nous oblige à beaucoup de détours pour rétablir la vérité. C'est bien dommage, mais mon esprit étant limité, je ne puis, cher lecteur, vous offrir mieux comme synthèse qui se tienne.
Reprenons !
Comme nous venons de le voir, l'esprit (le démon) invite les croyants à réviser leur compréhension des Écritures saintes au sujet de l'enfer, mais aussi, cela semble aller de paire, à rejeter l'Église qui enseigne un enfer par trop infernal !
« Attachez-vous par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, à combattre, à anéantir l'idée de l'éternité des peines, pensée blasphématoire envers la justice et la bonté de Dieu, source la plus féconde de l'incrédulité, du matérialisme et de l'indifférence qui ont envahi les masses depuis que leur intelligence a commencé à se développer. »[82]
L'appel est net et véhément. La doctrine de l'Église doit être mise à bas ! À les en croire, son enseignement serait blasphématoire et source de tous les abandons de la croyance en Dieu ?
Et l'esprit poursuit, expliquant que le travail de sape à entreprendre est aisé puisque l'Église ne possède pas, selon lui, les arguments de doctrine nécessaire pour y faire barrage.
« La tâche que nous vous signalons vous sera d'autant plus facile que les autorités sur lesquelles s'appuient les défenseurs de cette croyance ont toutes évité de se prononcer formellement ; ni les conciles ni les Pères de l'Église (même saint Augustin !) n'ont tranché cette grave question. »[83]
C'est avec saisissement que l'on peut lire, sous la plume du théologien catholique Jean Elluin, la même affirmation sentencieuse selon laquelle l'Église n'aurait jamais enseigné l'éternité des peines de l'enfer comme châtiment des pécheurs invétérés.
« Si la foi chrétienne exigeait vraiment cet enfer-là, non seulement elle n'éclairerait pas, d'une lumière cendrée, le mystère du mal,

---

82 . *Saint Augustin,* Q. 1009.
83 . Id.

mais elle y mettrait une contradiction irréductible. Les pages qui vont suivre tendent à montrer que ni l'Écriture, ni la Tradition de l'Église, bien replacées dans leurs contextes historiques, n'impliquent une telle conception ; et qu'au contraire elles s'y opposent en profondeur. »[84]

Jean Elluin persiste et signe, car pour lui, l'enseignement de l'Église est constitutivement entaché de relativisme historique, qui, il va de soi, dénature le tout :

« Les meilleurs théologiens actuels (le Père Congar, le Père Franzen...) montrent qu'on ne saurait en comprendre les textes sans un commentaire approprié ; que des passages d'autorités très différentes s'y trouvent placés sur le même plan ; que l'anathème n'est pas une garantie que la censure soit de foi ; que le choix des textes est forcément orienté par la mentalité théologique au temps de ce choix ; et surtout que le sens dépend du contexte global de leur époque. »[85]

Tout d'abord, on remarquera que pour Jean Elluin, seuls les textes qui vont dans le sens de sa thèse ont une autorité valable tandis que les autres *s'y trouvent placés sur le même plan* de façon certainement abusive à l'en croire. À partir de là, nul ne doutera plus de son objectivité scientifique comme théologien !

Mais le plus intéressant quand il dit encore *que le sens dépend du contexte global de leur époque*, c'est que l'on constate à nouveau cette étonnante similitude avec le propos des esprits des tables... Une fois de plus, le théologien dit exactement la même chose que l'esprit, lorsque ce dernier assure que c'est dans l'histoire d'une époque que l'on trouve la source d'une erreur, et que cette époque révolue, on retrouve le véritable sens théologique des choses :

« L'idée de l'enfer avec ses fournaises ardentes, avec ses chaudières bouillantes, put être tolérée, c'est-à-dire pardonnable en un siècle de fer ; mais au dix-neuvième, ce n'est plus qu'un

---

84 . *Quel enfer ?* p.41.

85 . *Quel enfer ?* p. 124.

vain fantôme propre tout au plus à effrayer les petits enfants, et auquel les enfants ne croient plus quand ils sont grands. »[86]
Je ne vois pas pourquoi la pensée du Moyen Âge aurait été de son temps plus source d'erreur que celle de notre époque pour nous-mêmes. Je vous en pose la question ? Car à les écouter, étant nous-mêmes toujours dans l'histoire, ce relativisme historique vaut alors également pour notre temps et pour nous-mêmes. Aussi, la pensée d'un Rivail, comme celle d'un Jean Elluin, n'est-elle pas non plus exempte d'erreurs. Leurs pensées pourraient donc très bien être tissées d'erreurs qui leur seraient contemporaines et parées de modes présentes inscrites plus ou moins inconsciemment dans leur mentalité et susceptibles d'être contestées à l'avenir !
Justement, et c'est exactement le contraire de ce que pense Elluin, c'est bien parce que l'expression du contenu de la doctrine chrétienne change d'époque en époque du point de vue de sa forme, qu'elle ne peut varier sur le fond. À chaque époque, c'est bien le fond du message qui forge le sens par la forme qui lui est donnée, et non pas la forme séparément qui conditionne la teneur théologique.
Enfin, alors que ces théologiens nous poussent à réfléchir sur le relativisme historique qui entourerait la constitution du dépôt de la foi chrétienne, le dérapage étant amorcé, c'est vers une révision complète des dogmes que l'on s'achemine...
Mais avant de nous entendre dire qu'il faut balayer les dogmes gênants, voyons déjà comment l'on passe allègrement du relativisme historique au relativisme moral.
L'esprit maléfique des tables est toujours, il va sans dire, en avance d'une étape sur nos théologiens, qui ne pensent suivre, il est vrai, que leur bonne conscience !
On passe donc du relativisme historique au relativisme moral par un simple glissement, presque imperceptible :
« Homme de foi ardente et vive, avant-garde du jour de lumière, à l'œuvre donc ! Non pour maintenir des fables vieilles et désormais

---

86 . *Saint Augustin,* Q. 1009.

sans crédit, mais pour raviver, revivifier la véritable sanction pénale, sous des formes en rapport avec vos mœurs, vos sentiments et les lumières de votre époque. »[87]
La justice n'est donc plus redevable d'une Loi supérieure, mais de l'évolution des mœurs au grès des époques et des sociétés humaines ! Tant que les gens demeureront raisonnables, on ne fera pas trop de distinction entre Loi supérieure et évolution des mœurs, et ce bien que la Loi supérieure ne soit plus acceptée comme principe, mais seulement encore vécue comme héritage ; mais que les mœurs se mettent à dégénérer alors que l'on ne reconnaît plus de Loi naturelle universelle, toute nouvelle convenance aura aussitôt force de loi, quelle que soit sa moralité réelle.
À ce sujet, et puisque la fin de la *Question n° 1009* emprunte, cette fois-ci, ses paroles à *Paul, Apôtre*, je me permets de vous citer pour comparaison le saint Paul des Écritures saintes :
« Je vous exhorte donc, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre. Et ne vous modelez pas sur le monde présent, mais que le renouvellement de votre jugement vous transforme et vous fasse discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait. »[88]
Dans leur exhortation, les deux textes, celui de saint Paul aux Romains et celui de l'esprit *saint Paul* dans le *Livre des Esprits*, résonnent d'une forte intention incitatrice. Cependant, la contradiction devient très vite insurmontable entre les deux exhortations, lorsque saint Paul déclare « ne vous modelez pas sur le monde présent », alors que l'esprit, à l'inverse, dans un sens totalement opposé, affirme qu'il faut se conformer aux mœurs et aux changements de l'époque dans laquelle on vit ! Et, à la suite de cela, la valeur de *la véritable sanction pénale*, c'est qu'elle soit

---

87 . *Paul, Apôtre*, Q. 1009.
88 . Épître aux Romains 12, 1-2.

relative à ce qu'en souhaite la majorité des hommes à chaque époque donnée !
Tout comme *saint Augustin* disait le contraire de saint Augustin, on ne s'étonnera pas d'entendre *saint Paul* parler un langage en contradiction totale avec celui de saint Paul dans le Nouveau Testament !
Mais tout cela ne trouble pas nos théologiens, car il va de soi, qu'ils ne sont pas au courant de toutes ces déclarations spirites...
Aussi poussent-ils la chansonnette jusqu'à sa conclusion finale, sans s'apercevoir que la partition était faussée depuis le début !
On en arrive donc à la catastrophique déclaration suivante :
« Le choix d'un enfer total serait d'ailleurs non une liberté, mais une folie absurde, et donc irresponsable, d'asservissement et Dieu se renierait lui-même en donnant à un tel acte le pouvoir d'anéantir son Oméga d'amour. »[89]
Voici des paroles de révolte contre Dieu que les démons du spiritisme ne renieraient pas et qu'ils nous servent aussi allègrement de leur côté, tout à l'identique de celles de Jean Elluin, si ce n'est avec plus de retenu sur le plan émotionnel, c'est-à-dire avec plus de calcul cynique :
« L'Esprit, près de s'éclairer, ne fût-il que même dégrossi, en a bientôt saisi la monstrueuse injustice ; sa raison la repousse, et alors il manque rarement de confondre dans un même ostracisme et la peine qui le révolte et le Dieu auquel il l'attribue. »[90]
On a vraiment l'impression que l'esprit nous décrit ici le trouble d'un Jean Elluin !
Face à un tel constat, que nous suggèrent de faire les esprits ?
« Si vous enseignez des choses que la raison rejette plus tard, vous ferez une impression qui ne sera ni durable ni salutaire. »[91]
Aussi, d'après l'esprit, la révision des dogmes apparaît-elle nécessaire et même *salutaire*.

---

89 . *Quel enfer ?* p. 137.
90 . Q. 1009.
91 . Q. 974.

« Oh ! Croyez-moi, ou résignez-vous à laisser périr entre vos mains tous vos dogmes plutôt que de les laisser varier, ou bien revivifiez-les en les ouvrant aux bienfaisants effluves que les Bons y versent en ce moment. »[92]

En somme, au terme de cet exposé, nous voici acculés à faire un choix intransigeant quant à la valeur à accorder au dogme de l'éternité des peines de l'enfer. Mais, me direz-vous, on pourrait faire quelques concessions à ce sujet, qui, comme on le voit chez Jean Elluin par exemple, ne porte pas pour le chrétien à l'enthousiasme de la foi ?

À cela, je répondrai que le sujet n'est certes pas réjouissant, mais que ce n'est pas pour autant qu'il faille l'évacuer. Ce serait même encore accroître le malaise. Et puis, lorsque l'on s'attaque à un premier dogme, il faut s'attendre qu'on s'en prenne à la formulation de bien d'autres encore ensuite...

Si vous êtes prêt, en tant que chrétien, à reléguer l'enfer au rayon des imageries médiévales obsolètes, êtes-vous pour autant prêt à réfuter pareillement le dogme de la résurrection ?

Cependant, voyez-vous, les esprits des tables, là encore, n'ont pas l'intention d'épargner la foi chrétienne, car selon eux, la résurrection n'est qu'un autre mot employé dans la Bible pour désigner la métempsycose :

« Ainsi l'Église, par le dogme de la résurrection de la chair, enseigne elle-même la doctrine de la réincarnation ?

Cela est évident ; cette doctrine est d'ailleurs la conséquence de bien des choses qui ont passé inaperçues et que l'on ne tardera pas à comprendre dans ce sens ; avant peu, on reconnaîtra que le spiritisme ressort à chaque pas du texte même des Écritures sacrées. Les Esprits ne viennent donc pas renverser la religion, comme quelques-uns le prétendent ; ils viennent, au contraire, la confirmer, la sanctionner par des preuves irrécusables. »[93]

Si vous êtes chrétien, serez-vous d'accord avec les esprits des tables cette fois ?

---

92 . Q. 1009.

93 . Q. 1010.

Et même si vous ne croyez pas en Jésus-Christ, mais que vous connaissez cependant un tant soit peu l'enseignement de l'Église sur la résurrection de la chair, pensez-vous que ce que disent ces esprits soit en parfaite concordance avec le contenu des catéchismes officiels ?
Pour ma part, je réponds que non !

LE SPIRITISME FACE AU CHRISTIANISME

Maintenant, il s'agit de conclure sur la question des rapports du spiritisme avec le christianisme.
Nous avons vu que le spiritisme se déclarait être en parfait accord avec les Écritures saintes et plus particulièrement avec l'Évangile du Christ.
Est-ce à dire que les spirites seraient chrétiens ?
Nous verrons dans un premier temps comment les fidèles du spiritisme définissent leur religion.
Dans un second mouvement, nous écouterons le discours que l'Église tient à l'encontre du spiritisme.
Nous pourrons enfin conclure qu'il n'existe aucune conciliation possible entre le christianisme et le spiritisme. Que si on lit avec attention les déclarations d'autorité de l'Église sur le problème posé par le spiritisme, on se rendra compte que les positions qui opposent les deux croyances sont insurmontables, et qu'ainsi, les deux ne peuvent que se rejeter et se combattre.

La quatrième religion révélée

Le nouvel évangile

Selon la doctrine spirite, le christianisme ne fut qu'une étape dans la révélation des desseins de Dieu. Et le Christ Lui-même s'efface devant le spiritisme.
On retrouve ici les propos de L.O., notre spirite anonyme :

« Le spiritisme vient enfin établir parmi les hommes le règne de la charité et de la solidarité annoncé par le Christ. Moïse a labouré, le Christ a semé, le spiritisme vient récolter. »[94]
Le spiritisme doit donc être considéré, selon l'opinion de ses adeptes, comme un nouvel évangile ; l'évangile d'un âge nouveau de la conscience humaine. Un évangile plus évangélique que les trois synoptiques !
« L'Évangile a fait de la tombe quelque chose de clément pour les repentir, mais, et c'est ici son erreur, il en a fait quelque chose d'inexorable pour les scélérats. »[95]
Et la chose est encore plus clairement affirmée dans la déclaration finale du même message :
« L'Évangile du passé a dit : les damnés, l'Évangile du futur dira : les pardonnés. »
Le christianisme est donc dépassé alors que le spiritisme s'impose comme l'ultime révélation. Ce serait la quatrième révélation, comme l'annonce Patrick Ravignant en introduction de l'édition de 1980 chez Stock du *Livre des Esprits* :
« C'est sans doute qu'après le judaïsme, le christianisme et l'Islam, le spiritisme apparaît comme la quatrième religion révélée. »
Et par là même, le maître ouvrage de Rivail devient-il aux yeux des spirites le « Troisième Testament ». C'est ainsi qu'ils appellent avec ferveur le Livre des Esprits.
Quant à l'Évangile selon saint Jean, il est certainement jugé d'emblée trop mystique et indéchiffrable pour les consciences contemporaines pétries de sciences exactes ; et lui aussi est rejeté, car « les spirites prétendent asseoir leur foi sur une série d'évidences expérimentales, de constatations objectives »[96].
On est loin du « heureux ceux qui croiront sans avoir vu »[97].

---

94 . L.O., *Le Monde des Esprits*, éd. Jean Meyer, 1947.
95 . *Jésus-Christ* ! Séance du jeudi 8 mars 1855, message retranscrit par Victor Hugo.
96 . Patrick Ravignant, introduction du Livre des Esprits, 1980.
97 . Jean 20, 29.

Et si le Christ a accordé à saint Thomas la faveur de toucher Ses plaies, pour les spirites, c'est tout homme qui a le droit de palper le divin. Mais à ce que j'en sache, ce ne sont pas les plaies du Christ qui nous sont données à toucher, mais, plus trivialement, le vernis de vulgaires guéridons...
Pour les spirites, la démonstration semble suffisante et le mode de connaissance de l'au-delà en ressortant, sans comparaison avec ce que les siècles précédents purent en connaître spirituellement par la prière, la méditation et la contemplation.
C'est qu'il faut savoir que le spiritisme se veut totalement étranger à toute forme de mystique. La prière y est même condamnée comme une fâcheuse perte de temps ! Pour les spirites, l'au-delà entre dans nos vues et nos concepts et se conforme aisément à l'exercice de notre raison.
Le spiritisme, à travers son insatiable volonté de donner des preuves du *divin* à qui en réclamerait, peut être défini comme une religion rationaliste :
« Le spiritisme dit et il prouve que les phénomènes sur lesquels il s'appuie n'ont de surnaturel que l'apparence ; ces phénomènes ne sont tels aux yeux de certaines gens que parce qu'ils sont insolites et en dehors des faits connus ; mais ils ne sont pas plus surnaturels que tous les phénomènes dont la science donne aujourd'hui la solution, et qui paraissaient merveilleux à une autre époque. Tous les phénomènes spirites, sans exception, sont la conséquence de lois générales ; ils nous révèlent une des puissances de la nature, puissance inconnue, ou pour mieux dire incomprise jusqu'ici, mais que l'observation démontre être dans l'ordre des choses. Le spiritisme repose donc moins sur le merveilleux et le surnaturel que la religion elle-même ; ceux qui l'attaquent sous ce rapport, c'est donc qu'ils ne le connaissent pas, et fussent-ils les hommes les plus savants, nous leur dirons : si votre science, qui vous a appris tant de choses, ne vous a pas appris que le domaine de la nature est infini, vous n'êtes savant qu'à demi. »[98]

---

[98] . Rivail, *Livre des Esprits*, conclusion générale.

Le spiritisme serait, à en croire Rivail, en avance sur la science quant à la connaissance et la compréhension de la nature de notre monde ; il s'agit là au demeurant d'une connaissance toute matérielle...
En effet, selon Rivail, les esprits des tables eux-mêmes sont des êtres matériels, car constitués d'un fluide palpable et sensible, capable de bouger les tables, et qu'il appelle périsprit. Et c'est ce même périsprit que les sciences expérimentales, selon le vœu de l'auteur du Livre des Esprits, finiront elles-mêmes par découvrir ; elles achèveront d'en confirmer l'existence aux yeux du monde de manière irréfutable.
Adieu, le surnaturel ! Adieu donc tout ce qui dépasse notre nature ! Adieu, le royaume éternel ! Le ciel pour les spirites n'est pas au-delà de notre monde et c'est pourquoi les esprits de l'*au-delà* peuvent en définitive nous parler.
On comprend bien de la sorte cette affirmation péremptoire d'un esprit interrogé par Rivail au sujet du royaume éternel :
« Dans quel sens faut-il entendre ces paroles du Christ : 'Mon royaume n'est pas de ce monde' ?
« Le Christ, en répondant ainsi, parlait dans un sens figuré. Il voulait dire qu'il ne règne que sur les cœurs purs et désintéressés. »[99]
Évidemment, vu sous cet angle...
D'après cela, on ferait donc fausse route en espérant un paradis céleste ? Le spiritisme nie l'au-delà !
Mais nous ne devons pas nous tracasser pour si peu, le spiritisme est sans nul doute la plus douce de toutes les consolations !
« Il était réservé au spiritisme de donner sur toutes ces choses l'explication la plus rationnelle, la plus grandiose et en même temps la plus consolante pour l'humanité. Ainsi l'on peut dire que nous portons en nous-mêmes notre enfer et notre paradis : notre purgatoire, nous le trouvons dans notre incarnation, dans nos vies corporelles et physiques. »[100]

---

[99] . *Livre des Esprits*, Question n°1018.
[100] . Rivail, note sur la Question n°1017.

Telle est la quatrième religion révélée... en fin de compte, c'est une pensée un peu moins évoluée qu'un pur matérialisme ne s'ignorant pas comme tel !

Le caodaïsme

Nous allons maintenant voir quels rapports le spiritisme entretient avec les mouvements occultes de nos sociétés. Nous verrons comment il se confond particulièrement avec l'origine et l'histoire d'un certain nombre de sectes, parmi lesquelles nous découvrirons le caodaïsme et la franc-maçonnerie.
Pour commencer, réécoutons notre thuriféraire du spiritisme :
« Voilà pourquoi cette jeune religion à vocation populaire et universaliste s'est propagée si aisément dans le monde, pourquoi elle a même enfanté d'importants mouvements tels que le caodaïsme (en Asie du Sud-est) où Victor Hugo figure parmi les plus grands saints de l'Histoire. »[101]
Depuis son apparition aux États-Unis d'Amérique en 1847, le spiritisme moderne connut une expansion mondiale. Il traversa très vite l'atlantique pour toucher toute l'Europe de Paris à St Pétersbourg. Il trouva également un écho en Asie et plus particulièrement au Vietnam.
« Né en Cochinchine, le caodaïsme représente une forme extrême-orientale du spiritisme profondément originale. Il s'est greffé sur une civilisation peu mystique, adonnée au culte des Ancêtres et à la magie, appuyée sur une philosophie mélangée de taoïsme et de bouddhisme assez vague : le spiritisme s'y répandit rapidement. »[102]
Cette implantation du spiritisme au Vietnam n'est cependant pas le fruit d'une génération spontanée ; traditionnellement, on pratiquait là l'évocation des esprits, et les dôngs, des femmes médiums, les appelaient en elles, lors de cérémonies magiques,

---

[101] . Patrick Ravignant, *introduction du Livre des Esprits*, éd. de 1980 chez Stock.
[102] . Yvonne Castellan, *Le spiritisme*, PUF, 1954.

afin qu'ils s'expriment par leur bouche. À ce sujet, le lecteur pourra se reporter à l'étude qu'en a faite Maurice Durand[103].
À l'origine du caodaïsme, nous trouvons un fonctionnaire annamite de la Cochinchine, alors sous juridiction française. Cet homme, Ngô Van Chiên s'exerçait aux tables tournantes depuis 1902, lorsqu'un esprit, se présentant sous le nom de Cao Daï, retint particulièrement son attention.
Le premier contact eut lieu en 1919. Ngô Van Chiên se reconnut dès lors comme le prophète d'une nouvelle révélation dont Cao Daï (Dieu) lui adressait personnellement le message.
Le caodaïsme devait assurer la synthèse de toutes les autres religions. Cette vision de l'unité des religions en une seule apparaît déjà dans le spiritisme occidental de Rivail. De fait, cette projection universaliste est un des ressorts de la révélation spirite. À l'instar du spiritisme occidental, le caodaïsme se pose comme la quatrième religion révélée.
Cependant, le caodaïsme diverge un tant soit peu du kardécisme par le développement en son sein d'un clergé hiérarchisé, à l'image de celui de l'Église catholique. On compte là donc un pape, des cardinaux, des archevêques, des évêques et des prêtres chargés du gouvernement et des rites. Le *Saint-Siège* coadaïste se situe dans la province de Tay Ninh au Vietnam.
En 1982, le caodaïsme comptait deux millions de fidèles. Le culte d'hommes prophétiques comme Victor Hugo et celui d'autres *esprits* y est très répandu et entretenu par la pratique du spiritisme lors de cérémonies de tables tournantes, qui sont plutôt, dans le cadre du caodaïsme, des *corbeilles à bec* qui frémissent au contact des mains et dont le contenu jaillit, sur une table cette fois, pour dessiner des hiéroglyphes.
En vous parlant de Victor Hugo comme d'un prophète, je n'avais donc rien exagéré, en tout cas, pas aux yeux des caodaïstes qui l'idolâtrent.

---

103 . *Technique et Panthéon des médiums vietnamiens (Dông)*, Publication de l'école française d'Extrême-Orient, Vol. XLV, Paris, 1959.

De Jersey aux bords du Siam, on peut dire que les contrastes sont forts... Toujours est-il que le spiritisme accapare depuis longtemps l'esprit d'hommes très différents et les efforts de groupes humains somme toute très variés. Mais tout compte fait, leur quête insatiable du savoir et du pouvoir nous permet de les identifier d'une façon commune. Leur propos et leur ambition sont ceux d'une secte.

La franc-maçonnerie

Que le spiritisme ait partie liée avec la magie dans le caodaïsme cela tient aux traditions religieuses du Vietnam, aussi ne s'étonnera-t-on pas de constater que l'évocation des esprits dans la France du XVIIIe siècle ait trouvé de son côté un écho dans la mouvance du progrès philosophique des lumières.
C'est dans cette atmosphère spiritualiste du XVIIIe que la franc-maçonnerie s'intéressa aux manifestations des défunts. Bien évidemment, le christianisme imprégnant alors la culture occidentale, les séances d'évocation des morts revêtaient à ce moment-là des allures dévotes. Ne s'agissait-il pas, ensuite, de faire dire pour les chers défunts contactés les messes qu'ils réclamaient ?
C'est dans l'ouvrage du franc-maçon Willermoz, intitulé *Journal des premiers sommeils de Mlle Jeanne-Gilberte-Rosalie Rochette*, du 29 mars au 4 mai 1785, que l'on peut lire le récit des ces premières séances franc-maçonniques d'évocation des esprits des morts ; séances qui seront, un siècle plus tard, à l'origine de la curiosité de la bourgeoisie du XIXe siècle pour le spiritisme. L'ouvrage de Willermoz sera publié en 1926 par Émile Dermenghem sous le titre *Les sommeils*.
Au XVIIIe siècle, la franc-maçonnerie s'intéressa donc à la nécromancie, c'est-à-dire à l'évocation des morts, sous le double prétexte d'une pieuse sollicitude à l'égard des défunts et d'une recherche insatiable de connaissances et de pouvoirs occultes que ceux de l'au-delà pourraient livrer aux vivants d'ici-bas.

Illuminisme religieux et quête initiatique du pouvoir se mêlent allègrement chez les francs-maçons du siècle des lumières. L'évocation des esprits des morts en est alors la clef. C'est ce que nous pouvons lire sous la plume de Joseph de Maistre qui fut lui-même à cette époque franc-maçon :

« Je ne dis pas que tout illuminé soit franc-maçon ; je dis simplement que tous ceux que j'ai connu, en France surtout, l'étaient... Les connaissances surnaturelles sont le grand but de leurs travaux et de leurs espérances ; ils ne doutent pas qu'il soit possible à l'homme de se mettre en communication avec le monde spirituel, d'avoir un commerce avec les esprits et de découvrir ainsi les plus rares mystères. »[104]

On sait en effet que Willermoz, franc-maçon de haut rang, compta Joseph de Maistre parmi ses correspondants et que ce dernier fit un temps partie de la loge des Trois mortiers.

Ainsi, pour autant qu'elle fut au XVIIIe aristocratique et friande d'occultisme en rupture avec l'Église officielle, la franc-maçonnerie, au XIXe, apparaît, à l'inverse, bourgeoise et rationaliste.

Cependant, l'une et l'autre franc-maçonnerie, celle du XVIIIe et celle du XIXe, furent, tout au moins en France de manière incontestable, les grandes inspiratrices de la doctrine spirite.

Et pour en revenir à notre point de départ du tout début de ce chapitre, lorsque nous définissions la donnée fondamentale de la doctrine spirite comme étant l'apocatastase, il faut savoir que cette *restauration universelle* fut et reste encore le grand prêche de la maçonnerie.

J'en veux pour simple preuve que Rivail était un franc-maçon de haut grade et que son disciple Léon Denis l'était aussi.

Rivail franc-maçon, voilà encore de quoi éveiller des soupçons !

Cette constatation n'est certes pas neutre. Si Rivail prêcha l'apocatastase au XIXe siècle, il faut savoir qu'un autre célèbre et

---

104 . *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 1809.

influent maçon, Martinez Paschalis, l'avait déjà théorisée au XVIIIe siècle.
Martinez Paschalis, ou Martinès de Pasqually, naquit vraisemblablement vers 1720 dans la région de Grenoble. En 1766, il devint le chef, à Lyon, de la très hermétique loge des Élus Cohens qui se définissaient comme l'élite de la franc-maçonnerie.
La pensée que Paschalis enseignait de son temps, peut se résumer de la sorte :
« Les êtres, esprits purs, hommes, créatures matérielles, contenus à l'origine dans le sein de Dieu, en sont émanés par un acte de sa volonté. Mais en sortir, c'est déchoir. La vie est en exil. Tous aspirent à la réintégration. Elle s'accomplit par l'effort de leur volonté qui s'identifie avec la volonté de Dieu et reconquiert la vie divine. La réintégration sera universelle : la nature sera renouvelée et le principe mauvais purifié. Pour ce grand œuvre, les êtres inférieurs ont besoin des esprits qui peuplent l'espace. Il s'agit donc d'établir avec eux des communications. C'est ce qui se fait par tout un ensemble de pratiques théurgiques. »[105]
Les disciples de Martinez Paschalis furent nombreux parmi la franc-maçonnerie et ils prirent le nom de martinistes. C'est bien l'apocatastase que ces gens-là prêchaient et confessaient. C'est exactement ce que nous rapporte Augustin de Barruel sur les croyances des maçons de son temps dans l'extrait de lettre ci-dessous :
« Il existe maintenant en Europe une innombrable quantité d'hommes qui ont imaginé que le christianisme recèle des Mystères ineffables, nullement inaccessibles à l'homme ; et c'est ce que les Allemands appellent le Christianisme transcendantal. Ils croient que le christianisme était dans son origine une véritable initiation, mais que les prêtres laissèrent bientôt échapper ces divins secrets (...) La haine et le mépris de toute hiérarchie sont un caractère général de tous ces Illuminés, au point que Saint-

---

105 . *Le martinisme*, article sur le spiritisme dans le Dictionnaire de spiritualité catholique, 1913.

Martin[106], avec toute la piété dont ses livres sont remplis, est cependant mort sans appeler un prêtre. Ils croient la Préexistence des âmes et la fin des peines de l'enfer, deux dogmes fameux d'Origène. »[107]
Entre Martinez Paschalis et Rivail, et donc entre la doctrine franc-maçonne du XVIIIe siècle et celle du XIXe, il y a une extraordinaire continuité de pensée. Pensée que l'on peut résumer d'un traître mot : apocatastase !
L'apocatastase fait donc partie des enseignements majeurs de la franc-maçonnerie d'inspiration déiste.

Condamnation du spiritisme par l'Église

Nous arrivons au point où il nous faut maintenant prendre en compte la condamnation que l'Église fait de ces textes spirites que nous venons d'étudier.
Il s'avère que l'Église condamne, à double titre, ces thèses et discours sur l'apocatastase. Elle les condamne de fait par les moyens mis en œuvre pour en obtenir le contenu et par l'affiliation de certains de ses théoriciens à des sectes proscrites :
– De par les moyens qu'il met en œuvre pour obtenir ses messages, l'Église condamne explicitement le spiritisme comme étant une activité diabolique.
– Quant à l'affiliation de certains auteurs spirites à la franc-maçonnerie, l'Église condamne cette dernière comme étant une secte satanique.
À ce titre, des hommes comme Rivail tombent sous la double condamnation de l'Église catholique qui interdit, et la pratique du spiritisme et l'adhésion à la franc-maçonnerie.
Voyons, maintenant, la teneur des condamnations que l'Église porte contre les adeptes du spiritisme et les membres de la franc-maçonnerie.

---

106 . Louis Claude de Saint Martin (1743-1803) : créateur avec Martinès de Pasqually du Martinisme.
107 . Augustin de Barruel, janvier 1815.

Condamnation de la franc-maçonnerie

C'est le 4 mai 1738 que l'Église romaine réagit pour la première fois contre la franc-maçonnerie. Le Pape Clément XII frappe alors d'excommunication tout fidèle et tout clerc s'engageant dans les rangs de la maçonnerie. En 1751, son successeur, Benoît XIV, confirme les condamnations déjà promulguées.
Mais c'est le 20 avril 1884 que le Pape Léon XIII, dans son encyclique *Humanum Genus*, porte la condamnation la plus extrême et la plus sévère à l'encontre de la maçonnerie.
Sous le titre *la franc-maçonnerie, rassemblement des forces du mal*, le Pape écrit :
« À notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la Société des FRANCS-MAÇONS. »
Le Souverain Pontife rappelle en la circonstance les condamnations déjà faites par ses prédécesseurs :
« Dans leurs vigilantes sollicitudes pour le salut du peuple chrétien, nos prédécesseurs eurent bien vite reconnu cet ennemi capital au moment où, sortant des ténèbres d'une conspiration occulte, il s'élançait à l'assaut en plein jour. Sachant ce qu'il était, ce qu'il voulait, et lisant pour ainsi dire dans l'avenir, ils donnèrent aux princes et aux peuples le signal d'alarme, et les mirent en garde contre les embûches et les artifices préparés pour les surprendre.
Le péril fut dénoncé pour la première fois par Clément XII en 1738, et la constitution promulguée par ce Pape fut renouvelée et confirmée par Benoît XIV. Pie VII marcha sur les traces des Pontifes, et Léon XII, renfermant dans sa constitution apostolique *Quo graviora* tous les actes des précédents Papes sur cette matière, les ratifia et les confirma pour toujours. Pie VIII, Grégoire XIV et, à diverses reprises, Pie IX, ont parlé dans le même sens. »
Le Saint-Père invite donc les fidèles à reconnaître la Maçonnerie pour ce qu'elle est en réalité :

« En premier lieu, arrachez à la franc-maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est. »
Les évêques sont rappelés à leur devoir pastoral :
« Secondement, par Vos discours et par des Lettres pastorales spécialement consacrées à cette question, instruisez Vos peuples ; faites-leur connaître les artifices employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. »
Enfin interdiction est faite aux chrétiens de suivre la secte :
« Il ne saurait être permis de se joindre à elle ni de lui venir en aide d'aucune façon. »
Car du point de vue catholique, il ne peut faire de doute que la maçonnerie appartient au camp opposé à l'Église. Et cette opposition, le Pape Léon XIII la stigmatise en des termes sans concession :
« Depuis que, par *La jalousie du démon*, le genre humain s'est misérablement séparé de Dieu, auquel il était redevable de son appel à l'existence et des dons surnaturels, il s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre, l'un pour la vérité et la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et à la vérité. »[108]
Au sein de l'Église, cette encyclique est pourvue d'une autorité incontestable ; elle ne permet aucune conciliation avec la pensée maçonnique.
Du reste, la Maçonnerie s'embarrasse peu de se savoir comprise de l'Église et se refuse finalement à tout rapprochement :
« On sait d'autre part qu'à l'issue de six années de rencontres entre les maçons et l'épiscopat allemand, lorsque les catholiques proposèrent un échange des textes rituels, les maçons s'y refusèrent. Ainsi prit fin un dialogue supposé servir à une meilleure connaissance réciproque. »[109]

---

108 . Léon XIII, *Humanun Genus*, 1884.
109 . Monseigneur Corrado Balducci, *Adorateurs du Diable*, éd. Téqui, 1994.

Quant aux avertissements récents de l'Église, le lecteur pourra se reporter à la déclaration officielle de Monseigneur Ratzinger, qui, en 1983 et 1994, au nom de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a solennellement rappelé les mises en gardes et les réserves inquiètes de l'Église au sujet de la maçonnerie :
« Le jugement négatif de l'Église sur la franc-maçonnerie demeure donc inchangé, parce que ses principes ont toujours été considérés comme incompatibles avec la doctrine de l'Église, c'est pourquoi il reste interdit par l'Église de s'y inscrire. Les catholiques qui font partie de la franc-maçonnerie sont en état de péché grave et ne peuvent s'approcher de la sainte Communion. »[110]

Condamnation du spiritisme

Comme nous l'avons constaté dans un précédent paragraphe sous le titre *le nouvel évangile*, Rivail se réclame des évangiles, du message du Christ. Il semble également aller de soi selon cet auteur que si l'on se réclame du message du Christ on se réclame par là même du Christ.
Mais se réclamer du Christ est-ce pour autant le reconnaître pour ce qu'Il est en vérité ?
« Arrivé dans la région de Césarée de Philippe, Jésus posa à ses disciples cette question :
« Au dire des gens, qu'est le Fils de l'homme ?
Ils dirent :
– Pour les uns, il est Jean-Baptiste ; pour d'autres, Élie ; pour d'autres encore, Jérémie ou quelqu'un des prophètes.
– Mais pour vous, leur dit-il, qui suis-je ? »
Prenant alors la parole, Simon Pierre répondit :
« Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. »
En réponse, Jésus lui déclara :

---

110 . À Rome, au siège de la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi, le 26 novembre 1983, Joseph, car. Ratzinger, préfet.

« Tu es heureux, Simon fils de Jonas, car cette révélation t'est venue, non de la chair et du sang, mais de mon Père qui est dans les cieux. »[111]
Le Christ n'est pas n'importe qui, et Sa Parole (Son message, Son Évangile) n'est pas dissociable de Sa personne : Il est le Verbe incarné.
« Au commencement le Verbe était et le Verbe était avec Dieu et le Verbe était Dieu. »[112]
« Et le Verbe s'est fait chair et il a demeuré parmi nous, et nous avons vu sa gloire, gloire qu'il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité. »[113]
Or, selon le spiritisme, le Christ n'est qu'un humain, ô combien estimable, mais bel et bien qu'un simple humain.
« Le Christ n'est pas Dieu par nature, c'est l'envoyé de Dieu, un sage, peut-être le plus grand des sages, l'annonciateur de la charité humaine, le plus grand des spirites : on croit l'honorer beaucoup en lui concédant ce privilège. Mais s'il s'est élevé au sommet de l'humanité, il reste un homme. »[114]
La négation de la divinité du Christ est nettement marquée dans le spiritisme et cette négation interdit de la part de l'Église toute reconnaissance de quelque point que ce soit de la doctrine spirite.
Ainsi, après la condamnation de la franc-maçonnerie, voici celle du spiritisme. L'Église, quant à sa condamnation du spiritisme, est tout aussi catégorique.
La première autorité qui s'impose pour dénoncer le caractère diabolique de la pratique du spiritisme est la figure emblématique du saint Curé d'Ars :
« Le Curé d'Ars, dont le regard perçait le monde du mystère, s'est montré d'une extrême sévérité pour les tenants de l'occultisme ou du spiritisme. « Qu'est-ce qui fait tourner les tables ? » Demandait-on un jour à une malheureuse énergumène qui injuriait

---

111 . Matthieu 16, 13-18.
112 . Jean 1, 1.
113 . Jean 1, 14.
114 . *Le spiritisme*, in Dictionnaire de spiritualité catholique, 1913.

les passants sur la place du village. « C'est moi ! répondit cette femme qu'un esprit tourmentait... Tout cela, c'est mon affaire ! » Le Curé d'Ars trouvait que ce jour-là l'infernal trompeur avait dit vrai. »[115]

Le très fort rayonnement de la personnalité du saint Curé d'Ars et sa douloureuse intimité avec le monde mystérieux des esprits (le Curé d'Ars, rappelons-nous, était harcelé tous les soirs dans sa cure par le Démon) permettent de mesurer l'impact de sa condamnation du spiritisme comme diabolique. Et c'est encore lui que l'Église cite prioritairement pour signaler à l'attention des hommes les dangers du spiritisme. Aussi, sous la plume de Monseigneur Cristiani peut-on lire :

« Mais quand on songe aux lumières toutes divines dont le saint Curé d'Ars s'est montré éclairé, tout au long de sa vie, aux nombreuses expériences qu'il a faites par les innombrables confessions qu'il a entendues, il est impossible de n'être pas impressionné par la certitude très catégorique qui fut toujours la sienne du caractère démoniaque de la plupart des opérations qui constituent le spiritisme à proprement dit. Le Curé d'Ars voyait et savait des choses que nous ne voyons et ne savons pas. Son sentiment sur de tels sujets n'est pas négligeable, et c'est pourquoi nous avons cru devoir y insister, sans pour autant résoudre des problèmes aussi complexes que ceux de la métapsychique. »[116]

Quant à la métapsychique, qui veut expliquer que des phénomènes nouveaux sont en jeu dans le spiritisme, tel que le magnétisme animal, il faut savoir que le 4 août 1856, le Tribunal de l'Inquisition romaine adressa aux évêques catholiques du monde entier une lettre officielle de l'Église condamnant l'usage du magnétisme, également en cause dans la pratique des tables tournantes.

En ce qui concerne une condamnation du spiritisme à proprement dit, la voix de la hiérarchie ecclésiastique se fit entendre en France

---

[115] . Chanoine Francis Trochu, *Le Curé d'Ars*, St Jean-Marie-Baptiste Vianney (1786-1859), 1930.

[116] . Mgr L. Cristiani, *Présence de Satan dans le monde moderne*, 1959.

pour la première fois en 1853, c'est-à-dire aux débuts mêmes des expériences de tables tournantes. Ce fut l'Archevêque de Tour, Mgr Hippolyte Guibert, qui dans une célèbre lettre pastorale dénonça le premier avec énergie les pratiques spirites :

« Depuis assez longtemps, nos très chers coopérateurs, on se préoccupe beaucoup dans le monde de phénomènes étranges, que l'on attribue à nous ne savons quel agent mystérieux, et que l'on croit obtenir, en imposant les mains d'une certaine façon sur des tables ou même sur d'autres meubles. Ces tables se meuvent, s'agitent en sens divers, sans cause impulsive apparente, et répondent, dit-on, au moyen de signes convenus d'avance, aux diverses questions qu'on leur adresse.

Ces expériences commencèrent en Amérique ; on s'y livra d'abord avec une fureur inouïe, et l'on assure qu'elles ont donné naissance à une nouvelle secte qui s'est ajoutée aux mille sectes religieuses qui divisent ce pays. De là, cette fièvre s'est rapidement propagée en France, dans les villes surtout, où il n'y a presque pas de famille qui ne se soit procuré, pendant les soirées, le passe-temps de ces séances.

Tant que ces opérations n'ont présenté que le caractère d'un exercice purement récréatif, ou que la curiosité n'y a cherché que les effets d'un fluide répandu dans la nature, notre sollicitude ne s'est point alarmée. Nous avons cru que cette mode passerait bien vite dans notre pays, dont l'esprit mobile recueille et rejette avec une égale facilité toutes les nouveautés qui apparaissent dans le monde.

Aujourd'hui nous croyons qu'il est de notre devoir de donner des avertissements. Ces pratiques ont pris une tout autre direction : on s'y livre avec un esprit sérieux ; on prétend s'en faire un moyen de renverser la barrière qui nous sépare du monde invisible, d'entrer en communication avec les esprits, de leur demander la révélation des événements futurs et des choses de l'autre vie, de s'élever enfin à un ordre de connaissances que notre esprit ne peut atteindre par ses forces naturelles. Ce qui, dans l'origine, ne paraissait qu'un jeu de physique amusante, ressemble tout à fait

aujourd'hui aux opérations mystérieuses de la magie, de la divination ou de la nécromancie.
Nous admettons bien volontiers l'excuse de l'entraînement, et nous reconnaissons que, jusqu'ici du moins, on n'a pas apporté des intentions mauvaises ni un esprit hostile à la religion dans ces expériences. Mais si les personnes qui s'y livrent veulent bien se soustraire pour un moment aux trompeuses impressions de l'imagination et réfléchir dans le calme, elles apercevront tout ce qu'il y a de témérité dans la prétention de sonder les secrets cachés à notre vue, et se convaincront facilement que les moyens employés dans ce but ne sont rien moins que des pratiques absurdes, pleines de périls, superstitieuses, que l'on croirait renouvelées du paganisme.
Il y a sans doute des relations entre l'intelligence de l'homme et le monde surnaturel des esprits. Ces relations sont nécessaires, elles sont surtout douces et consolantes pour la pauvre créature exilée dans cette vallée de larmes. Mais Dieu ne nous a pas laissé la puissance de nous élancer dans cet autre monde par toutes les voies que l'imprudence humaine tenterait de s'ouvrir. Il nous commande de nous élever jusqu'à son essence infinie par l'adoration, par la prière, par la contemplation de ses divins attributs ; il livre à nos âmes l'aliment divin de l'Eucharistie, où le ciel et la terre ne sont séparés que par un voile ; il veut que, du fond de notre misère, nous puissions invoquer l'intercession des anges et des saints qui assistent autour de son trône ; il a même établi, entre nous et les âmes qui achèvent de se purifier de leurs fautes, une loi de charité qui nous permet de leur appliquer le mérite de nos œuvres et de nos propres satisfactions. Ainsi la prière, l'invocation, les sacrements, le sacrifice de la messe, les pratiques saintes de l'Église, voilà les liens sacrés qui unissent la terre au monde supérieur. Vouloir y pénétrer par une autre route, chercher à découvrir par des voies naturelles les mystères cachés du ciel, ou les redoutables secrets de l'enfer, c'est la plus folle et la plus coupable entreprise : c'est tenter de troubler l'ordre

providentiel et faire d'inutiles efforts pour franchir les limites posées à notre condition présente...
Ces réflexions ne s'appliquent-elles pas avec une égale justesse à la témérité de ceux qui tentent de connaître les choses futures par les expériences dont nous parlons ? L'avenir est couvert à nos yeux d'un voile impénétrable...
Comment cette société pourrait-elle exister un seul jour avec la connaissance claire et distincte de l'avenir ? Qu'on se figure ce qui arriverait, si tout à coup une clarté subite nous dévoilait toute la suite de nos destinées et celles de nos semblables, les biens comme les maux, la vie et la mort, dans le temps et dans l'éternité ? À l'instant, le trouble et l'effroi seraient partout ; tous les liens se briseraient à la fois, et le monde moral rentrerait dans le néant. Apprenons donc à respecter la sainte obscurité dont la Providence a enveloppé notre existence sur la terre : car, tout ce que nous ferions pour écarter les nuages qui nous cachent les choses futures, serait une tentative insensée de révolte contre les lois de la sagesse éternelle.
Mais si l'homme doit se renfermer dans le cercle que la main de Dieu a tracé autour de lui, ne serait-il pas doublement coupable d'employer, pour franchir cette limite, des moyens qui ne sont pas moins réprouvés par la religion que par les lumières de la droite raison ? Or, que fait-on pour parvenir à la connaissance des secrets que Dieu a dérobés à notre investigation ? On interroge, dans les expériences des tables parlantes, les anges restés fidèles à Dieu, et les saints qui, par leur victoire, sont devenus semblables aux anges ; on évoque les âmes des morts qui achèvent leur expiation dans le purgatoire ; on ne craint pas même d'interpeller les démons, ces anges déchus de leur principauté, et les âmes de ceux qui ont mérité par leur infidélité de partager leurs supplices ; enfin on se met en communication avec nous ne savons quelle âme du monde, dont la nôtre ne serait qu'une émanation.
Or, tout cela n'est-il pas la reproduction des erreurs grossières, des pratiques superstitieuses que le christianisme a combattues à son apparition dans le monde, et qu'il a eu tant de peine à déraciner

parmi les peuples idolâtres et barbares, en les ramenant à la vérité ? Le paganisme attachait un esprit ou un génie à tous les objets physiques. Il avait des augures et des devins pour prédire les choses futures ; ses pythonisses, élevées sur la table à trois pieds et agitées par le dieu, lisaient en l'avenir. Tout le culte idolâtrique n'était qu'une communication incessante avec les démons. Socrate conversait avec son démon familier ; Pythagore croyait à l'âme du monde, qui anime, selon lui, les différentes sphères, comme l'esprit anime notre corps. Le poète Lucain a décrit les mystères dans lesquels on se mettait en rapport avec les mânes des morts : et, dans des temps plus reculés encore, on évoquait ces âmes de l'autre monde pour leur demander la révélation des choses cachées, puisque, au livre du Deutéronome, Moïse déclare que Dieu a en abomination ceux qui demandent la vérité aux morts. Ainsi, le Sage l'a dit avec vérité : *Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.*

Il n'est pas surprenant que des hommes légers, et qui ne sont pas profondément pénétrés du sentiment religieux, se laissent entraîner, par l'amour du merveilleux, dans ces voies ténébreuses ; mais ce qui étonne, c'est que des chrétiens éclairés de la pure lumière de la foi ne soient pas suffisamment défendus contre ces étranges aberrations par l'instinct, ordinairement si sûr, de la vraie piété. Sont-ce les anges et les âmes des saints, leur dirons-nous, dont vous cherchez le commerce dans vos puériles expériences ? Vous croyez donc que le Créateur a soumis ces sublimes esprits à vos volontés et à tous les caprices de votre fantaisie ?

N'était-il jamais venu dans la pensée d'un chrétien que Dieu eût créé ces esprits si élevés, qui sont ses amis et les princes du ciel, pour en faire les esclaves de l'homme ; qu'il les eût mis aux ordres de notre indiscrète curiosité ; qu'il les eût, pour ainsi dire, enchaînés à tous les meubles qui décorent nos appartements, et qu'il voulut enfin les contraindre de répondre à l'appel injurieux qu'on leur adresse en tourmentant une table sous la pression des mains ? Nous avons bien lu dans les livres sacrés que l'homme a été fait roi de la terre, et à ce titre il a reçu l'empire sur tous les

animaux créés pour son usage ; mais nous ne voyons nulle part qu'il a été établi roi du ciel ; et que les célestes hiérarchies aient été assujetties à ses volontés si mobiles et si souvent injustes. Il n'y a donc rien moins, dans les expériences auxquelles vous vous livrez, qu'une profanation de la sainteté de l'œuvre divine et une insulte grossière au bon sens chrétien.

Que dirons-nous maintenant à ceux qui ne craignent pas de s'adresser à l'enfer pour en évoquer l'esprit de Satan ? Car c'est à cet esprit que l'on fait jouer le rôle principal et le plus ordinaire ! Certes, ce n'est pas nous qui mettons en doute l'intervention funeste des anges déchus dans les choses humaines. Nous ne savons que trop qu'ils sont pour l'homme de méchants conseillers, qu'ils sèment sous ses pas des pièges séducteurs, qu'ils réveillent les passions assoupies en agissant sur l'imagination, et qu'ils fomentent le foyer impur de la triple concupiscence.

Comment enfin peut-on envisager sans frayeur, et regarder comme exemptes de péril pour le salut éternel, ces communications avec les esprits de l'abîme ? Démons ou damnés, ils sont les uns et les autres les victimes de la justice divine ; Dieu les a maudits, il les a retranchés de la vie, qui est en lui seul. Et vous, qui aspirez à l'amitié et à l'éternelle possession de Dieu, pouvez-vous croire qu'un commerce familier vous soit permis avec ceux qui sont dans la mort éternelle ? Nos rapports avec ces êtres dégradés et malfaisants ne peuvent être que des rapports de haine, de malédiction, de répulsion absolue ; et vous voudriez, vous, en établir d'amusement, de curiosité, je dirais presque de bienveillance ! Avez-vous donc oublié la parole de saint Paul : il ne peut exister de commerce entre la lumière et les ténèbres ni d'alliance entre Jésus et Bélial ; et cette autre du même apôtre : Nous ne pouvons participer en même temps à la table du Seigneur et à la table des démons... Ainsi, tout se réunit pour vous faire repousser les pratiques dont il est question ; tout vous les montre impies, superstitieuses, condamnables à toutes sortes de titres.

Est-il nécessaire, après ce que nous avons dit, que nous parlions de ces communications avec les âmes séparées de nous, mais qui

ne sont pas encore unies à Dieu, attendant dans le purgatoire le jour de la délivrance ? L'Église a déterminé nos rapports avec ces âmes saintes ; elle veut que nous les consolions par un souvenir pieux, que nous intercédions pour elles, que nous leur appliquions le mérite de nos suffrages et de nos bonnes œuvres. Mais l'Église ne peut approuver que nous plongions notre regard dans ce lieu d'expiation et de larmes, autrement que pour en rapporter une crainte salutaire pour nous, et une utile compassion pour ces âmes souffrantes ; bien moins encore que nous insultions à leur misère en voulant les faire servir à la satisfaction de notre vaine curiosité. Ah ! Dans un sentiment de respect pour la douleur qui les oppresse, ne leur demandons jamais d'autre parole que ce cri touchant par lequel elles implorent sans cesse notre pitié : *Ayez pitié de nous, ayez pitié de nous, vous du moins qui êtes nos amis, car la main du Seigneur s'est appesantie sur nous.*

Nous pourrions si nous voulions faire un traité, pousser ces réflexions plus loin et les appuyer d'une ample démonstration. Rien ne serait plus facile que d'accumuler un nombre infini de textes des livres saints, des Pères et des Conciles, qui renferment de la manière la plus claire la condamnation des pratiques contre lesquelles nous nous élevons, ou du moins, des pratiques d'une nature entièrement semblable. Mais ce que nous avons dit suffit aux chrétiens qui veulent marcher dans la droiture et la simplicité de l'Évangile. Quelle que soit du reste l'opinion qu'on se forme à cet égard, la force de nos observations subsiste. Que les phénomènes dont nous parlons soient véritables, ou qu'on les regarde comme de pures créations de l'exaltation de l'esprit, on doit renoncer à des expériences qui, dans le premier cas, portent une atteinte sacrilège à l'ordre établi par la Providence, ou qui, dans le second, ne servent qu'à entretenir des illusions fantastiques.

Si nous avons peu de foi à la présence de ces esprits qu'on invoque au moyen des tables, nous n'en sommes pas moins intimement convaincus que ces expériences sont une des mille ruses de Satan pour perdre les âmes. La foi nous apprend qu'il est

d'une fécondité inépuisable dans les inventions de sa malice. Il sait même, quand il le faut, se transformer en ange de lumière, pour produire plus sûrement la séduction. Voyez la marche habile et pleine d'astuce de ce serpent infernal ! D'abord, il ne préoccupe les esprits que du mouvement des tables, ce sont des expériences de physique récréative ; il pousse ensuite à la recherche des causes, en assigne le fluide magnétique. Quoi de plus innocent jusque là ? Ce premier succès obtenu, il s'empare de cette disposition naturelle qui pousse l'homme vers tout ce qui est merveilleux, pour l'entraîner plus loin : et les tables qui tournaient d'abord deviennent bientôt des tables qui frappent, puis enfin des tables parlantes, animés par des esprits de toutes sortes. C'est ainsi que celui qui est homicide dès le commencement abuse de la faiblesse et de la simplicité de l'homme pour l'engager pas à pas en des voies ténébreuses, jusqu'au moment où il le précipite dans l'abîme. C'est la tactique perverse qu'il suivit pour tromper nos premiers parents ; c'est elle qu'il employa pour introduire parmi les peuples les erreurs et les superstitions les plus coupables ; c'est la ruse dont il se sert aujourd'hui pour entraîner les esprits dans de funestes égarements.

Obligé, N.T.C.C., par les devoirs de notre charge, de prémunir les fidèles contre les pièges du père du mensonge, de veiller à la pureté de la foi et à l'honneur du nom chrétien, nous avons jugé à propos de vous adresser ces réflexions. Vous emploierez tous les efforts de votre zèle sacerdotal, et avant tout, l'autorité de votre exemple, pour éloigner de ces damnables pratiques tous ceux de vos paroissiens qui seraient assez imprudents pour s'y livrer.

Donné à Viviers, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contreseing de notre secrétaire, le premier dimanche de l'Avent, 27 novembre 1853. »[117]

Aujourd'hui encore des évêques sont amenés à condamner le spiritisme. Les temps changent, mais certaines pratiques occultes

---

[117] . Lettre pastorale de Mgr H. Guibert, citée en annexe de l'ouvrage de l'Abbé Clovis Poussin : *Le spiritisme devant l'histoire et devant l'Église, sa nature, sa certitude, ses dangers*, Paris, 1866.

demeurent... En date du 15 avril 1994, une lettre pastorale de la Conférence des évêques de Toscane porte sur le spiritisme le jugement suivant :
« La pire expression de la divination, et la plus grave, est la nécromancie ou spiritisme, c'est-à-dire le recours aux esprits des morts pour entrer en contact avec eux et dévoiler l'avenir ou un de ses aspects. Les séances de spiritisme appartiennent à ce genre de magie. Au cours de ces séances, les participants et les médiums (édition moderne des anciens nécromanciens) s'efforcent d'invoquer les âmes des défunts (par exemple, de soi-disant enregistrements de voix d'outre-tombe) : en réalité ils introduisent une forme d'aliénation par rapport au présent et font une mystification de la foi dans l'au-delà, généralement par des trucages, agissant de fait comme des instruments de forces du mal qui s'en servent souvent à des fins destructrices, destinées à confondre l'homme et à l'éloigner de Dieu. »[118]
En conclusion générale de ce chapitre sur le spiritisme, plusieurs choses importantes pour notre sujet de l'apocatastase peuvent être dégagées avec évidence.
La première et non la moindre, c'est que le point fondamental de la doctrine spirite affirme qu'*il n'y a pas d'enfer éternel !* C'est l'affirmation capitale de la religion spirite. Tout le reste ne semble là, dans toute cette affaire de tables tournantes, que pour *épater la galerie !*
La seconde étape, acquise après analyse, c'est que l'Église condamne fermement le spiritisme comme étant une forme patente de commerce avec le démon. Ce qui implique, du point de vue de la croyance chrétienne, que c'est le Diable qui s'exprime à travers les messages des tables tournantes ; que ce soit par les tables de Jersey ou d'ailleurs comme nous l'avons vu.
Nous en arrivons donc au point où nous pouvons conclure que c'est le Diable lui-même qui prêche aux hommes l'apocatastase !

---

[118] . *Magie et démonologie*, Lettre pastorale de la Conférence des évêques de Toscane, 1994, en français dans La documentation catholique, n°2104, 20 nov. 1994.

On conviendra, en effet, qu'il est logiquement le premier intéressé par la chose, étant donné qu'il est selon l'enseignement de l'Église le premier des damnées.
Aussi, de deux choses l'une, soit le Diable souhaite sincèrement se repentir et en exprime-t-il son désir, par le moyen du contact des tables, pour gagner nos faveurs et nos prières, comme le suggère Papini afin qu'il puisse regagner le ciel, soit, au contraire, s'agit-il d'un piège foncièrement maléfique, visant à tourmenter les hommes et à leur faire partager une fois de plus sa révolte contre Dieu ?
Il ne reste donc plus qu'une seule alternative : chercher à comprendre, pour autant que cela soit possible, quelle fut la *nature* du péché du Diable.
Ce péché de l'ange est-il pardonnable ?
S'il s'avérait que ce péché est irrémissible, l'apocatastase pourrait bien apparaître comme un mensonge d'une profonde perversité...

IV- Le péché de l'ange

Ce chapitre s'avère délicat. La question qu'il pose paraît désagréable et elle l'est : qui est le Diable ?
C'est l'ennemi de Dieu et de l'homme, mais jusqu'à quel point ?
C'est le premier fauteur du mal, mais quelle est la *nature* de ce mal ?
Autant de questions aussi difficiles que taboues. Cependant, on ne peut plus avancer dans cette étude de l'apocatastase sans chercher à identifier, pour peu que cela soit possible, le mystérieux péché de l'ange. Étant donné que le Diable nous prêche lui-même l'apocatastase, il devient urgent de savoir si la chose est sincère ou mensongère : à savoir, la faute du Diable est-elle pardonnable ?
C'est à la lumière des enseignements de l'Église que s'élaborera notre réflexion. Il s'agira de découvrir à qui revient la responsabilité du mal :
À Dieu ? À l'homme ? À l'ange ?

D'où trois points :
Premièrement – L'origine du mal au regard de l'acte créateur
Secondement – La faute de l'homme (le péché originel)
Tertio – Le péché de l'ange rebelle

L'ORIGINE DU MAL AU REGARD DE L'ACTE CRÉATEUR

D'où vient le mal ?
Différentes hypothèses sont envisageables :

1. de Dieu
2. d'un dieu (principe du mal)
3. d'une créature

Les deux premières hypothèses (1. et 2.) seront abordées sous les titres : *Dieu peut-il être mauvais ?* et *La vision manichéenne.*
La troisième hypothèse sera présentée sous le titre : *Le mal vient de la créature.*
Conjointement, une tentative de définition du bien et du mal sera explorée sous les deux titres suivants : *Le bien comme unique absolu* et *La nature du mal.*

Dieu peut-il être mauvais ?

Cette hypothèse voudrait que Dieu ait créé le monde mauvais et qu'il fût donc lui-même à l'origine du mal. Mais alors, d'où viendrait le bien ?
Cette hypothèse est absurde parce qu'elle est désespérante et qu'elle va à l'encontre de notre nature profonde, en qui est inscrite la quête du bonheur, et dont la satisfaction absolue est Dieu lui-même.

Ce désir d'être heureux, que nous ressentons intimement, revêt une force bien vivante en nous. Ce désir a une origine et doit avoir une satisfaction :
« Un désir de la nature ne saurait être vain. En d'autres termes, il faut que les tendances naturelles d'un être soient satisfaites. Les philosophes les plus célèbres : Platon, Aristote, Cicéron l'ont proclamé. Les sciences sont unanimes à le reconnaître. Que la nature ne fait jamais rien en vain et que les instincts sont toujours en rapport avec des objets réels, il serait facile d'en apporter de nombreuses preuves : les ailes de l'oiseau attestent l'existence de l'air ; la nageoire du poisson, l'existence de l'eau ; l'œil prouve la lumière, et la faim suppose une nourriture. Si, par conséquent, il y a chez l'homme un désir irrésistible d'idéal et de bonheur, c'est qu'il doit exister un Dieu capable de l'assouvir un jour. »[119]
Si Dieu existe, il va de soi qu'il est apte à assouvir notre désir de bonheur. Si Dieu était mauvais, notre désir serait impensable et sa motivation absurde !
Dans cette perspective d'une croyance en un Dieu mauvais, la croyance en l'existence de Dieu semble affirmée, cependant, son existence résonne comme l'écho d'une malédiction pour l'homme. Aussi l'homme s'empresserait-il de s'y soustraire en rejetant l'existence même de ce Dieu. Cette croyance porte en elle-même son propre rejet, ce qui est absurde !
Et puis, comment les hommes, créatures de ce Dieu mauvais, pourraient-ils désirer un bonheur que Dieu lui-même, étant soi-disant maléfique, condamnerait ? Il y a là une contradiction proprement impensable, insoutenable.
La croyance en Dieu implique obligatoirement que Dieu est bon.
Croire en Dieu et penser le contraire serait profondément pervers. Et le prophète Isaïe condamne ceux qui seraient capables de se mentir à ce point, en inversant toutes les valeurs et en ruinant ainsi tous les espoirs :

---

[119] . Abbé Boulenger, *Manuel d'Apologétique*, p.52, 1920.

« Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal, qui changent les ténèbres en lumière et la lumière en ténèbres, qui changent l'amertume en douceur et la douceur en amertume ! »[120]

La vision manichéenne

Certains, comme les manichéens, les cathares ou les bogomiles, ont dit que Dieu est bon, mais ils ajoutaient aussitôt que le mal s'oppose au bien comme un principe coexistant.
La vision manichéenne est celle justement d'un dualisme divin, opposant un principe bon à un principe mauvais. Le divin serait partagé entre un principe bon, spirituel et lumineux, dans une lutte sans fin avec un principe mauvais, matériel et ténébreux. C'est là l'erreur de Manès (ou Mani), qui au IIIe siècle de notre ère, a donné son nom au manichéisme.
La solution du dualisme manichéen quant à l'origine du mal pose problème : elle fait du mal l'image miroir du bien. Les images du bien et du mal sont alors parfaitement renversées et réfléchies en opposition point par point l'une de l'autre. L'identification du bien du mal n'est possible que dans leur constante et réciproque opposition. Le bien n'existe qu'avec le mal et le mal qu'avec le bien ! Ce qui veut dire qu'ils ne peuvent exister l'un sans l'autre. Le mal devient ainsi une fatalité cosmologique. Le bien n'a donc pas d'antériorité de principe sur le mal. Dans son fondement, l'univers n'est ni bon ni mauvais, il s'oppose sans fin entre ces deux principes.
Pour répondre aux manichéens, on peut dire avec saint Thomas d'Aquin que :
« Les ténèbres ne sont pas contraires à la lumière, mais sont sa privation. »[121]
Selon le saint théologien, le mal n'est pas le contraire du bien, mais sa privation. À méditer...

---

120 . Isaïe 5, 20.
121 . *De Malo*, Question 1, article 1, solution 5.

Revenons-en au schéma de pensée des manichéens. Pour eux, la création en tant que telle est conçue comme une chute. Le monde matériel appartient lui-même au principe mauvais et le but des êtres sera de réintégrer la lumière (le principe bon) d'où ils sont tombés. L'incarnation est un mal !
Or dans la bible on peut lire :
« Dieu dit : 'Que les eaux qui sont sous le ciel s'amassent et qu'apparaisse le continent' et il en fut ainsi. Dieu appela le continent *terre* et la masse des eaux *mers*, et Dieu vit que cela était bon. »[122]
« Dieu fit les bêtes sauvages selon leur espèce, les bestiaux selon leur espèce et toutes les bestioles du sol selon leur espèce, et Dieu vit que cela était bon. »[123]
« Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il les créa, homme et femme il les créa. »[124]
« Dieu vit tout ce qu'il avait fait : cela était très bon. »[125]
Pour le chrétien, la création est une bénédiction divine, car, comme il est écrit dans la Genèse, le monde matériel est une œuvre bonne et l'existence humaine un bien.

Le bien comme unique absolu

Dieu ne peut pas être mauvais parce que justement il est Dieu.
« Je suis celui qui est », dit le Seigneur.
Rien n'existant avant lui, Dieu est la norme, la règle, le principe, l'existence même.
Celui dont l'existence est sans précédent, dont le principe n'a pas de cause, dont l'essence est d'être nécessaire, dont la présence est indépassable, ne peut apparaître que comme le bien. Car étant avant toute chose absolument, nul autre que Lui-même ne peut

---

122 . Genèse 1, 9.
123 . Id. 1, 25.
124 . Id. 1, 27.
125 . Id. 1, 31.

prétendre être la règle de l'univers. Étant l'unique absolu, Dieu impose la définition même du bien qui n'est autre que Lui-même.
Pour le chrétien, Dieu est le souverain bien. Il est le bien, car il est le seul bien qui soit. « Un seul est le bon », dit le Christ au jeune homme riche en parlant de Dieu.[126]
Oserait-on encore demander pourquoi le bien est le bien ? Il faudrait répondre que le bien est le bien parce qu'il est l'unique principe et qu'il n'en existe pas d'autres.
En Dieu donc, le mal ne peut exister. Dans les attributs que nous donnons à Dieu, unité, simplicité, immutabilité, éternité, immensité, intelligence parfaite, volonté toute puissante, amour infini, le mal n'a aucune signification et est exclu par définition du divin.
« Aussi, s'il existe un bien qui est un acte pur et ne possède aucun mélange de puissance (c'est-à-dire, qui n'est pas en devenir et donc pas sujet au changement), et tel est le cas de Dieu, le mal ne peut en aucune façon exister dans un tel bien. »[127]
Pour les chrétiens, Dieu est une personnalité distincte du monde et c'est Lui qui a créé toute chose et tout être.
Le mal n'existant pas avant la création, la création fut elle-même créée bonne :
« Dieu vit tout ce qu'il avait fait : cela était très bon. »[128]

La « nature » du mal

Si le mot « nature » est entre guillemets, c'est justement pour bien montrer que la créature qui commet le mal n'est pas mauvaise par nature, ce qui, dans le cas contraire, ferait remonter la faute de ce mal jusqu'au créateur, Dieu.
Qu'est-ce donc que le mal ?
Le mal est-il un être, une personne ?

---

126 . Matthieu 20, 17.
127 . Saint Thomas d'Aquin, *De Malo*, Q.1, a.2, réponse.
128 . Genèse 1, 31.

Le mal n'est pas un être, car aucune créature n'a été créée mauvaise.
Nous avons vu, en effet, que le mal n'a aucune existence en Dieu et donc aucune non plus dans Son œuvre qui émane de Lui. De plus, le mal n'est pas un être, car tout être est un bien par le seul fait qu'il existe. Toute existence est bonne !
« Tout sujet est bon puisqu'il existe, parce que le bien et l'être reviennent au même. »[129]

Le mal est-il seulement quelque chose ?
Le mal n'est pas une réalité existante : « Ainsi donc, le fait même d'exister, en tant qu'il est désirable, est un bien. Il faut donc que le mal, qui s'oppose universellement au bien, s'oppose aussi au fait d'exister (de toute évidence, la mort est un mal). Or ce qui est opposé au fait d'exister ne peut être une réalité existante. Aussi je dis que ce qui est mal n'est pas quelque chose. »[130]
Le mal ne peut pas exister par lui-même. Le mal n'a pas d'existence propre. La seule chose que l'on puisse dire, c'est que le mal est absurde. Le mal est absurde et c'est pourquoi il est enduré comme un mal. Ainsi le mal, qui n'est pas une réalité existante, implique cependant un sujet qui endure son absurdité.
Il paraît difficile de dire que le mal soit autre chose qu'une absurdité : le mal n'a aucun sens ni aucune raison d'être. Seulement, d'une manière absurde, et c'est inconcevable autrement qu'une absurdité, le mal vient de la créature.

Le mal vient de la créature

Cette créature, pour autant qu'elle soit la plus maléfique, comme l'est le Diable, n'est cependant pas la forme créée du mal. Le Diable n'est en aucun cas la forme créée du mal.
« Nous sommes donc amenés à envisager le mystère de Satan. Ce nom, comme on sait, n'est pas propre, mais seulement approprié :

---

129 . Saint Thomas d'Aquin, *De Malo*, Q.1, a.2.
130 . Saint Thomas d'Aquin, *De Malo*, Q.1, a.1, réponse.

il signifie l'adversaire. Quoique saint Jean l'appelle 'le prince de ce monde'[131] et saint Paul plus vigoureusement encore 'le dieu de ce siècle'[132], l'on ne doit pas voir en lui le dieu mauvais des manichéens, ni le Mal absolu, ou comme dit un Concile la substance du mal (D. 237). C'est donc, à notre sens, dévier de la vérité par amour du clinquant verbal que de dire, comme font certains auteurs contemporains : « le mal, c'est quelqu'un ». Le mal est quelqu'un si on le personnifie, par figure de rhétorique, comme le péché, la mort ou la loi chez saint Paul. Mais il faut être saint Paul pour avoir le droit de parler comme saint Paul. Prendre à la lettre des expressions qui sont de toute évidence imagées dans l'Écriture, c'est la trahir. Quant à pasticher son style pour exprimer une idée qu'elle ne contient pas, et qui de plus est fausse, cela n'a pas de nom. »[133]

Faut-il par là même se laisser aller à dire que le Diable n'est qu'une représentation symbolique de l'idée du mal ? Certainement pas, il ne faut pas tomber dans ce piège-là non plus, le Diable est une personne et une personne vouée au mal.

Dieu a créé les anges et les hommes bons. Il les a créés pour qu'ils vivent dans Son amour. Les anges et les hommes sont des créatures douées de volonté et libres d'accueillir l'amour de Dieu.

L'Église enseigne que le mal vient de la créature. La religion catholique établit que c'est un ange en révolte contre Dieu qui a entraîné à sa suite l'homme dans le mal :

« Derrière le choix désobéissant de nos premiers parents il y a une voix séductrice opposée à Dieu, qui par envie, le fait tomber dans la mort. L'Écriture et la Tradition de l'Église voient en cet être un ange déchu, appelé Satan ou Diable. L'Église enseigne qu'il a été d'abord un ange bon, fait par Dieu. Le Diable et les démons ont

---

131 . Jean 13, 31.

132 . II Cor. 4, 4.

133 . Chanoine Roger Verneaux, *Problèmes et mystères du mal*, Ch.V, 1983.

certes été créés par Dieu naturellement bons, mais c'est eux qui se sont rendus mauvais. »[134]
Il y a donc péché de l'homme que l'on appelle péché originel et tentation de l'ange rebelle nommé Satan, cet ange rebelle qui fit tomber l'homme à sa suite dans le péché, le séparant ainsi de Dieu et faisant entrer le mal dans le monde créé.
Cette tentation du Diable renvoie elle-même à un péché de l'ange.
Nous étudierons donc dans un premier temps le péché originel et dans un second temps le péché de l'ange à proprement parlé.
Le péché de l'homme ressemble à celui du Diable qui lui a inspiré le mal, mais il s'en distingue toutefois grandement comme nous le verrons.

LE PÉCHÉ ORIGINEL

La « Nature » de la faute de l'homme

Quel rapport l'homme entretient-il avec le mal ?
Quelle faute recèle ce péché originel ?
Comment ce péché a-t-il été possible ?

Ces trois questions sont lourdes de sens. Elles tournent autour d'une interrogation extrêmement provocatrice : L'homme pouvait-il ne pas pécher ?
Car, comme me l'a un jour déclaré un ami nommé Éric : « l'homme étant imparfait, il ne pouvait pas ne pas pécher ! »
Il est vrai que l'homme qui habite l'Eden est en quête de perfection : « Yahvé Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder. »[135] Cependant, si cette perfection de l'être se trouve en Dieu seul, l'homme est invité à y participer, à en vivre lui aussi. De plus, cette quête de Dieu est une recherche libre :

---

134 . *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°391, 1992.
135 . Genèse 2, 15.

« C'est lui qui au commencement a fait l'homme et il l'a laissé à son conseil.[136] Reprenant les paroles du Siracide, le Concile Vatican II explique ainsi la vraie liberté *qui est en l'homme* un signe privilégié de l'image divine : « Dieu a voulu laisser l'homme à son conseil pour qu'il puisse de lui-même chercher son Créateur et, en adhérant librement à lui, s'achever ainsi dans une bienheureuse plénitude. » Ces paroles montrent à quelle admirable profondeur de participation à la seigneurie divine l'homme a été appelé : elles montrent que le pouvoir de l'homme s'exerce, en un sens, sur l'homme lui-même. C'est là un aspect constamment souligné dans la réflexion théologique sur la liberté humaine, comprise *comme une forme de royauté. »*[137]

Cette perfection, pour laquelle l'homme est fait, est la vie plénière en Dieu. En attendant cette pleine communion avec son Créateur, on peut dire que l'homme est encore en effet imparfaitement accompli.

Dieu accorde en toute gratuité, par Sa grâce, à l'homme de vivre avec Lui. Le péché du premier homme a consisté en l'abandon de cette grâce généreuse, mais indispensable. L'homme a cru pouvoir vivre sans le besoin de Dieu.

Mais voyons, pour bien faire, le récit du péché originel que l'on trouve dans la Bible au Livre de la Genèse :

« Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que Yahvé Dieu avait faits. Il dit à la femme : 'Alors, Dieu a dit : Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin ?' La femme répondit au serpent : 'Nous pouvons manger du fruit des arbres du jardin. Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sous peine de mort.' Le serpent répliqua à la femme : 'Pas du tout ! Vous ne mourrez pas ! Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux, qui connaissent le bien et le mal.' La femme vit que l'arbre était bon à manger et séduisant à voir, et qu'il était, cet arbre, désirable pour

---

136 . Siracide 15, 14.

137 . Jean-Paul II, encyclique *Veritatis splendor*, 1993.

acquérir l'entendement. Elle prit de son fruit et mangea. Elle en donna aussi à son mari, qui était avec elle, et il mangea. Alors leurs yeux à tous les deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus ; ils cousirent des feuilles de figuiers et se firent des pagnes. Ils entendirent le pas de Yahvé Dieu qui se promenait dans le jardin à la brise du jour, et l'homme et la femme se cachèrent devant Yahvé Dieu parmi les arbres du jardin. Yahvé Dieu appela l'homme : 'Où es-tu ?' dit-il. 'J'ai entendu ton pas dans le jardin, répondit l'homme ; j'ai eu peur parce que je suis nu et je me suis caché.' Il reprit : 'Et qui t'a appris que tu étais nu ? Tu as donc mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger !' L'homme répondit : 'C'est la femme que tu as mise auprès de moi qui m'a donné de l'arbre, et j'ai mangé !' Yahvé Dieu dit à la femme : 'Qu'as-tu fait ?' Et la femme répondit : 'C'est le serpent qui m'a séduite, et j'ai mangé.' »[138]

Ainsi, l'homme pouvait-il ne pas pécher ?

Certains prétexteront que le *piège* était imparable, car l'homme, ignorant le bien du mal, ne pouvait que s'égarer à faire le mal à un moment ou à un autre. En effet, il est dit que Dieu a interdit à l'homme de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal : « Et Yahvé Dieu fit à l'homme ce commandement : 'Tu peux manger de tous les arbres du jardin. Mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal tu ne mangeras pas, car alors le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement.' »[139]

Doit-on en conclure qu'Adam et Ève ignoraient le bien et le mal ? Ainsi, n'auraient-ils pas été capables de faire un choix libre, étant ignorants du bien à accomplir et du mal à éviter ?

Cependant, est-ce la Loi divine qui est contenue dans l'arbre défendu ?

Non, absolument pas ! La loi divine n'est pas contenue dans le fruit défendu, mais elle est constituée par les paroles mêmes que Dieu a adressées à Adam et Ève :

---

138 . Genèse 3, 1-13.

139 . Id. 2, 16-17.

1. ce qui est bien, Dieu le leur a dit : « Tu peux manger de tous les arbres du jardin. »[140]
2. ce qui est mal : « Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : 'Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sous peine de mort.' »[141]
Ainsi l'homme sait déjà, de la bouche même de Dieu, le bien à faire et le mal à éviter. Dieu a informé l'homme, et cette connaissance du bien et du mal, l'homme la possède dans la Loi que son Créateur lui a donnée.
« Assurément, l'homme est libre du fait qu'il peut comprendre et recevoir les commandements de Dieu. »[142]
L'homme est donc apte dès ce moment-là à faire un choix libre entre le bien et le mal.
Alors se demandera-t-on, quel est le sens de cette *connaissance du bien et du mal* contenue dans le fruit de l'arbre défendu ?
Il apparaît évident que la dégustation du fruit n'apportera rien de plus à la liberté que Dieu a donné à l'homme en le créant libre. En connaissant la Loi divine, l'homme est libre de faire un choix libre. Seulement voilà, l'arbre de la connaissance n'est pas porteur de la Loi, mais de sa transgression ; l'arbre défendu est, quant à la connaissance du mal, non pas l'arbre de l'interdiction du mal, mais l'arbre de la cause du mal.
En mangeant du fruit défendu, l'homme veut avoir la connaissance du bien et du mal, en tant qu'il veut savoir le pourquoi du bien et du mal ; et selon lui, la connaissance de ceux-ci, c'est savoir leur cause.
Comme nous l'avons déjà vu, réclamer le pourquoi du bien est une ineptie totale, car Dieu est : « Je suis celui qui suis. » Le bien ignore le pourquoi, il est, simplement et uniquement. Aussi, en posant le pourquoi du bien en mangeant le fruit défendu, l'homme passe-t-il à côté de Dieu. L'homme interroge l'existence du bien

---

140 . Id. 2, 16.
141 . Id. 3, 3.
142 . Jean-Paul II, *encyclique Veritatis splendor*, Ch I : La liberté et la loi,1993.

alors que c'est la vie même. En voulant trouver une cause au bien, il se coupe alors de la source de la vie, cherchant autrement qu'en Dieu une réponse qui n'existe nulle part ailleurs. En cherchant ailleurs qu'en Dieu le bien, alors qu'*un seul est le bon*, l'homme se sépare de la source de la vie, ce contre quoi Dieu l'avait mis en garde : « Tu mourras certainement. »
Quant à connaître le mal, cela revient à rechercher sa cause ; et la cause du mal, supposée enfermée dans le fruit, n'est autre que le péché même que commettent Adam et Ève en mangeant le fruit défendu. Connaître le mal dans sa cause, c'est l'avoir commis ! Le contenu du fruit de l'arbre est directement lié à la rébellion de l'homme contre Dieu. La consommation du fruit implique l'expérience du mal, alors que le fruit par lui-même ne renferme aucune forme préexistante du mal. L'éclosion du mal, que constitue le péché, n'est liée au fruit que par le désir et la consommation que l'homme en conçoit et en fait.

Le mal n'a donc pas à proprement parlé de réalité existante dans le fruit (le mal n'est pas quelque chose rappelons-nous avoir dit), mais il est *en cause* dans la volonté de l'homme de transgresser la Loi de Dieu. Le fruit se rapporte à une question dont l'homme pose le « pourquoi ? » en dehors de Dieu, transgressant ainsi la Loi divine en consommant effectivement le fruit *en question*. Cependant, le péché ne se confond pas entièrement avec la volonté, il procède d'une actualisation de cette première inclination néfaste : au désir de manger le fruit, fait suite l'action concrète de le manger.
« Le péché d'Adam a consisté dans une désobéissance à l'ordre établi par Dieu. La matérialité de l'acte importe peu. Quel était cet *arbre de la connaissance du bien et du mal* dont parle la Genèse ? Symbole ou réalité ? Symbole de quoi ? Nous laisserons aux exégètes le soin d'élucider cette question. L'essentiel du péché est la révolte contre Dieu, et c'est ce que, nous affirme la Bible, le

premier homme a commis effectivement, non seulement en pensée, non seulement d'intention, mais par un acte concret. »[143]
Et maintenant, écoutons l'homme pécheur que nous sommes se révolter contre son Créateur en lui reprochant l'acte même de Sa création :
« C'est la liberté accordée par Dieu à l'homme qui est à l'origine de la faute de l'homme », s'entend-on dire !
« La peccabilité (la possibilité de pouvoir pécher) semble en effet naturelle à tout esprit créé. « Aucune créature, dit saint Thomas, ne peut exister dont le libre arbitre soit naturellement confirmé dans le bien de telle sorte qu'elle ne puisse pécher. »[144] Ou encore : « Toute créature rationnelle, considérée dans sa nature, peut pécher. »[145] Et la preuve qu'il en donne est la suivante. Seul est incapable de dévier l'acte dont la règle est la puissance même qui l'accomplit ; ou disons : seul est impeccable l'agent qui est à lui-même sa propre règle et sa propre fin, l'être strictement autonome. Mais c'est là le privilège de Dieu. Toute volonté créée, par contre, est subordonnée à une règle qu'elle n'est pas ; son bien, sa fin, lui est extérieur de sorte qu'elle a toujours la possibilité de s'en détourner. »[146]
Ce qui ne veut pas dire que l'homme était obligé de pécher. Mais voilà, les hommes, qui sont maintenant pécheurs, ne considèrent pas assez qu'ils parlent le plus souvent sous le coup du péché. Ils devraient se rendre compte, précisément, que c'est le péché de l'homme qui dénonce ensuite, une fois la faute commise, la liberté comme étant à l'origine de la faute. Cependant, si l'homme n'avait pas commis le péché originel, c'est bien grâce à cette même liberté qu'il jouirait de la félicité de l'amour de Dieu. Ce n'est donc pas la liberté qui est la cause du mal. Supposer le contraire, c'est juger en mal l'œuvre de Dieu dès l'origine de la

---

143 . Chanoine Roger Verneaux, *Problèmes et mystères du mal*, Ch IV, 1983.
144 . *De Veritate*, 24, 7, ad 4.
145 . *Somme théologique*, I, 63, 1.
146 . Chanoine Roger Verneaux, *Problèmes et mystères du mal*, Ch V.

création. Dire que c'est la liberté accordée par le Créateur à l'homme qui est à l'origine de sa faute est la plus flagrante évidence de la réalité de la révolte de l'homme contre Dieu. Les propos d'Éric, rapportés au début de cette étude sur le péché originel, sont en ce sens très révélateurs de la défaillance de notre intelligence de la Sagesse de Dieu, due à notre péché.
Lorsque nous accusons Dieu, c'est l'homme pécheur qui parle, et non plus l'homme qui était, avant de commettre le péché, parfaitement libre et paisible dans son approche du mystère de Dieu.
Ce péché originel a donc un écho encore aujourd'hui chez tout homme.

Pourquoi la faute rejaillit-elle sur tous les descendants ?

« Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé en tous les hommes, du fait que tous ont péché. »[147]
Père du genre humain, Adam a fait pécher avec lui tous les hommes.
« À la suite de saint Paul, l'Église a toujours enseigné que l'immense misère qui opprime les hommes et leur inclination au mal et à la mort ne sont pas compréhensibles sans leur lien avec le péché d'Adam et le fait qu'il nous a transmis un péché dont nous naissons tous affectés et qui est la mort de l'âme. »[148]
Pour bien saisir le lien de cette transmission du péché originel, la distinction qui sépare et unit à la fois essence et existence est très intéressante :
C'est à partir d'une réflexion sur l'essence et l'existence de l'homme que je vous propose d'appréhender l'enjeu du péché originel. Je lance le sujet sur une proposition provocante : « l'Homme n'existe pas ! »

---

147 . Épître de Paul aux Romains 5, 12.
148 . Catéchisme de l'Église Catholique, n°403, 1992.

On conviendra aussitôt que nous sommes des hommes et que nous sommes assez vivants pour le prouver. Certes, nous existons, et le but n'est pas ici d'en douter ; il s'agit de découvrir la différence entre essence et existence.
Si je dis encore, pour être plus explicite : « montrez-moi l'Homme ? », cela vous met-il davantage sur la voie ?
Je suis un homme et vous aussi qui me lisez l'êtes-vous également. Cependant, peut-être êtes-vous, cher lecteur, une lectrice ? Aussi dois-je préciser que « nous sommes Homme : hommes et femmes ». Nous touchons là au but du débat, car nous sommes obligés de définir l'Homme à travers deux genres distincts relevant d'une même humanité (c'est-à-dire d'une même essence).
Vous pouvez dire que vous êtes Homme étant un homme et vous pouvez dire que nous sommes également des hommes parce que nous appartenons à la même humanité, à l'Homme.
Un homme ou les hommes dans leur ensemble existent, mais l'Homme à travers lequel nous nous reconnaissons hommes et femmes n'existe pas.
L'Homme absolu, l'Homme définition n'existe pas ; Il nous donne sa définition, mais Il ne possède pas d'existence particulière, personnalisée. L'Homme ainsi *démasqué* relève d'une définition, c'est une essence.
D'où nous pouvons conclure :
1. que notre existence nous est propre et distincte de celle des autres.
2. que nous relevons tous d'une même essence (hommes et femmes nous nous disons Homme).
3. que notre essence (commune) nous identifie les uns aux autres, qu'elle fonde notre connaissance mutuelle dans la diversité réelle de nos existences particulières.

Maintenant, voyons s'il peut exister un Homme ?
Si nous envisageons qu'il ne puisse rester qu'un seul homme sur terre (après un terrible cataclysme par exemple), cet homme deviendrait ainsi l'Homme, un individu et sa définition.
Aussi, selon la Bible, au commencement de l'humanité, il n'y avait qu'un homme, et par là même, il était l'Homme. Toute l'humanité était en lui en germe, en puissance. À lui tout seul, il résumait alors tout le devenir de l'Homme en une multitude d'hommes et de femmes...
Cependant, ce premier homme n'est pas parfaitement l'Homme en ce sens ou, sa nature ayant été créée, son essence ne relève pas de lui-même, mais de son créateur. Adam est Homme parce qu'il est le premier homme, mais il n'est pas l'Homme dans l'absolu, tenant d'un autre son identité : « Dieu créa l'homme a son image. »[149]
C'est donc Dieu qui donne à la fois l'existence à Sa créature et qui l'identifie en lui donnant de reconnaître son essence. L'homme a été créé à l'image de Dieu et c'est en agissant dans Sa ressemblance que l'homme découvre véritablement son humanité. En s'éloignant de Dieu, Adam et Ève ont perdu de vue cette ressemblance qui les identifiait en vérité et qui leur donnait vie. « La vie de l'homme c'est la vision de Dieu » dit saint Irénée de Lyon ; aussi l'homme se suicide-t-il en se séparant de Dieu !
Le péché originel est donc un péché qui bouleverse l'essence, c'est-à-dire la nature humaine. En commettant le péché originel, l'homme devient mortel, sa nature est brisée :
« Adam et Ève commettent un péché personnel, mais ce péché affecte la nature humaine qu'ils transmettent dans un état déchu. C'est un péché qui sera transmis par propagation à toute l'humanité, c'est-à-dire par la transmission d'une nature humaine privée de la sainteté et de la justice originelles. C'est pourquoi le péché originel est appelé « péché » de façon analogique. C'est un

---

149 . Genèse 1, 27.

péché « contracté » et non pas « commis », un état et non un acte. »[150]
Ce péché ne fut une faute en acte que pour Adam et Ève ; aussi, « quoique propre à chaque homme, le péché originel n'a, en aucun descendant d'Adam, un caractère de faute personnelle. »[151]
Adam et Ève ont détruit l'harmonie de la ressemblance qui les unissait à Dieu. L'image de leur Créateur est en eux déformée, brouillée, altérée, dégradée.
C'est donc cette image corrompue par le péché et à laquelle nous sommes désormais identifiés, qui nous condamne à la suite d'Adam à l'ignorance de Dieu, à la souffrance, à la mort et à la faiblesse de commettre nous aussi le mal.
Seulement voilà, le christianisme nous oblige à dépasser notre nature meurtrie et à croire que l'Homme existe personnellement.
« L'Homme existe » en la Personne de Jésus-Christ qui est l'Homme parfait, qui réalise pleinement toute notre humanité dans toute sa beauté et dans toute sa vocation divine. Il la récapitule en Lui : Il est l'Homme absolu en qui tout homme peut se reconnaître et être sauvé, parce que nous avons été faits à l'image de Dieu et que le Christ est Dieu fait homme.
Nous touchons ici au mystère des deux natures du Christ qui est à la fois l'Homme absolu et aussi un homme distinct des autres, ayant eu une existence personnelle ; Jésus-Christ a en effet eu une existence historique et unique : Il est né de Marie à Bethléem sous le règne de l'Empereur Auguste, a été charpentier trente années durant à Nazareth, puis a exercé un ministère public qui l'a conduit jusqu'à la crucifixion réclamée par le Sanhédrin et ordonnée par le gouverneur romain Ponce Pilate.
En Jésus-Christ donc, l'Homme et l'homme coexistent : l'essence et l'existence coexistent en Lui. Il est à la fois Dieu et à la fois homme. C'est là le mystère de l'incarnation que confessent les chrétiens.

---

150 . Catéchisme de l'Église Catholique, n°404, 1992.
151 . CEC, n°405.

Aussi, dans le miracle de ce mystère pouvons-nous lire notre propre salut. Et malgré la détresse dans laquelle le péché originel nous a plongés, nous savons que le Christ est pour nous le Rédempteur de nos vies, qu'Il est Celui qui nous arrache à la malédiction du péché. C'est ce que nous dit saint Paul dans l'Épître aux Romains :
« Si, en effet, par la faute d'un seul, la mort a régné du fait de ce seul homme, combien plus ceux qui reçoivent avec profusion la grâce et le don de la vie régneront-ils dans la vie par le seul Jésus-Christ. Ainsi donc, comme la faute d'un seul a entraîné sur tous les hommes une condamnation, de même l'œuvre de justice d'un seul procure à tous une justification qui donne la vie. Comme en effet par la désobéissance d'un seul homme la multitude a été constituée pécheresse, ainsi par l'obéissance d'un seul la multitude sera-t-elle constituée juste. »[152]
Jésus-Christ étant l'Homme absolu, le salut qu'Il apporte est universel : le salut apporté par le Christ touche tous les hommes, les rendant capables de reconnaître à nouveau Celui à l'image Duquel ils sont faits et de s'identifier pleinement et définitivement à Lui.

L'homme n'est pas le premier coupable

L'homme n'est pas le premier coupable, car dans le récit du péché originel, on peut aisément découvrir qu'un tiers, le serpent, a poussé Adam et Ève à commettre le mal.
Pour conduire l'homme à pécher, il fallait que le serpent fût lui-même malveillant. Ce qui fait remonter la présence du mal dans la création avant la chute de l'homme. La malveillance du serpent implique donc elle-même un péché antérieur au péché commis par l'homme. Cette antériorité du péché par rapport à la faute originelle de l'homme est connue en théologie sous la dénomination de péché de l'ange. Car le serpent est démasqué par

---

152 . Épître de Paul aux Romains 5, 17-19.

la Tradition de l'Église comme étant un ange déchu, le Diable, Satan :
« Derrière le choix désobéissant de nos premiers parents il y a une voix séductrice, opposée à Dieu qui, par envie, les fait tomber dans la mort. L'Écriture et la Tradition de l'Église voient en cet être un ange déchu, appelé Satan ou Diable. »[153]
Ainsi donc, dans le troisième volet de ce chapitre, essayerons-nous de repérer et d'analyser ce péché de l'ange.
Nous en exposerons enfin les conséquences, dont la plus importante pour notre sujet de l'apocatastase, sera celle de l'irrémissibilité. Une autre conséquence, que nous tenterons de cerner de près, de la tentation de l'homme par le serpent, nous amènera à étudier ce que l'on appelle le péché d'envie.
Nous sommes donc parvenus au point où il nous faut maintenant dire un mot du mal dont l'ange s'est rendu coupable.

LE PÉCHÉ DE L'ANGE

« Alors une bataille s'engagea dans le ciel : Michel et ses Anges combattirent le Dragon. Et le Dragon riposta, appuyé par ses Anges, mais ils eurent le dessous et furent chassés du ciel. On le jeta donc, le Diable ou le Satan, comme on l'appelle, le séducteur du monde entier, on le jeta sur la terre et ses Anges furent jetés avec lui. »[154]
Un combat eut lieu entre les Anges bons restés fidèles à Dieu et les anges rebelles. Au terme de cette bataille nous dit l'Apocalypse, Satan et ses anges (les démons) furent vaincus et châtiés. Le châtiment consécutif à leur révolte fut d'être chassés du Ciel de Dieu.
Nous nous appliquerons dans cette dernière partie de ce quatrième chapitre, à tenter de mieux cerner ce que fut ce péché de l'ange, qui le conduisit à se révolter contre Dieu. Je précise, toutefois, que

---

153 . Catéchisme de l'Église catholique, n°391, 1992.
154 . Apocalypse 12, 7-9.

cette tentative ne peut être qu'acrobatique et approximative. Je pense cependant que le risque doit être pris d'en dire un peu plus.
Le péché de l'ange demeure une chose obscure. Nous nous en approcherons avec la lumière que Dieu daignera nous en donner. Notre approche, il va sans dire, n'a rien à partager avec le Diable. Du départ de cette étude jusqu'à son terme, nous laissons au Diable ce qui appartient au Diable. Nous jetterons juste un petit coup d'œil théologique rapide, sans compromission avec le Malin ni attrait pour sa révolte.
C'est Dieu qui donne la lumière pour que l'œil puisse voir. Je ne compte tenir cette lumière que de Dieu. Si l'en était autrement, tout ce que je vais écrire serait à rejeter. À vous d'en juger selon les grâces dont Dieu vous a pourvues.

Tentative d'analyse du péché de l'ange

Contrairement à l'homme, dont nous avons vu qu'il avait été poussé à commettre le mal par une créature étrangère à lui, nous pouvons affirmer avec l'Église que le Diable, et c'est effectivement lui le tentateur de l'homme, fut son propre bourreau.
« Il n'y a pas à chercher de tentation extérieure. La seule condition qui soit logiquement requise est que les anges soient doués de liberté et qu'ils n'aient pas été d'emblée mis en possession de leur béatitude, car alors ils auraient été confirmés en grâce et impeccables. »[155]

Le refus de la liberté

Comment donc les anges, ayant une connaissance parfaite d'eux-mêmes, ont-ils pu, pour certains d'entre eux, en venir à refuser l'Amour de Dieu ?

---

[155] . Chanoine Roger Verneaux, *Problèmes et mystères du mal*, Ch.V, 1983.

Comme nous l'avons lu dans le passage de l'Apocalypse de saint Jean, les anges se sont divisés en deux camps antagonistes, les uns ayant accueilli Dieu, les autres s'étant révoltés contre Lui. C'est pourquoi le péché de l'ange ne concerne que certains d'entre eux.
Quant à la connaissance angélique, il faut dire, qu'une fois créés par Dieu, les anges se connaissent eux-mêmes. Ils ont été créés bons[156] et ils savent que leur venue à l'existence est un bien, et par là même découvrent-ils que Dieu leur a donné l'existence.
Indépendamment de toute grâce surnaturelle, si ce n'est celle du miracle de leur création, les anges ont ainsi une connaissance naturelle (innée) d'eux-mêmes :
« L'ange se connaît d'abord lui-même. Ainsi, l'intelligence pour connaître doit-elle être unie à l'espèce intelligible qui l'actualise et qui est le principe formel de son intellection, déterminant l'acte de connaissance. Or, l'ange, forme subsistante intelligible, peut-être lui-même principe formel d'intellection et est, évidemment, uni intimement à son intelligence. Par conséquent, il se connaîtra lui-même sans l'intermédiaire d'aucune espèce, par sa propre substance. »[157]
Mais sa substance vient de Dieu qui a créé l'ange ; aussi « l'ange connaît Dieu d'une connaissance naturelle en tant que, se connaissant lui-même, il se voit comme une similitude créée de Dieu. »[158]
Depuis saint Augustin, on appelle cette connaissance innée que les anges ont de leur bien (c'est-à-dire de leur existence et de Dieu qui la leur donne), connaissance du soir.
Dans cet état de la connaissance du soir, l'ange n'a pas encore accueilli son Créateur et n'a pas encore été adopté par Lui. Une grâce surnaturelle, que l'ange ne possède pas lui-même et qu'il ne

---

156 . « Le Diable et les anges ont certes été créés par Dieu naturellement bons » CEC, n°391.

157 . Jean-Marie Vernier, *Les anges chez saint Thomas d'Aquin*, Part.2, Ch.III, 1986.

158 . J.M. Vernier en référence à la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, Ia, Question 56, article 3, conclusion.

peut obtenir par ses seules forces, est nécessaire pour qu'il entre dans la béatitude éternelle de la contemplation de Dieu. Le mouvement amoureux de cette reconnaissance et de cette adoption réciproque, nécessite l'accueil par l'ange de cette grâce surnaturelle qui n'est Autre que l'Amour de Dieu.
L'accueil par l'ange de l'Amour de Dieu s'appelle la connaissance du matin.
Il va sans dire que Dieu appelle à Lui toutes Ses créatures. Mais voilà, certaines d'entre elles ont refusé Son Amour, déclinant l'offre de la grâce ouvrant sur la connaissance du matin, qui est vision ineffable de Dieu.
« Comment est tombé Lucifer, qui avait son lever le matin ? »[159]
Pour les anges, qui ont une connaissance parfaite d'eux-mêmes, et qui donc, par là même, connaissent ce qui est bon pour eux, il s'agit de vivre dans le bien et de refuser de faire le mal. Si la question du choix entre le bien et le mal se pose, elle trouve cependant en Dieu une réponse claire et sans détour : les anges viennent de Dieu ; ils savent que Dieu est leur Créateur et que leur bien est en Dieu.
Le bien, c'est de vivre en Dieu. Le mal, c'est refuser le bonheur de vivre en Dieu. Il faut ici savoir que l'ange est créé libre de faire un choix libre. Nous voyons qu'il peut exercer son choix selon la liberté que Dieu lui a octroyée. Cette liberté est vraie.
S'il fait un choix, l'ange ne peut vouloir que son bien, aussi choisit-il Dieu. Le mal, qui n'a pas d'existence propre, n'apparaît là que conditionnellement comme validation de la réalité de cette liberté par laquelle l'ange est capable d'opérer un choix.
Le péché de l'ange a donc consisté, semble-t-il, dans un premier mouvement, en un refus de la liberté.
Comment l'ange peut-il en venir à refuser ce qui est bon pour lui ?
En niant l'idée même de pouvoir faire autrement que le bien et en comptant pouvoir faire seul le bien sans avoir recours à l'Amour de Dieu.

---

[159] . Isaïe 14, 12.

L'ange nie l'idée qu'il puisse faire le mal, alors que la liberté que lui a accordée Dieu en pose l'éventualité. Éventualité contre laquelle le choix du bien est l'unique réponse raisonnable. Contradictoirement, le Diable condamne alors en même temps l'idée de pouvoir faire le mal et la liberté qui en pose la possibilité. Le Diable ne choisit donc pas de faire le mal. Mais il ne choisit pas non plus de choisir le bien. Il refuse de faire un choix, condamnant cette liberté que Dieu lui accorde comme mauvaise.
L'ange se pose en contradicteur de la liberté. Il la rejette, se définissant ainsi au-dessus de l'épreuve de faire un choix.
On pourrait dire que l'ange choisit de ne pas choisir. Mais une telle chose est absurde. On trouve encore aujourd'hui chez un satanique comme Sartre cette corruption du sens de la liberté : « La liberté est liberté de choisir, mais non la liberté de ne pas choisir. Ne pas choisir, en effet, c'est choisir de ne pas choisir (...) D'où l'absurdité de la liberté. »[160] Ainsi l'ange apporte-t-il contre Dieu la contradiction et se place-t-il volontairement en dehors de la mesure et de la valeur de la liberté. Il se place dans l'arbitraire et dans l'absurde, c'est-à-dire dans l'injustice et le mal.
Mais *ne pas choisir n'est pas un choix !* C'est folie absurde de vouloir croire que l'on peut obtenir ce que l'on refuse de choisir !
À mon humble avis, ce qu'il est très important de retenir ici, c'est que la liberté n'a aucune cause de mal. Ce n'est pas, nous venons de le voir, la liberté qui est cause du mal, mais c'est le refus même de la liberté. Refus qui fait entrer dans la création le règne de l'absurde, qui n'est autre que le mal.
Trop souvent, on a laissé entendre, d'intention (comme le Diable ?), ou par mégarde du langage, que le mal était le fruit de notre liberté. Rien de plus faux et de plus mensonger. Car si l'on regarde rétrospectivement, après que l'ange ait péché, ce qui dans la liberté aurait pu avoir cause de mal, on ne trouvera rien de justifiable pour avancer ne serait-ce qu'une accusation :

---

[160] . J.P. Sartre, *L'être et le néant*.

Dieu propose de choisir entre le bien et le mal. Et l'usage de cette liberté ne peut conduire qu'à Dieu. Car si l'ange choisit le bien, il trouve Dieu, et ce fut le cas des anges bienheureux. Ce qui valide ce choix comme étant le bon.
Par ailleurs, est-ce pour autant que le choix du mal a conduit l'ange Lucifer à devenir le Diable ? Non, puisqu'il n'a pas fait ce choix du mal selon la liberté accordée par Dieu. L'*histoire* prouve qu'aucun des anges rebelles n'a fait le choix du mal selon les critères de la liberté qui comportait cet autre choix face au bien.
Il est alors tout à fait heureux de conclure que la liberté accordée par Dieu est parfaite et vraie. Parfaite, car, par l'exercice de celle-ci, nulle créature ne pouvait se perdre. Vraie parce que la mise en garde qu'elle portait s'est vérifiée être justifiée, impliquant qu'un choix devait être fait.
L'ange rebelle que l'on nomme Satan, a donc considéré sa liberté comme improbable ; il a perverti la substance de son être en refusant de faire un choix, choix en tout état de cause conforme à la liberté que Dieu accordait.
Ainsi, le principe, vital à toute existence, est la liberté. En effet, la venue à l'existence des créatures a dépendu de la liberté de Dieu de créer. En faisant usage de sa liberté de créer, Dieu est à l'origine de l'existence de tous les êtres. En ce sens, la liberté est le principe vital de toute existence créée.
Il n'y a donc pas de vie en Dieu pour la créature sans exercice de la liberté. Pour vivre, il faut exercer sa liberté. Telle est l'expérience de la vie chez les êtres que Dieu a librement créés.
Nous avons vie à l'existence par la liberté de Dieu et vie en Dieu par l'épreuve de la liberté.
L'épreuve de la liberté est fondatrice de notre vie future en Dieu. L'homme comme l'ange, n'est homme ou ange, que s'il reconnaît sa liberté comme vraie.

La paternité du mensonge

Accuser Dieu d'être un menteur, n'est-ce pas là le plus grand des mensonges ?
Accuser Dieu d'être un menteur : c'est ce que le Diable, que l'on nomme aussi l'accusateur, a laissé entendre à l'homme au jardin d'Eden. N'a-t-il pas cherché à détruire chez l'homme et la femme l'amitié qui les unissait à Dieu ? Il l'a fait en introduisant le poison du mensonge dans ses paroles.
Adam et Ève avaient confiance en Dieu. Pour eux, Dieu était bon. Mais voilà que le serpent insinue que ce Dieu, soi-disant bon et généreux, est au contraire un Dieu jaloux de ses prérogatives, un Dieu qui craint que l'homme ne devienne son rival, voir son égal.
C'est tout cela qui est contenu implicitement dans la réponse du Diable à Ève devant l'arbre défendu, lorsqu'il lui dit : « Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux, qui connaissent le bien et le mal. »[161]
De ces paroles du serpent, il ressort que le Diable juge Dieu en mal. Comble de l'ironie, il accuse Dieu d'être un menteur. Car lorsque Ève rappelle au serpent que « Dieu a dit : vous n'en mangerez pas, sous peine de mort », le serpent rétorque : « Pas du tout ! Vous ne mourrez pas ! » Ce qui revient à dire que Dieu est un menteur !
Le Diable tente de troubler le cœur de la femme, de lui faire partager ce mensonge, cette accusation contre Dieu. Aussi le Christ nous invite-t-Il à la vigilance, nous avertissant que nous courons toujours le danger d'être trompé par le Diable :
« Il n'était pas établi dans la vérité parce qu'il n'y a pas de vérité en lui : quand il dit ses mensonges, il les tire de son propre fonds, parce qu'il est menteur et père du mensonge. »[162]
Le Christ nous dit que le Diable est menteur et père du mensonge. Ne l'oublions pas !

---

161 . Genèse 3, 5.
162 . Jean 8, 44.

L'invention du mensonge revient au Diable. Et quel mensonge : il accuse Dieu d'être un menteur. Le Diable fait remonter à Dieu la paternité du mensonge. Comme nous l'avons vu avec la question de la liberté, le Diable condamne cette liberté comme étant mauvaise et mensongère. Elle ne serait, non pas seulement un simulacre, mais bien pire, la preuve de l'existence du mal en Dieu. Dieu n'a-t-il pas laissé à sa créature le choix de faire le bien ou le mal ? Ce choix du mal, n'est-il pas, dans sa possibilité, la preuve même de l'incitation par Dieu au mal ? La liberté ne serait-elle pas génératrice du mal ? Mais répliquera-t-on, on doit normalement choisir le bien. Ce à quoi la pensée diabolique qualifiera la liberté de fausse, de mensongère.

Parce que l'un des aspects du choix est le mauvais, il n'y aurait pas d'alternative autre que le bien, et donc pas de liberté. La créature serait constitutivement obligée d'opter pour le bien. Mais il faut savoir ce que l'on veut, rétorquerai-je ! Si le Diable veut le bien, pourquoi refuserait-il d'en faire le choix ? Ce n'est donc pas le bien qu'il veut, ne l'ayant pas choisi.

Si pour le Diable, il n'y a pas de liberté, pourquoi s'ingénie-t-il à faire de la liberté quelque chose de maléfique ? Si la liberté n'existe pas, rien ne peut lui être attachée, ni en bien ni en mal. Aussi, de deux chose l'une, soit la liberté n'existe pas, et c'est ainsi que le Diable la condamne, mais auquel cas, elle ne peut être elle-même mauvaise n'étant pas, soit la liberté existe, impliquant par un choix le bien, et le Diable n'a plus aucune excuse d'en récuser l'épreuve.

L'accusation que le Diable porte contre Dieu sur la question de la liberté est donc contradictoire en elle-même. L'accusation du Diable est donc un pur mensonge.

On pourrait toujours chercher à analyser plus avant cette contradiction, mais on s'y perdrait, le péché en cause étant un abîme sans fond.

En résumé, à partir de deux bases scripturaires incontournables, que sont le récit de la tentation d'Ève par le serpent[163] et les

---

[163] . Genèse 3, 1-6.

paroles du Christ au sujet du Diable[164], nous pouvons affirmer que Satan est un menteur, et plus qu'un menteur, qu'il est l'inventeur du mensonge.

À l'inverse de ce serpent qui « était le plus rusé des animaux des champs »[165], le psalmiste nous dit que Dieu est sans perfidie dans ses intentions : « Point de ruse en Dieu mon rocher. » David le chante : « Les paroles de Yahvé sont des paroles sincères, argent natif, qui sort de terre sept fois épuré. »[166] La parole de Dieu est d'argent natif, c'est-à-dire épurée quand on la trouve. On n'a pas besoin de la décanter, elle est entière, sans ajouts ni fioritures. Sa parole est absolument pure de tout mensonge.
Plus encore, suffirait-il de dire que la parole, le Verbe est Dieu : « Au commencement le Verbe était et le Verbe était avec Dieu et le Verbe était Dieu »[167].
La parole de Dieu ne peut être mensonge comme le Diable tenta de le faire croire à Ève, car la Parole est Dieu. Sous le titre le bien comme unique absolu, nous avions admis, parce que Dieu est Dieu, qu'il est l'unique absolu, et donc par la même la vérité tout entière. Dieu ne peut être que la vérité, car Il est avant toute chose et que toute chose émane de Lui. Personne ne peut prétendre remettre en cause Sa Parole, personne n'ayant existé avant Lui qui n'a ni commencement ni fin. « C'est moi l'Alpha et l'Oméga, dit le Seigneur Dieu. »[168] De plus, c'est par Sa Parole que toute chose est venue à l'existence **:** « Dieu dit : *Que la lumière soit* et la lumière fut. »[169] Il suffit à Dieu de dire les choses pour qu'elles soient. La Parole de Dieu est créatrice. Aussi, accuser Dieu d'être un menteur, revient à se nier soi-même, en faisant de sa propre venue à l'existence un mensonge.

---

164 . Jean 8, 44.
165 . Genèse 3, 1.
166 . Psaume 11.
167 . Jean 1, 1.
168 . Apocalypse 1, 8.
169 . Genèse 1, 3.

C’est dans la contradiction de cette aberration que le Diable s’abîme : il se révolte contre son être en Dieu.

La révolte contre son être en Dieu

L’ange rebelle veut être, mais pas de la manière dont Dieu l’invite à recevoir Sa grâce.
« Le premier péché du Diable a donc consisté en ce que, pour obtenir la béatitude surnaturelle qui consiste en la pleine vision de Dieu, il ne s’est pas élevé vers Dieu pour désirer la perfection finale de sa grâce, avec les saints anges, mais il a voulu l’obtenir par la puissance de sa propre nature ; non toutefois sans le Dieu qui agit dans la nature, mais sans le Dieu qui confère la grâce. »[170]
Dans un premier temps, le Diable ne remet pas en cause le Dieu qui lui a donné l’être, mais seulement le mode d’être par lequel il est appelé en Dieu.
Pour le Diable, ce mode d’être est signe de contingence ; ce serait pour la créature admettre qu’elle ne peut être que cause seconde, qu’elle aurait pu ne pas être. Aussi, pour se fixer dans l’être, réclame-t-elle à être sa propre cause :
« Être cause de soi, pouvoir dire : je suis parce que je le veux ; être mon propre commencement. »[171]
Être la cause de soi, voilà le désir de la créature rebelle d’accéder à la perfection de l’être.
Mais *être la cause de soi*, est-ce la forme parfaite de l’être ?
La réponse est non ! En voulant être la propre cause de son être, le Diable se trompe et passe par là même à côté de la véritable perfection de l’être.
La perfection de l’être ne réside pas dans la cause de soi par soi. En effet, si l’on considère que Dieu détient la perfection de l’être, rien ne permet d’affirmer pour autant qu’en Dieu, l’être soit cause de lui-même.

---

170 . Saint Thomas d'Aquin, *De Malo*, Q.XVI, a.3.
171 . Sartre, *L'âge de raison.*

Évidemment, nous devons affirmer que Dieu n'est pas causé, qu'Il n'est pas par un autre, mais rien ne nous autorise à ajouter qu'Il est par Lui-même, ou qu'Il est cause de Lui-même.
Au contraire, une bonne théologie doit rejeter comme étranger à toute opération divine l'« être cause de lui-même » :
« Enfin, l'exister (le fait d'exister) ne peut être causé par l'être même qui existe : '... Ainsi une chose serait cause d'elle-même et se produirait elle-même, ce qui est impossible.' »[172]
D'après l'idée selon laquelle un être serait le fondement de lui-même, pour fonder Sa propre existence, il faudrait à Dieu exister avant d'exister, ce qui est évidemment contradictoire.
Une fois de plus, le Diable invente une vision du divin qui est contradictoire.
Comme nous l'avons amplement répété, l'Être ne s'interroge pas : Dieu est Dieu. De toute éternité Dieu est l'être en vérité. Il n'y a aucune raison ni aucun sens à chercher une cause à l'être divin. C'est même retirer à Dieu du sens que de vouloir découvrir une cause en Lui.
Il faut une fois pour toutes admettre que la notion de causalité est totalement étrangère à l'être divin. Ainsi, aucune participation non plus à l'être divin ne s'opère en terme de causalité. La notion de causalité est d'ordre temporel, l'éternité l'ignore quant à elle. Aussi, par la grâce qui dispose la créature à entrer dans l'éternité de la contemplation de Dieu, toute cause et toute contingence disparaissent-elles. L'être de la créature devient semblable à l'être de Dieu, en ce sens où la créature est définitivement établie dans l'être, tel que Dieu fut, est et continuera d'être pour les siècles
des siècles :
« Bien-aimés, dès maintenant, nous sommes enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous savons que lors de cette manifestation nous Lui serons semblables, parce que nous Le verrons tel qu'Il est. »[173]

---

[172] . St Thomas d'Aquin, *Ente et essentia*, Ch.5, cité par Jean-Marie Vernier, in *Les anges chez saint Thomas d'Aquin*, 1986.
[173] . Première Épître de Jean 3, 2-4.

Contradictoirement, la volonté du Diable à prétendre être lui-même sa propre cause, non moins que d'assurer la pérennité de son être, l'éloigne de la source de tout être.
La connaissance de l'être n'implique l'existence que dans la mesure où il faut exister pour se reconnaître exister. Cependant, cette traduction de l'être par la connaissance ne peut en aucun cas atteindre l'être lui-même. Il demeure entre la perfection de la connaissance de son être et la perfection de l'être, une distance qui n'a aucune limite qu'en Dieu.
La réalisation plénière de l'être n'a de solution satisfaisante pour une créature que dans la vie en Dieu, où toute distance entre l'être et sa valeur est comblée.
Mais le Diable, pour sa part, a refusé la grâce qui conduit à la vision béatifique, cherchant en lui-même une cause de son être. Cette cause par soi ne pouvant exister, il a sombré dans l'absurdité et dans la révolte contre son être en Dieu. Ne fallait-il pas, suite à une telle contradiction, qu'il se débarrassât de cette *forme de contingence* qui, l'unissant à Dieu, l'empêchait d'être par lui-même ?
Ainsi, chez les anges, qui ont une connaissance parfaite de leur être, les renégats sont parmi eux, ceux qui ont confondu perfection de la connaissance de leur être et perfection de l'être qui n'existe qu'en Dieu. Aussi, ont-ils conçu avec perversité la liberté divine qui est à l'origine de leur être, comme imperfection de leur être et se sont-ils révoltés contre leur être en Dieu. Ainsi, l'origine de l'être de la créature qui procède de la libre volonté créatrice de Dieu, se trouve-t-elle, par le péché, interprétée mensongèrement par la créature rebelle comme une forme de contingence, insupportable à la fausse connaissance de ce qu'elle se voudrait être : à savoir, être à elle-même son propre principe !

Conséquences du péché de l'ange

L'absurdité du mal

L'ange rebelle, avons-nous dit, se révolte contre son être en Dieu ; mais cela ne peut se concevoir que comme une absurdité. Car l'ange tient à l'être et sait tenir l'être de Dieu ; aussi toute révolte contre son être en Dieu pourrait signifier son anéantissement. Se couper de Dieu reviendrait à se détruire.

De la sorte le Diable « n'a pu désirer n'être absolument pas soumis à Dieu, d'une part parce que c'est impossible, et qu'il ne pouvait le penser comme possible, d'autre part aussi parce que lui-même cesserait d'être à l'instant, s'il n'était pas totalement soumis à Dieu. »[174]

Refuser Dieu est absurde et cela l'ange rebelle n'a pu l'ignorer. Seulement, l'absurdité ayant été relevée, son non-sens échappe à l'être – l'être ne portant en lui aucune contradiction. D'où il ressort que cette absurdité n'a pu être désirée par le Diable que comme opposition au monde divin.

Malgré la vérité selon laquelle seul l'être a un sens et est désirable, « on peut dire que ce qui contient implicitement une contradiction tombe parfois sous le désir de la volonté, parce que la raison est troublée ; et ainsi, en raison du trouble de la puissance de la connaissance, le Diable a pu désirer ce qui implique une contradiction. »[175]

Le Diable a, dans un second mouvement de sa volonté, après s'être refusé à la grâce de Dieu, pu désirer régner sur l'absurdité qu'il avait conçue, et ce pour échapper définitivement à toute union de son être en Dieu.

L'être étant indemne de toute contradiction, la contradiction apparaît dans son absurdité comme le moyen de séparation absolu du bien qu'est l'être. En chutant dans l'absurdité, le Diable anéantit toute activité de son être. Par là est dévoyé, dans la

---

174 . Saint Thomas d'Aquin, *De Malo*, Q.XVI, a.3.

175 . *De Malo*, Q.XVI, a.3.

perversion de la volonté d'être sa propre cause, l'être même. Bien pire, le Diable peut prétendre régner sur le non-être, le non-sens.
Alors, un royaume opposé au royaume de Dieu impose l'absurdité de son non-être, de son non-sens. La souffrance et le mal en sont les abjections les plus confondantes. Ce sont des puissances de mort. Elles échappent à tout bien et se dressent, dans l'aberration de leur contradiction de l'être, contre Dieu et Sa création.

L'incompréhension de l'incarnation

Une des conséquences du péché de l'ange est son incompréhension du monde sensible. La connaissance des anges rebelles est devenue ignorante de la singularité des réalités de la création. Ces renégats, par l'acte de leur rébellion ont perdu leur pouvoir effectif dans l'ordre de la création, étant donné qu'ils s'en sont volontairement exclus, sombrant dans l'absurdité :
« Par leur péché, les anges renégats se retrouvent privés de toute participation à l'ordre de la création dont ils se sont exclus. Précipités sur la terre à la suite de leur chef, Satan, ces anges sont prisonniers d'un monde sur la matérialité duquel ils glissent, incapables d'en appréhender les réalités singulières sensibles – que nous autres hommes distinguons et auxquelles nous participons. L'ange renégat est absent de toute participation aux beautés de la création ; il habite un vide, car son être ne s'applique plus à rien, ni dans les joies de l'ordre matériel ni dans la joie parfaite et ineffable de la vision béatifique (c'est-à-dire, la contemplation de Dieu). »[176]
Le Diable hante un vide désespérant où plus rien n'a de sens d'être vécu, où rien ne peut s'incarner, c'est-à-dire, être vécu, trouver une réalisation, connaître une satisfaction. D'où l'incompréhension du Diable pour tout ce qui constitue une incarnation dans notre monde. Les êtres et les choses lui demeurent étrangers dans leur singularité. Le Contradicteur de l'être ne peut plus comprendre que l'existence soit.

---

[176] . D. Saurel, *Le spectricide*.

Normalement, les anges connaissent par des espèces innées. « Ils tiennent ces espèces de Dieu Lui-même qui, simultanément à leur création, les leur donne. »[177]
Dieu communique aux anges jusqu'à la perception de la singularité de chaque être connu et de chaque chose connue. Dans le cas des anges rebelles, il devient évident, s'étant séparés de Dieu, qu'ils ne peuvent plus connaître en Lui ce que chaque être a d'unique et de singulier. Car, connaître les êtres et les choses à travers les causes universelles qui président aux opérations de son intelligence, ne permet pas à l'ange rebelle de connaître intimement un être ou une chose dans ce qu'ils auraient de proprement existant en eux-mêmes :
« Connaître à travers les causes universelles le singulier, ce n'est pas le connaître en tant que singulier. »[178]
Il en ressort que le Diable erre dans le monde comme dans une solitude glacée, ne pouvant rien éprouver de la réalité des êtres et des choses habitant la création.
Le Diable n'a plus de présence au monde que par l'absurdité du mal qu'il y a introduit.

Le péché d'envie

Que reste-t-il au Diable à faire ? « L'unique but poursuivi par l'ange renégat revient alors, sans lui apporter de satisfaction, à continuer de détruire l'œuvre de Dieu et en particulier la plus fragile et la plus étonnante de Ses créatures : l'homme. »[179]
La volonté du Diable de détruire l'homme est entendue comme un péché d'envie. Ainsi lit-on dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* que : « Derrière le choix désobéissant de nos premiers parents, il y a une voix séductrice, opposée à Dieu qui, par envie, les fait tomber dans la mort. »[180] Et comme le dénonce saint

---

177 . J.M. Vernier, *Les anges chez saint Thomas d'Aquin*, 1986.
178 . Id.
179 . Ibid.
180 . CEC, n°391.

Augustin dans son *Commentaire du Psaume 104* : « L'envie est la haine du bonheur d'autrui. »
En découvrant l'homme heureux au jardin d'Eden, le Diable, par tristesse devant le bien d'autrui, cherche à le détruire. « C'est par l'envie du Diable que la mort est entrée dans le monde. »[181]
Le Diable va détruire l'homme en le faisant tomber dans la mort, le privant de ce bien envié qu'est la vie avec Dieu. « Pas du tout ! Vous ne mourrez pas ! » Répond mensongèrement le serpent à Ève.
La femme et l'homme mangèrent du fruit défendu... Et qu'arriva-t-il ? Ils devinrent mortels ! Leur corps devait subir par la suite la corruption de la vieillesse et de la mort. Le Diable n'avait-il pas dit : « Vous ne mourrez pas ! » N'en doutons plus, le mensonge est un poison mortel.

À sa suite, le Diable a entraîné l'homme dans la contradiction par le péché et lui a fait partager l'absurdité du mal par la souffrance et par la mort.
Après la lecture d'un tel récit, pouvons-nous encore faire confiance au Diable lorsqu'il nous dit qu'il veut être sauvé ?
Le salut du Diable peut-il nous apporter quelque chose de bon ? Ou alors, le Diable se fait-il craindre, brandissant l'enfer contre nous et contre l'amour de Dieu ? Doit-on désirer que le Diable soit sauvé pour ne pas contredire l'amour de Dieu ? Mais cette contradiction, d'où vient-elle ? Le Diable ne serait-il pas, une fois de plus, en train de nous inspirer un mensonge en accusant Dieu d'être un menteur ? « S'Il est Amour, pourquoi l'enfer existe-t-il ? » insinue le Diable pour nous déstabiliser dans notre foi en Dieu.
Qu'allons-nous lui répondre à ce serpent ? Devons-nous languir après son salut comme le plus grand des bienfaits ? NON !
« Les démons trompent, hélas ! par leurs illusions méchantes : ils font craindre leurs rancunes, désirer leur bienveillance ; alors que, en réalité, les bienfaits du démon sont plus nuisibles que des

---

[181] . Livre de la Sagesse 2, 24.

blessures, car il est préférable pour l'homme d'être en guerre que d'être en paix avec le démon. »[182]
Faut-il craindre la rancune du Diable ou désirer sa bienveillance ? Ni l'un ni l'autre.
Craindre sa rancune ? Nous ne devons pas céder à la tentation d'accuser Dieu d'être responsable de l'impénitence du Diable. Que sa rancune le conduise à l'enfer, qu'y pouvons-nous ? Rien !
Désirer sa bienveillance ? Nous ne devons pas non plus nous laisser abuser par les *bonnes* paroles du Diable. Il ne lui revient pas de nous accorder la paix ni le bonheur. Dieu seul peut les accorder. La preuve en est qu'en posant ce chantage : « si je suis sauvé, il n'y aura plus d'enfer », le Diable nous rend malheureux, parce qu'il accuse par là même Dieu d'être responsable de l'enfer. Les propos du Diable, il faut en convenir, ne porte aucune espérance de délivrance du mal. Seul le Christ est « le chemin, la vérité et la vie. » Lui seul peut nous libérer du mal.
N'allons pas servir le Diable en donnant consistance à ses propos. « Car le démon, qui hait tout le monde, déteste encore davantage ceux qui le servent. »[183] ; il les rendra encore plus malheureux que les autres en les abreuvant davantage de ses mensonges qui sont « mort de l'âme. »
Le Diable est donc un meurtrier : « Dès l'origine ce fut un homicide. »[184]
Chez l'ennemi de l'homme et de Dieu, la haine n'est même pas une motivation, mais comme une seconde nature, qui fait de lui un perpétuel criminel. Dans la Première Épître de saint Jean, il est dit que : « Depuis le commencement, le Diable pèche. »[185] Doit-on en conclure que le Diable continue irréméDiablement de pécher depuis le premier moment où il a péché ? Cela reviendrait à dire que son péché est irrémissible.

---

182 . Saint Léon le Grand, *Sermon*, XIX, 5.
183 . Monseigneur Balducci, *Adorati del diavolo e rock satanico*, 1991.
184 . Jean 8, 44.
185 . 1 Jean 3, 8.

L'irrémissibilité du péché de l'ange

Au terme de ce chapitre sur le péché de l'ange, nous voici amener à statuer sur la possibilité qu'aurait le Diable de revenir au bien. Après avoir défini un certain nombre de données théologiques sur l'origine du mal, nous nous retrouvons en demeure de savoir si le Diable peut être pardonné et retourner à Dieu. Notre sujet de l'apocatastase repose sur cette croyance en la restauration du Diable dans le bien. Il en résulte que si l'enfer peut se définir comme l'impénitence dans le mal, son existence est relative à l'étendue du péché. Que ce péché puisse un jour trouver un terme, l'enfer prendrait également fin avec lui. Sans cela, le péché du Diable ne cessant en quelque sorte de s'enrouler sur lui-même, nous serions obligés d'admettre l'éternité de l'enfer.
L'irrémissibilité du péché de l'ange appelle l'éternité de l'enfer. Autrement, le retour en grâce du Diable signifierait la disparition de l'enfer.
Alors, il ne nous reste plus qu'à savoir, autant que cela soit possible, si le péché de l'ange est irrémissible ou non ? Dans le *De Malo*, saint Thomas d'Aquin pose le problème sous la formulation suivante : « Chez les démons, le libre arbitre peut-il revenir au bien après le péché ? » La réponse sera oui ou non. Sur cela au moins on peut s'accorder. Disons qu'il peut paraître légitime d'en poser la question. Toutefois, beaucoup de discours sont loin de laisser sur ce sujet, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, le lecteur serein.
De plus, il faut distinguer la réponse que l'on voudrait entendre de la réponse telle qu'elle est par elle-même. Trop souvent, en effet, on argumente pour satisfaire la réponse que l'on a préalablement choisie. En toute bonne foi, je vous propose, cher lecteur, une approche dégagée à son point de départ de tout parti pris. Si l'on me dit : « le mal disparaîtra si le Diable redevient bon », je l'admets comme une hypothèse à retenir et à approfondir. A priori, je n'ai aucun profit à vouloir que le Diable persévère dans le mal. Cependant, s'il s'avérait exact que le péché du Diable est

irréméDiable et irrémissible, je devrai me résoudre à en prendre cas. Et en prendre cas, sans chercher pour autant à incriminer Dieu dans cette affaire de péché.
« Ne dis pas : 'C'est Dieu qui m'a fait pécher', car Il ne fait pas ce qu'Il a en horreur. »[186]
L'Écriture nous met en garde contre cette tentation toujours présente de reprocher à Dieu d'avoir mis au monde des créatures qui ont ensuite été capables de pécher. Nombreux sont ceux qui, à l'instar du théologien Jean Eluin, plutôt que d'admettre un mystère qui les dépasse, s'empressent, si jamais l'enfer existait, d'accuser Dieu de ne plus être bon. Ces théologiens contemporains qui font partie de l'Église Catholique et qui en revendiquent leur appartenance pleine et entière sont cependant les premiers à rejeter le dogme de l'Église en cette matière. Car, si l'on veut être honnête, il faut confesser le point de vue de l'Église ou bien changer d'église. C'est en toute conscience une question de choix.
Voyons donc, pour commencer, ce que l'Église dit au sujet de l'irrémissibilité du péché du Diable : à nous de savoir ensuite si nous voulons rester catholiques. Mais ne trichons pas, ne serait-ce qu'en faisant croire que l'Église n'a pas donné sa réponse sur ce sujet. Elle l'a fait officiellement et depuis fort longtemps déjà. L'Église Catholique enseigne donc l'irrémissibilité du péché du Diable et l'éternité de l'enfer, dont chacun pourra se voir confirmer la teneur en lisant le catéchisme de 1992, assez largement diffusé pour être aisément consulté :
« L'Écriture parle d'un péché de ces anges. Cette *chute* consiste dans le choix libre de ces esprits créés, qui ont radicalement et irrévocablement refusé Dieu et son règne. »[187]
« C'est le caractère irrévocable du choix des anges, et non un défaut de l'infinie miséricorde divine, qui fait que leur péché ne peut être pardonné. »[188]

---

186 . Ecclésiastique 15, 11.
187 . CEC, n°392.
188 . Id. n°393.

« L'enseignement de l'Église affirme l'existence de l'enfer et son éternité. »[189]
« Mourir en péché mortel sans s'être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de Lui pour toujours par notre propre choix libre. Et c'est cet état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux qu'on désigne par le mot *enfer*. »[190]
Tel est l'enseignement de l'Église en cette matière peu réjouissante, c'est le moins qu'on puisse dire.
Il serait intéressant, maintenant, de voir ce qu'en on dit les deux plus grands théologiens de l'Église, saint Augustin et saint Thomas d'Aquin. Dans le *De Civitate Dei*, on peut lire sous la plume de saint Augustin :
« Et d'abord, il faut chercher et découvrir pourquoi l'Église n'a pu admettre l'opinion des hommes qui promettent, même au Diable, purification et pardon, après les peines les plus grandes et les plus longues. En effet, ce n'est pas que tant de saints, tant d'hommes instruits des saintes Lettres anciennes et nouvelles aient vu d'un mauvais œil la purification et la béatitude du royaume des cieux, après les supplices de quelque nature et de quelque intensité qu'ils soient, en faveur des anges de quelque genre et de quelque dignité qu'ils soient, mais ils ont vu plutôt que ne pouvait être annulé ni infirmé cet arrêt divin que le Seigneur annonce qu'il portera et prononcera au jugement : 'Allez loin de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le Diable et ses anges.'[191] (Il montre ainsi qu'un feu éternel brûlera le Diable et ses anges) ; ni non plus, ce qui est écrit dans l'Apocalypse : 'Le Diable qui les séduisait fut jeté dans un étang de feu et de soufre avec la bête et le faux prophète et ils seront torturés jour et nuit dans les siècles des siècles.'[192] Dans le premier texte, il y a éternel, dans le second : dans les siècles des siècles. Or, par ces mots, la divine Écriture n'a

---

189 . Id. n°1035.
190 . Id. n°1033.
191 . Matthieu 25, 41.
192 . Apocalypse 20, 10.

pas coutume de signifier autre chose que ce qui n'a pas de fin dans le temps. C'est pourquoi, on ne peut absolument trouver un autre motif plus juste ni plus clair expliquant pourquoi la très sincère piété tient comme fixé et inamovible que pour le Diable et ses anges, il n'y aura aucun retour à la justice et à la vie des saints, sinon que l'Écriture qui ne trompe personne affirme que Dieu ne leur a pas pardonné et qu'il les a déjà frappés d'une première condamnation : ainsi refoulé, ils ont été livrés aux prisons des ténèbres infernales[193] pour y être gardés et punis lors du jugement dernier quand le feu éternel s'emparera d'eux et qu'ils seront torturés dans les siècles des siècles. »[194]

Nous trouvons cités dans ce texte trois passages des Écritures en rapport avec le châtiment éternel. Ces citations de saint Matthieu, de saint Jean et de saint Pierre sont irréfutables. Il est cependant toujours à craindre qu'une exégèse peu soucieuse du respect des saintes Lettres, leur trouve quelques relativismes susceptibles de remettre en cause le sens communément admis. Saint Augustin confesse pour sa part que « l'Écriture ne trompe personne ». N'oublions pas non plus que saint Augustin fait lui aussi une exégèse de ces textes sacrés. Cependant, cette exégèse par saint Augustin des saintes Écritures sur ce sujet de l'éternité de la condamnation du Diable à l'enfer, nous pouvons la présenter comme étant la plus simplement classique qui soit, et n'en déplaise aux nouveaux exégètes et théologiens, elle a pour elle la reconnaissance et l'aval de l'Église depuis des siècles.

De son côté, l'analyse de saint Thomas d'Aquin sur le sujet se rapporte moins directement aux Écritures qu'à la théologie des anges, et en particulier à leur mode de discernement. Le saint Docteur explique en effet que la nature angélique impose certaines conclusions, qui, pour fausses en ce qui concerne les hommes, s'avèrent indubitables lorsqu'il s'agit des anges. Par exemple, la mutabilité des intentions humaines est tout à fait étrangère au mode de connaissance des anges.

---

193 . Deuxième Épître de Pierre 2, 4.

194 . *De Civitate Dei*, XXI, 23.

« À la différence de l'intelligence humaine qui pour parvenir à la connaissance de la vérité doit discourir : partant des principes établis par une appréhension très commune, elle doit, par le raisonnement, comprendre de plus en plus profondément ce qui lui est donné dans l'expérience sensible, atteignant ainsi peu à peu la vérité ; l'ange, lui, voit immédiatement dans ce qu'il connaît toutes les conclusions contenues en puissance. Cette différence tient à la faiblesse de l'intelligence humaine qui, unie à un corps, doit abstraire l'intelligible du sensible, alors que la nature intellectuelle se réalise parfaitement chez l'ange (qui est séparé de toute corporéité). »[195]
D'où saint Thomas tire que l'ange embrasse en un seul mouvement, et la définition d'un sujet et ses conclusions. Aussi, s'il en vient à pécher l'a-t-il conçu en toute conscience, et l'a-t-il perpétré en connaissance de ses pires conséquences.
Autant Adam et Ève furent les dupes du Diable, espérant en mangeant le fruit toute autre chose que la mort, autant le Diable, sachant son péché irréméDiable du moment qu'il le commettait, partait résolument en enfer en refusant Dieu.
« L'ange occupe un milieu entre Dieu et l'homme. Or Dieu a un libre arbitre qui ne peut changer avant et après le choix ; par contre, l'homme a un libre arbitre qui peut changer avant et après celui-ci ; donc l'ange tient le milieu, en sorte qu'il peut changer avant et non après, car le contraire est impossible, c'est-à-dire pouvoir changer après et non avant. Il ne peut donc pas, après avoir péché, revenir au bien. »[196]
« Après avoir péché, le Diable ne peut revenir au bien », telle est la conclusion du Docteur angélique.
Enfin, le Christ en personne a parlé d'un péché irrémissible : « Aussi je vous le dis, tout péché et blasphème sera remis aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis. Et si quelqu'un dit une parole contre le Fils de l'homme, cela lui sera

---

195 . Jean-Marie Vernier, *Les anges chez saint Thomas d'Aquin*, 1986.
196 . Saint Thomas d'Aquin, *De Malo*, Q.XVI, a.5.

remis ; mais s'il parle contre l'Esprit Saint, cela ne lui sera remis ni en ce monde ni dans l'autre. »[197]
Comprenons bien que si ce péché n'existait pas, nous devrions nous demander pourquoi le Christ aurait perdu Son temps à nous mettre en garde contre une chimère ? Pouvons-nous croire que les paroles du Christ puissent être vaines ? Non. De sorte que si le Christ nous met en garde de ne pas commettre le crime contre l'Esprit, il est certain qu'un tel péché existe.
Ainsi les saintes Écritures et la Tradition de l'Église l'attestent : le Diable a commis un péché irrémissible qui le voue éternellement à l'enfer. Ce qui caractérise le mieux le Diable, c'est l'orgueil : « Le principe de l'orgueil, c'est d'abandonner le Seigneur et de tenir son cœur éloigné du Créateur. Car le principe de l'orgueil c'est le péché, celui qui s'y adonne répand l'abomination. »[198] Et « au malheur de l'orgueilleux, il n'est pas de guérison, car la méchanceté est enracinée en lui. »[199]
Dès lors, avec l'irrémissibilité du péché de l'ange, l'apocatastase est de toute manière incomplète. Le Diable étant exclu du Ciel, et ne serait-ce que lui seul, l'apocatastase est non-universelle, une des créatures de Dieu manquant à l'appel du paradis. L'apocatastase n'est donc qu'un mythe ! Tout au moins du point de vue de la foi chrétienne. Ce qui implique que le croyant catholique doit accepter le dogme en restant dans l'Église ou le rejeter en la quittant. Toute attitude autre serait fausse et, comme nous le démontrerons par la suite, tendrait à faire des enseignements de l'Église une parodie pathétique, ou bien, pire encore, une arme pleine de perfidie maniée du dedans de l'Église contre elle.

---

197 . Matthieu 12, 31-32.
198 . Ecclésiastique 10, 12-13.
199 . Id. 3, 28.

V- Les visions sataniques de l'au-delà

Rien qu'au titre, on l'aura compris, ce chapitre n'est pas une partie de plaisir. Le lecteur doit être averti qu'il trouvera ici un exposé des visions sataniques de l'enfer dans ses rapports à la divinité. Il va sans dire que je me porte en faux contre de telles conceptions blasphématoires qui, malheureusement, ne sont pas toujours étrangères à une certaine pensée ecclésiastique, comme nous le verrons. La sainte Inquisition en est notamment un des exemples les plus noirs de l'histoire de l'Église.

Une fois de plus, nous rendrons au Diable ce qui lui appartient, à savoir, le tourment de la morsure du feu éternel. En aucun cas nous ne partagerons son enfer. Et ce sera notre principale tâche que de montrer, avec l'appui des Saintes Écritures, que l'enfer est un feu qui dévore de l'intérieur, c'est-à-dire qui n'a aucune cause extérieurement à la créature pécheresse elle-même, la créature pécheresse étant son propre bourreau.

La première partie de ce chapitre visera à établir que l'enfer n'est pas un châtiment venu de Dieu. À la seule lecture des discours sataniques sur l'au-delà, on se rendra vite à l'évidence que la vision d'un enfer voulu par Dieu s'oppose absolument à la religion d'amour du Christ.

Ainsi, dans cette étude sur l'apocatastase, nous en sommes donc arrivés à devoir disculper Dieu de l'accusation d'être l'auteur de l'enfer. En effet, le sage Élihu dit à Job : « Patiente un peu et laisse-moi t'instruire, car je n'ai pas tout dit en faveur de Dieu. Je veux tirer mon savoir de très loin, pour justifier mon Créateur. »[200]

Soyons donc patients et méthodiques. Pour ne pas se retrouver mordu à l'improviste par le serpent, commençons par apprendre qu'il mord et de quelle manière il mord.

Dans le discours empoisonné du satanisme, il y a trois formulations principales de l'enfer :

---

[200] . Job 36, 2-3.

La première consiste à faire de Dieu la source de la souffrance et du mal absolu de l'enfer.
La seconde vise à convaincre l'homme que la mort est une fin en soi, faisant ainsi de l'au-delà une chimère porteuse des plus vaines et des plus malsaines espérances et de ce monde un enfer soumis à l'empire implacable de la mort.
La troisième formulation de l'enfer revient à enfermer l'homme dans un monde terrestre fait de douleurs, de peines et de souffrances, et ce à perpétuité. C'est le cas entre autres avec la croyance à la réincarnation.
À chacune de ces trois formulations mensongères de l'enfer, pour donner un éclairage pour le moins plus sain, nous répondrons en citant les saintes Lettres et les dogmes de l'Église.

L'ENFER COMME CHÂTIMENT DE DIEU

Sous ce titre, il faut tout de suite relever une première ambiguïté : en effet, il y a là un jeu de *maux*. Car la formule *châtiment de Dieu* ne veut pas dire que le châtiment est infligé par Dieu, mais qu'il est subi par Dieu. Si l'on parle par exemple de *colère de Dieu*, on entend bien par là que la colère vient de Dieu, mais si l'on dit *châtiment de Dieu*, le mot châtiment implique et signifie que c'est Dieu qui est châtié. De sorte que si Dieu inflige l'enfer à Sa créature, Il en subira donc Lui aussi la souffrance.
Car comment pourrait-on exprimer cette idée de châtiment sans y compromettre Dieu ? Dira-t-on que *le châtiment de l'enfer est infligé par Dieu* ? Dans ce registre de vocabulaire autour du mot *châtiment*, nous sommes obligés de préciser qu'il est *par Dieu*. Le mot *châtiment* implique donc que la peine subie soit imposée du dehors. Ce qui, dans le cas de l'enfer, ne saurait être applicable, Dieu n'étant pas responsable de l'enfer comme nous le montrerons. L'idée de l'enfer comme châtiment est donc à rejeter.
Cependant, à l'inverse, le satanisme cherche à amalgamer Dieu dans la peine infernale. Pour le satanisme, l'idée même de

châtiment impose la présence de Dieu en enfer, non pas certes aux côtés des damnés, mais plus invraisemblablement encore, par la vie de l'âme qu'Il continuerait de leur prodiguer tout en les privant de Son amour. De sorte que la créature de l'enfer serait torturée par son existence maintenue par Dieu dans la privation de Son amour ! Telle est la principale thèse du satanisme sur la définition de l'enfer dans son rapport au divin. Pour se convaincre que de telles assertions peuvent être soutenues, on pourra lire sous la folle plume de Jouhandeau l'horreur suivante : « L'enfer est de la même essence que le ciel. C'est le même feu qui est ici lumière et là brûlure. »[201]
C'est contre de pareilles pensées blasphématoires que nous aurons à lutter durant tout ce chapitre. Souhaitons-nous courage.

Du masochisme au sadisme divin

« L'enfer, c'est les autres »

Vous l'aurez remarqué, c'est une citation de Sartre qui nous sert de titre introductif à l'analyse du discours satanique sur l'enfer. Dans la dernière scène de *Huis clos*, on trouve dans la bouche du personnage de Garcin l'abominable déclaration suivante : « Vous vous rappelez : le soufre, le bûcher, le gril... Ah ! Quelle plaisanterie. Pas besoin de gril, l'enfer, c'est les autres. »
« L'enfer, c'est les autres », cette phrase terrible peut nous impressionner, elle est peut-être l'une des plus sataniques de toutes les définitions de l'enfer. Sartre ne croyait pas, semble-t-il, en l'amour humain, et comme Simone de Beauvoir, les amants ne recherchaient qu'eux-mêmes à travers l'autre, sachant ne pouvoir jamais éprouver de l'autre, lui-même.
Pour Simone de Beauvoir, la conscience n'a d'objet qu'elle-même. Elle est de la sorte insaisissable par autrui : « Quelque chose était là, qui s'étreignait soi-même avec certitude, on ne pouvait pas s'en approcher, même en pensée, au moment même

---

[201] . Jouhandeau, *Algèbre des valeurs morales*, Livre III, 1935.

où elle touchait au but, la pensée se dissolvait ; ce n'était aucun objet saisissable, c'était un jaillissement et une fuite incessante, transparente pour soi seule et à jamais impénétrable. On ne pouvait que tourner en rond tout autour dans une éternelle exclusion (L'invitée). » Cependant, de la même façon, l'autre existe aussi pour lui-même à sa conscience. La rencontre des consciences les opposerait donc inéluctablement par leur volonté d'exister avant tout par elles-mêmes. L'enfer apparaît alors comme la perception de l'incommunicabilité. Dans la préface du livre de Violette Leduc, *La Bâtarde*, Simone de Beauvoir parle de son auteur en ces termes : « Ni ermite, ni exilée, son malheur, c'est de ne connaître avec personne un rapport de réciprocité : ou l'autre est pour elle un objet, ou elle se fait objet pour lui. Dans les dialogues qu'elle écrit transparaît son impuissance à communiquer : les interlocuteurs parlent côte à côte et ne se répondent pas. Même en amour, surtout en amour, l'échange est impossible. » Telle est à travers l'autre la perception de l'incommunicabilité. Et cette perception est un enfer parce qu'elle *me* renvoie l'image de la présence « dévorante » des autres au monde. Je deviens pour eux également un élément du monde extérieur, moi qui pourtant désire l'exclusivité de ma propre conscience. L'autre qui prend conscience de mon existence, par là même aliène en moi la liberté d'être tout entier présent au monde. Je commence à exister aussi par lui. Je ne suis plus à moi-même mon être propre, ma seule cause. Je ne me pense plus tout seul. J'existe aussi dans la conscience de l'autre, place où je ne peux moi-même exister sans lui. « On ne peut réaliser que les autres sont des consciences qui sentent du dedans comme on se sent soi-même. Quand on entrevoit ça, je trouve que c'est terrifiant : on a l'impression de n'être plus qu'une image dans la tête de quelqu'un d'autre. »[202] Ou encore comme le dit Sartre : « S'il y a un Autre, quel qu'il soit, où qu'il soit, quels que soient ses rapports avec moi, sans même qu'il agisse autrement sur moi que par le pur surgissement de son être, j'ai un dehors, j'ai une nature ; ma chute

---

202 . Simone de Beauvoir, *L'Invitée.*

originelle, c'est l'existence de l'autre. »[203] On retrouve ici toute l'illusion du *ens causa sui* (de la cause de soi) dont nous avons déjà parlé avec le péché de l'ange. La pensée sartrienne est proprement satanique parce qu'elle fait de l'autre un monstre pour soi, et parce qu'elle donne pour finalité d'un être, lui-même. Chez Sartre, la conscience voudrait vivre pour elle-même débarrassée des autres. Ce n'est donc pas par hasard si, en épigraphe de *L'Invitée*, Simone de Beauvoir a placé la sombre sentence de Hegel : « Chaque conscience poursuit la mort de l'autre ». Cette phrase est affreuse et elle nous renvoie à ce que nous avions dit, cette fois-ci, au sujet du Diable sur le péché d'envie, cette *tristesse devant le bien d'autrui*. Car l'existence n'est-elle pas le plus grand bien d'un être ? Et c'est pourtant cela que Sartre semble haïr chez l'autre dans sa rencontre...

Or l'amour, pour les chrétiens en tout cas, participe de cette rencontre de l'autre. Cette rencontre de l'autre nous invite à faire le don de nous-mêmes ; car, si, justement, nous réalisons, grâce à la présence de l'autre, que nous n'existons pas que pour nous même, l'autre ne se transforme pas pour autant en ennemi de notre intériorité comme Sartre l'affirme, mais bien au contraire, il est appel au partage et à l'épanouissement mutuel de cette intériorité. Seul le don a un sens. S'il n'y a pas d'amour, il y a mort et destruction de l'autre, et de soi. Toute rétention de soi vis-à-vis des autres signifie un manque, un mensonge, une destruction : ce sont là : l'égoïsme, l'envie, le meurtre. Dans la phrase de Hegel, « Chaque conscience poursuit la mort de l'autre », les trois ingrédients sont confondus.

Sur la question du don, Simone de Beauvoir va jusqu'à accuser l'autre par sa générosité d'accroître chez elle la perception de ses propres manques : « Le geste du don nous sépare des hommes ; il n'engendre pas de réciprocité puisqu'il enchaîne le bénéficiaire par la gratitude dans l'exacte mesure où il libère le donateur. »[204] De sorte qu'il n'y aurait pas de don désintéressé. « Positivement,

---

203 . *L'Être et le Néant.*

204 . Pyrrhus et Cinéas.

le principe sera de traiter autrui comme une liberté à fin de sa liberté » (Pour une morale de l'ambiguïté). Si on avait besoin d'une définition de l'égoïsme, on saurait maintenant où la trouver !
Tout autre est le don de l'amour : il fonde l'être et fait vivre, pas moins que cela.
« Nous savons, nous, que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères. »[205]
Et Sœur Emmanuelle du Caire a répondu à Sartre par un très beau livre riant de bonheur, dont le titre évocateur, *Le Paradis c'est les autres*, à lui seul, a valeur de réponse.
Obstinément, dans la ligne de pensée de « l'enfer, c'est les autres », des auteurs ont vu en l'homme la cause de la souffrance de Dieu, en d'autres termes Son enfer ! Ainsi une créature pécheresse pourrait exterminer la vie de Dieu en elle, et rendre sa conscience au monde impénétrable pour l'amour. Dieu serait alors victime de cet autre qu'est l'homme pécheur, Impuissant à être présent en lui. La présence en enfer du pécheur impénitent condamnerait de la sorte Dieu à souffrir Lui-même l'enfer. Or, comme nous le rappelle avec effroi Jean Eluin, certains ont osé voir dans la détresse du Christ sur la Croix la souffrance de Dieu provoquée par les pécheurs de l'enfer : « On a prétendu que cette dernière angoisse de Jésus était liée au pouvoir invincible d'un enfer *maximiste* ; à la vision lucide que l'extrémité de son sacrifice ne pourrait sauver tous les hommes de la haine-douleur de l'enfer. »[206]
En se référant à la théorie de l'« autrui » développée par Sartre, l'enfer serait pour Dieu la perception de l'absence perpétuelle, du refus inébranlable des créatures pécheresses impénitentes qu'Il continuerait toutefois d'aimer. Dieu souffrirait à travers Sa créature : « Si Dieu est amour, il doit, nécessairement, être aussi douleur. Si l'amour est une communion parfaite entre celui qui aime et celui qui est aimé, il s'ensuit que toute peine, toute

---

205 . Première Épître de Jean 3, 14.
206 . Jean Eluin, *Quel enfer ?* 1994.

épreuve de l'être aimé assombrit et éprouve l'âme de celui qui aime. Si Dieu aime ses créatures comme un père ses enfants, – il les aime infiniment plus qu'un père terrestre n'aime les enfants de sa chair –, Dieu doit souffrir, et il souffre certainement, de la souffrance des êtres que sa puissance a tirés du néant. Et si Dieu, par nature, est infini en tout, on peut croire que sa douleur est infinie, comme est infini son amour. »[207]

Pour revenir à un peu de sérénité, nous signalerons tout de même que Dieu ne peut souffrir. De telle sorte que Monseigneur Cristiani dans son ouvrage *Présence de Satan dans le monde moderne*, au chapitre consacré à Papini, est obligé de rappeler l'immunité divine face à la souffrance des créatures : « L'amour des créatures qui exige leur liberté, ne peut exercer sur l'essence divine aucune influence, ne peut causer dans cette essence immuable aucune altération. Penser autrement, c'est confondre le fini avec l'infini, la créature avec le Créateur, les êtres avec l'ETRE ! L'Amour tel qu'il est en Dieu est Dieu même » ; ce qui implique que « cet amour substantiel et infini ne peut être que béatitude infinie et il exclut infiniment toute souffrance et toute douleur. »[208]

Dieu ne saurait souffrir dans Son être divin. Seul le Christ, Dieu fait homme, a permis à Dieu, par Son incarnation, c'est-à-dire par l'humanité dont Il s'est revêtue, d'éprouver la souffrance jusqu'à la mort sur la Croix. Seulement, il faut faire très attention de bien distinguer qu'en Jésus-Christ c'est l'homme qui a souffert et non Dieu. De nombreuses hérésies ont sombré dans l'erreur blasphématoire de cette souffrance de Dieu, car elles soutenaient, tels les *théopaschites* et les *monophysites*, qu'en Jésus-Christ, « la nature humaine était immergée et perdue dans la nature divine, au point de ne plus faire avec elle qu'une seule nature », tels encore les « Sabelliens qui au nom de l'unicité de la substance divine enseignaient que le Père était mort en croix aussi bien que le

---

207 . Papini, *Le Diable*, 1953.

208 . Mgr Cristiani, *Présence de Satan dans le monde moderne*, 1959.

fils. »[209] Du reste, ces anciennes hérésies gardent un écho qui résonne encore aujourd'hui dans certains discours théologiques. Comme nous l'indique Urs Von Balthasar dans son livre *L'enfer, une question*, et l'on ne sait pas trop ce que l'auteur en pense lui-même, cette souffrance de Dieu est de nouveau d'actualité. Elle trouve en effet comme par hasard un écho important autour de la question de l'apocatastase : « Il faut ajouter un dernier aspect, seulement présent en sourdine chez les Pères (de l'Église), mais médité plus intensément aujourd'hui dans la *théologie de la souffrance de Dieu*. Alors que toutes les positions mentionnées partaient de l'homme, ici l'on pense à partir de Dieu : Est-il possible que la dernière des brebis perdues de son troupeau manque à Dieu ? Cette brebis n'est-elle pas la créature pour qui il a répandu son sang et souffert l'abandon du Père ? »[210]

L'ensemble du passage cité est ambigu. Selon le théologien, il semblerait que Dieu puisse souffrir de l'absence auprès de Lui d'une seule de Ses brebis. Mais implicitement, on trouve chez Urs Von Balthasar une solution à cette souffrance, car, bien qu'il tourne autour du pot dans le dernier chapitre de son livre, c'est bien l'apocatastase qu'il cherche là à prêcher. Qu'une seule créature manque à Dieu et Dieu souffrirait infiniment de cette absence. À l'inverse, si toutes les créatures sont sauvées, Dieu n'a plus à souffrir, Son amour étant comblé. Mais comme nous l'avons vu avec Monseigneur Cristiani, Dieu ne souffre pas.

La souffrance de Dieu comme motivation d'une profession de foi en l'apocatastase n'est donc qu'un montage théologique ahurissant. On remarquera à quel degré d'aberrations entraînent certaines idées blasphématoires. Et le sacrifice du Christ sur la Croix est évidemment la proie de choix des faux docteurs. « Ne faut-il pas avoir pitié de ce Dieu mis en croix ? » s'entend-on dire. Mais le Christ, qui est Dieu fait homme, ne souffre cependant que dans son humanité. À moins d'être monophysite ou sabellien, nous autres chrétiens sommes sûrs de cette immunité de Dieu face

---

209 . Mgr Cristiani, o.p. cit.

210 . Urs Von Balthasar, *L'enfer, une question* 1991.

à la souffrance. Il est grave de constater que bon nombre de théologiens en viennent à semer le doute chez les fidèles sur la question de la souffrance et de son rapport au divin. À ce titre, l'attitude d'Urs Von Balthasar dans son dernier livre s'inscrit, me semble-t-il, dans une dangereuse ambiguïté.
Car enfin, si Dieu, dans l'infinité et l'éternité de Son être, est touché par la souffrance, cette même souffrance devient elle-même infinie et éternelle. Ce qui reviendrait à faire exister l'enfer en Dieu ; et ceux donc qui considèrent le salut comme étant la délivrance de toute souffrance, et je m'inscris volontiers parmi ces gens, verraient leur espérance anéantie. Il n'y aurait plus de Ciel, la souffrance y ayant soi-disant établi son règne sur le trône de Dieu ! Mais insistons, car l'époque semble même hésiter sur des principes irrécusables dans leur définition, Dieu est immuable, Son être est indemne de toutes ces imperfections que nous trouvons chez les créatures qui seules, par leurs péchés, se rendent malheureuses.

L'amour, feu de l'enfer ?

« L'enfer, c'est l'autre », dans un sens cela revient à dire que l'homme est l'enfer de Dieu, mais dans l'autre sens que Dieu est l'enfer pour l'homme.
Certains ont osé avancer que ce serait Dieu qui torturerait les âmes des damnés. Car à les écouter, la créature de l'enfer serait torturée par son existence maintenue par Dieu dans la privation de Son amour. L'amour de Dieu deviendrait la cause de toute peine en enfer. Pour abominable que soit cette vision sadique de Dieu, il faut encore malheureusement ajouter que de tels propos sont tenus par des ecclésiastiques. Abomination des abominations, dans l'Église même, certains clercs prêchent de telles horreurs. L'abbé Verneaux qui est docteur en théologie, en philosophie et ès lettre, de plus titulaire d'une chaire de métaphysique dans une faculté, écrit sans sourciller dans son livre intitulé *Problèmes et mystères du mal* l'abomination suivante : « Il y a d'abord à considérer dans

l'âme damnée l'*absence de Dieu*. Sans doute en un sens Dieu lui est présent comme en toute créature : il l'enveloppe et la pénètre par son immensité, il lui confère l'existence au plus intime d'elle-même par sa puissance. Mais en un autre sens, Dieu ne lui est pas présent : en tant qu'il est son bien et sa fin, à titre d'objet d'amour. Or le titre auquel on est présent quelque part, chez quelqu'un, est d'une importance décisive. Dans l'âme damnée, la conjonction entre la présence de Dieu à titre de créateur et l'absence de Dieu à titre de fin dernière, est la source de son malheur. »

Je n'ai pas rêvé, vous avez comme moi bien lu : ce serait selon l'auteur Dieu qui serait la cause de la souffrance des créatures de l'enfer, ce serait Lui qui les torturerait en maintenant leur être dans la perception de l'amour qu'Il leur refuserait. Comment la pensée d'un homme, d'un ecclésiastique de surcroît, peut-elle sombrer dans la perversion à ce point ? Ah ça ! Certes, l'enfer est présent dans son discours. Il n'y a pas de doute là-dessus. Ce qui laisse sans voix, c'est que ce discours semble pensé et avoir été mûrement médité. Comment est-il possible d'entendre un homme, censé avoir donné sa vie pour Dieu, parler ainsi de Dieu ? Car l'Abbé Verneaux s'ingénie à nous dépeindre dans les moindres détails ce sadisme divin dont il se fait, en zélé théologien de l'enfer, le porte-parole. Ainsi insiste-t-il sur cette notion d'absence, qui pour être un mal, nécessiterait que le damné désire encore Dieu ! « Cependant une simple absence n'est pas un mal. L'absence de Dieu ne serait pas ressentie comme un malheur si le damné n'avait pas conscience en même temps du désir naturel qui le porte vers Dieu. Mais par rapport à cet appétit l'absence devient privation, et le sentiment d'absence, sentiment de frustration. Or que ce désir naturel subsiste chez le damné, cela ne peut faire aucun doute. »[211]

À quelle aberration n'arrive-t-on pas ici : Ce n'est plus le refus de Dieu par le damné, mais son désir de Dieu qui le condamnerait à souffrir. À suivre ce théologien, ce serait pour le damné la non-

---

211 . *Problèmes et mystères du mal, l'enfer*, 1983.

satisfaction par Dieu de sa vocation à l'amour qui constituerait l'enfer. Quel blasphème !
Ainsi la pensée satanique de l'enfer passe du masochisme de Dieu, qui souffrirait à cause de la créature refusant son amour, au sadisme de Dieu, qui torturerait sa créature en continuant de lui conférer l'être tout en lui refusant à jamais l'amour pour lequel Il l'a faite.
« Que ne ferait pas l'âme damnée pour posséder Dieu ? », ose demander un autre clerc, le Père G. Tomaseli, dans son ouvrage intitulé : *Il y a un enfer... (1965)*. Dans ce livre, dans un chapitre au titre horrible, *être rejeté par l'amour*, l'auteur ose comparer la peine du damné à celle d'une mère ayant perdu son enfant : « Chacun peut se faire une faible idée de la peine du damné par sa séparation d'avec Dieu, en pensant à ce qu'éprouve le cœur humain à la perte d'une personne chère : l'épouse à la mort de son époux, la mère à celle de ses enfants, les enfants à la mort de leurs parents. » Cet homme est-il fou pour parler de la sorte ? On supposera qu'il est inconscient de la portée de ce qu'il écrit. Car si la douleur du deuil d'une mère devant la mort de son enfant est comparable à la peine du damnée, cela veut dire, d'une part que le damné souffre parce qu'il aime un être cher qu'il vient de perdre, ce qui dans le cas de la damnation désigne Dieu comme l'être aimé perdu, d'autre part que la peine infligée par Dieu au damné est inique puisqu'Il rejetterait un être qui L'aime ! C'est à croire que les gens écrivent sans réfléchir à ce qu'ils disent. Tant d'aberrations sont confondantes. Et dire que ce prêtre a dû enseigner le catéchisme à des enfants et qu'il a même laissé pour preuve de sa perversion de pensée un livre publié dans plusieurs pays. On relèvera, également, avec atterrement, le fait que ce livre *Il y a un enfer...* a reçu par deux fois l'imprimatur, une première fois en 1954 en Italie et en 1965 en France pour l'édition française. Mais l'inanité de ce livre ne se résume pas à cette seule ineptie. C'est un tissu d'abjections, l'auteur s'y permettant de donner des noms de personnes damnées, alors que l'Église, officiellement, s'y est toujours refusée quant à elle. Le Père

Tomaseli outrepasse la mesure, allant de ce point de vue plus loin que l'Abbé Verneaux, qui, en cette affaire, a tout au moins la prudence de faire la déclaration suivante : « La première remarque à faire est que, si l'existence de l'enfer est certaine, ainsi que la présence en lui des anges rebelles dont il est pour ainsi dire le lieu propre, en ce qui concerne les hommes le nombre des damnés nous est absolument inconnu. Ni l'Évangile ni l'Église n'en disent rien. Cette réserve est la sagesse même, car pour aucun homme, pour aucun individu déterminé, l'on ne peut jamais affirmer catégoriquement qu'il est damné. »[212]

De ce qu'ont pu dire les Pères Tomaseli et Verneaux, je n'ai rien inventé : leurs livres existent, et leur contenu colporte ce langage blasphématoire que nous venons de mettre en évidence. Malheureusement, ce ne sont pas des cas isolés. L'histoire de l'Église est entachée par les pensées et les actions de certains de ses membres, qui telles de puissantes malédictions continuent de transmettre des fruits empoisonnés. S'il fallait pour s'en convaincre ne citer qu'une seule de ces formes maléfiques qui ont ruiné le crédit de l'Église pour des siècles, l'inquisition tiendrait le haut du pavé. Et que l'on ne vienne pas me dire que c'eût été pire pour l'avenir de la foi catholique si cette inquisition n'avait pas vu le jour. Le discrédit et le voile de ténèbres dont l'inquisition a enveloppé le message évangélique ne peuvent être levés sans peine. Sainte Thérèse d'Avila a été inquiétée par l'inquisition, saint Ignace de Loyola a failli y laisser la vie et a goûté à la prison, mais surtout, n'oublions pas le procès inique de Jeanne d'Arc.

Nous ne passerons pas sur ce douloureux sujet, et nous montrerons que l'Église, par ses membres, n'est pas indemne des pires manquements au message du Christ. Du reste, la vision de l'enfer apparaît comme une des pires tentations face à laquelle les gens d'Église ont souvent cédé sans retenue ni prudence. La peur devient alors le moteur de la religion. Cependant, la peur n'a jamais été le ressort du langage évangélique. Saint Jean dit : « Il n'y a pas de crainte dans l'amour ; au contraire, le parfait amour

---

212 . Abbé Verneaux, *Problèmes et mystères du mal*, 1983.

bannit la crainte, car la crainte suppose un châtiment, et celui qui craint n'est pas consommé en amour. »[213]
En matière religieuse, l'usage de la peur est donc une faute contre la découverte de l'amour de Dieu. Déjà, de ce seul point de vue là, l'inquisition et son obsession de l'enfer sont contraires à l'amour du Christ. En avouant cela, je n'en reste pas moins chrétien. Car pour être catholique en vérité, il faut savoir reconnaître les fautes de l'Église, en être blessé, mais finalement accéder à cette certitude selon laquelle un lourd passé vaut mieux, pour se prémunir à l'avenir de nouvelles erreurs, que pas d'histoire du tout. Sur une question aussi tendancieuse que celle de l'enfer, voyons donc maintenant avec l'inquisition ce qui ne doit plus être commis.

La sainte Inquisition

La religion ne doit pas chercher à prendre le pouvoir sur les âmes et sur les consciences. Son rôle d'éducation des âmes et des consciences doit au contraire être libérateur. Les chrétiens doivent être forts et vrais de cette liberté que connaissent ceux qui vivent en enfants de Dieu. La Vérité doit être libératrice, la peur est une arme de l'Ennemi.
La déviation religieuse que représente l'inquisition sera d'abord rapidement exposée d'un point de vue historique. Mais c'est sous son aspect procédurier qu'il nous importera principalement d'en dégager toutes les anomalies. Car l'inquisition est avant tout un système de pensée judiciaire, dans lequel la justice humaine remplace en matière spirituelle la justice divine.
Historique

Les origines de l'inquisition : En 1162, le Roi de France Louis VII réclame au Pape Alexandre III que pouvoir soit donné à l'évêque de Reims de poursuivre et de réprimer les hérétiques : « Que votre sagesse donne une attention toute particulière à cette peste et

[213] . Première Épître de Jean 4, 18.

qu'elle la supprime avant qu'elle puisse grandir. Je vous en supplie pour l'honneur de la foi chrétienne, donnez toute liberté dans cette affaire à l'Archevêque ; il détruira ceux qui s'élèvent ainsi contre Dieu ; sa juste sévérité sera louée par tous ceux qui dans ce pays sont animés d'une vraie piété. Si vous agissiez autrement les murmures ne s'apaiseraient pas facilement et vous déchaîneriez contre l'Église romaine les plus violents reproches de l'opinion. » Le Pape Alexandre acquiesce à cette demande. De même, au synode de Vérone en 1184, le Pape Lucius III et l'Empereur du saint Empire Germanique Frédéric Barberousse enjoignent aux évêques de pourchasser les hérétiques et de les traîner en justice.[214]

Par la suite, les évêques s'acquittant plus ou moins mollement de cette mission, les Papes décident d'envoyer des légats pour suppléer à leur manque de zèle. C'est là l'origine des légations qui parcoururent le Languedoc pour combattre l'hérésie cathare. En 1209, la croisade contre les Albigeois est lancée. Contre les hérétiques, le roi de France apporte à l'Église son soutien armé. Mais à l'exigence religieuse d'extirper l'hérésie se mêle conjointement le calcul politique. Le roi de France compte bien récupérer à son profit les terres qui seront confisquées aux seigneurs ayant fait cause commune avec les cathares.

Il faut toutefois savoir que le nom d'*inquisition* est inconnu lors de la guerre contre les Cathares. À cette époque, l'inquisition n'existe pas encore en tant que procédure judiciaire. Car ce que nous connaissons sous le terme d'inquisition est une organisation légale voulue par le Pape et spécifiquement chargée de juger les hérétiques. L'inquisition est donc un tribunal religieux qui apparaît dans l'Église au XIIIe siècle, après la croisade contre les cathares.

Très précisément, c'est la constitution de février 1231 du Pape Grégoire IX, définissant la procédure inquisitoriale, qui doit être retenue comme date fondatrice de l'inquisition. C'est alors que l'inquisition apparaît comme une nouvelle institution religieuse.

---

214 . Décrétales, Livre V, titre VII, De Haereticis, c.9.

Les trois principales formes historiques : L'*inquisition contre les hérétiques* est la première forme d'inquisition. Elle débute dans le sillage de la croisade menée par Simon de Montfort contre les Cathares, avec l'établissement en 1233 de la circonscription inquisitoriale de Toulouse. Tout commence donc en France. En effet, d'après les bulles des 13, 20 et 22 avril 1233 du Pape Grégoire IX, l'ordre des Dominicains est désigné pour former des tribunaux d'exception contre les hérétiques. Les premiers tribunaux s'installent en Languedoc pour achever le travail commencé par les croisés.

L'*inquisition contre la sorcellerie* n'apparaît que plus tard. On assiste alors à un élargissement de la notion d'hérésie. La sorcellerie tombe sous la juridiction de l'inquisition pour le motif suivant : la sorcellerie équivaut dans la société chrétienne médiévale au crime d'idolâtrie. Ce crime qui marque un retour au paganisme antique est reconnu pour une infidélité et donc condamné comme une hérésie. Il faut rappeler que les chrétiens de l'antiquité considéraient l'idolâtrie des peuples païens comme un culte offert aux démons. Déjà dans le *Deutéronome* on lit : « Ils sacrifiaient à des démons qui ne sont pas Dieu. »[215] Ainsi le peuple hébreu condamnait-il les dieux qu'adoraient les autres peuples comme étant des démons. Le retour au culte des idoles, ces représentations démoniaques, est donc une terrible offense faite à Dieu. Dans le *Lévitique*, il est très clairement rappelé aux Hébreux, qui eurent la tentation de rendre un culte au Veau d'or, qu'« ils n'offriront plus leurs sacrifices à ces satyres dans l'obédience desquels ils se prostituaient. »[216] L'idolâtrie signifie une infidélité à Dieu. Ce même terme d'infidélité aura au Moyen Âge pour synonyme le mot *hérésie*. De fait, au Moyen Âge chrétien, suivant cet héritage biblique, le sabbat des sorcières sera dénoncé et réprimé comme une forme extrême de l'idolâtrie, donc de l'hérésie. Du reste, de façon générale, toute forme d'hérésie est

---

215 . Deutéronome 32, 17.

216 . Lévitique 17, 7.

alors considérée comme une perversion démoniaque. En ce qui concerne le sabbat des sorcières, des femmes étaient censées, selon la croyance en vogue, se prostituer avec les démons et le Diable en personne. Ce furent naturellement des théologiens obsédés par les phénomènes diaboliques qui colportèrent cette croyance selon laquelle les femmes et les hommes pouvaient avoir des rapports sexuels avec les démons. Ces gens savants, incarnant la pensée de leur époque, inventèrent les figures monstrueuses des *incubes* et des *succubes*, capables de voler aux hommes durant leur sommeil leur semence pour féconder des femmes avec lors des sabbats. Ces délires furent malheureusement cautionnés par l'Église, qui donna au plus incroyable ouvrage sur le sujet, *Le marteau des sorcières*, son imprimatur ! *Le marteau des sorcières*, connu sous son titre en latin comme le *Malleus Malificarum*, fut écrit en 1484 par un inquisiteur dominicain, Henry Institoris, et son confrère théologien Jacques Sprenger. Cet ouvrage insensé qui reçut l'aval de l'université théologique de Cologne connaîtra une vogue non démentie jusqu'au XVIIe siècle avec vingt-huit éditions consécutives. De telles sommes démonologiques pulluleront et entretiendront durant plusieurs siècles une véritable psychose collective, qui, inévitablement, engendrera les pires dérapages. Du reste, au XVIe siècle, les protestants eux-mêmes allumeront de nombreux bûchers de sorciers des deux sexes, Luther étant alors intimement persuadé que le regain d'activité des démons était le signe patent de la colère du Diable envers l'œuvre nouvelle de la Réforme. Personne ne semble pouvoir échapper à l'état d'esprit de son époque...

L'*inquisition espagnole* doit être traitée comme une forme à part, parce qu'elle est strictement d'ordre national et qu'elle échappe totalement au contrôle de Rome. Cette forme de l'inquisition s'auto-organisera autour de l'unique Église d'Espagne et servira d'instrument de terreur au service de l'état, dont il faut dire ici que l'Église ne se distinguait pas. On est même en demeure de se demander quelle communion existait encore entre cette église nationale et l'Église universelle. Le Pape Sixte IV par une bulle de

1482 réclama sans succès l'entrée en fonction d'un contrôle épiscopal sur l'Inquisition royale et la possibilité accordée aux accusés d'un recours à Rome, mais le roi Ferdinand II se refusa à entériner les décrets pontificaux. En 1559, alors que Rome tentait de reprendre le contrôle de l'inquisition, la couronne d'Espagne alla, pour garder tout pouvoir en ce domaine, jusqu'à faire incarcérer le Primat d'Espagne en personne, Bartolomé de Carranza. Pour mémoire, c'est en 1484, décidément une année bien noire, que le tristement célèbre Torquemada fut nommé inquisiteur général du Royaume d'Espagne.

La procédure judiciaire

L'*inquisitio* : l'inquisition est une nouvelle forme de procédure judiciaire. En effet, avant cela, selon le droit romain, les tribunaux fonctionnaient avec l'*accusatio*. C'était le plaignant en personne qui venait devant le tribunal accuser quelqu'un et qui devait faire la preuve des faits qu'il lui reprochait. Dans le cas où ce qu'il avançait était faux, l'accusateur subissait la loi du talion, la peine pour laquelle il avait traîné quelqu'un devant le tribunal lui étant infligée. Le tribunal n'était là que pour juger des faits et entériner la sentence. Avec l'*inquisitio*, on assiste à une révolution dans le domaine judiciaire, car, désormais, c'est un organisme spécifique qui se charge à la place des particuliers de faire la preuve de la culpabilité des personnes relevant de tel ou tel type de crime (hérésie, sorcellerie). L'inquisition qui vient du latin *inquerere* signifie en effet *enquêter*. Un organisme juridique se voit ainsi accorder le pouvoir de rechercher les coupables, de les faire comparaître devant un tribunal exceptionnel et de les confondre pour crime d'hérésie. Les pouvoirs de police et de justice sont imbriqués. Il faut ici faire remarquer que notre justice actuelle, en France par exemple, est l'héritière de cette nouvelle formule judiciaire que l'on connaît sous le triste nom d'inquisition. Nos juges d'instruction ne sont rien d'autre, dans les pouvoirs qu'ils détiennent, que des inquisiteurs, exception faite de leur juridiction

qui n'est plus d'ordre religieux. Ils sont des *enquêteurs* au service de l'institution judiciaire. Ainsi, c'est au Moyen Âge que l'*inquisitio* se substitue – en matière religieuse – à l'*accusatio*. Les raisons en sont dictées par un gain de temps, mais surtout par un héritage religieux issu de l'Ancien Testament. Une procédure d'inquisition existait déjà, en effet, chez le peuple hébreu après l'exode d'Égypte. Au *Deutéronome* on peut lire : « Si tu entends dire que dans l'une des villes que Yahvé ton Dieu t'a donné pour y habiter, des hommes, des fils de Bélial, issus de ta race, ont égaré leur concitoyens en disant : « Allons servir d'autres Dieux », que vous n'avez pas connus, tu examineras l'affaire, tu feras une enquête, tu interrogeras avec soin. S'il est bien avéré et s'il est bien établi qu'une telle abomination a été commise au milieu de toi, tu devras passer au fil de l'épée les habitants de cette ville, tu la voueras à l'anathème, elle et tout ce qu'elle contient ; tu rassembleras toutes les dépouilles au milieu de la place publique et tu incendieras la ville avec toutes ses dépouilles, l'offrant tout entière à Yahvé ton Dieu. »[217] L'inquisition est déjà belle et bien là : les coupables sont poursuivis pour crime d'idolâtrie et après enquête, ils sont brûlés. Très clairement aussi, l'idolâtrie apparaît dans ce passage dénoncée comme une activité démoniaque, ceux qui prêchent l'idolâtrie étant désignés comme les « fils de Bélial ». De fait, dans la société juive, le Sanhédrin était un tribunal religieux, et l'on peut dire que Jésus Christ est la plus célèbre victime de l'inquisition religieuse, Lui qui fut arrêté et condamné à mort par le Sanhédrin. Ce qui aurait dû normalement suffire au Moyen Âge chrétien pour rejeter toute forme de justice religieuse coercitive. « La lettre tue, l'esprit vivifie » écrit saint Paul. Le christianisme médiéval a trop lu l'Ancien Testament sans garder toujours à l'esprit l'image du Christ.

Les dénonciateurs : les inquisiteurs chargés d'extirper l'hérésie bénéficièrent souvent de nombreuses dénonciations. La peur fut à l'origine de la multiplication des délations, mais on peut

---

217 . Deutéronome 13, 13-17.

cependant légitimement comptabiliser de nombreux faux témoignages n'ayant pour but que de voir condamner une personne peu aimée. Contrairement à l'*accusatio*, les dénonciateurs jouissaient dans la procédure inquisitoriale de l'impunité de l'anonymat. Au départ, une telle mesure avait eut pour but, en pays d'hérésie, d'éviter à l'accusateur toutes représailles, son identité demeurant inconnue de la partie adverse. Cependant, l'anonymat des dénonciateurs empêchait l'accusé de se défendre correctement, ignorant tout de l'origine des faits qui lui étaient secrètement reprochés. De plus, il est à craindre qu'un tel anonymat ait profité aux sycophantes pour régler des comptes personnels le plus souvent. Toutefois, tout comme sous les anciens tribunaux, l'inquisition châtiait les faux témoins d'une peine égale à celle encourue au départ par l'accusé, et ce, suivant la tradition biblique une fois de plus : « Les juges feront une bonne enquête, et, s'il appert que celui qui a accusé son frère est un témoin mensonger, vous le traiterez comme il méditait de traiter son frère. »[218] Ainsi en 1328 et en 1329, par exemple, les tribunaux de l'Inquisition de Narbonne et de Pamiers condamnèrent des sycophantes pour faux témoignages. Mais dans la plupart des cas, la peur aveugle et l'envie de nuire triomphaient grâce à l'impunité que conférait aux dénonciateurs l'anonymat. Du reste, les inquisiteurs n'avaient pas trop intérêt à décourager les dénonciations en punissant systématiquement les faux témoins aussi rigoureusement que l'hérésie elle-même.

Le jury : Dans les procès inquisitoriaux, des experts laïques (les *periti*) formaient un jury qui fonctionnait à peu près comme ceux d'aujourd'hui. Le jury était chargé de définir la culpabilité de l'inculpé et la rigueur de la peine. C'était là le point fort de la procédure inquisitoriale que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la justice de l'époque. Il faut cependant rappeler que la personnalité de l'inquisiteur couvrait de son autorité l'ensemble des débats et que de sa bouche seule sortait généralement la

---

218 . Deutéronome 19, 18-19.

sentence finale. Une fois encore, notre justice actuelle, avec ses jurys populaires, est héritière de l'inquisition.

La défense : l'accusé assurait lui-même sa défense. Il n'y avait pas d'avocat, car on considérait alors qu'un honnête homme ne pouvait pas légitimement prendre la défense d'un hérétique. On conviendra de l'incapacité de la plupart des accusés d'assurer eux-mêmes leur défense ; le plus souvent peu instruits, ils avaient à faire face aux questions redoutables d'experts en joutes théologiques. Il n'était pas alors rare de voir l'inquisiteur réclamer de l'inculpé qu'il répondît des dogmes de la foi aussi bien que saint Thomas d'Aquin dans sa *Somme théologique*. Pour une personne ne possédant pas l'art du langage philosophique des *disputatio*, il y avait grand risque à essayer de se disculper.

Le choix des inquisiteurs : le choix des inquisiteurs se fit dans les ordres mendiants dominicain et franciscain. La responsabilité des tribunaux d'inquisition fut confiée de façon privilégiée aux dominicains par les bulles d'avril 1233 de Grégoire IX. La Papauté, à travers les services de cet ordre alors tout nouveau, créait un précédent lourd de conséquences et réellement contraire à la tradition de l'Église, tradition qui veut que l'évêque soit en son diocèse l'autorité suprême. Ainsi l'ordre dominicain se substitue-t-il, dans les diocèses désignés comme territoires inquisitoriaux, à l'autorité juridique des évêques. Les évêques étant les successeurs des Apôtres, eux seuls peuvent normalement prétendre conduire le troupeau des brebis que le Seigneur leur a confié par la succession apostolique. L'inquisition dominicaine constitue à mon sens au sein de l'institution ecclésiastique un véritable détournement sacrilège. De fait, l'historien Tanon dans son *Histoire des tribunaux de l'Inquisition* constate cette usurpation de pouvoir : « Enfin et c'est là le point capital de cette intervention de l'autorité pontificale, il s'agit avant tout de substituer aux évêques, pour la répression de l'hérésie, non plus des légats, choisis spécialement par la papauté pour des missions

temporaires, mais un institut nouveau qui reçoit le mandat définitif de pourvoir, par tous ses membres, sur le simple choix d'un provincial (responsable de l'ordre dominicain au niveau d'une région), à l'exercice dans un diocèse d'une juridiction que les prélats sont déclarés impuissants à garder. » L'inquisition confisque donc en matière judiciaire leur pouvoir aux évêques, qui, à la suite de leurs prédécesseurs, rechignaient à imposer la peine de mort aux hérétiques. Saint Augustin avait, en effet, en 408 indiqué aux évêques la norme à suivre. À ce moment-là, le consul d'Afrique qui incarnait l'autorité de l'Empereur chrétien désirait mettre à mort tous les hérétiques donatistes et demanda pour ce faire à l'Église qu'elle les lui désignât. Saint Augustin déclara aussitôt : « Plutôt mourir par vos mains que les livrer à vos jugements pour être mis à mort. » Cependant, dans ses fameux *Traités anti-donatistes*, saint Augustin n'est pas tout à fait clair, car il recommande l'intervention du bras séculier. Sans livrer nominativement les hérétiques donatistes, il en appelle bel et bien aux légions pour rétablir l'ordre. Grégoire IX, quant à lui, au XIIIe siècle, semble avoir fait peu de cas de la tradition transmise en cette matière par les Pères de l'Église, qui combattirent l'hérésie plutôt que l'hérétique... En France, il faudra attendre l'édit de Romorantin (1560), qui supprima l'inquisition dans le royaume, pour que pleine et entière juridiction soit rendue aux évêques dans leurs diocèses. Autrement, le choix des inquisiteurs revenait au simple provincial dominicain de la région visée par une campagne inquisitoriale. Le provincial désignait alors parmi les membres de son ordre les hommes nécessaires à la charge d'inquisiteur. Ces derniers tenaient alors leur pouvoir directement et officiellement de Rome. Pour être nommé inquisiteur, il fallait avoir, selon les critères retenus par Bernard Gui dans sa *Practica*, au moins quarante ans et avoir fait preuve de grandes qualités morales et intellectuelles. Ce que la suite des événements ne manqua pas de confirmer ! On ne compte plus en effet les tristes dérapages. Tel ce Robert le Bougre, qui devait sévir horriblement contre le catharisme, alors qu'il n'était autre qu'un ancien cathare, converti

au catholicisme et reçu aussitôt dans l'ordre des dominicains pour être nommé inquisiteur. Ah ! Si les responsables d'alors avaient connu le mot de saint Paul : « Que ce ne soit pas un converti de fraîche date, de peur que l'orgueil lui tournant la tête, il ne vienne à encourir la même condamnation que le Diable. »[219] Qu'ajouter ? Que l'on passe aisément d'un fanatisme à un autre.

La torture : alors qu'elle fut utilisée contre les premiers chrétiens, le Moyen Âge occidental en fit un ample usage ! Les disciples du Christ de l'antiquité n'avaient pourtant pas hésité à dénoncer la torture comme une barbarie diabolique. Très clairement, le Pape saint Nicolas Ier (800-867) avait condamné l'usage de la torture dans les pratiques judiciaires : « De tels procédés sont contraires à la loi divine et à la loi humaine, car l'aveu doit être spontané et non forcé ; il doit être fait volontairement et non arraché par la violence. L'accusé peut endurer tous les tourments que vous lui infligez sans rien avouer, et alors quelle honte pour le juge et quelle preuve de son inhumanité. Si, au contraire, vaincu par la douleur, l'inculpé s'avoue capable d'un crime qu'il n'a pas commis, sur qui retombe l'énormité de cette impiété, si ce n'est sur celui qui a contraint le malheureux à mentir. » Encore, ne s'agissait-il pour le Pape Nicolas que de condamner l'usage judiciaire civil de la torture. On ose à peine imaginer son écœurement et son effroi s'il avait pu savoir que des religieux en vinssent légalement un jour à torturer. Ainsi, il semble que le Pape Innocent IV ait ignoré la déclaration de son prédécesseur sur le siège de Pierre, puisqu'il recommanda quant à lui la torture dans sa bulle *Ad extirpanda* du 15 mai 1252 ! À la suite de la justice civile qui pratiquait alors largement la torture, l'Église se mit elle aussi au goût du jour. Quel désastre moral pour ceux qui ont foi en Jésus-Christ ! Quant à l'explication du recours à la torture, il rejoint au plus près notre sujet sur la vision de l'enfer. C'est bien en effet parce que les inquisiteurs étaient persuadés que l'hérétique se condamnait aux peines éternelles de l'enfer s'il ne

---

219 . Première Épître à Timothée 3, 6.

renonçait pas à son crime, qu'ils le suppliciaient, trouvant là le dernier moyen de l'arracher par la douleur aux griffes du démon. Hormis des cas de pur sadisme qui n'ont dû certes pas manquer, il faut admettre que l'inquisiteur avait pour seul souci le salut de l'hérétique qu'il avait en main. Il fallait impérieusement le faire passer d'un enfer latent à l'accession du Ciel. Cette prodigieuse perversion du désir du salut des autres semble avoir été une motivation très sincère de la part des inquisiteurs. Les manuels d'inquisition expriment bel et bien cette vision : il s'agit plutôt que de livrer une personne aux affres des flammes éternelles, de la convaincre par tous les moyens, et la torture en est le plus extrême, de renoncer à pareille souffrance dans l'au-delà. Il y a de quoi rester perplexe devant une si implacable et démentielle logique qui conduisit des hommes à en torturer d'autres par *amour*, pour leur salut ! Mais en fin de compte, c'était bien cela qui était en cause dans l'usage de la torture. Car à la différence de certaines formes de tortures judiciaires des tribunaux civils, qui servaient à confondre le coupable ou à le châtier douloureusement de ses crimes, l'inquisition paraît n'avoir retenu du procédé que la capacité à extirper l'hérétique à son supposé malheur. La souffrance devait, semble-t-il, servir d'*électrochoc* pour réveiller le sens de la foi en Dieu chez l'homme qui l'avait perdu. La torture inquisitoriale est ainsi aux antipodes de l'ordalie que pratiquaient d'autres tribunaux. L'ordalie, rappelons-le, servait à départager la justice sur la question de la culpabilité d'une personne, en lui donnant la possibilité à travers une épreuve douloureuse de prouver sa bonne foi. Par exemple, celui qui pouvait étreindre une barre chauffée à rouge sans en être brûlé, était-il reconnu innocent, Dieu l'ayant miraculeusement préservé. Dans le cas de l'inquisition, à l'inverse, la personne ayant résisté à la torture, au lieu d'être acquittée, était de nouveau soumise à la question avec plus de violence. Car il ne s'agissait pas d'arracher un aveu de culpabilité, mais d'arracher l'âme de la victime au pouvoir du Diable. De fait, la capacité à résister héroïquement à la douleur était davantage considérée comme une preuve de la

présence du démon qu'une manifestation divine en faveur du supplicié. Une fois encore, nous nous retrouvons en opposition totale avec le christianisme des premiers siècles, qui voyait justement dans la résistance des martyrs à la souffrance la manifestation de Dieu auprès d'eux. La torture menée sous l'inquisition est une abjection comme l'est toute forme de torture, quelle qu'elle soit. Cependant, dans le cas de l'inquisition, la faute est d'autant moins excusable qu'elle fut commise au nom du Christ. Ce qui peut davantage encore nous écœurer, c'est le formalisme, le pharisaïsme des procédures suivies par les inquisiteurs et l'inhumanité des mentalités sous-jacentes à de telles pratiques codifiées. Ils opéraient avec beaucoup d'hypocrisie, pour, tout en gardant la lettre de la loi, invoquer des mesures l'englobant bien que l'outrepassant. Par exemple, alors qu'il était interdit de soumettre plusieurs fois une personne à la question, les inquisiteurs prétextaient d'un ajournement pour reprendre leurs méfaits. La question était suspendue, mais non terminée ! Sacré sophisme ! Ainsi la torture pouvait être prolongée indéfiniment. Dans le même ordre d'idée, malgré l'interdiction canonique qui était faite aux clercs de prendre part à l'usage judiciaire de la torture, sous peine d'être empêchés d'administrer par la suite les sacrements, les inquisiteurs n'en dirigeaient pas moins les séances de mises à la question. En effet, à la sortie d'une séance de torture, toute une pratique de rites purificatoires était prévue pour pallier ce problème d'impeccabilité nécessaire à l'administration des sacrements. On nage en plein formalisme sur le pur et l'impur. « Malheur aux pharisiens » avait pourtant déclaré le Christ. Et il faut croire qu'Il ne dénonçait pas que ceux de Son temps.

Le bras séculier : C'est la encore une des facettes de cette hypocrisie ecclésiastique, qui bien que condamnant des gens à mort, ne prenait pas le risque de se souiller en exécutant elle-même la sentence. L'Église avait donc recours au bras séculier. Ainsi, dès 1228, saint Louis prêtait son concours à l'inquisition ;

dans les *Coutumes du Beauvaisis*, on peut lire : « En tel cas, doit aider la laïque justice à sainte Église ; car quand quelqu'un est condamné comme bougre (hérétique), sainte Église le doit abandonner à la laïque justice et la laïque justice le doit ardoir (brûler), parce que la justice spirituelle ne doit nul mettre à mort. » Cependant il faut se convaincre que la sainte Église ne doit pas seulement *nul mettre à mort*, mais qu'elle ne doit pas même condamner à mort. D'après cet échange de bons procédés entre la justice religieuse qui condamne à mort et le bras séculier qui pourvoit aux exécutions, il me revient en mémoire la Passion du Christ. Car enfin, notre Seigneur Jésus-Christ n'a-t-Il pas été victime d'un pareil procédé ? Le tribunal religieux du Sanhédrin qui voulait faire périr Jésus s'arrangea, en effet, pour que ce fût l'autorité romaine qui se chargeât de Sa mise à mort. Comment donc, demanderai-je, l'Église du temps de l'inquisition a-t-elle pu pratiquer tout ce mal à l'origine des souffrances mêmes du Christ ? On est alors en droit de se demander si le Diable n'était pas davantage du côté des inquisiteurs que de celui des prétendues sorcières...

La peine de mort : l'hérésie était considérée comme un crime de lèse-majesté. Ainsi le sorcier est un rebelle à l'autorité du roi : « Un péché de sorcellerie, voilà la rébellion. »[220] Au Moyen Âge, porter atteinte à l'ordre social condamnait systématiquement à mort. Le sorcier est donc mis à mort. L'hérésie, et donc la sorcellerie, à laquelle elle s'identifie comme nous l'avons montré, sont par elles-mêmes des chefs d'accusation suffisants pour mettre quelqu'un à mort. Cependant, parmi les condamnations à la peine de mort prononcées par l'inquisition, il faut dire que certains condamnés furent reconnus coupables, outre le crime d'hérésie, d'un ou plusieurs meurtres. C'était le cas, par exemple, de l'abominable Gilles de Retz, ancien compagnon de Jeanne d'Arc, brûlé en 1440, et pour lequel il ne fait aucun doute qu'il fût d'un sadisme effroyable. On porte à son crédit le meurtre avec sévices

---

220 . Premier Livre de Samuel 15, 23.

sexuels d'au moins une centaine d'enfants qu'il faisait enlever dans les alentours de son sinistre château de Tiffauge. En ce qui concerne Gilles de Retz, on peut au moins dire que l'inquisition n'a pas éliminé un innocent. Évidemment, en plus des meurtres qu'il avait commis, il fut également reconnu hérétique pour ses pratiques sataniques et donc condamné au bûcher. Pourquoi brûlait-on les hérétiques ? Parce que traditionnellement, dans l'Ancien Testament, c'était le châtiment réservé chez le peuple élu aux idolâtres, comme on peut le lire au *Livre de Josué* : « Enfin l'individu pris avec l'objet interdit sera livré au feu, lui et tout ce qui lui appartient, pour avoir rompu l'alliance avec Yahvé et commis une infamie en Israël. »[221] Comme nous l'avons déjà mentionné, au Moyen Âge, la sorcellerie apparaît comme une forme extrême d'idolâtrie. Du reste, pour éviter toute forme d'*infestation* démoniaque, les objets en possession desquels était découvert le sorcier se trouvaient également détruits par le feu. C'est exactement la même procédure que celle exposée dans le *Livre de Josué*. L'autre point commun en est que seul un élu du peuple de Dieu peut être poursuivi pour un tel crime, car c'est l'infidélité à sa religion qui lui vaut un tel traitement. De fait, l'inquisition n'inquiétera jamais que des baptisés dans la foi du Christ ! Ainsi, étrangement, le Moyen Âge chrétien aura-t-il eu plus d'égard pour ses voisins musulmans que pour ses propres enfants, tenus comme la chiourme dans les chaînes de la peur de la terrifiante machine inquisitoriale ! Enfin, pour en revenir à ce que nous avons dit autour des prescriptions de Josué, les corps des hérétiques étaient donc réduits en cendres pour ne pas infester la terre et y répandre leur mal. N'allait-on pas en effet jusqu'à faire des procès aux morts suspectés d'hérésie ? Leur hérésie reconnue, les cadavres se voyaient déterrés et incinérés afin qu'ils ne profanent plus la terre chrétienne du cimetière.

---

221 . Livre de Josué 7, 15.

Les limites de la justice humaine

Ainsi l'erreur fondamentale de l'inquisition, qui n'est autre qu'un énorme blasphème, aura été de prendre en charge le jugement des âmes. En s'octroyant le droit de statuer sur le sort à venir des hommes, en cherchant dès ici-bas à faire leur procès pour l'au-delà, l'inquisition s'est substituée à Dieu, Qui seul a le pouvoir de juger les âmes. Qui donc connaît le secret des cœurs sinon Dieu ? « Le cœur est compliqué plus que tout, et pervers ! Qui peut le pénétrer ? Moi, Yahvé, je scrute le cœur, je sonde les reins, pour rendre à chacun d'après sa conduite, selon le fruit de ses œuvres »[222].

Quelle est donc cette perversion religieuse qui a eu la présomption de juger à la place de Dieu de la destinée spirituelle de ses contemporains ? Cette perversion relève d'une cruelle confusion du sens de la justice : c'est l'inquisition. L'Église du Moyen Âge a cru que la justice religieuse n'avait pas de limite, qu'elle pouvait prendre en charge de se prononcer sur la valeur de l'intériorité spirituelle des individus. Seulement voilà, cette justice spirituelle terrestre fut un monument de terreur contre la liberté de la quête de Dieu et une parodie monstrueuse de la justice divine. Jamais une justice religieuse n'a été voulue par Dieu, et même au contraire, c'est à la justice civile que Dieu a conféré le pouvoir de juger les criminels et non à l'Église.

De plus, le vaste et mystérieux domaine spirituel des péchés relève de la seule justice de Dieu au Jour du Jugement. Pour ce qui est de punir les crimes et les délits selon leurs *espèces physiques* dirai-je, le pouvoir de la justice a été accordé par Dieu à des hommes de loi civils. Saint Irénée de Lyon nous l'explique : « Aussi Dieu leur imposa-t-il la crainte des hommes – car ils ne connaissaient plus celle de Dieu – afin que, soumis à une autorité humaine et éduqués par ses lois, ils parviennent à une certaine justice et usent de modération les uns envers les autres, craignant le glaive placé ostensiblement devant leurs yeux, selon ce que dit

---

222 . Jérémie 17, 10.

l'Apôtre : 'Car ce n'est pas pour rien que l'autorité porte le glaive : elle est, en effet, ministre de Dieu pour exercer la colère et tirer vengeance de celui qui fait le mal.'[223] Et c'est pourquoi les magistrats eux-mêmes, qui ont les lois pour vêtement de justice, ne seront pas interrogés pour ce qu'ils auront fait de juste et de conforme aux lois. »[224]

Mais en aucun cas comme on le voit, l'Église n'est invitée à remplacer la justice civile. L'apôtre saint Paul affirme *l'autonomie* de la justice civile en reconnaissant l'essence divine de son autorité : « En effet, les magistrats ne sont pas à craindre quand on fait le bien, mais quand on fait le mal. Veux-tu n'avoir pas à craindre l'autorité ? Fais le bien, et tu recevras des éloges ; car elle est l'instrument de Dieu pour te conduire au bien. »[225] Pour peu qu'elle se donne des lois justes et qu'elle les applique justement évidemment, l'autorité des juges est garantie par Dieu. Ainsi saint Pierre lui-même rappelait aux premiers chrétiens de se soumettre à l'autorité des lois de la cité des hommes : « Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute institution humaine : soit au roi, comme souverain, soit aux gouverneurs, comme envoyés par lui pour punir ceux qui font le mal et féliciter ceux qui font le bien. »[226]

L'Église n'a donc pas à revendiquer en matière de justice un pouvoir que Dieu a conféré aux défenseurs des lois civiles. Ce qui implique, bien sûr, qu'il est du devoir de ces mêmes défenseurs des lois civiles d'avoir recourt à des lois justes et de veiller à ce qu'elles le demeurent. Nous conviendrons cependant largement que la justice humaine connaît des limites : certes, déjà, de nombreux criminels, pour les crimes que la justice punit normalement, lui échappent, mais aussi, il est des fautes dont l'ampleur dépasse sa compréhension et qui n'ont finalement de sanction véritable que sous le seul jugement de Dieu. Assurément, le jugement parfait des êtres n'appartient en définitive qu'à Dieu.

---

223 . Épître aux Romains 13, 4.

224 . Saint Irénée de Lyon, *Adversus Haereses*, Livre V, 24.2.

225 . Épître aux Romains 13, 3-4.

226 . Première Épître de Pierre 3, 13-14.

Cette courte étude sur l'inquisition nous aura donc permis de mettre en évidence certaines formes de dérapages ecclésiastiques en rapport avec la question du châtiment de l'enfer. Trop souvent en effet au cours de l'histoire de l'Église, l'enfer a été un thème désastreux pour la pensée religieuse. Et c'est particulièrement autour de cette vision d'horreur, que représente l'enfer, que l'inquisition se sera constituée. L'inquisition, au comble de sa folie, aura métamorphosé la religion d'amour du Christ en une forme de sadisme et usurpé à Dieu l'autorité de Son jugement.
On mesure à grand-peine les dégâts que de telles déviations peuvent avoir causés du point de vue spirituel pour l'annonce de la foi chrétienne. L'athéisme pourrait bien être un des fruits de la sainte Inquisition.

L'INCONTOURNABLE JUSTICE

Un crime reste un crime, et tout crime implique un jugement et une peine. La justice est incontournable. Si, ici-bas, beaucoup de criminels échappent à la justice terrestre, aucun ne peut en revanche échapper à celle de Dieu, car « toutes leurs actions sont devant lui comme le soleil, ses regards sont assidus à observer leur conduite. Leurs injustices ne lui sont point cachées, tous leurs péchés sont devant le Seigneur. »[227]
Même parmi les tenants de l'apocatastase, et bien que selon eux tous les hommes soient en définitive sauvés, tout crime est considéré devant être puni et toute faute expiée. Il n'y a pas d'exception possible. Non seulement dans la perspective où Dieu existe, Sa justice embrasse tout acte humain, car Dieu connaît toute chose faite par l'homme[228], mais également du point de vue de l'homme moralement inspiré, l'iniquité et le crime sont

---

[227] . Ecclésiastique 17, 19-20.

[228] . « Leur conduite est toujours devant lui, jamais cachée à ses regards » Siracide 17, 15.

inacceptables et doivent avoir une sanction, en ce monde ou dans l'autre.
N'oublions pas que notre sujet de l'apocatastase implique l'existence de Dieu. Aussi la justice est-elle non plus seulement la justice des hommes, mais éminemment la Justice divine du Jour du Jugement final. Et à cette justice, nul homme n'échappe, même si les apparences ici-bas semblaient avoir donné raison au criminel et à l'impie :
« Ne dis pas : 'Qui a pouvoir sur moi ?', car le Seigneur ne manquera pas de te punir. Ne dis pas : 'J'ai péché ! Que m'est-il arrivé ?', Car le Seigneur sait attendre. »[229]
Du reste, la Justice divine s'exerce tout autant pour punir les méfaits que pour récompenser les bienfaits : « L'aumône d'un homme est pour lui comme un sceau, il conserve un bienfait comme la pupille de l'œil. Un jour il se lèvera et les récompensera, sur leur tête il fera venir leur récompense. »[230]
Les tenants de l'apocatastase ne nient pas que la justice doit être rendue pour punir les crimes et châtier les fautes. Tout comme, toujours selon eux, les bienfaits et les bonnes actions doivent être récompensés. La différence avec le discours officiel de l'Église sur l'enfer, et elle est de taille, c'est que les peines, à travers les temps d'expiation qui les constituent, ont une durée limitée, un délai, au terme duquel elles expirent. Une fois le temps de purification achevé, ou le délai d'expiation accompli, les mauvais redeviennent bons et connaissent enfin la paix.
Mais comment, dans la pratique, cette justice, toute à la fois rétributive et purificatrice, et qui donc n'exclut personne de la paix finale, va-t-elle prendre corps ? Par quel mode s'opère-t-elle ? Comment les crimes impunis ici-bas, le seront-ils après la mort, sans pour autant condamner irréméDiablement ceux qui s'en seront rendus coupables ? En ayant plusieurs vies et même autant qu'il sera nécessaire pour parvenir enfin au bien.

---

229 . Ecclésiastique 5, 2-4.
230 . Id. 17, 22-24.

La réincarnation comme moyen d'échapper à l'enfer

La réincarnation, tel est le moyen imaginé par certains tenants de l'apocatastase pour concilier l'idée de justice avec celle d'une réintégration progressive de l'unité première de toute chose. Parmi les théoriciens de cette forme de réincarnation purificatrice, nous retrouvons Victor Hugo et Rivail.

« N'y a-t-il pas des hommes qui n'ont que l'instinct du mal et sont inaccessibles au repentir ?

– Je t'ai dit que l'on doit progresser sans cesse. Celui qui, dans cette vie, n'a que l'instinct du mal, aura celui du bien dans une autre, et c'est pour cela qu'il renaît plusieurs fois ; car, il faut que tous avancent et atteignent le but, seulement les uns dans un temps plus court, les autres dans un temps plus long selon leur désir ; celui qui n'a que l'instinct du bien est déjà épuré, car il a pu avoir celui du mal dans une existence antérieure ? »[231]

Ainsi Rivail, pour contenter le désir de justice inscrit dans le cœur de l'homme et dédouaner Dieu de l'image d'un juge implacable, dont la colère ne saurait être apaisé soi-disant que par l'enfer comme châtiment des pécheurs, propose-t-il la réincarnation comme mode d'expiation des fautes et de réintégration du bien :

« Oh ! Je vous le dis en vérité, cessez, cessez de mettre en parallèle, dans leur éternité, le Bien, essence du Créateur, avec le Mal, essence de la créature ; ce serait créer là une pénalité injustifiable. Affirmez, au contraire, l'amortissement graduel des châtiments et des peines par la transmigration, et vous consacrerez avec la raison unie au sentiment, l'unité divine. »[232]

La réincarnation permet donc à Rivail de nier l'éternité de l'enfer tout en satisfaisant le besoin de justice qui anime tout homme face au mal. Il faut cependant remarquer que l'auteur du *Livre des Esprits* attribue l'origine du Mal à l'*essence de la créature*. Ce qui signifie que la créature aurait été créée mauvaise. Ce qui logiquement fait remonter l'origine du Mal à Dieu Lui-même. Or,

---

231 . Rivail, *Le Livre des Esprits*, n°993.

232 . Rivail, *Le Livre des Esprits*, n°1009.

il est écrit dans la Bible, sur laquelle s'appuie soi-disant Rivail, que Dieu n'a pas fait le mal et ne l'a pas non plus autorisé : « Il n'a commandé à personne d'être impie, il n'a donné à personne licence de pécher. »[233]
Dans le cas contraire, la Justice serait bafouée dès son origine ; le juge ayant admis le crime dès le début en créant le Mal, Sa justice succomberait sous la contradiction. Le Juge suprême, avant de condamner ceux qui auraient fait le mal, devrait se juger lui-même pour avoir créé le mal. Car comment, en effet, le Juge suprême pourrait-Il condamner des êtres pour des crimes qu'Il leur aurait dès l'origine inspirés, et même pire, dont Il les aurait façonnés, « le Mal étant l'essence de la créature » d'après Rivail ! Ainsi notre théoricien voudrait satisfaire une justice qui, en suivant sa théorie, de fait n'existe pas.
C'est que Rivail, comme Hugo, considère l'incarnation humaine, et plus globalement toute la création comme une chute, comme une immense dégradation d'ordre cosmique de l'état pour lequel nous sommes faits. Victor Hugo n'hésite pas en effet à dire de la matière qu'elle est une prison, une torture, un crime même :

« Or la première faute
Fut le premier poids.
Dieu sentit une douleur.
Le poids prit une forme, et, comme l'oiseleur
Fuit emportant l'oiseau qui frissonne et qui lutte,
Il tomba, traînant l'ange éperdu dans sa chute.
Le mal était fait. Puis tout alla s'aggravant ;
Et l'éther devint l'air, et l'air devint le vent ;
L'ange devint l'esprit, et l'esprit devint l'homme.
L'âme tomba, des maux multipliant la somme,
Dans la brute, dans l'arbre, et même, au dessous d'eux,
Dans le caillou pensif, cet aveugle hideux.
Êtres vils qu'à regret les anges énumèrent !
Et de tous ces amas des globes se formèrent,

---

233 . Ecclésiastique 15, 20.

Et derrière ces blocs naquit la sombre nuit,
Le mal, c'est la matière. Arbre noir, fatal fruit. »

ou encore :

« Ne réfléchis-tu pas lorsque tu vois ton ombre ?
Cette forme de toi, rampante, horrible, sombre,
Qui, liée à tes pas comme un spectre vivant,
Va tantôt en arrière et tantôt en avant,
Qui se mêle à la nuit, sa grande sœur funeste,
Et qui contre le jour, noire et dure proteste,
D'où vient-elle ? De toi, de ta chair, du limon
Dont l'esprit se revêt en devenant démon ;
De ce corps qui, créé par ta faute première,
Ayant rejeté Dieu, résiste à la lumière. »[234]

On est loin de la théologie chrétienne de l'incarnation. Car pour les chrétiens, la chair possède une valeur spirituelle indéniable. Que des gens comme Hugo et Rivail se disent fidèles à l'enseignement du Christ et méprisent le corps, cela est en contradiction avec le fondement du christianisme qui est le Christ Lui-même. Aussi saint Paul leur en pose la question :
« Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres du Christ ? »[235]
« Ou bien ne savez-vous pas que votre corps est un temple du saint Esprit, qui est en vous et que vous tenez de Dieu. »[236]
« Glorifiez donc Dieu dans votre corps. »[237]
On ne peut être chrétien et nier que le corps est sacré. De plus, la vie dans la chair est une bénédiction si elle est vécue selon les

---

234 . V. Hugo, Ce que dit la bouche d'ombre, *Les contemplations.*
235 . Première Épître aux Corinthiens 6, 15.
236 . Id. 6, 19.
237 . Id. 6, 20.

dons accordés par Dieu : « Ne te refuse pas le bonheur présent, ne laisse rien échapper d'un légitime désir. »[238]
On est loin, comme on peut le constater, de la vision gnostique de l'incarnation comme mal, de la chute dans la matière comme perversion de la nature humaine. Aussi pour les chrétiens, dans l'au-delà, la résurrection est-elle, par le salut de l'âme, la résurrection de la chair.
Mais Victor Hugo et Rivail semblent l'ignorer puisqu'ils prêchent la réincarnation. Il y a toutefois des différences chez les deux hommes quant à la définition de la réincarnation. Chez Rivail, les réincarnations ne se produisent que pour les hommes, et les corps dans lesquels renaissent les esprits ne sont que des corps humains. Chez Hugo, la réincarnation est polymorphe. Elle va de l'état humain à l'état minéral en passant par l'état animal ou l'état végétal. Toutes les formes de la nature portent selon lui des âmes réincarnées :

« Ayez pitié ! Voyez des âmes dans les choses.
Hélas ! Le cabanon subit aussi l'écrou ;
Plaignez le prisonnier, mais plaignez le verrou.
Plaignez la chaîne au fond des bagnes insalubres ;
La hache et le billot sont deux êtres lugubres ;
La hache souffre autant que le corps, le billot
Souffre autant que la tête ; ô mystère d'en haut !
Ils se livrent une âpre et hideuse bataille ;
Il ébrèche la hache et la hache l'entaille ;
Ils se disent tout bas l'un à l'autre : Assassin !
Et la hache maudit les hommes, sombre essaim,
Quand, le soir, sur le dos du bourreau, son ministre,
Elle revient dans l'ombre, et luit, miroir sinistre,
Reluisante de sang et reflétant les cieux ;
Et, la nuit, dans l'étal morne et silencieux,

238 . Ecclésiastique 14, 14.

Le cadavre au coup rouge, effrayant, glacé, blême,
Seul, sait ce que lui dit le billot, tronc lui-même. »[239]

Il est fascinant de remarquer que les métaphores employées par le poète ne sont plus seulement des artifices esthétiques, mais aussi et surtout des réalités de la souffrance des âmes recluses dans les différentes formes de la matière ! Rivail de son côté aurait désapprouvé une telle conception de la réincarnation. Il n'aurait en effet pu souffrir d'entendre dire que l'homme pût avoir ne serait-ce qu'une réincarnation animale. La destinée humaine est trop éminente selon lui pour être dégradée dans l'animal.
On le voit, les tenants de la réincarnation ne sont pas tous d'accord entre eux sur le mode de ces réincarnations. Mais laissons là ce problème, il ne regarde en définitive que les diverses écoles de croyance en la métempsycose.
La question n'est pas ici de reprocher à ces gens de croire à la réincarnation, mais de la mêler au christianisme. Pour ma part, je connais ma religion, le christianisme, et il n'y a jamais été question de réincarnation. La réincarnation fait certainement partie du contenu spirituel de certaines religions orientales, mais en aucun cas elle n'appartient à la foi catholique. Rendons à l'Inde ce qui appartient à l'Inde. De fait, cette paternité orientale, Hugo n'en nie pas l'héritage, puisque dans son poème il avoue que : « L'Inde a presque entrevu cette métempsycose »
Ce n'est donc pas dans le christianisme qu'il a pu trouver cette croyance.
Là où Rivail est blâmable, c'est lorsqu'il veut nous faire croire que le Christ Lui-même a enseigné la réincarnation. À ce moment-là, il sort du cadre de la croyance à la réincarnation pour investir le domaine de la foi chrétienne et en dénaturer le contenu.

« Ainsi l'Église, par le dogme de la résurrection de la chair, enseigne-t-elle la doctrine de la réincarnation ?

---

239 . V. Hugo, Ce que dit la bouche d'ombre, *Les contemplations*.

– Cela est évident ; cette doctrine est d'ailleurs la conséquence de bien des choses qui ont passé inaperçues et que l'on ne tardera pas à comprendre dans ce sens. »[240]

Face à de telles déclarations, nous devons nous montrer intransigeants. Le christianisme est ce qu'il est, c'est à prendre ou à laisser, mais en aucun cas le réinventer ne saurait être accepté. Si Rivail voulait créer une nouvelle religion, qu'avait-il besoin de la donner pour chrétienne. Mais son intention était malsaine, car en fin de compte, il s'agissait de détruire certains dogmes de l'Église pour faire apparaître le *véritable* christianisme.
L'Église n'a jamais prêché la réincarnation, mais elle a toujours confessé la résurrection de la chair. Et il n'y a rien de plus étranger l'une à l'autre que les doctrines de la réincarnation et de la résurrection de la chair. Entre les deux, il faut choisir, car elles sont inconciliables. Aussi, du point de vue de notre sujet de l'apocatastase, dont le foyer religieux à l'origine de la question est le christianisme, la réincarnation ne saurait être une réponse envisageable au problème posé.
Ceci dit, réfléchissons encore un peu pour découvrir pourquoi la théorie réincarnationniste de Rivail se mêle de christianisme.
Cette théorie touche au christianisme, car elle s'applique à nier un dogme de l'Église, celui de l'éternité de l'enfer.

« Espérez ! Espérez ! Espérez ! Misérables !
Pas de deuil infini, pas de maux incurables,
Pas d'enfer éternel ! »[241]

Mais il faut pouvoir déceler là un invraisemblable contresens, un incroyable contre-exemple. En effet, paradoxalement, cette théorie de la réincarnation qui vise à nier l'enfer défini par les chrétiens argumente en faveur de la reconnaissance de l'existence de l'enfer ! Car enfin, en avouant que plusieurs vies sont nécessaires

---

240 . Rivail, *Le Livre des Esprits*, n°1010.
241 . V. Hugo, Ce que dit la bouche d'ombre, *Les contemplations.*

à un homme pour être purifié de son mal, c'est bien reconnaître qu'une seule existence le condamnerait automatiquement à une fin tragique. Lorsque Rivail ou Hugo s'indignent de certains crimes par trop odieux, et qu'ils supposent de nombreuses vies nécessaires pour expier de tels crimes, c'est qu'ils ne peuvent se résoudre à accorder leur pardon à de tels crimes en la simple circonstance d'une unique existence. C'est qu'ils estiment, quant à eux, que de tels crimes condamnent en bloc l'existence entière de ceux qui s'en sont rendus coupables. À leurs yeux, s'il n'y avait qu'une seule vie ici-bas pour chaque homme, son terme venu, l'enfer frapperait effectivement de nombreux hommes. Aussi faut-il d'autres vies pour commencer à espérer de nouveau pour eux. Car au terme d'une seule vie, pour certains, cela semble impossible et même injustifiable de les croire sauvés.

Donc, implicitement, la réincarnation suppose l'enfer éternel. Car enfin, pourquoi des vies supplémentaires sont-elles nécessaires ? C'est que de toute évidence une seule existence n'a pas été suffisante pour que le cœur de l'homme soit purifié. Ce qui veut dire que s'il n'avait eu qu'une seule vie, elle ne lui aurait pas permis d'être sauvé. Il aurait donc, au terme de cette unique vie terrestre, pour reprendre un vocabulaire issu du christianisme, été damné.

La théorie réincarnationniste de Rivail porte ainsi en elle-même sa propre contradiction. L'enfer qu'elle cherche à nier est à son origine même. Diable !

Autrement, et comme nous l'avons déjà dit au chapitre III, la vision spirituelle de Rivail est une vision terre à terre, puisqu'elle nie l'au-delà ; le statut des esprits après la mort ne dépasse jamais le seuil de ce monde-ci. Les esprits, même une fois définitivement purifiés, ne sortent pas des limites de l'univers créé. L'accession et la connaissance du monde divin leur restent fermées. Il n'est dit nulle part dans le *Livre des Esprits* que les esprits bienheureux, surnaturellement, verront Dieu. La survie des esprits après la mort est ainsi définie comme une donnée naturelle. Leur expérience post-mortem n'a rien de *sur-naturel*, c'est-à-dire rien qui

dépasserait, qui transcenderait leur nature. La mort ne serait pas le passage vers le monde de Dieu, mais l'intégration d'un nouveau cycle dans l'ordre du monde connu, *au-delà* duquel rien n'existerait.
Ainsi la réincarnation condamne-t-elle à perpétuité les âmes à errer et à revenir toujours dans le même monde, tissé de douleurs, de maladies, de peines, de morts et de naissances sans fin. Cette perpétuité, si l'on y réfléchit bien, apparaît comme une forme d'éternité, et son cortège de détresses terrestres toujours renouvelées pourrait bien s'apparenter à l'enfer.
La réincarnation n'est pas une délivrance, et la preuve en est que le bouddhisme, issu de la tradition hindouiste du cycle des transmigrations, se propose justement d'en briser le cercle. C'est ainsi qu'en fin de compte, chez les bouddhistes, le néant semble préférable à la misère de renaissances incessantes. Plutôt que d'être sans cesse attaché à la perception de la souffrance, l'anéantissement de toute présence au monde devient enviable. Telle est la voie proposée par l'école spirituelle des disciples du Bouddha.
L'anéantissement de l'être, en réaction à la prison des réincarnations, fera l'objet de la dernière partie de cette étude des visions malsaines de l'au-delà.

La purification des âmes

La doctrine chrétienne n'est cependant pas hostile à la croyance en la purification progressive des âmes après la mort. Évidemment, ce temps de purification des âmes ne s'effectue pas à travers des réincarnations successives. Mais il existe un lieu mystérieux où Dieu accorde, aux âmes encore inquiètes et malades de leurs péchés, le temps de la guérison.
Ce lieu mystérieux de la miséricorde de Dieu pour les âmes de ceux qui ont quitté notre monde est connu sous le nom de *purgatoire*.

Dans le *Dictionnaire théologique* des Pères oratoriens, on peut lire la définition suivante du purgatoire : « Tout en admettant qu'il n'est que deux destinées ultimes (le Ciel ou l'enfer), en elles-mêmes irrévocables et fixées dès l'issue de la vie terrestre et d'après celle-ci pour chaque homme, l'antiquité chrétienne s'est accordée pour penser que ceux dont l'existence s'achève ici-bas en état de grâce, mais sans qu'ils soient entièrement purifiés par la pénitence des traces de leur péché, devront s'en débarrasser par une suprême épreuve avant de pouvoir parvenir à la béatitude. »
Le purgatoire apparaît dans la pensée chrétienne comme un trésor de la miséricorde divine. Car comme me le faisait un jour remarquer mon ami Philippe, sous l'apparence d'une épreuve, s'inscrit dans le séjour au purgatoire la plus grande bonté, ceux qui y vont étant assurés, dès le premier moment où ils entrent, d'être sauvés. Cette vision est très optimiste, et me paraît conforme à ce qu'en enseigne l'Église. Il est évident, toutefois, que l'expérience du purgatoire varie selon le besoin de purification des âmes qui y passent. Cela peut bien aller de celui qui n'a besoin pour rejoindre la noce[242], que de se parfumer[243] et d'enfiler un beau vêtement[244], à celui qui doit s'affranchir de toutes les scories du péché, qui gardent encore son âme captive dans une ganse opaque à la pure transparence de la pleine vision de Dieu.
À ce sujet, saint Paul, dans la *Première Épître aux corinthiens*, parle d'un salut obtenu « comme à travers le feu »[245]. À en croire sainte Catherine de Gêne et saint Jean de la Croix, ce feu est l'amour de Dieu qui brûle en l'âme tout ce qui s'oppose à la pleine réalisation de son être essentiel.

---

242 . Car « il en va du Royaume des Cieux comme d'un roi qui fit un festin de noces pour son fils », Matthieu 22, 2.
243 . « Parfume ta tête et lave ton visage », Matthieu 6, 17.
244 . « La tenue de noce », Matthieu 22, 11.
245 . 1 Cor. 3, 15.

« Scrute-moi, Yahvé, éprouve-moi,
passe au feu mes reins et mon cœur :
j'ai devant les yeux ton amour
et je marche en ta vérité. »[246]

Le feu de l'amour de Dieu brûle alors le foin, la paille, le bois, foin de l'inconsistance, paille de l'inopportunité, bois de l'inquiétude, afin que, une fois ces gênes consumées, l'âme se dévoile enfin à elle-même telle qu'elle est en vérité et qu'elle connaisse en Dieu son accomplissement, là où la satisfaction de son être sera totale et parfaite.
La prière pour les morts est le signe manifeste de cette croyance que les âmes des morts sont toujours secourables et que les suffrages de ceux d'ici-bas peuvent servir à hâter leur purification. Dans la Communion des saints opère une redistribution de l'action du bien que les uns et les autres peuvent faire. Cette communion existe aussi chez ceux du purgatoire qui prient Dieu pour ceux qui sont encore en pèlerinage sur la terre. Quant à ceux qui ont gagné le Ciel, ils n'ont le désir que de faire abonder leurs bénédictions sur tous. « Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre », avait dit avant de partir sainte Thérèse de Lisieux.
L'origine, dans le monde judéo-chrétien, de la prière pour les âmes des morts remonte à ce curieux événement survenu au IIe siècle avant Jésus-Christ lors des guerres des Grecs et des juifs. Les Juifs étaient alors conduits par les Maccabées, leurs chefs. À la suite d'une bataille victorieuse, les juifs éprouvèrent le besoin d'intercéder pour leurs morts. En voici la narration biblique :
« Le jour suivant, on vint trouver Judas Maccabées pour relever les corps de ceux qui avaient succombé et les inhumer avec leurs proches dans le tombeau de leurs pères. Or ils trouvèrent sous les tuniques de chacun des morts des objets consacrés aux idoles de Iamnia et que la Loi interdit aux Juifs. Il fut donc évident pour tous que cela avait été la cause de leur mort. Tous donc, ayant béni la conduite du Seigneur, juge équitable qui rend manifeste les

---

[246] . Psaume 25, 2-3.

choses cachées, se mirent en prière pour demander que le péché commis fût entièrement effacé, puis le valeureux Judas exhorta la foule à se garder pure de tout péché, ayant sous les yeux ce qui était arrivé à cause de la faute de ceux qui étaient tombés. Puis, ayant fait une collecte d'environ deux mille drachmes, il l'envoya à Jérusalem afin qu'on offrît un sacrifice pour le péché, agissant fort bien et noblement dans la pensée de la résurrection. Car, s'il n'avait pas espéré que les soldats tombés dussent ressusciter, il était superflu et sot de prier pour les morts, et, s'il envisageait qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, s'était là une pensée sainte et pieuse. Voilà pourquoi il fit faire ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leur péché. »[247]

Voilà pourquoi, suivant cette tradition, davantage encore éclairée par les enseignements du Christ, l'Église considère les messes et les prières pour les défunts comme « une pensée sainte et pieuse » pleine de sollicitude et bienfaisante pour ceux qui nous ont précédés et que nous continuons d'aimer. « Dans le christianisme, par la Communion des saints, est établi dans l'amour un lien de prière entre les vivants et ceux qui ont quitté ce monde, avec l'espérance de se retrouver un jour ensemble auprès de Dieu. Car nous espérons retrouver un jour au Ciel, ceux et celles que nous avons connus et aimés. »[248]

LA MORT POUR FINALITÉ ?

Après ce que nous venons de dire, un tel titre apparaîtra comme une provocation vaine. Cependant, parmi nos contemporains, beaucoup se sont résignés à envisager après la mort la disparition pure et simple de leur existence ! Triste époque qui croit pouvoir vivre dans un tel vide spirituel, dans le renoncement, sans fondement, à toute expérience transcendante après la mort, car

---

247 . Deuxième Livre des Maccabées 12, 39-46.

248 . D. Saurel, *Le spectricide*.

personne ne sait, en fin de compte, ce qu'il y a sur l'autre rive, voilée à nos regards.

Le néant après la mort, mais pas avant !

De nos jours en occident, une majorité de gens pense que la mort est une fatalité, une finalité. Le trépas d'une personne étant survenu, elle cesserait définitivement d'exister. D'une certaine manière, on peut dire, bien qu'il n'y ait pas d'au-delà selon eux, que la vision de l'au-delà chez ces gens est le néant. Car à leur mort, ils seraient anéantis. Après la mort, rien ! Néant... Cependant, à les écouter, il devient clair qu'ils ne vont pas jusqu'au bout de leur pensée... Ainsi, selon eux, le néant ne prend effet qu'à la mort. Ce qui veut dire qu'avant sa mort, le néant n'intervient pas sur un individu. Tant que celui-ci vit, il se garde et est préservé de l'anéantissement. Mais cela est bien curieux. Il y aurait donc deux étapes dans leur vision des choses : une vie puis un néant. Mais s'ils disent qu'*après* la mort il n'y a plus rien, d'où tiennent-ils alors le pouvoir d'estimer qu'il y a un *avant* au néant ? Car comme le signalent les philosophes, qu'un jour rien ne soit, jamais rien n'aura été ! De plus, si le néant n'opère qu'après la mort, et que nul ne peut démontrer ce qui se cache derrière elle, comment peut-on affirmer qu'il y ait un néant ? Il n'y a pas plus de preuves irréfutables du néant que de l'existence du Ciel. Dire que la vie s'achève dans le néant n'est ni plus ni moins qu'une croyance aussi subjective qu'une autre. C'est le premier point que je voulais mettre en évidence.
D'autre part, psychologiquement, la croyance au néant implique une certaine tristesse du vécu. Car si un individu pense qu'un jour il cessera définitivement d'être, comment le regard qu'il porte sur la vie peut-il encore avoir un sens ? À moins qu'il ne faille vivre plus vite que la vie ne s'épuise : car « la vie a la beauté des choses éphémères que l'on doit dévorer avant même qu'elles ne disparaissent... » Mais cette course n'est-elle pas une fuite ? De telle sorte que l'on est en droit de se demander quelle solution

existe à cet enfer, qui, au bonheur de la vie, met un terme tragique ? Le problème que pose la vie serait donc insoluble. Alors l'enfer serait implacable, l'empire de la mort frappant sans secours ni recours toutes les vies, les plongeant au fur et à mesure, mais à tout jamais dans la nuit du néant. Suivant cette incroyance d'une autre vie pour l'homme, qui de fait est une croyance au néant après la mort, il n'y aurait pas de solution possible de survie. Si ce n'est dans le souvenir de ceux qui restent et qui vous ont vu disparaître. Piètre compensation...

La position de ces gens, qui se disent incroyants, mais qui croient au néant, est des plus curieuses. Alors que le néant est une pure spéculation tout aussi hasardeuse qu'une autre, qui tout au moins pourrait avoir le mérite d'être plus gaie, voilà que la seule vie à laquelle ils tiennent, c'est celle-là même qu'ils affirment être un jour anéantie, sans retour ni compensation d'aucune sorte. C'est une forme rare de masochisme ! Au moins le chrétien est-il plus lucide. Il ne prend en compte la réalité de la mort que comme fin de cette vie, mais non comme terme de toute existence, ce qui reste présomptueux et demanderait à être vérifié. Le chrétien a donc mesuré face à la mort l'inanité que constituerait une seule vie. Aussi croit-il plus volontiers selon son appétit insatiable de vivre qu'il y en a une autre après la mort. Le chrétien sait devoir faire son deuil un jour de cette vie terrestre, dont il ne manquera certes pas de profiter judicieusement, mais qu'il va perdre pour en gagner une autre, qui sera, quant à elle, parfaite et éternelle de bonheur. Autrement, ne serait-ce que du point de vue de cette vie terrestre, peut-on, pour prendre une image, avoir de l'appétit devant un bon repas lorsque l'on sait pertinemment que l'on va tout de suite après en vomir l'intégralité ? Quant à moi je réponds que non ! Et rien qu'en cela, la croyance en une survie après la mort donne meilleur goût à la vie et ouvre largement l'appétit. Les chrétiens, en somme, sont de vrais épicuriens, car ils estiment que les plaisirs de cette vie doivent être vécus sans contreparties morbides.

Pour en revenir à la question du néant, son application dans le temps semble contradictoire. Si l'on pose l'hypothèse du néant, le temps de la vie ne peut plus être ou alors n'est-il qu'une illusion, suspendu à l'abîme du vide. Soit, en effet, tout est voué au néant, et il n'y a pas plus d'antériorité que de postériorité à cette fatalité du néant, mais la vie existe, ce qui contredit une telle conception ; soit la vie présente n'est qu'une projection illusoire de visions d'*être* qui nous arracherait momentanément et artificiellement à un néant inéluctable. La conscience humaine serait alors, en tant que perception du néant, un accident, dont l'incidence finirait toujours par être effacée par la mort, pour ne revenir à rien.
Si l'on conçoit que le néant doit s'imposer, il faut donc convenir qu'il n'y a pas de vie non plus. En somme, tout serait néant et rien n'aurait donc jamais existé. En voilà une méchante illusion que la vie ! La vie serait alors un leurre gorgé de néant, le bonheur un mirage aussitôt effacé par le vide le hantant, le désir une chimère motivée par des sens sans signification, etc.
Mais le plus impensable dans cette vision désespérante, c'est qu'elle peut être recherchée ! Des spirituels l'ont proposée comme voie de délivrance de la vie. Ce sont les bouddhistes. Il faut toutefois préciser que leur perception de la vie est très étrangère à celle des chrétiens. On ne veut perdre que ce que l'on déteste. Ils doivent donc détester la vie.
Cette vision du néant comme finalité de l'être nous préoccupera durant ce dernier paragraphe, dans lequel sera exposée la théorie spirituelle du néant des bouddhistes.

Le néant des bouddhistes

Face à l'enfer des réincarnations, le Bouddha a cherché la voie d'une délivrance. Pour ne plus avoir à souffrir les misères de vies incessantes tout autant qu'insatisfaisantes, la mort de toute expérience sensible lui est apparue comme une véritable solution. Malheureusement, en tout cas de notre point de vue chrétien,

c'était remplacer un enfer par un autre. L'enfer du néant de la présence au monde supplantait l'enfer du cycle des réincarnations.
Le bouddhisme apparaît donc à mes yeux, au sein de l'univers religieux hindouiste dont il est issu, comme une profonde révolution spirituelle. Bien qu'intégrant dans son principe la réincarnation, le bouddhisme propose d'en briser le cycle, bouleversant ainsi la hiérarchie cosmique des êtres et l'ordre social qui enfermaient jusqu'alors les individus par castes selon leurs naissances.
Pour ce faire, l'homme *désirant* échapper au monde des réincarnations *doit* apprendre à se dessaisir de désirer. Car c'est par le désir, par l'illusion des sens, par la perception fausse de sa présence au monde, que l'homme s'enferme dans la course fanatique de l'existence. La délivrance consistera alors à se détacher de la vie en tant que source de douleurs comme de plaisirs. La réincarnation serait ainsi vaincue par l'anéantissement de l'être au monde.
De ce point de vue, le bouddhisme fut lors de son introduction en occident perçu comme « une doctrine qui assigne à la vie pour but le néant »[249] et le Bouddha comme le « Grand Christ du vide. »[250]
Ce furent, tout d'abord, les philosophes nihilistes du XIXe siècle qui s'émurent de découvrir la doctrine orientale. Parmi ces philosophes, Schopenhauer célébra l'admirable concordance qu'il crut déceler entre sa pensée et le bouddhisme :
« Cette annexion le conduit à forcer le trait de l'idéal ascétique et de la négation du vouloir-vivre. Le nihilisme de Schopenhauer, dont le bouddhisme fournit à ses yeux une confirmation éclatante, est avant tout un *non* à la vie, une aspiration à s'autodétruire et à nier la volonté en brisant le désir. »[251]
D'autres philosophes, par contre, l'accueillirent mal et le rejetèrent violemment. Ce fut en effet pour Nietzsche comme le

---

249 . Ernest Renan, *Nouvelles études d'histoire religieuse*, 1884.
250 . Edgar Quinet, *Le génie des religions*, 1842.
251 . Roger-Pol Droit, *Le spectre du bouddhisme*, Magazine littéraire, 1989.

signe d'une nouvelle tentative d'affaiblissement de la volonté d'être du surhomme:
« La nostalgie du néant qui est la négation de la sagesse antique, l'asthénie de la volonté qui conduit à fuir la souffrance, donc à ne plus endurer ni aimer la vie, voilà tout ce que Nietzsche abhorre. »[252]
Voilà pourquoi Nietzsche vomit cette vaste « négation du monde » (Ecce Homo), et qu'il nous met en garde contre-elle, allant jusqu'à déclarer que « seule la tragédie peut nous sauver du bouddhisme » (Ecce Homo). Car, pour lui, l'homme doit être fort de cette vie et non pas l'esclave de l'anéantissement. Selon lui encore, l'homme dans sa force doit combattre ce pur désenchantement de la vie qu'inspire le bouddhisme. Écoutons, maintenant, pour éprouver le vide du discours sur le néant, les propos du maître bouddhiste zen, Shizuteru Ueda : « Le Zen représente la Grande Mort où l'homme s'oublie lui-même et Dieu, et où Dieu s'oublie lui-même et l'homme, par un cercle dont l'intérieur est entièrement vide. Le vide : le parfait oubli.»[253]
Le bouddhisme est donc une expérience spirituelle où l'absence de Dieu et la vacuité de l'existence humaine équivalent à rien ! « Le bouddhisme zen, lui, connaît l'expérience d'un néant véritablement néant, où il n'y a ni trace de Dieu ni de l'homme ni du monde : une grande boule de feu, comme disent les Japonais. 'Chêne devant le jardin, la rose' : ces mots résonnent dans le silence de la Grande Mort. En eux, et par eux, tout revit. 'Chêne devant le jardin, la rose' : rien d'autre. Il n'y a rien qui se tienne face au chêne, face à la rose. Nul Dieu, nul homme. Le chêne, la rose – incarnations du néant. »[254]
Certains diront que ce maître Shizuteru Ueda ne pense pas de telles paroles comme nous pourrions les comprendre selon notre esprit occidental. Peut-être ? Un effort est envisageable pour ne

---

252 . Ibid.
253 . *La vie spirituelle,* n°578.
254 . Shizuteru Ueda, in *La vie spirituelle*, janv. 1971, n°578.

pas y voir un nihilisme pur et simple. Mais à s'en tenir à ce qui est écrit, on conviendra cependant de la difficulté plus grande encore qu'il y aurait à interpréter de telles paroles dans le sens d'un discours sur la résurrection des morts ! La valeur nihiliste de telles paroles demeure, malgré tout, la marque principale de ce type de pensée bouddhiste.

Voici donc venu le moment de conclure notre exposé : le néant comme conception de l'après la mort aura retenu notre attention avec intérêt. Le prochain chapitre, justement, fera référence à cette question de l'anéantissement possible des êtres comme réponse au problème de l'enfer enseigné par les chrétiens.
Car « ce que redoute le méchant lui échoit, ce que souhaite le juste lui est départi »[255] et « un homme juste se procure la vie », tandis que « la poursuite du mal conduit à la mort. »[256] Le juste qui a l'espérance d'une vie meilleure après la mort, la recevra justement, « mais, pour avoir négligé le juste et abandonné le Seigneur, les impies recevront le châtiment dû à leurs pensées. »[257]
Et vers quoi sont tournées les pensées des impies ? Vers la mort, dont les signes ici-bas, tels des malédictions, sont : le meurtre, la destruction du bonheur d'autrui, la négation de la bonté, la désespérance de Dieu, etc. Autant d'œuvres de mort qui auront finalement pour sanction une mort définitive, que les impies auront cultivée comme un poison contre eux-mêmes.

VI- La destruction de tout mal

Après avoir lutté durant le chapitre précédent contre les pires horreurs du discours sur l'enfer, il est grand temps de trouver un peu d'air pur. Il s'agit ici de confesser, une bonne fois pour toutes,

---

255 . Proverbes 10, 24.
256 . Id. 11, 19.
257 . Livre de la Sagesse 3, 10.

la victoire définitive du Christ sur toute puissance du mal. Seul le bien demeure.
Sans contredire ni détourner le sens des Écritures et des dogmes de l'Église, il est tout à fait possible de définir une solution théologique à la question de l'enfer. De façon hypothétique, nous avancerons, en nous appuyant sur des bases scripturaires et théologiques nombreuses, que la victoire de Dieu sur le mal puisse passer par la destruction de l'enfer. Cette destruction de l'enfer s'opérerait par la destruction des créatures infernales composant l'enfer.
Dans un premier temps, nous verrons que Dieu a le pouvoir de détruire les êtres qu'Il a créés. Personne ne Lui ayant commandé de créer, personne non plus ne peut prétendre gouverner à Sa place. Dieu est maître de Sa création et en dispose à Sa guise. Combien plus, selon Sa justice, Dieu possède-t-Il le droit de détruire tout ce qui ne Lui correspond pas.
Dans un second temps, nous verrons comment l'œuvre de salut du Christ consacre la victoire définitive du bien sur toute puissance du mal. Le sacrifice du Christ devient le pouvoir de Dieu de détruire le mal à tout jamais.

LE CHÂTIMENT DE L'ANÉANTISSEMENT

Les êtres existent si Dieu les reconnaît

La reconnaissance par le Christ des hommes qu'Il rencontre est fondamentale. Elle signifie que l'amour est partagé entre Dieu et l'homme. Et cette relation d'amour entre Dieu et l'homme est la source même de la vie. Lorsque le Christ rencontre le jeune homme riche, saint Marc nous dit : « Alors Jésus fixa sur lui son regard et l'aima. »[258] Dieu nous a aimés le premier, mais Il s'émeut de l'amour que nous pouvons Lui donner nous aussi en

[258] . Marc 10, 21.

retour. Dieu nous reconnaît également par l'amour que nous pouvons nous donner entre nous.
À l'inverse, un homme qui n'est pas capable d'aimer n'a pas la vie en lui. « Nous savons, nous, que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères. Celui qui n'aime pas demeure dans la mort. »[259] Et Dieu ne peut nous reconnaître que par l'amour que nous portons chacun en nous et que nous partageons. C'est cet amour qui nous fait vivre en enfants de Dieu. Celui qui hait ignore Dieu et ne peut être reconnu par Lui. À ce propos, trois passages des évangiles où le Christ préside au jugement des méchants à la fin du monde, sont significatifs :
« Alors je leur dirai en face : *Jamais je ne vous ai connus ; écartez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité*. »[260]
« Mais il vous répondra : *Je ne sais d'où vous êtes ; loin de moi, tous les malfaisants !* »[261]
« Mais il répondit : *En vérité je vous le dis, je ne vous connais pas.* »[262]

Les méchants qui sont sans amour, Dieu ne les reconnaît pas. Ils n'ont rien par quoi Dieu pourrait les identifier. Ils sont morts à toute vérité de l'être. Ils cessent par là même d'exister.
C'est parce que Dieu les connaît que les êtres existent : « En effet, en tant que Dieu cause les êtres par ses idées, leur similitude existe en lui : 'Ainsi, parce que le monde n'est pas produit au hasard, mais par l'intelligence divine, (...) il est nécessaire qu'une forme, modèle de ce monde, existe en elle. Et c'est en cela que consiste l'idée elle-même.'[263] De plus l'ordre de l'univers étant la fin principale voulue par Dieu et le tout n'étant connu que si ses

---

259 . Première Épître de Jean 3, 14.
260 . Matthieu 7, 23.
261 . Luc 13, 27.
262 . Matthieu 25, 12.
263 . Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Ia, Q.15, a.1, c.

parties sont connues, les *raisons* propres de tous les êtres existent dans l'Esprit divin. »[264]
De même, on peut lire dans la Bible le verset suivant : « Avant qu'il créât, toutes choses lui étaient connues. »[265]
Ce qui implique que Dieu peut effacer Sa créature de Son Esprit et la faire ainsi disparaître à jamais : le « je ne vous connais pas » est en fait un « je ne vous ai jamais connu ». Devant la néantisation de leur être, Jésus dit aux méchants : « Je ne sais d'où vous êtes » ; leur être n'a plus d'existence en Dieu. Et « qu'il y ait un moment où rien ne soit, éternellement rien ne sera »[266]. Ce que l'on peut traduire à l'échelle d'un individu par : « Qu'un jour un être ne soit pas, jamais il n'aura été ! » Ainsi dans la bouche du Christ, le « je ne vous connais pas » et le « je ne vous ai jamais connu » sont-ils équivalents et signifient-ils la même chose : vous n'existez pas pour moi, autant dire que vous n'avez jamais existé !
Reprochera-t-on à Dieu par la disparition des méchants de revenir sur Sa décision d'avoir créé ? Non. Car « Dieu change Ses œuvres et non Ses desseins. »[267] Ainsi, Dieu a créé les êtres pour qu'ils soient heureux. L'iniquité des méchants, qui est œuvre de malheur, n'a donc aucune part dans Ses desseins, et Dieu, sans renier ce qu'Il a fait, car Il n'a pas fait l'iniquité, peut en toute justice éliminer les méchants.
Aussi, « ne tarde pas à revenir au Seigneur et ne remets pas jour après jour, car soudain éclate la colère du Seigneur et au jour du châtiment tu serais anéanti. »[268] De telle sorte que le pénitent implore Dieu de ne pas l'ignorer : « Ne me repousse pas loin de ta face, ne retire pas de moi ton esprit saint. »[269]

---

264 . Jean-Marie Vernier, *Les anges chez saint Thomas d'Aquin.*
265 . Ecclésiastique 23, 20.
266 . Bossuet.
267 . Saint Augustin, *Confessions*, Ch.IV.
268 . Ecclésiastique 5, 7.
269 . Psaume 50.

La destruction de l'enfer

Nous avons dit au chapitre précédent que l'enfer n'était pas un châtiment infligé par Dieu. Au contraire, l'enfer est une peine que l'impie s'inflige lui-même à lui seul. À cette assertion, nous pouvons apporter du point de vue de la foi catholique deux preuves irréfutables : la première est tirée des saintes Écritures, la seconde du catéchisme officiel de l'Église Catholique.
D'après la définition de l'enfer donnée dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* de 1992, on peut lire que c'est la créature pécheresse, qui en persévérant consciemment dans son péché, se condamne elle-même éternellement.
« Mourir en péché mortel sans s'être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de Lui pour toujours par notre propre choix libre. Et c'est cet *état d'auto-exclusion définitive* de la communion avec Dieu et avec les bienheureux qu'on désigne par le mot *enfer*. »[270]
L'Église parle d'un *état d'auto-exclusion*. Tout d'abord, si l'on prend en compte le mot *état*, il ne saurait désigner un lieu extérieur à la créature concernée, mais bien plutôt sa disposition intérieure. Et cette disposition intérieure s'avère dans le cas du pécheur impénitent et résolu à cette impénitence être une aversion pour Dieu.
L'Église parle de l'enfer comme étant un état et non un lieu. Alors que dans la Bible le paradis apparaît suivant l'*Apocalypse* de saint Jean sous la forme d'un lieu dont la vision de la Jérusalem Céleste est la révélation[271], l'enfer, quant à lui, n'a plus dans le langage du catéchisme de l'Église de 1992 le statut de lieu du châtiment par Dieu des pécheurs. L'enfer n'est plus un lieu, mais un état, et tout au plus pourra-t-on dire que l'enfer est localisé à l'intérieur des pécheurs en état de péché perpétuel. Cette notion d'*état* que confesse désormais l'Église est aux antipodes des visions médiévales de l'enfer, où diables et diablotins s'affairaient à

---

270 . CEC, n°1033.
271 . Apocalypse 21, 9.

torturer dans de profonds abîmes englués de ténèbres les âmes des damnés, les perçant de leurs fourches, les déchirant de leurs griffes et les faisant bouillir dans des marmites géantes ou cuir sur des grils acérés.
De plus, le terme *d'auto-exclusion* exprime, sans erreur possible d'interprétation, le fait que ce sont les créatures pécheresses elles-mêmes qui s'infligent l'enfer. Le terme *d'auto-exclusion* dément toute forme de participation de Dieu aux peines de l'enfer. Ainsi l'enfer est de la seule responsabilité de la créature qui s'y enferme d'elle-même.
Voyons maintenant ce que les Écritures saintes en disent. L'enfer est entretenu par le feu du péché ; c'est ce que nous donne à méditer Isaïe, qui fut le premier à parler de l'éternité du mal de l'enfer chez ceux qui en sont embrasés :
« Et quand on sortira, on verra les cadavres des hommes qui se sont révoltés contre moi. Leur ver ne mourra pas et leur feu ne s'éteindra pas, ils seront en horreur à toute chair. »[272]
Il faut très clairement remarquer ici que les expressions « ver (qui) ne mourra pas » et « feu (qui) ne s'éteindra pas » sont précédées par le pronom possessif *leur*. Ce qui signifie que ce ver et ce feu sont propres à la créature pécheresse. Ils ne sont donc pas infligés par Dieu. L'enfer est un feu qu'alimente la créature elle-même. De plus, ce passage d'Isaïe exprime le fait que la révolte de l'enfer est une révolte qui de la part de la créature révoltée ne saurait avoir d'issue, qui *ne mourra pas*, qui *ne s'éteindra pas*. Le feu qui dévore les pécheurs impénitents est un feu qui ne s'éteindra pas parce qu'il ne connaissent plus le repentir ; ils persévèrent dans le mal ; leur ver (leur perversité) est irrémissible ; le feu de leur haine inextinguible. Telle est la folie de ce péché, qui tel un ver ronge de l'intérieur la créature impie sans que soit consommé son tourment, qui tel un feu la brûle sans que soit consumée sa révolte. Si la créature impie est tourmentée, il faut cependant être horrifié de constater que c'est justement parce qu'elle ne renonce pas à son tourment. Et c'est exactement cela l'enfer, un tourment

---

[272] . Isaïe 66, 24.

délibérément voulu et entretenu pour échapper et s'opposer définitivement à Dieu :
« Notre débat dans l'Absolu partage le monde et crée l'Enfer et le Ciel. Ainsi, quand je dis : « ma perte », il ne s'agit que de l'interprétation divine de l'état dans lequel me précipite ma résistance à la grâce ; mais le damné, autre Titan, jouteur formidable, revêtu d'une dignité affreuse et sublime que Dieu ne saurait méconnaître, peut aussi bien considérer sa révolte, devenue définitive, comme une victoire et préférer à n'importe quelle gloire la solitude où son courage l'établit pour l'éternité, face à face avec Dieu, sur un trône égal à celui de Dieu. »[273]
Qu'ajouter à un discours d'une logique aussi effroyable ?
Que Dieu ne permettra pas à l'impie de Le défier par l'enfer. Que Dieu détruira les impies et avec eux l'enfer. Au Jour du Jugement, Dieu mettra fin à la folie des impies, détruisant ainsi, d'une sentence plus impérieuse et plus implacable encore que leur révolte, l'enfer. Dieu écrasera l'empire de la damnation en anéantissant tous ceux qui se seront damnés.
À ce propos, au sujet de Judas, le Christ n'a-t-Il pas eu ces paroles ? « Mieux eût valu pour cet homme-là de ne pas naître ! »[274] Ce souhait que formule Jésus n'a-t-il pas valeur de résolution ? Un souhait, une prière du Christ ne doit-elle pas être exaucée par le Père ? Judas disparu... Si Jésus exprime ce souhait, ne devons-nous pas croire que le Christ préfère que Judas disparaisse plutôt qu'il demeure en son malheur ?
Dieu a le pouvoir de détruire l'enfer en détruisant toutes les créatures infernales. Certains prétexteront toutefois que la substance des anges et l'âme humaine étant créées immortelles sont inexterminables. C'est par exemple la position qu'adopte sur la question de l'enfer le philosophe chrétien Marcel Blondel dans son ouvrage *L'Action*[275]. Mais il ressort d'une telle vision

---

[273] . Marcel Jouhandeau, *Algèbre des valeurs morales*, défense de l'enfer, 1935.
[274] . Marc 14, 21.
[275] . Marcel Blondel, *L'Action*, 1893.

métaphysique de l'âme une erreur emprunte d'hérésie. Et la chose n'est certes pas nouvelle. Déjà Origène avait prêché de son temps la *préexistence des âmes* avant leur apparition dans la création, comme si l'âme était une émanation de la substance même de Dieu. Cette définition de l'âme avant même la création de l'homme fait de l'âme une partie de Dieu, et du monde, un univers panthéiste dans lequel Dieu serait composé par toutes les âmes incarnées. L'hypothèse théologique de la préexistence des âmes fut, rappelons-le, condamnée avec l'origénisme en 553 au IIe Concile de Constantinople. Ce qui n'empêchera pas au XIVe siècle un théologien rhénan, du nom d'Eckart, de reprendre pareille extrapolation et de faire de l'âme avant la création une entité aussi douée que Dieu Lui-même. Pour Eckart, il y aurait quelque chose d'incréé dans l'âme humaine :

« Je dis comme je l'ai dit souvent : là où l'âme a son être naturel créé, il n'est pas de vérité. Je dis qu'il est quelque chose au-dessus de la nature créée de l'âme. Et certains clercs ne comprennent pas qu'il y ait ainsi quelque chose qui soit (en elle) de la parenté de Dieu et qui soit ainsi un. Cela n'a rien de commun avec quoi que ce soit. Tout ce qui est créé ou créable est néant, mais tout le créé et tout le créable est loin de cela et lui est étranger. C'est un Un en soi qui n'accueille rien d'extérieur à soi. »[276]

De telle sorte que l'âme existait déjà avant la création et que sa substance était de la même nature que celle de Dieu !

« Dans ce même être de Dieu où Dieu est au-dessus de l'être et au-dessus de la distinction, j'étais moi-même, je me voulais moi-même, je me connaissais moi-même pour faire cet homme que je suis. C'est pourquoi je suis cause de moi-même selon mon être qui est éternel, et non pas selon mon devenir qui est temporel. »[277]

Outre l'erreur théologique de l'« ens causa sui » (de la cause de soi) dont nous avons précédemment démasqué le funeste mensonge et sa paternité diabolique, le propos d'Eckhart implique plus follement encore qu'il y aurait égalité parfaite entre l'âme et

---

276 . Eckhart, *Sermon n°29*, XIVe siècle.

277 . Eckhart, *Sermon n° 52*.

Dieu avant la création. La création, il va sans dire, est tenue comme chez les gnostiques et les manichéens pour une chute, pour un mal : « Lorsque je fluais de Dieu, toutes choses dirent : Dieu est, et cela ne peut me rendre heureux, car par là je me reconnais créature. »[278]

Mais pour en revenir à la question de la préexistence des âmes avant la création, Eckhart l'affirme sentencieusement, l'homme est de la sorte depuis toute éternité immortel :

« C'est pourquoi je suis non-né et selon mon mode non-né, je ne puis jamais mourir. Selon mon mode non-né, j'ai été éternellement et je suis maintenant et je dois demeurer éternellement. »[279]

Ainsi Dieu ne pourrait pas anéantir l'âme ! Mais sachons-le, Eckhart est un pur hérétique et ses thèses hétérodoxes furent condamnées de son vivant par Rome. Et bien que l'ordre des Dominicains, dont Eckhart était un membre éminent, a tout récemment demandé au Pape Jean-Paul II de revenir au nom de l'Église sur les jugements prononcés à son encontre – tient comme c'est curieux ! – on peut estimer que l'Église ne manquera pas avec sagesse de maintenir sa condamnation des thèses du *maître* rhénan.

Ce qu'il faut donc dire, si l'on veut encore confesser le christianisme, c'est que c'est Dieu qui a créé les âmes et qu'avant qu'Il ne les créât, elles n'existaient pas. De sorte que si Dieu a fait apparaître les âmes à partir de rien, Il peut également les faire disparaître et les rendre à leur néant. Et ce n'est pas Maître Eckhart qui L'en empêchera !

Nous dirons donc pour conclure que l'enfer est éternel par rapport au sujet qui s'inflige l'enfer, mais non par rapport à l'éternité de Dieu qui, rappelons-le, n'est pas cause de l'enfer. L'éternité de l'enfer n'est donc pas de la même éternité que celle de Dieu. L'enfer est éternel de l'immortalité de l'âme du damné. Mais cette même immortalité de l'âme est entre les mains de Dieu un don

---

278 . Ibid.

279 . Ibid.

pour le bonheur, et non un don pour le malheur d'une damnation éternelle. Le malheur de Ses créatures ne rentrant pas dans les desseins de Dieu, la destruction d'un tel malheur satisfait la justice divine. « Dieu change Ses œuvres et non Ses desseins » avons-nous déclaré avec saint Augustin. Parce que Dieu a créé les êtres pour qu'ils soient heureux, l'iniquité des impies, qui est œuvre de malheur, n'a aucune part dans Ses desseins, et Dieu, sans renier ce qu'Il a fait, car Il n'a pas fait l'iniquité, peut en toute justice éliminer les impies.
« Qu'Il les abatte et ne les rebâtisse ! »[280]
Car ce serait au contraire le triomphe du mal si la volonté de l'enfer était satisfaite et éternisée dans sa perversion.
Le châtiment de l'anéantissement est redouté des impies qui croient avoir trouvé à tout jamais dans l'abomination du mal l'immortalité. Ils veulent l'enfer pour son éternité :

« Adorant mon livre sacré
Au seuil de ma mort
Je prie à genoux mon dieu
Comme ma vie ici s'éteint.
Mon vrai dieu qui jamais ne repose
Je loue ton nom glorieux
Je t'évoque
Satan le seigneur
Pour guider mon âme
À travers l'éternité.
Fais de moi le
Messager de tes commandements
Écoute mes appels
Seigneurs des seigneurs
Transforme-moi
Pour entrer dans ton univers
Laisse-moi être
Serviteur de ton trône

[280] . Psaume 28, 5.

Accorde à mon âme la vie immortelle
Répands sur moi ton pouvoir. »[281]

Dans cette *chanson* du groupe de musique satanique *Resuscitator*, ce que réclame le chanteur, c'est que le Diable lui offre l'immortalité en le faisant accéder à l'enfer (*Transforme-moi pour entrer dans ton univers* – et l'univers du Diable c'est l'enfer). Ce qui signifie que les impies croient posséder le moyen de perpétuer éternellement leurs iniquités à la suite de leur maître, le Diable. L'éternité de l'enfer est donc revendiquée et considérée comme un mode d'immortalité. Du reste, le seul nom du groupe, *Resuscitator*, exprime bien le fait que ses membres croient que le Diable peut les ressusciter, leur donner la vie éternelle (« guide mon âme à travers l'éternité » et « accorde à mon âme la vie immortelle »). Les satanistes ne considèrent donc pas l'enfer comme une peine, mais plutôt comme la seule possibilité d'atteindre l'immortalité. En commettant le mal, en pervertissant leur âme, ils pensent pouvoir partager le pouvoir du Diable (« répands sur moi ton pouvoir ») qui a réussi à se séparer de Dieu pour l'éternité. N'a-t-il pas, ce Diable, réussi à opérer en lui une sorte d'immortalité en s'éternisant dans le refus de Dieu, se disent les satanistes ? C'est ainsi le péché du Diable qu'ils veulent partager.

Mais Dieu exaucera-t-Il le vœu impie des émules du démon ? Ressusciteront-ils pour se repaître éternellement du mal ? NON. Dieu fait disparaître à jamais les impies, dont :

« Les morts ne revivront pas,
les ombres ne ressusciteront pas,
car tu les as châtiés et anéantis
et tu en as détruit le souvenir ! »[282]

---

281 . Resuscitator, *Black Funeral*, 1995.

282 . Isaïe 26, 14.

Dieu ne donne pas raison aux impies, et si le mal a semblé triompher, il sera finalement et définitivement vaincu. Il ne restera rien des impies, et jusqu'à leur souvenir sera effacé.

Bases scripturaires sur la destruction des impies

De fait, il y a dans la Bible de très nombreuses références sur la destruction des méchants, des pécheurs, des impies. Ces textes de l'Ancien comme du Nouveau Testament ont souvent une valeur historique, mais également, et peut-être même surtout, une portée eschatologique très nette.
Ne pouvant pas citer tous les passages en rapport avec le sujet de la destruction des impies, et n'ayant pas non plus la prétention d'être exhaustif, je me suis plongé au *hasard* dans la Bible pour y découvrir des références adéquates. J'en donnerai assez cependant pour bien montrer qu'il s'agit d'un thème important autour de la question du Jugement.
J'ai donc ouvert au *hasard*, disais-je, la Bible. Pour commencer, j'ai lu entièrement le livre du prophète Isaïe. Pourquoi Isaïe ? Au départ, je n'en avais aucune idée précise. Il fallait bien débuter (à l'aveuglette) par un livre de ce grand livre qu'est la Bible. Maintenant, je crois savoir pourquoi Dieu m'a laissé ouvrir ce livre en premier. Ensuite, j'ai regardé, toujours au « hasard », trois à quatre psaumes. Enfin, les citations se sont relayées et se sont répondu les unes aux autres. L'Ancien et le Nouveau Testament, une fois de plus, se sont mis à parler ensemble le même langage. Voyons donc maintenant ce qui nous y est dit :
« Révoltés et pécheurs seront brisés ensemble et ceux qui abandonnent Yahvé périront. »[283]
Dans ce livre du prophète Isaïe, c'est la phrase type par excellence pour signifier que Dieu va se retourner contre ceux qui lui sont infidèles. On remarquera que la colère divine est à venir. Cependant, les maux qui frappent dès ici-bas les hommes sont-ils déjà des signes manifestes de Sa vengeance ? S'agit-il du cortège

---

[283] . Isaïe 1, 28.

des morts que laissent derrière elles les guerres ? Ou bien s'agit-il d'un châtiment plus en rapport avec les fins dernières. C'est encore difficile à dire, car rien n'est précisé quant à la manière dont périront ceux qui se sont montrés hostiles à Dieu.

« Aussi, de même que la paille est la proie des flammes et que le chaume disparaît dans le feu, leur racine deviendra pourriture, leur bourgeon sera emporté comme poussière, parce qu'ils ont rejetés la loi de Yahvé Sabaot et méprisé la parole du saint d'Israël. »[284]

Il semble ici que les impies seront victimes d'un châtiment qui va au-delà de la *simple* mort, puisque tout ce qui les constitue est voué à disparaître, de la profondeur des racines de leur être jusqu'à la promesse d'une renaissance des bourgeons qu'ils portaient en eux. On se remémorera ici, évidemment, les paroles du Christ : « Tout arbre qui ne donne pas un bon fruit, on le coupe et on le jette au feu. »[285] La cognée est prête à frapper. C'est la sanction implacable du Jour du Jugement.

« Il arrive, le jour de Yahvé, implacable, fureur, ardente colère, pour réduire la terre en désert et en exterminer les pécheurs. »[286]

Ici, il n'y a plus de doute possible, la portée du propos est d'ordre eschatologique. Le Jour de Yahvé est le Jour du Jugement dernier. Et les paroles de malheur prononcées par le prophète Isaïe ne résonnent plus comme l'annonce des maux qui parsèment la terre de leurs terreurs et qui sont les fruits empoisonnés du péché des hommes, mais comme l'annonce de la sentence dont Dieu frappera les pécheurs au Jour du Jugement final de l'humanité tout entière.

Voyons, maintenant, ce que nous en disent les psaumes. Je rappelle que je ne fais que prendre quelques exemples parmi une multitude de citations proches ou identiques. Si le lecteur veut en faire par lui-même la preuve, il lui suffira d'ouvrir la Bible pour constater l'importance de ce thème de la destruction des impies.

---

284 . Isaïe 5, 24.

285 . Matthieu 7, 19.

286 . Isaïe 13, 9.

Voici des extraits tirés de deux psaumes[287], qui traitent du *jugement final* et du *sort des justes et des impies*, d'après les titres donnés à ces textes par les traducteurs de la Bible de Jérusalem.
« Voici : Qui s'éloigne de toi périra, tu extirpes ceux qui te sont adultères. »[288]
Il n'y a de vie qu'avec Dieu, qu'en Dieu disent les chrétiens. Et comment vit-on avec Dieu, en Dieu ? En aimant. Car « celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est Amour »[289]. La phrase tirée du *psaume 73*, est en deux temps. D'abord celui qui *s'éloigne* de Dieu, c'est-à-dire qui *n'aime pas, périra par sa faute*. C'est l'absence d'amour dans sa vie qui conduit l'homme à sa perte. Second mouvement, Dieu l'*extirpe* de Son héritage qui est l'amour. Celui-là qui n'aime pas, qui est infidèle à l'amour, *adultère*, Dieu, qui ne sauve que par l'amour, ne le reconnaîtra pas. L'homme *adultère* meurt alors de ne plus posséder de ressemblance en Dieu :
« Ah ! Que soudain ils font horreur, disparus, achevés par l'épouvante ! Comme un songe au réveil, en t'éveillant, tu méprises leur image. »[290]
Dieu a fait l'homme à Son image nous dit la *Genèse*. Et ce qui identifie l'homme en Dieu, c'est l'amour. Aussi, n'ayant pas aimé, périssent ceux dont l'image ne correspond plus à celle de leur Créateur. Ils disparaissent, Dieu se refusant à reconnaître l'image déformée de créatures devenues abjectes à l'amour. Dieu *méprise leur image*.
« Encore un peu, et plus d'impie, tu t'enquiers de sa place, il n'est plus. »[291]
Alors la part d'héritage de l'impie, sa place dans la création, c'est le néant.

---

287 . Psaumes 37 et 73.
288 . Psaume 73, 27.
289 . Première Épître de Jean 4, 8.
290 . Psaume 73, 19-20.
291 . Psaume 37, 10.

« Les impies périront, eux, les ennemis de Yahvé ; ils s'en iront comme la parure des près, en fumée ils s'en iront. »[292]
« Les malfaisants seront détruits à jamais et la lignée des impies extirpée. »[293]
« La lignée »[294], « la postérité des impies est extirpée. »[295]
À tout jamais disparaissent-ils. Le méchant est condamné à ne plus exister, à n'avoir jamais existé.
« Yahvé étendra sur lui le cordeau du chaos et le niveau du vide. »[296]
De la vie même des impies effacés de la création, il ne restera rien.
« Or, vous n'êtes rien, et vos œuvres néant. »[297]
Que ce soit son être, que ce soit ses œuvres, le méchant est livré pour toujours au néant :
« Tel un navire qui fend l'onde agitée, sans qu'on puisse découvrir la trace de son passage ni le sillage de sa carène dans les flots. Tel encore un oiseau qui vole à travers les airs, sans que de sa course on découvre un vestige ; il frappe l'air léger, le fouette de ses plumes, il le fend en un violent sifflement, s'y fraie une route en battant des ailes, et puis, de son passage on ne trouve aucun indice. Telle encore une flèche lancée vers son but ; l'air déchiré reflue aussitôt sur lui-même, si bien qu'on ignore le chemin qu'elle a pris. Ainsi de nous : à peine nés, nous avons cessé d'être, et nous n'avons à montrer aucune trace de vertu ; notre perversité nous a consumés ! »[298]
On trouve le parallèle dans le Nouveau Testament aux Épîtres de saint Pierre et de saint Jude :

---

292 . Id. 37, 20.
293 . Id. 37, 28.
294 . Ibid.
295 . Psaume 37, 38.
296 . Isaïe 34, 11.
297 . Id. 41, 24.
298 . Livre de la Sagesse 4, 10-13.

« Nuées sans eaux que les vents emportent, arbres de fin de saison, sans fruits, deux fois morts, déracinés, houle sauvage de la mer, écumant sa propre honte, astres errants. »[299]
Il s'agit là de ceux qui sont gardés dans l'obscurité des ténèbres en attendant leur châtiment au Jour du Jugement dernier. Et leur châtiment, c'est la seconde mort.

La seconde mort

La mort que nous connaissons, c'est la mort corporelle. Elle frappe autour de nous nos contemporains, comme elle frappa nos aïeuls. La mort les frappe dans leur chair. C'est une mort corporelle. Et comme nous l'avons déjà dit, rien ne permet d'affirmer que disparaissent également dans cette mort physique, les principes pensants et les sentiments de ceux qui meurent. Les chrétiens, comme beaucoup d'autres gens participant à d'autres religions, croient que l'âme humaine survit à la mort corporelle. Cette croyance est universellement partagée dans toutes les cultures humaines et est représentée par des millions d'hommes et de femmes qui la tiennent pour vraie. Cette mort est ainsi davantage perçue comme un passage, comme le seuil d'un autre monde, que comme une fin en soi. Au delà de la mort, la vie continue. Il y a même une joie à savoir que la mort n'est qu'un voile masquant une nouvelle réalité de l'être. C'est une très douce satisfaction de le croire, comme l'explique à son fils le roi Salomon :
« Mange du miel, mon fils, c'est bon ! Un rayon de miel est doux à ton palais. Ainsi la science de la sagesse pour ton âme. Si tu la trouves, il existe un avenir et ton espérance ne sera pas anéantie. »[300]
La mort, aussi fâcheuse et douloureuse soit-elle, n'est pas un anéantissement total de l'être. Différemment nous apparaît la

---

299 . Épître de Jude 1, 12-13.
300 . Les Proverbes 24, 13-14.

seconde mort dont parle la Bible, et en particulier son livre terminal, l'*Apocalypse*.
La *seconde mort*[301] est l'anéantissement accompli par le feu.
Quel est donc ce feu dont parle la Bible ? Ce feu dévastateur qui réduisit en cendre Sodome, quel est-il ?
« Yahvé fit pleuvoir sur Sodome et sur Gomorrhe du soufre et du feu venant de Yahvé, et il renversa ces villes et toute la plaine, avec tous les habitants des villes et la végétation du sol. »[302]
Ce feu est donné comme un *feu venant de Yahvé*. Ce feu est issu de Dieu. Ce feu manifeste Sa justice.
« Car voici que Yahvé arrive dans le feu, sa charrerie est comme la tempête, pour assouvir sa colère par l'incendie, ses menaces par des flammes de feu. Car Yahvé va juger par le feu. »[303]
Ce feu témoigne de la puissance de Dieu et rend effectif le pouvoir de Son jugement sur le monde. Nul ne peut prétendre résister au feu de Sa justice, s'y soustraire. Ce feu brûle de l'immensité, de l'éternité, de la volonté même de Dieu.
« À Sion les pécheurs sont dans l'angoisse, un tremblement saisit les impies. Qui de nous tiendra devant ce feu dévorant, qui tiendra devant ces flammes éternelles ? »[304]
Ces flammes sont éternelles, car elles viennent de Dieu. Rien ne peut résister à leur pouvoir destructeur. Aucune substance, matérielle ou immatérielle, ne peut survivre à l'embrasement de ce feu.
« Il l'anéantira corps et âme. »[305]
La substance des anges comme l'âme humaine ne sont point épargnées. Leur immatérialité, leur immortalité par rapport à la matière sont emportées et dissoutes. La force implacable de l'opération dévorante de ce feu de Dieu ne connaît aucune limite d'action.

---

301 . Apocalypse 20, 6.
302 . Genèse 19, 24.
303 . Isaïe 66, 15-16.
304 . Id. 33, 14.
305 . Isaïe 10, 18.

Comme Sodome et Gomorrhe furent détruites, ce feu est aussi un feu qui annihile la matière, le vieux monde corrompu.
« Il viendra le Jour du Seigneur, comme un voleur ; en ce jour, les cieux se dissiperont avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, la terre et les œuvres qu'elle renferme sera consumée. »[306]
Dieu fera de la terre, de l'ancien monde, un lieu sans existence, un lieu effacé de tout espace. Cette fois, Il consumera dans sa totalité l'habitation des hommes. L'incendie de *Tabééra*[307] sera consommé. Ce sera la fin du monde et le Jour du Jugement.
Alors Dieu effacera également tous ceux qui ne Lui correspondent pas. Et comme Il fit aux jours du déluge, Dieu prononcera contre eux la sentence :
« Et Yahvé dit : 'Je vais effacer de la surface du sol les hommes que j'ai créés.' »[308]
Et ce feu consume entièrement ; après quoi il ne restera plus rien de ce qui fut soumis à son effet destructeur. À la différence des feux naturels, ce feu ne s'éteint pas avec le temps. Ce qui signifie qu'il est éternel dans son effet. L'éternité de ce feu signifie que la destruction qu'il opère est définitive et sans repentance. De plus, on peut dire de ce feu qu'il ne consume pas à la manière des feux naturels. Car consumer implique qu'un corps matériel est réduit en cendre, autrement dit, qu'il est désagrégé dans les parties qui le composaient. Mais il s'agit ici bien plus que de désagrégation, il s'agit d'anéantissement pur et simple. Et lorsque nous disons que l'âme elle-même, qui est simple (non composée de parties), est anéantie sous l'effet de ce feu, nous entendons par là que ce feu ne désagrège pas, mais qu'il anéantit en totalité et pour toujours. De telle sorte que ce feu ne consume pas en laissant résiduellement des restes de son opération, mais qu'il fait disparaître à tout jamais sans laisser la moindre trace de ce qu'il élimine, de ce qu'il efface.

---

306 . Deuxième Épître de Pierre 3, 10.
307 . Les Nombres 11, 1-3.
308 . Genèse 6, 7.

Au final, c'est la destruction de tout mal que ce feu opère. Du mal, il ne restera rien.
« La lumière d'Israël deviendra un feu et Son saint une flamme, consumant et dévorants ses épines et ses ronces en un jour. »[309]
De ce qui blessait, les *épines*, source de la souffrance, de ce qui empêchait la croissance des êtres, les *ronces*, étouffement de l'aspiration au bien, rien ne subsiste.
« Car toute chaussure de combat, tout manteau roulé dans le sang sont brûlés, dévorés par le feu. »[310]
De ce qui servait à mener les luttes, *toute chaussure de combat*, de ce qui rappelait l'horreur meurtrière des guerres, *tout manteau roulé dans le sang*, rien ne subsiste.
Désormais, face à l'homme sauvé, le mal n'a pas plus de réalité que le néant dans lequel Dieu l'a plongé à jamais. Du mal, il ne restera rien.
La seconde mort, c'est la destruction absolue des êtres maléfiques.
« Les lâches, les renégats, les dépravés, les assassins, les impurs, les sorciers, les idolâtres, bref tous les hommes de mensonge, leur lot se trouve dans l'étang brûlant de feu et de soufre – c'est la seconde mort. »[311]
La seconde mort, c'est la destruction à jamais de tout mal. Et comme le signale la note exégétique sur la désignation de *la seconde mort* dans l'*Apocalypse*, cette seconde mort est donnée pour une mort éternelle, en opposition à la mort corporelle. Car en ce qui concerne la mort corporelle dont tous les hommes sont frappés, elle aussi est vouée à être détruite, victime elle-même de ce feu destructeur. La mort disparaît à son tour dans le feu :
« Alors, la Mort et l'Hadès furent jetés dans l'étang de feu, – c'est la seconde mort cet étang de feu –, et celui qui ne se trouva pas dans le livre de vie, on le jeta dans l'étang de feu. »[312]

---

309 . Isaïe 10, 17.
310 . Id. 9, 4.
311 . Apocalypse 21, 8.
312 . Apocalypse 20, 14-15.

La Mort est jetée dans le feu pour y disparaître, car « de mort, il n'y en aura plus »[313], nous précise un autre passage de l'*Apocalypse*. Ce qui implique que ce qui est jeté dans *l'étang de feu* de la *seconde mort* subit une destruction éternelle dans son effet. L'étang de feu ne serait donc pas l'enfer où s'éterniserait le mal dans son abjection et sa perversité du refus de Dieu, mais un châtiment sous le coup duquel tout mal serait annihilé et ainsi définitivement écarté de la création, vaincu pour toujours, disparu à jamais.

Le Diable, lui-même, n'échappe pas à cette destruction par le feu : « Alors, le Diable, le séducteur, fut jeté dans l'étang de soufre embrasé »[314]. Et pour lui, l'orgueilleux repu de lui-même, quel châtiment que l'anéantissement ! Son être appliqué à lui-même comme unique objet d'adoration, se sait devoir être anéanti, se regarde déjà comme néant devant l'échéance de sa destruction à tout jamais. Quel sentiment d'horreur et d'épouvante face au feu par lequel Dieu va l'anéantir ! C'est bien la disparition de son être que le Diable a raison de craindre et non pas un enfer éternel, qu'il a choisi dès le premier moment où il pécha et qu'il peut aisément concevoir comme la consécration de son impiété. Lui l'orgueilleux disparu ! Son orgueil sans objet ! Son royaume dépouillé ! La vanité de son empire révélée dans l'anéantissement !

« Malheur à vous, la terre et la mer, car le Diable est descendu chez vous, frémissant de colère et sachant que ses jours sont comptés. »[315]

Ici se trouverait la preuve scripturaire de la destruction du Diable. Car si *ses jours sont comptés*, comment peut-on encore parler de subsistance du mal par l'enfer ?

Le Diable est en colère, car il sait que son royaume est condamné à disparaître et lui avec. *Ses jours sont comptés* : il ne peut s'agir d'une mort physique, l'ange est immatériel. Depuis qu'il fut chassé du Ciel, l'échéance a commencé, et son terme se trouve

---

313 . Id. 21, 4.

314 . Id. 20, 10.

315 . Apocalypse 12, 12.

dans l'étang de feu. Terme qui n'aura pas de fin ! Destruction à jamais.
Telle m'apparaît *logiquement* la compréhension de ce passage de l'*Apocalypse*. Ainsi, le théologien protestant Karl Barth n'hésite pas à déclarer que l'être du Diable est depuis sa chute néant. Que n'étant rien pour l'amour, il n'a jamais eu d'existence.
Les impies seront au Jour du Jugement *détruits, extirpés, déracinés, retranchés du livre de vie, anéantis* !

L'ŒUVRE DE SALUT DU CHRIST

Nous venons de dire que Dieu a le pouvoir de détruire le mal. La question sera : pourquoi attend-il pour le faire ? Notre monde n'a-t-il pas assez souffert ? Pourquoi tant de souffrances si Dieu peut y mettre fin ? Que fait Dieu ? Les croyants s'impatientent et même désespèrent de leur Dieu...
« Vos propos sont durs à mon égard, dit Yahvé. Pourtant vous dites : Que nous sommes-nous dit contre toi ? – Vous dites : C'est vanité de servir Dieu, et quel profit d'avoir gardé ses observances et marché dans le deuil devant Yahvé Sabaot ? Maintenant nous en sommes à déclarer heureux les arrogants : ils prospèrent, ceux qui font le mal ; ils mettent Dieu à l'épreuve et ils s'en tirent ! »[316]
Doit-on se résoudre à n'espérer de Dieu que Son existence et ne jamais connaître, nous autres, que la mort ! À quoi bon suivre les préceptes de Dieu, si c'est pour connaître le même sort que les méchants ? La satisfaction qu'ils connaissent ici-bas n'est-elle pas enviable, alors ?
Mais le juste est-il mort pour toujours ? « Leur sortie du monde a passé pour un malheur et leur départ d'auprès de nous pour un anéantissement »[317], mais « s'ils ont, aux yeux des hommes,

---

316 . Malachie 3, 13-15.
317 . Livre de la Sagesse 3, 3.

connu le châtiment (la mort), leur espérance était pleine d'immortalité. »[318]
Dieu n'abandonne pas le juste : « Mais les justes vivent éternellement ; leur récompense est aux mains du Seigneur, c'est le Très Haut qui d'eux prend souci. Aussi recevront-ils de la main du Seigneur la couronne royale et le diadème de beauté. »[319]
Pour ce faire, *l'Espérance pleine d'immortalité* des justes s'est incarnée, accomplissant leur salut. Jésus-Christ, Dieu fait homme, est venu dans la chair vaincre la mort pour nous sauver avec Lui. Il est ressuscité des morts et nous aussi à Sa suite. Attachés à Lui, Son sort est devenu le nôtre : « Car si c'est un même être avec le Christ que nous sommes devenus par une mort semblable à la sienne, nous le serons aussi par une résurrection semblable. »[320]
Mais si le Christ est ressuscité, et nous chrétiens le croyons, pourquoi ne sommes nous pas déjà entrés dans la gloire de Son royaume éternel, loin de toutes ces souffrances et misères terrestres ? Pourquoi notre pèlerinage ici-bas se prolonge-t-il ?
Mais pensons-y : Dieu ne nous a-t-il pas fait co-créateur avec Lui, en nous donnant la liberté de transmettre la vie ? De nos amours ne doit-il pas naître des fils et des filles pour le bonheur ? Ne partagerons-nous pas la gloire du ciel avec ceux qui doivent encore venir ? Doit-on s'extraire de la nature, que Jésus-Christ a finalement guérie en ressuscitant, ou rester encore un temps en cette vie éphémère pour préparer à d'autres, toujours plus nombreux, l'accès au bonheur céleste, éternel ? Ne l'oublions pas, nous participons avec Dieu à l'édification du Royaume. Notre liberté va jusque là !
Autrement, au regard du mal, n'y a-t-il pas danger à vouloir le ciel sans que nos âmes y soient préparées quelque peu ? Laissons croître l'action de la grâce sanctifiante en nos cœurs. Ne réclamons pas de Dieu que le mal soit arraché trop vite, nous qui sommes encore si proches d'y sombrer. Laissons à Dieu le temps

---

318 . Id. 3, 4.
319 . Id. 5, 15-16.
320 . Épître aux Romains, 6, 5.

de prendre soin de nous, jusqu'au Jour où Il nous emportera pour la gloire.
À ce propos, écoutons la parabole du bon grain et de l'ivraie :
« Il leur proposa une autre parabole : 'Il en va du Royaume des Cieux comme d'un homme qui a semé du bon grain dans son champ. Or, pendant que les gens dormaient, son ennemi est venu, il a semé à son tour de l'ivraie, au beau milieu du blé, et il s'en est allé. Quand le blé est monté en herbe, puis en épis, alors l'ivraie est apparue aussi. Les serviteurs sont allés trouver le propriétaire pour lui dire : "Maître, n'est-ce pas du bon grain que tu as semé dans ton champ ? D'où vient donc qu'il s'y trouve de l'ivraie ?
— C'est quelque ennemi qui a fait cela, leur répond-il.
— Veux-tu donc que nous allions la ramasser ?
Reprenant les serviteurs :
— Non, dit-il, vous risqueriez, en ramassant l'ivraie, d'arracher en même temps le blé. Laissez l'un et l'autre croître ensemble jusqu'à la moisson, et au moment de la moisson je dirai aux moissonneurs : Ramassez d'abord l'ivraie et liez-la en bottes que l'on fera brûler, et puis vous recueillerez le blé dans mon grenier."' »[321]
Que comprendre ? Ce que Jésus Lui-même nous en explique :
« Alors, laissant les foules, il vint à la maison ; et ses disciples s'approchant lui demandèrent : 'Dis-nous en clair la parabole de l'ivraie dans le champ.' En réponse il leur dit : 'Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'Homme ; le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les sujets du Royaume ; l'ivraie, se sont les sujets du Mauvais ; l'ennemi qui la sème, c'est le Diable ; la moisson, c'est la fin du monde ; et les moissonneurs, ce sont les anges. De même donc qu'on enlève l'ivraie et qu'on la consume au feu, de même en sera-t-il à la fin du monde : le Fils de l'homme enverra ses anges, qui ramasseront de son Royaume tous les scandales et tous les fauteurs d'iniquité, et les jetteront dans la fournaise ardente : là seront les pleurs et les grincements de dents.

---

[321] . Matthieu 13, 24-30.

Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père. Entende, qui a des oreilles !' »[322]
Et l'on trouve le parallèle dans l'Ancien Testament :
« Alors à nouveau vous verrez la différence entre un juste et un méchant, entre qui sert Dieu et qui ne le sert pas. Car voici : le Jour vient, brûlant comme un four. Ils seront de la paille, tous les insolents et tous les malfaisants ; le Jour qui arrive les embrasera – déclare Yahvé Sabaot – au point qu'il ne leur laissera ni racine ni rameau »[323]
« Mais les humbles se réjouiront encore en Yahvé et les plus pauvres exulteront dans le saint d'Israël, car le tyran, le Diable, ne sera plus, le moqueur, qui dit que 'Dieu doit être complètement sourd ou oublieux pour nous laisser à nos souffrances !', aura disparu et les malfaisants seront exterminés : ceux dont la parole rend coupables les autres, ceux qui à la porte tendent un piège au juge et font sans raison débouter le juste. »[324]
Dieu ne donne pas encore l'ordre à Ses anges de moissonner, ne serait-ce, nous pouvons le penser, que pour laisser le temps au *moqueur* ou au *malfaisant*, par exemple, de revenir de leurs paroles pleines de dégoût impie. Ne réclamons pas le Jour avant son heure ! Surtout, ne jugeons pas à la place de Dieu, nous confondrions le bien avec le mal, et commettrions la pire des injustices.
Jusqu'à quand attendrons-nous pour voir disparaître nos misères ?
« Pour un temps, des temps et la moitié d'un temps, et toutes ces choses s'achèveront », dit le Christ.[325]
Jusqu'à quand attendrons-nous le levé du soleil de la Justice de Dieu ?
« Quant à la date de ce jour, et à l'heure, personne ne les connaît, ni les anges des cieux, ni le Fils, personne que le Père, seul. »[326]

---

322 . Matthieu 13, 36-43.
323 . Malachie 3, 18-19.
324 . Isaïe 29, 19-21.
325 . Daniel 12, 7.
326 . Matthieu 24, 36.

Une autre question se pose quant à ce problème du délai que Dieu impose à la création avant le Jugement dernier : Dans quelle mesure l'obstacle du mal est-il levé ?
Dieu peut détruire à jamais le mal avons-nous dit, mais ne faut-il pas pour ce faire qu'Il le distingue comme tel, pour séparer sans risque le bon grain de l'ivraie ? Acceptons de croire sans difficulté que Dieu peut dès maintenant reconnaître les bons des mauvais. Cependant, cette distinction est-elle suffisante pour éliminer le mal ?
Le mal, par son absurdité avons-nous également déjà dit, a introduit dans la création la souffrance et la mort : deux *forces* aberrantes et toutes pénétrées du maléfice du péché. Dieu distingue aisément que la souffrance et la mort, qui lui sont étrangères, car « Dieu n'a pas fait la mort »[327], appartiennent à un royaume opposé au Sien, le royaume du Mal, le royaume de Satan, car « c'est par l'envie du Diable que la mort est entrée dans le monde »[328], et que c'est par elle qu'il règne sur notre malheur. Dieu distingue le mal, mais peut-Il le séparer, l'écarter du bon grain, l'éliminer de la création ? Le mal est absurde avons-nous dit, et Dieu est l'Être, aussi le mal échappe-t-il à Son pouvoir...
Quel pouvoir Dieu a-t-Il sur le mal ? Car comment détruira-t-Il quelque chose qui Lui échappe, qu'Il ne domine pas ?
C'est ici qu'intervient l'œuvre de salut du Christ. Dieu fait homme, Jésus-Christ, vient dans la chair éprouver la souffrance et endurer la mort, ces deux formes extrêmes du mal. Le Sacrifice du Christ devient alors le pouvoir de Dieu de détruire le mal à tout jamais. Par Sa Passion et par Sa mort, Jésus pénètre le royaume de Satan et le dépouille finalement de son pouvoir en détruisant la mort par Sa Résurrection et en transfigurant la souffrance qui, pour absurde par le mal, trouve enfin sens dans l'amour. La souffrance et la mort ne sont-elles pas transfigurées par Son Amour désireux de nous sauver ? « Il n'y a pas de plus grand

---

327 . Livre de la Sagesse 1, 13.
328 . Id. 2, 24.

amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. »[329] « Car l'amour est fort comme la mort. »[330]
Ainsi le Diable, jadis fort de l'absurdité de la souffrance, se trouve dépouillé d'elle ; la souffrance échoit au Christ, qui en fait une source de rédemption :
« Par ses souffrances mon Serviteur justifiera des multitudes en s'accablant lui-même de leurs fautes. C'est pourquoi je lui attribuerai des foules et avec les puissants il partagera les trophées, parce qu'il s'est livré lui-même à la mort et a été compté parmi les pécheurs, alors qu'il supportait les fautes des multitudes et qu'il intercédait pour les pécheurs. »[331]
Le Diable est finalement et définitivement vaincu, sa puissance mise à bas par le Sacrifice du Christ et les hommes arrachés à son pouvoir :
« Puis donc que les *enfants* avaient en commun le sang et la chair, lui aussi y participa pareillement afin de réduire à l'impuissance, par sa mort, celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le Diable, et d'affranchir tous ceux qui, leur vie entière, étaient tenus en esclavage par la crainte de la mort. »[332]
« C'est maintenant le jugement de ce monde ; maintenant le prince de ce monde va être jeté bas ; et moi, élevé de terre j'attirerai tous les hommes à moi. »[333]
Le prince de ce monde, c'est le Diable, et le Christ, élevé de terre sur la Croix son éternel Vainqueur.
Le Diable, vaincu par la Croix du Christ, n'a plus d'existence dans le monde que par les péchés que les hommes y commettent encore ; sa défaite, connue, sera définitivement consommée au Jour du Jugement, lorsque le Fils, quand tous les justes auront été enfantés, remettra au Père le pouvoir qu'Il a acquis par Sa Croix, pouvoir sur tout être, sur toute chose :

---

329 . Jean 15, 13.
330 . Cantique des cantiques 8, 6.
331 . Isaïe 53, 11-12.
332 . Épître aux Hébreux 2, 14-15.
333 . Jean 12, 31-32.

« Puis se sera la fin, quand il remettra la royauté à Dieu le Père, après avoir détruit toute Principauté, Domination et Puissance. Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait placé tous ses ennemis sous ses pieds. Le dernier ennemi détruit, c'est la Mort ; car il a tout mis sous ses pieds. Mais quand il dira : « Tout est soumis désormais », c'est évidemment à l'exclusion de Celui qui lui a soumis toutes choses. Et quand toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même se soumettra à Celui qui lui a tout soumis, afin que Dieu soit tout en tous. »[334]
Alors les justes auront Dieu pour demeure et pour vie Sa vision.

VI- L'apocatastase : crise spirituelle de l'occident

UNE THÉOLOGIE POLITIQUEMENT CORRECTE

En matière religieuse, on a vu apparaître ces derniers temps une tendance à faire disparaître un certain vocabulaire. Vous n'entendrez plus au sermon dominical, pour peu que vous alliez encore à la messe, parler du Diable, du péché, de l'enfer. Ces mots du vocabulaire chrétien ont tout simplement disparu du langage des clercs. Quel prêtre prendrait aujourd'hui le risque de parler en chaire à ses paroissiens désenchantés du Diable, de l'enfer ?
C'est bien ainsi que dans notre christianisme occidental, tout ce qui pourrait gêner est passé sous silence. Un langage sournois et sans relief, le *politiquement correct*, a également contaminé le discours ecclésiastique.

Ne pas dire ce qui pourrait déplaire

[334] . Première Épître aux corinthiens 15, 24-28.

Cette omission est très nette et très répandue aujourd'hui parmi les membres du clergé. Elle s'explique de la façon suivante : le christianisme étant la religion de l'amour, et c'est également ainsi que je le perçois, ces prêtres se disent, mais là je ne les suis plus, qu'il faut le préserver d'une certaine violence du vocabulaire biblique. Ces paroles bibliques par trop violentes sont-elles fausses alors ? Si elles sont contraires à l'amour, que font-elles dans la Bible ? La Bible ne serait-elle plus d'inspiration divine ? Ou bien certains de ses livres, ou certains de ses passages seraient plus vrais que d'autres ? Ou plutôt, diront-ils, la vérité a mis du temps à être décantée, et les passages qui peuvent choquer notre foi *accomplie* seraient à mettre sur le compte d'une incapacité des hommes les ayant rédigés à comprendre les véritables desseins de Dieu ?

Fadaises ! la Bible, de son alpha à son oméga, se tient et vibre d'une seule et même Vérité.

L'embarras de ces prêtres est donc grand, et leur propos, amnésique de certaines vérités contenues dans les Écritures, des plus puérils et des plus nuisibles.

Vous donnerai-je un exemple d'une telle vision idyllique, mais trompeuse de la foi selon certains de ces prêtres. Le voici cet exemple : Nous sommes récemment avec ma paroisse partis en pèlerinage à La Salette, où Marie apparut à deux jeunes bergers, Mélanie et Maximin, en 1846. Depuis, une basilique et une hôtellerie ont été construites pour accueillir les pèlerins. Ce sont les prêtres missionnaires de Notre Dame de La Salette qui se chargent d'entretenir une ferveur religieuse autour du site et de faire rayonner à travers le monde le message délivré là par la Vierge.

Notre petit groupe paroissial, que notre sympathique curé entraînait à l'aventure, fut donc reçu par les prêtres de La Salette. Nous visitâmes le lieu de l'apparition, nous écoutâmes le message marial et nous priâmes.

Ce qui ne manqua pas de surprendre dès le début notre petit groupe, ce fut la gêne, voire l'embarras réel, de ces prêtres devant

le message de Marie. C'était des plus curieux, des plus imprévisibles, mais les prêtres de La Salette que nous rencontrâmes, et bien qu'ils eussent bâti leur vie autour de cette apparition, donnaient l'impression d'en goûter douloureusement le message. Ne le connaissaient-ils pas lorsqu'ils s'engagèrent dans la congrégation ? C'est impossible. Alors ?

Voyons leurs diverses réactions. Le premier de ces prêtres, peut-être plus honnête ou moins aveugle que le second dont je parlerai ensuite, nous avoua presque immédiatement son désarroi devant les propos tenus ici par la Vierge. Il nous fit comprendre, à nous autres qui venions juste de débarquer, que le message heurtait sa sensibilité religieuse s'il l'entendait de telle manière plutôt que de telle autre. Aussi sa manière était celle d'une lecture exclusivement miséricordieuse des paroles du message, et il l'espérait la bonne, mais *je peux me tromper*, ajoutait-il aussitôt. Tous les avertissements et toutes les menaces contenus dans le message n'auraient été en fait selon lui que des invitations, toutefois un peu vigoureuses, à la réconciliation. Au final, le message serait un appel vibrant à la réconciliation. Cependant, les menaces ne furent pas seulement pédagogiques, elles s'accomplirent ! Quoi qu'il en soit, il fallait y voir cette fameuse réconciliation. Et ce terme fut sans cesse répété d'un bout à l'autre de notre pèlerinage. Malheureusement, dans le message, que je vais bientôt vous retranscrire intégralement, le mot réconciliation n'apparaît pas une seule fois. La Vierge parle plutôt de soumission. Ce qui ne résonne pas du même écho. Et c'est bien cet écho plutôt dur qui gênait tant ce premier père de La Salette. Que pouvait-on tirer des paroles de ce message pour édifier la religion de l'amour ? Tel était son problème, presque insoluble d'après lui. L'image du Dieu d'amour semblait au contact du message s'étioler. Aussi ne l'interrogeait-il pas davantage pour ne pas égratigner son idée de Dieu. *Je ne sais pas ce que la Vierge a voulu dire*, lâcha-t-il finalement. À La Salette, la Vierge pleura !

Texte du message : « Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur, je suis ici pour vous conter une grande nouvelle.

Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils. Il est si fort et si pesant que je ne puis plus le maintenir. Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse. Pour vous autres, vous n'en faites pas cas ! Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous autres.
Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième et on ne veut pas me l'accorder. C'est ça qui appesantit tant le bras de mon Fils.
Et aussi, ceux qui mènent les charrettes ne savent pas jurer sans mettre le nom de mon Fils au milieu. Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.
Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres. Je vous l'avais fait voir l'année passée par les pommes de terre, vous n'en avez pas fait cas. C'est au contraire : quand vous trouviez des pommes de terre gâtées, vous juriez, vous mettiez le nom de mon Fils au milieu. Elles vont continuer, et cette année, pour la Noël, il n'y en aura plus. »
[Jusqu'ici la Belle Dame a parlé en français. Elle prévient une question de Mélanie et termine son discours en patois].
« Vous ne comprenez pas, mes enfants ! Je vais vous le dire autrement.Si vous avez du blé, il ne faut pas le semer, tout ce que vous sèmerez, les bêtes le mangeront et ce qui viendra tombera tout en poussière quand on le battra.
Il viendra une grande famine.
Avant que la famine vienne, les petits enfants au-dessous de sept ans prendront un tremblement et mourront entre les mains des personnes qui les tiendront.
Les autres feront pénitence par la famine. Les noix deviendront vides, les raisins pourriront.
S'ils se convertissent, les pierres et les rochers deviendront des monceaux de blé et les pommes de terre seront ensemencées par les terres.
— Faites-vous bien votre prière, mes enfants ?

— Pas guère, Madame.
— Ah ! mes enfants, il faut bien la faire, soir et matin, ne diriez-vous seulement qu'un Pater et un Ave Maria quand vous ne pourrez pas mieux faire. Et quand vous pourrez mieux faire, il faut en dire davantage.
L'été, il ne va que quelques femmes un peu âgées à la Messe. Les autres travaillent le dimanche tout l'été, et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils ne vont à la Messe que pour se moquer de la religion.
Le carême, ils vont à la boucherie, comme les chiens.
— N'avez-vous point vu le blé gâté, mes enfants ?
— Non, Madame !
— Mais vous, Maximin, mon enfant, vous devez bien en avoir vu une fois, au Coin, avec votre père. Le maître du champ dit à votre père de venir voir son blé gâté. Vous y êtes allés. Votre père prit deux ou trois épis de blé dans sa main, les froissa et ils tombèrent tous en poussière. En vous en retournant, quand vous n'étiez plus qu'à une demi-heure de Corps, votre père vous donna un morceau de pain en vous disant : 'Tiens, mon petit, mange encore du pain cette année, car je ne sais pas qui va en manger l'an qui vient si le blé continue comme ça'.
— Ah ! oui, Madame. Je m'en rappelle à présent. Je ne m'en rappelais pas tout à l'heure.
Eh bien, mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple.
Allons, mes enfants, faites-le bien passer à tout mon peuple. »
Faut-il accepter de croire que c'est Dieu qui fit se gâter les blés et pourrir les pommes de terre, et pire, qui fit mourir de la sorte des enfants en bas âge ? Car, historiquement, ce qu'avait prédit la Vierge se réalisa. Les années suivantes furent cruelles.
Cependant, il n'est pas dans mon intention de juger du bien-fondé du message de La Salette, mais d'étudier les réactions que les propos de la Vierge suscitent chez les clercs. Quant au bien-fondé du message, pour en dire brièvement quelques mots tout de même, l'Église l'affirme. En effet, le 19 septembre 1851, après une enquête rigoureuse sur l'événement, les témoins, le contenu du

message, Monseigneur de Bruillard, évêque de Grenoble, jugea, dans un mandement célèbre, que « l'apparition de la Sainte Vierge à deux bergers sur la montagne de La Salette [...] porte en elle-même tous les caractères de la vérité et que les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine ». Toutefois, nul chrétien n'est obligé de croire absolument aux apparitions, « en conséquence, on peut leur refuser son assentiment et s'en détourner pourvu qu'on le fasse avec la modestie convenable pour de bonnes raisons et sans intervention de mépris »[335]. L'Église ne réclame impérativement la foi des fidèles qu'en ce qui concerne le contenu des dogmes. « Même quand l'Église approuve de tels faits surnaturels, l'autorité ne se porte pas garante de la vérité du fait [l'apparition, par exemple]. Simplement, elle n'empêche pas de croire les choses surnaturelles, là où les motifs de foi humains ne font pas défaut »[336]. C'est tout en prudence... On n'aime pas trop être dérangé par le Ciel.

Mais pour en revenir à l'objet de notre étude, à savoir l'invasion du politiquement correct dans le discours ecclésiastique, laissons là cette question de l'apparition elle-même pour en revenir aux réactions des prêtres de La Salette dont je faisais la connaissance au mois de mai 1994.

Le second prêtre que nous écoutâmes nous parler des événements et de leur portée se révéla maladroit. Il énonça des formules pleines de mots bien creux. Il accumula les interventions, répondant de fait aux questions posées par de longs monologues sourds à tout autre discours que celui qu'il s'était forgé une bonne fois pour toutes. Il devint apparent qu'il était incapable de s'interroger autrement sur le problème en cause dans les paroles prononcées par la Sainte Vierge. Pour lui, Marie nous parlait de réconciliation, encore de réconciliation, toujours de... réconciliation. — « Dieu est amour, n'est-ce pas ? » — « Mais alors, d'où vient le mal et la souffrance qui secouent le monde ? »

---

335 . Pape Benoît XIV, *De la béatification des serviteurs de Dieu,* livre 2, ch.32.

336 . Pape Pie X, *Encyclique Pascendi*.

— « Non, non, Dieu est amour. Il veut nous réconcilier avec nous-mêmes, avec Lui. » — « Mais les menaces ? Le bras fort et pesant de Jésus n'est-il pas sur le point de nous punir ? N'est-il pas question d'un châtiment ? », demandèrent légitimement quelques pèlerins. — « Non », répondit le prêtre, que la seule évocation du mot châtiment irritait, « le Christ ne veut pas nous punir. Son bras ne signifie pas qu'il va s'abattre sur nous, mais qu'il est dressé pour nous donner la victoire. Tels les bras étendus de ce chef du peuple juif dont parle la Bible, qui lorsqu'il les porte haut donne la victoire, alors que pour peu qu'ils faiblissent et retombent, le sort du combat tourne. Aussi ses aides soutinrent ses bras levés et la victoire fut acquise. » Mais une femme pèlerine, qui avait sa bible en main, et tandis que le prêtre parlait du bras de Dieu, me fit lire le passage qu'elle venait à l'instant d'y découvrir : « Mon bras va juger les peuples »[337], déclare Dieu au prophète Isaïe. De plus, tous les pèlerins avaient encore en tête la phrase sans équivoque du *Magnificat*, que nous avions déjà chanté plusieurs fois depuis notre arrivée : « Déployant la force de son bras, le Seigneur disperse les superbes »[338]. — « Non, non », insista le prêtre, « notre Évangile est un message d'amour. Dieu ne menace personne. » — « C'est faux ! vous mentez », intervint soudain notre curé, qui jusqu'alors était resté silencieux. « Saint Luc nous rapporte aussi des paroles très dures de Jésus ; le Christ menace : 'Malheur à vous, les riches ! car vous avez votre consolation. Malheur à vous, qui êtes repus maintenant ! car vous aurez faim. Malheur à vous, qui riez maintenant ! car vous connaîtrez le deuil et les larmes. Malheur à vous quand tout le monde dira du bien de vous ! c'est bien de cette manière que leurs pères traitaient les faux prophètes' »[339].

Il y eut un moment de silence, non pas dû à la timidité, mais fort de l'intériorisation d'une intervention puissante et marquante. Pourquoi, en effet, s'interrogèrent tous les pèlerins, les hommes

---

337 . Isaïe 51.5

338 . St Luc 1.51

339 . St Luc 6.24-26

d'Église ne nous disent pas toute la vérité ? Certes, on nous parle des bénédictions du Christ, mais jamais des malédictions qu'Il a proférées. Si le Christ a dit : « Heureux, vous les pauvres »[340], Il a aussi dit : « Mais malheur à vous, les riches ! »[341]. Jésus ne s'est pas contenté d'annoncer le bonheur à venir de certains, Il a aussi parlé du malheur de certains autres. Comment ? Tous ne connaîtront pas le bonheur ! Les malédictions rapportées par Saint Luc sont aujourd'hui, semble-t-il, inacceptables. Parmi les rangs des clercs, l'apocatastase a fait son chemin. Dieu ne condamne personne, répète-t-on en occultant une bonne part des textes sacrés.

Ainsi nos pèlerins repartirent-ils en se demandant pourquoi on leur cachait maintenant à l'église une partie du message du Christ. On ne parle que des béatitudes. Et les malédictions ? Le vocabulaire des prêtres pour les sermons est devenu politiquement correct. Il ne faut pas heurter les sensibilités, déranger les consciences. Les chrétiens sont déjà assez embarrassés comme ça par les tourments du monde pour ne pas y rajouter des cas de conscience spirituels majeurs. Mais c'est pire ainsi. Et le mal ? On le subit sans pouvoir s'en défendre. Qui répondra au problème que pose le mal ? Certainement pas les prêtres à l'homélie du dimanche. Pas un mot plus haut que l'autre, pas un mot plus fort que l'autre. Les fidèles ont à se débrouiller seuls avec le problème du mal. Dieu est amour, mais malgré ça le mal existe ; cependant, de l'amour de Dieu seul on parle. — « Le mal ? » — « Qu'avez-vous dit ? je ne comprends pas... Pourquoi posez-vous une pareille question ? Dieu est amour. »

Je ne saurais le nier. Je ne saurais non plus nier la présence du mal dans le monde.

---

340 . St Luc 6.20

341 . St Luc 6.24

Vers une religion raisonnable

Quel scandale un Jésus qui maudit ! Lui qui a déclaré qu'il faut aimer ses ennemis.
Tout ceci paraît confus et contradictoire pour le jugement de nos modernes. La religion doit être raisonnable. Raisonnable, en ce sens où elle doit être modérée dans ses propos, rien ne devant choquer, car tout doit porter à la seule reconnaissance du bien être ; raisonnable, en ce second sens, que tout doit être logique et acceptable. Le sentiment et l'esprit humains doivent s'y entendre et s'y sentir à l'aise. Le mystère nous perd. La transcendance fait de Dieu un être lointain. « Il faut remédier à cela », s'entend-on dire. — « Et l'enfer ? » — « Quelle horreur ! quelle erreur surtout ! »
« D'où vient la doctrine du feu éternel ?
Image, comme tant d'autres choses, prise pour la réalité.
– Mais cette crainte ne peut-elle avoir un bon résultat ?
Vois donc si elle en retient beaucoup, même parmi ceux qui l'enseignent. Si vous enseignez des choses que la *raison* rejette plus tard, vous ferez une impression qui ne sera ni durable ni salutaire »[342].
Mais comme nous l'avons déjà fait remarquer, avec Kardec, le terme de *raison* appliqué à la religion signifie bel et bien que la religion est séparée de toute forme de transcendance, qu'elle n'est plus qu'une expression humaine et simplement humaine de l'activité de l'esprit.
Mais le christianisme est-il une religion raisonnable ? « Le langage de la croix est en effet folie pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui se sauvent, pour nous, il est puissance de Dieu. Car il est écrit : *Je détruirai la sagesse des sages, j'anéantirai l'intelligence des intelligents. Où est-il, le sage ? Où est-il, l'homme cultivé ?* Où est-il, le raisonneur d'ici-bas ? Dieu n'a-t-il pas frappé de folie la sagesse du monde ? »[343] Est-ce cette sagesse

---

342 . Allan Kardec, *Le Livre des Esprits,* n° 974.

343 . Première épître de Saint Paul aux corinthiens, 1.18-20

du monde frappée de folie qui pourra juger du christianisme ? Sans nul doute jugera-t-elle faussement.
En occultant une partie des paroles du Christ, aussi difficiles soient-elles à expliquer selon la raison humaine, aussi désagréables soient-elles à entendre pour nous autres qui sommes encore englués dans le péché, on risque de faire du message du Christ lettre morte. Aussi, « pour que ne soit pas réduite à néant la croix du Christ »[344], les chrétiens doivent aussi parler du péché et de la mort. Car s'il n'y a pas de mort, il n'y a pas non plus de résurrection. « Jésus leur répondit : *La voici venue l'heure où le Fils de l'homme doit être glorifié. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, il reste seul ; s'il meurt, il porte beaucoup de fruit* »[345]. Et s'il n'y a pas de péché, il n'y a pas non plus de Rédemption. Et le sacrifice du Christ sur la croix a été vain. « Si nous disons : *Nous n'avons pas de péché*, nous nous abusons, la vérité n'est pas en nous. Si nous confessons nos péchés, Il est assez fidèle et juste pour remettre nos péchés et nous purifier de toute injustice. Si nous disons : *Nous n'avons pas péché*, nous faisons de Lui un menteur, sa parole n'est pas en nous »[346]. Or le Christ nous a sauvé en nous guérissant du péché et de la mort. Sa mort à ouvert aux hommes par Sa résurrection le chemin de la vie éternelle, et Son sacrifice nous a purifié de nos fautes.
Que le péché soit appelé péché et la résurrection résurrection !
Déjà de son temps, Pascal récriait contre certains jésuites qu'il accusait de corrompre la règle des mœurs et de remplacer dans leur morale l'Évangile par la raison : « C'est par cet horrible renversement qu'on a vu ceux qui se donnent la qualité de Docteurs et de Théologiens, substituer à la véritable morale, qui doit avoir pour principe que l'autorité divine et pour fin que la

---

344 . 1 Co 1.17
345 . Saint Jean, 12.23-24
346 . Première épître de Saint Jean, 1.8-10

charité, une morale tout humaine, qui n'a pour principe que la raison »[347].
Et la chose reste encore d'actualité. Le sage l'a dit : *rien de neuf sous le soleil !* Le Pape Jean-Paul II n'a-t-il pas été obligé dans une imposante lettre encyclique, *Veritatis Splendor*, de rappeler à l'ordre les docteurs en morale de l'Église ! Ces derniers, en effet, n'ont-ils pas déjà esquissé ce glissement de langage très parlant, en substituant au terme de *morale* celui plus conciliant d'*éthique* ? Le politiquement correct en théologie poursuit son parachèvement des mots jusqu'à l'insignifiance du sens.
Que le péché soit appelé péché et la résurrection résurrection !

Vers une religion égalitaire

Mais le politiquement correct ne fait pas que laminer le langage, il est *fort* d'une tendance générale à l'égalitarisme.
Tous sont égaux entre eux et tout est égal devant Dieu. On retrouve ici merveilleusement l'apocatastase, qui convient parfaitement à notre époque sevrée d'égalité. « Dieu sauvera les hommes quels qu'ils soient ! », déclarent nos contemporains. Et au sein de l'Église, nombreux sont les fidèles devenus incapables de penser autrement le salut. N'entend-on pas dire par des chrétiens que toutes les religions se valent ! La première question que je serai curieux de leur poser est la suivante : « Pourquoi alors êtes-vous ou restez-vous chrétiens, s'il n'y a pas plus de vérité dans le christianisme qu'ailleurs ? » Mais il est vrai, si tout se vaut, que telle position est aussi favorable que telle autre. Ainsi le chrétien peut tranquillement rester chrétien. Nous remarquerons, toutefois, qu'à ce régime, beaucoup de chrétiens sont tentés d'aller voir ailleurs pour trouver une religion plus ferme et plus certaine d'elle-même. Les églises se vident... Dans les sables mouvants des prêches actuels des clercs, on s'enlise, on ne s'élève pas. Tel est ce christianisme sans saveur et devenu sans valeur.

---

347 . Pascal, *Les Provinciales*.

« Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi va-t-on saler ? Il n'est plus bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les gens »[348].
Le dénigrement actuel de la foi chrétienne n'est que la conséquence de cette perte du sens du sacré et du mystère de la foi au sein de l'Église. La responsabilité des clercs est incalculable ; eux qui osent dire, et je les ai entendu maintes fois le dire, que l'on pouvait être sauvé sans avoir le souci de Dieu du moment qu'on avait celui de ses frères. Mais quel est cet amour du prochain qui méprise l'Auteur même du bonheur que l'on désire pour autrui ? Cet amour sans Dieu du prochain n'est-il pas, tout compte fait, la négation du vrai bonheur, car pour ces gens-là le bien-être présent d'autrui est préférable à son salut éternel ? Et puis, ne va-t-on pas jusqu'à maudire Dieu s'Il ne sauve pas tous les hommes ? Et cet *amour* du prochain, qui va jusqu'à la haine de Dieu, serait admirable ! Quelle perte de sens ! Ceci n'est que langage de fous. Aussi, avec Pascal, j'accuse certains clercs d'avoir jeté le trouble parmi le troupeau en frappant le christianisme d'imbécillité, l'aseptisant, le travestissant, le trahissant.
« Quoi ! mes Pères, vous imprimez, avec privilège et approbation de vos docteurs, 'qu'on peut être sauvé sans avoir jamais aimé Dieu', et vous fermerez la bouche à ceux qui défendront la vérité de la foi, en leur disant qu'ils blesseraient la charité de frères en vous attaquant, et la modestie de chrétiens en riant de vos maximes ? »[349]
Mais aujourd'hui dans l'Église, la charité ne s'exerce plus au nom de la Vérité, mais au nom de l'égalité. Il semble de nos jours qu'il ne faille pas violenter la conscience erronée de tous ceux qui croient en l'apocatastase. Mais il faudra bien à un moment ou à un autre avoir le courage de leur dire la vérité au sujet des fins dernières, et leur rendre les moyens de s'acquitter chrétiennement de l'enjeu de leur existence. La charité veut-elle qu'on laisse les gens prisonniers de l'erreur et du mensonge ? N'y a-t-il pas

---

348 . Saint Matthieu, 5.13

349 . Pascal, *Les Provinciales,* XIème Lettre.

danger de mort ? Et qu'est-ce que la mort corporelle au regard de la mort spirituelle ?

« Étrange zèle, qui s'irrite contre ceux qui accusent des fautes publiques, et non pas contre ceux qui les commettent ! Quelle nouvelle charité, qui s'offense de voir confondre des erreurs manifestes par la seule exposition que l'on en fait, et qui ne s'offense point de voir renverser la morale par ces erreurs ! Si ces personnes étaient en danger d'être assassinées, s'offenseraient-elles de ce qu'on les avertisse de l'embûche qu'on leur dresse ; et, au lieu de se détourner de leur chemin pour l'éviter, s'amuseraient-elles à se plaindre du peu de charité qu'on aurait eu de découvrir le dessein criminel de ces assassins ? S'irritent-ils, lorsqu'on leur dit de ne pas manger d'une viande, parce qu'elle est empoisonnée, ou de ne pas aller dans une ville, parce qu'il y a de la peste ?

« D'où vient donc qu'ils trouvent que l'on manque de charité quand on découvre des maximes nuisibles à la religion, et qu'ils croient au contraire qu'on manquerait de charité de ne pas découvrir les choses nuisibles à leur santé et à leur vie, sinon parce que l'amour qu'ils ont pour la vie leur fait recevoir favorablement tout ce qui contribue à la conserver, et que l'indifférence qu'ils ont pour la vérité fait que non seulement ils ne prennent aucune part à sa défense, mais qu'ils voient même avec peine qu'on s'efforce de détruire le mensonge ?

« Qu'ils considèrent donc devant Dieu combien la morale que vos casuistes répandent de toutes parts est honteuse et pernicieuse à l'Église ; combien la licence qu'ils introduisent dans les mœurs est scandaleuse et démesurée ; combien la hardiesse avec laquelle vous les soutenez est opiniâtre et violente. Et s'ils ne jugent qu'il est temps de s'élever contre de tels désordres, leur aveuglement sera aussi à plaindre que le vôtre, mes Pères, puisque et vous et eux avez un pareil sujet de craindre cette parole de saint Augustin sur celle de Jésus-Christ dans l'Évangile : 'Malheur aux aveugles qui conduisent ! malheur aux aveugles qui sont conduits !' »[350]

---

350 . Pascal, *Les Provinciales,* XIème Lettre.

L'égalité en est arrivée à ce point qu'on ne la désire de fait le plus souvent que pour soi par envie du bien d'autrui, et qu'on en vient autrement à nier tout sentiment particulier de préférence et d'élection par Dieu de certains hommes. Car réfléchissons un peu : qui peut affirmer aimer tous les hommes sans aimer particulièrement et de façon privilégiée un de ses frères ? L'élection de l'amour est véritable si elle s'exerce de sujets à sujets, dans la connaissance vécue d'une relation réelle. L'égalité de l'élection de tous n'est qu'une abstraction, qu'un désir intellectuel, mais non sensible. Commençons donc par aimer en vérité ce frère que nous pouvons connaître plutôt que *tous*, qui n'est personne en particulier et que d'évidence nous ignorons. L'égalité est un songe, l'amour est réel.

UNE OFFENSIVE CONTRE LE DOGME

Dans cette seconde partie de l'apocatastase en tant que crise spirituelle, nous aborderons la question de la position des clercs et des théologiens d'aujourd'hui. Leur position, comme nous le verrons, pour la plupart d'entre eux, est loin d'être limpide au regard du dogme, et même, peut-elle apparaître plus que tendancieuse, voire franchement subversive. Les loups sont dans la bergerie s'écrieront certains. Le sage, lui, sait qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil. La controverse de l'apocatastase ne date pas d'aujourd'hui.

Il faut également comprendre que depuis que l'Église existe, elle a été en proie à toutes sortes d'attaques, tant de l'extérieur que de l'intérieur. Ce qui pourrait cependant avoir changé, c'est la capacité de l'Église à diagnostiquer le mal dont elle souffre et à en extirper les racines.

Nombreuses sont les personnes qui parlent au nom de l'Église, mais comme le rappelle Saint Jean, « déjà maintenant beaucoup d'antichrist sont survenus »[351]. Au long de son histoire, les crises

[351] . 1 Jn 2.18

n'ont pas été épargnées à l'Église. Des hommes qui se disaient attachés à elle l'ont sournoisement combattue. Cette lutte est en soi mystérieuse et l'Apôtre Jean traduit, en des termes énigmatiques, mais sans équivoques dans l'opposition qu'ils dénotent, ce paradoxe d'après lequel, c'est en son propre sein que l'Église a connu ses pires ennemis :
« Ils sont sortis de chez nous, mais ils n'étaient pas des nôtres. S'ils avaient été des nôtres, ils seraient restés avec nous. Mais il fallait que fût démontré que tous n'étaient pas des nôtres »[352].
Quelle terrible conclusion que celle où Jean déclare *que tous n'étaient pas des nôtres*. L'apocatastase n'y résiste pas ! « Tous n'étaient pas des nôtres », affirme l'apôtre préféré du Christ.

L'orgueil des théologiens

J'ai eu l'occasion de rencontrer un frère dominicain pour qui l'apocatastase était une conviction d'évidence et de foi. À l'époque, alors que je ne cherchais qu'à me renseigner sur le sujet, sa position ne m'aurait guère embarrassé si ce n'était cette arrogance dont elle se vêtait. Il y avait dans les propos de ce frère un tel mépris pour le commun des fidèles, qu'une sensation aiguë de malaise m'interdisait de prêter foi à sa conviction. Bien pire, la discussion que nous eûmes tourna vite à l'accrochage...
Le frère commença par m'expliquer que tous les hommes et même le Diable étaient d'ores et déjà sauvés. Ce que je n'eus pas beaucoup de difficulté à identifier comme étant une proposition superbement synthétique de l'apocatastase. Bien que mon intention au départ ne fût nullement de chercher querelle, je m'étonnais rapidement de la tournure de l'échange. À titre de complément d'information, je demandais respectueusement au susdit frère comment il parvenait à concilier une telle vision de l'apocatastase avec la condamnation qu'en faisait l'Église ? Ce à quoi il me répondit méchamment et comme si j'eusse été complètement stupide que l'Église n'avait jamais parlé contre

---

352 . Première épître de Saint Jean, 2.19

l'apocatastase ! Je cédai alors à l'impatience et me ruai sur le fameux catéchisme de 1992 pour justifier mon assertion sur la condamnation de l'apocatastase. L'article du catéchisme invalidant la thèse de la restauration universelle sous les yeux, le frère ne réfuta cependant pas ce qui noir sur blanc était écrit de façon indélébile et manifeste, mais, prenant de grands airs, il dédaigna accorder le moindre crédit d'intelligence à ce texte. Ce n'était, selon lui, que piètre vulgarisation tout juste bonne pour les fidèles peu instruits et peu évolués dans l'ordre de la foi. Il ne faisait aucun doute, toujours selon lui, que le théologien était au-dessus de telles définitions réductrices et impropres à rendre la profondeur des choses divines. Ah !

Après un court moment de stupéfaction que vous me concéderez, je cédai ensuite à une subite colère. Ce fut comme une révélation : le Christ n'a que peu apprécié les théologiens de son temps, et c'est aux petits qu'Il aimait s'adresser. Mon dominicain, semble-t-il très instruit, m'apparut alors très pharisien. Je lui envoyai sans plus attendre les paroles du Christ dans les gencives : « Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché la vérité aux sages et aux savants et de l'avoir révélé aux tout petits »[353]. Le ton monta et nous rompîmes finalement toute discussion, tous deux fort fâchés, il va sans dire.

Ce qui me stupéfie encore, même avec le recul, c'est l'orgueil du théologien et son mépris pour le fidèle qu'il a normalement la charge d'éclairer sur les mystères de la foi, surtout lorsqu'il est prêtre de surcroît.

Le fossé n'est-il pas devenu impraticable entre le théologien et le fidèle ? Le théologien communique-t-il encore avec le peuple de Dieu ? ou ne parle-t-il plus que pour les intelligences universitaires qui le cooptent et le distinguent ? Peut-être est-ce tant mieux : le mépris d'une certaine façon limite la contagion des erreurs...

Ainsi beaucoup de théologiens se placent-ils au-dessus des définitions données par l'Église. Or le catéchisme le rappelle au

---

[353] . Saint Luc, 10.21

n° 88 : « Le Magistère de l'Église engage pleinement l'autorité reçue du Christ quand il définit des dogmes, c'est-à-dire quand il propose, sous une forme obligeant le peuple chrétien à une adhésion irrévocable de foi, des vérités contenues dans la Révélation divine ou des vérités ayant avec celles-là un lien nécessaire ». On mesurera ainsi la présomption, la désobéissance et l'aveuglement orgueilleux de ce frère dominicain dont je viens de mentionner les prises de positions contraires au dogme.

D'une certaine façon, cependant, le dogme connaît bien les ennemis de l'Église : il a pratiquement toujours été défini en réaction à une proposition hérétique. Ainsi le dogme répond par sa définition à l'hérésie sur un terrain intellectuel où les savants orgueilleux et hérétiques ont entraîné les questions d'ordre de foi. Si les hérétiques se trouvent maintenant face à des définitions incontournables, ils n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes qui ont voulus les premiers raisonner les mystères de la foi. L'Église ne pouvait pas se permettre de laisser attaquer la foi par l'intelligence, sans prouver qu'elle pouvait faire également et magistralement usage des lumières de l'intelligence pour défendre sa croyance en ce Dieu fait homme, Jésus-Christ, et en tout ce qu'il enseigna.

Mais ce combat ne doit pas être réduit au seul niveau intellectuel, qui dans la vie de foi n'est pas tout. La foi, c'est aussi et surtout une relation à Dieu. Les premiers théologiens de l'Église étaient avant tout de grands mystiques. C'est l'intellectualisme qui ruine aujourd'hui la théologie. Et pour tout dire, l'intellectualisme est encore loin de reconnaître son ridicule et sa vanité.

Au milieu d'un long développement théologique, semble-t-il complet et sans faille, un autre théologien que notre frère dominicain, cette fois-ci un orthodoxe, – il faut varier les plaisirs ! –, donne dans la bêtise cruelle. Son mépris ne l'épargne pas d'être ridicule, et c'est justice.

Le Père Alexandre Turincev, c'est le nom de notre homme, ne craint pas en effet de déclarer avec mépris que *notre Seigneur parlait en s'adaptant au niveau de ceux qui l'écoutaient*. Ah,

bon ! Ce doit être pour ça alors que tant d'exégètes réputés et de théologiens éminents s'acharnent depuis plus de deux mille ans à comprendre les paroles du Christ et qu'ils s'émerveillent devant l'insondable richesse jamais tarie de Sa sagesse. Quant au Père Turincev, il comprend, si j'entends bien sa distinction, plus qu'il ne faut les paroles du Christ, ce qui ne manquera certainement pas de nous étonner. Ainsi, *on ne saurait trop répéter*, poursuit le théologien orthodoxe, *que les paraboles de la séparation du bon grain et de l'ivraie, des brebis et des boucs, ne sont que des images, des symboles. Il ne faut pas les comprendre dans un sens littéral, simplifié*. Soit je suis idiot, soit c'est à ne plus rien y comprendre ; car le théologien nous dit dans le même passage que le Seigneur parlait simplement aux foules, mais qu'il ne faut pas entendre Ses paroles dans un sens littéral, simplifié. Qu'est-ce à dire ? Comment peut-on parler simplement sans parler littéralement ? Quelque chose m'échappe... Un parler concret serait-il plus difficile de compréhension qu'un langage symbolique ? Et si les paraboles dites par le Christ *ne sont que des images*, où se situe leur sens profond, car le Christ n'a pas parlé pour ne rien dire ? Enfin, bref, toujours est-il que les petites gens devaient être bien bêtes et les théologiens si éclairés que Jésus-Christ fustigea tant ces derniers et rendit grâce à Son Père d'avoir fait connaître la Vérité aux plus petits d'entre Ses frères : « Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux savants et de l'avoir révélé aux tout petits. Oui, Père, car tel a été ton bon plaisir »[354].
Les propos du Père Turincev sont tirés d'un article écrit par lui dans la revue *Contacts*, intitulé : *Une approche de l'eschatologie orthodoxe*[355].

En définitive, ce qui choque et devient vite intolérable, c'est que des clercs et des théologiens usent de leur statut contre la foi de l'Église.

---

354 . Saint Luc, 10.21

355 . *Contacts*, n°54, 1966.

Quant à savoir d'où vient le mal, il n'est pas difficile d'y voir là le résultat de l'orgueil. Beaucoup trop de théologiens sont travaillés par le syndrome gnostique. L'apocatastase est pour eux une science cachée, que seuls les parfaits qu'ils sont dans la compréhension de la foi posséderaient, et que le peuple, en attendant d'être mieux éduqué, ne doit pas connaître. On retrouve ici ce qui au premier chapitre de ce livre avait été mis en lumière au regard de certaines déclarations d'Origène, de Saint Grégoire de Nysse, de Saint Grégoire de Nazianze et de Saint Maxime le Confesseur. Du reste, si les clercs continuent comme ils le font à ne pas transmettre l'intégralité du message du Christ, le christianisme authentique lui-même finira par devenir une gnose, un enseignement réservé, connu des seuls chanceux ayant eu une connaissance non tronquée de son contenu !

Un complot au sein de l'Église ?

Cette tendance que nous avons décelée chez les clercs à ne pas donner l'intégralité du message du Christ, soit à admettre l'apocatastase pour vraie, est-elle simplement conjoncturelle ou bien découle-t-elle d'une volonté réfléchie et prosélyte ?
Existe-t-il au sein de l'Église une nouvelle culture religieuse contraire aux enseignements traditionnels de l'Église ? L'apocatastase, plus qu'une folle espérance, n'est-elle pas surtout une thèse élaborée pour dynamiter les dogmes de l'Église ? En un mot, y a-t-il complot ?
Nous avons déjà parlé du livre du théologien cardinal Urs Von Balthasar, *L'enfer, une question*. Nous allons y revenir maintenant pour voir combien un théologien reconnu et apprécié dans l'Église, joue en fait, quant à notre sujet de l'apocatastase, un jeu dangereux. Pour commencer, Urs Von Balthasar remet en cause l'héritage théologique augustinien. Il accuse en effet saint Augustin d'avoir fait infléchir sinistrement la définition dogmatique de l'enfer. Il s'agit en particulier du chapitre XXI de la *Cité de Dieu*, déjà cité au chapitre III de notre étude. Urs Von

Balthasar ne semble pas pouvoir digérer ce texte. À l'en croire, c'est même au manichéisme, auquel s'attacha un temps saint Augustin, que nous devrions cette vision si redoutable de l'enfer. En somme, à écouter le théologien cardinal, le dogme de l'enfer retenu par l'Église serait issu de l'hérésie, farci d'un manichéisme dont il relèverait par l'intermédiaire d'un saint Augustin point tout à fait revenu, même après sa conversion au catholicisme, de ses erreurs de jeunesse. Je concéderai toutefois le droit à Urs Von Balthasar de tirer sur l'auréole de saint Augustin puisque moi-même j'égratigne celle de saint Grégoire de Nysse. À chacun ses têtes... Cependant, je rappellerai au lecteur, qu'au sujet de l'apocatastase, saint Augustin est dans l'orthodoxie de la foi tandis que saint Grégoire de Nysse ne s'y trouve pas. Bref, écoutons Urs Von Balthasar nous expliquer comment depuis saint Augustin l'enfer est passé d'une *possibilité réelle* à une *certitude objective* : « Ses dix ans de manichéisme y sont-ils pour quelque chose ? Laissons cette question pour le moment. En tout cas, son opinion a jeté une telle ombre sur l'histoire de la théologie en Occident, au point que les mises en garde de la Bible contre l'insouciance devant notre destinée ultime se sont métamorphosées – disons-le : ont été véritablement gommées – pour devenir des informations sur l'issue du jugement de Dieu qui nous attend »[356].
Ce livre, qui est le dernier du théologien cardinal, apparaît très révélateur d'une entreprise *in extremis* de sauver, la mort approchant, la foi des chrétiens en leur laissant penser que tous les hommes iront au paradis. Sur ce point peut-être le cardinal a-t-il raison : c'est de penser que la foi de ses contemporains ne supporterait plus la doctrine officielle de l'Église, et plus particulièrement en matière de fins dernières. Mais encore une fois, nous étions prévenus de cela de longue date. Déjà Saint Paul aux premiers temps de l'Église, alors qu'il rappelait à Timothée ses obligations de pasteur, prophétisait le rejet des enseignements du Christ :

---

356 . *L'enfer, une question.*

« Je t'adjure devant Dieu et devant le Christ Jésus, qui doit juger les vivants et les morts, au nom de son Apparition et de son Règne : proclame la parole, insiste à temps et à contretemps, réfute, menace, exhorte, avec une patience inlassable et le souci d'instruire. Car un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais au contraire, au gré de leurs passions et l'oreille les démangeant, ils se donneront des maîtres en quantité et détourneront l'oreille de la vérité pour se tourner vers les fables »[357].

Est-ce bien le rôle d'un théologien de faire des concessions à ses contemporains que la doctrine irrite ? À moins que lui-même soit irrité par la doctrine ? Son rôle est, au contraire, d'*insister à temps et à contretemps*, que cela plaise ou non, pour dire la vérité du Christ. Et l'enfer, qu'on le veuille ou non, fait partie des choses contre lesquelles le Christ nous met en garde. S'il n'y avait pas de danger mortel, aurait-Il pris la peine de nous avertir ?

On notera dans le livre de Urs Von Balthasar la différence de discours entre son chapitre introductif, où le théologien prend grand soin de rappeler qu'il condamne l'apocatastase, et son dernier chapitre, intitulé *apokatastasis*, au cours duquel il se fait l'agent publicitaire de l'apocatastase. N'y a-t-il pas ici la même hypocrisie que celle qu'il relevait fièrement chez Saint Maxime le Confesseur, et grâce à laquelle ce dernier a permis, tout en condamnant une certaine forme d'apocatastase, d'en faire passer à travers les âges l'erreur fondamentale ? Ainsi, Urs Von Balthasar, comme tous ces théologiens qui savent que l'Église condamne l'apocatastase, ne l'enseigne pas ouvertement, mais ne craint pas de dire qu'il a pour maître saint Grégoire de Nysse ou Saint Maxime le Confesseur par exemple, des hommes qui prêchèrent effectivement l'apocatastase. Et n'espérons pas que ce soit par dévotion que les théologiens d'aujourd'hui leur sont attachés, mais bien par calcul contre le dogme de l'Église.

De la sorte, sous le couvert de nuances mensongères, l'apocatastase a fait son chemin, d'Origène à saint Grégoire de

---

[357] . Deuxième épître à Timothée, 4.1-4

Nysse ouvertement, relayée hypocritement puis secrètement par saint Maxime le Confesseur, pour être à nouveau transmise par Scot Erigène aux siècles suivants… La filiation des théologiens comploteurs rebondit encore de nos jours avec de nouveaux émules de formules que l'Église n'a jamais cessé de condamner. *Rien de neuf sous le soleil !*

Parmi les théologiens et philosophes chrétiens célèbres, Urs Von Balthasar n'est pas le seul à avoir flirté avec l'apocatastase. Jacques Maritain, qui réintroduisit l'étude du thomisme, et malgré les enseignements contraires à ce sujet du Docteur Angélique, prêcha ouvertement la restauration universelle. Dans son dernier livre, *Approches sans entraves*, Maritain expose sans sourcilier l'apocatastase du démon, au point que Jean Elluin parle avec bonhomie du « bon Diable final de Maritain »[358]. Maritain, dont le procès en béatification est en cours à Rome depuis 1993, et bien qu'il ait à son compte de nombreux mérites, accuse une méchante déviance hétérodoxe sur le sujet de l'apocatastase. N'a-t-il pas écrit : « Puisque l'éternité épuise tous les temps, il faudra bien qu'à un certain moment les lieux bas des Enfers soient vidés. S'il en est ainsi, Lucifer sans doute sera le dernier changé. Pendant ce temps il sera seul dans l'abîme, et se croira le seul condamné aux tourments sans fin, et son orgueil sera sans bornes. Mais pour lui aussi on priera, on criera. Et à la fin lui aussi sera restitué au bien, dans l'ordre de la seule nature, rendu malgré lui à l'amour naturel de Dieu, porté par miracle dans ces limbes dont la nuit brille d'étoiles. Il y reprendra son office de prince – réprouvé toujours, au regard de la gloire ; aimé de nouveau, au regard de la nature. Tombé, il l'est toujours, humilié toujours : car il avait été créé dans l'état de grâce, et maintenant il est réduit à la seule bonté de sa nature. Il contemple l'abîme infini qui sépare ces deux états. Il garde éternellement la cicatrice de ses blessures ; car il se souvient de ce qu'il a perdu, et qu'à présent il aime. Humilié toujours, mais humble maintenant »[359]. C'est à croire que les plus grandes

---

358 . *Quel enfer?*, 1994.

359 . Jacques Maritain, *Approches sans entraves,* éd. Fayard, 1973

intelligences chrétiennes de ce siècle soient tombées dans le panneau !
Autre surprise, et de taille, une autre grande figure du catholicisme, le Cardinal Yves Congar, qui rédigea l'avant-propos du livre posthume de Jean Elluin, écrit noir sur blanc qu'il ne croit pas au dogme de l'Église sur l'enfer : « Cette question m'a été posée aussi très souvent : croyez-vous à l'enfer ? et ma réponse a toujours été celle de l'auteur : quel enfer ? Il y en a un auquel je ne crois pas du tout, à savoir celui d'une peine éternelle, complètement vaine puisque n'aboutissant à aucune conversion ». Le Diable lui-aussi doit donc être converti, mais peut-être que le cardinal ne croit pas non plus en l'existence du Diable ? La négation d'un dogme par un cardinal, cela vaut toujours le détour... Et il s'agit bien d'une opposition catégorique au dogme défini par l'Église, puisque le cardinal cautionne le travail de Jean Elluin et qu'il se félicite que Dieu ait rappelé ce dernier avant la parution du catéchisme de 1992, où il aurait eu le cruel déplaisir de lire que l'enfer demeure l'enfer : « Le catéchisme catholique, récemment publié, reprend à la lettre et sans aucune tentative d'interprétation les textes bien connus du Nouveau Testament, en particulier Matthieu 25 : 'Allez, maudits, au feu éternel'. Elluin essaye une autre interprétation de ce même texte et de beaucoup d'autres. Ce sont des hypothèses possibles, dont on devra désormais tenir compte. Toute sa tentative reste du domaine de l'hypothèse et du vraisemblable. De toute façon il me semble impossible d'avoir une idée précise de ce que peut être l'enfer. On ne peut que tâtonner et rester sur l'espérance et dans la certitude de la bonté de Dieu. L'auteur n'a pas connu le catéchisme susdit ; il sait maintenant ce qu'il en est, tandis que je reste dans l'incertitude et l'espérance »[360]. Rappelons tout de même qu'au n° 88 du catéchisme, l'Église affirme que les dogmes qu'elle définit *obligent le peuple chrétien à une adhésion irrévocable de*

---

[360] . Cardinal Yves Congar, avant-propos du livre de Jean Elluin, *Quel enfer?*

foi, et cette obligation vaut tout autant pour un cardinal que pour le plus humble des fidèles.
Mais poursuivons, car le livre de Jean Elluin ne compte pas seulement un avant-propos, mais également une préface. C'est le Père jésuite Gustave Martelet, cette fois, qui a préfacé l'ouvrage. Que nous raconte-t-il ? On s'en serait douté, il nie la portée irrémissible du mal du péché contre l'Esprit : « Mais, Dieu veillant toujours sur le pire d'entre nous, ce mal, pour terrible qu'il ait pu être en son auteur, n'aura pas, néanmoins, totalement étouffé celui-ci, ni sans mesure, corrompu. La suppression de ce mal, qu'on doit dire *infernale*, tant le repentir en sera douloureux, aura la profondeur et l'étendue du péché ainsi pénétré dans l'histoire, mais sans avoir à reléguer pour toujours le pécheur dans un tourment d'éternité »[361]. Surtout, le Père Martelet donne dans le terrible danger du rejet de Dieu auquel pousse l'apocatastase si on la réfute : « On l'évince [le supplice de l'enfer] en refusant cette vision maximaliste qui conduit à renier, comme indigne de nous, Celui qu'on devrait au contraire se réjouir d'adorer »[362]. Aïe ! *Celui* dont il parle, c'est Dieu ; aussi s'agit-il bien d'une révolte mal contenue contre Dieu, si l'enfer existait. Pour ne pas devoir haïr Dieu à cause de l'enfer, il faut rejeter l'existence de l'enfer défini par l'Église. Autrement, *Celui qu'on devrait se réjouir d'adorer* est *indigne de nous*. Évidemment, il fallait bien qu'un prêtre se fasse le juge de Dieu !
Voyez un peu le tableau si le soldat avait refusé, par un cas de conscience mal éclairé, d'exécuter la sentence prononcée par le roi Salomon lors du procès de l'enfant aux deux mères :
« Alors deux prostituées vinrent vers le roi et se tinrent devant lui. L'une des femmes dit : *S'il te plaît, Monseigneur ! Moi et cette femme nous habitons la même maison, et j'ai eu un enfant, alors qu'elle était dans la maison. Il est arrivé que, le troisième jour après ma délivrance, cette femme aussi a eu un enfant ; nous étions ensemble, il n'y avait pas d'étranger avec nous, rien que*

---

361 . Père Martelet, préface du livre de Jean Elluin, *Quel enfer?*, 1994.
362 . Id.

nous deux dans la maison. Or le fils de cette femme est mort une nuit parce qu'elle s'était couchée sur lui. Elle se leva au milieu de la nuit, prit mon fils d'à côté de moi pendant que ta servante dormait ; elle le mit sur son sein, et son fils mort elle le mit sur mon sein. Je me levai pour allaiter mon fils, et voici qu'il était mort ! Mais, au matin, je l'examinai, et voici que ce n'était pas mon fils que j'avais enfanté ! Alors l'autre femme dit : *Ce n'est pas vrai ! Mon fils est celui qui est vivant, et ton fils est celui qui est mort !* et celle-là reprenait : *Ce n'est pas vrai ! Ton fils est celui qui est mort et mon fils est celui qui est vivant !* Elles se disputaient ainsi devant le roi qui prononça : *Celle-ci dit : 'Voici mon fils qui est vivant et c'est ton fils qui est mort !' et celle-là dit : 'Ce n'est pas vrai ! Ton fils est celui qui est mort et mon fils est celui qui est vivant !' Apportez-moi une épée*, ordonna le roi, qui dit : *Partagez l'enfant vivant en deux et donnez la moitié à l'une et la moitié à l'autre.* Alors la femme dont le fils était vivant s'adressa au roi, car sa pitié s'était enflammée pour son fils, et elle dit : *S'il te plaît, Monseigneur ! Qu'on lui donne l'enfant, qu'on ne le tue pas !* mais celle-là disait : *Il ne sera ni à moi ni à toi, partagez !* Alors le roi prit la parole et dit : *Donnez l'enfant à la première, ne le tuez pas. C'est elle la mère.* Tout Israël apprit le jugement qu'avait rendu le roi, et ils révérèrent le roi, car ils virent qu'il y avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice. »[363].

Comment la justice aurait-elle pu être manifestée si le soldat chargé de tuer l'enfant avait désavoué son roi en contestant la légitimité du premier ordre donné par le roi ? Le roi n'aurait jamais pu donner ce second ordre d'épargner l'enfant et de le rendre à sa mère légitime et aimante. Pire, la révolution aurait éclaté dans le palais, un serviteur s'étant rebellé contre son maître. Dieu sait comment séparer le bon grain de l'ivraie. Ne jugeons pas à Sa place. L'inquisition jugea à la place de Dieu, mais aujourd'hui encore, des prêtres comme le Père Martelet jugent à la place de Dieu. Car à suivre le Père Martelet, c'est la rébellion : le serviteur se retourne contre le Maître. Les esprits s'échauffent et

---

363 . Premier Livre des Rois, 3.16-28

les pires sentences apparaissent aussi follement que dangereusement. Le Père Alexandre Turincev, dont nous avons déjà parlé, dans une provocation monstrueuse, ne déclare-t-il pas : « Que tous mes frères soient sauvés avec moi ? Ou alors que je sois, moi-aussi, damné avec eux ! »[364]. C'est ça ! oh, folie ! *Plutôt être damné que de savoir un homme non sauvé !* Quelle perversion ! C'est la révolte, et le Diable doit en rire, d'un rire de fou furieux.
Mais ne pensons pas avoir atteint là le sommet de l'incroyable dans la bouche d'un prêtre. Celui-là veut encore être sauvé et veut, quoique par un chantage affolant, que tous aillent au ciel. Mais il est des prêtres qui n'espèrent même plus le ciel, car ils ne croient plus au Dieu du ciel.
« Cela vaut enfin pour notre désir lui-même d'être sauvés ! Demander à Dieu qu'il nous accorde le salut c'est encore avoir besoin de lui et se servir de lui comme d'une chandelle. Que de théologiens de l'intériorité qui nous ont prêché une religion de diseuses de bonne aventure ! Maître Eckhart [Aïe ! encore lui...], quand il annonce la mort du Dieu utilitaire, nous place devant notre propre responsabilité ; il nous ôte un alibi. Nous voilà donc enfin libres de mener nous-mêmes notre vie, loin du Rival céleste : à force de découvrir combien Dieu est proche, l'existence est devenue entièrement profane, entièrement remise entre les mains de notre liberté. Dieu n'est plus un adversaire ; les rapports de force avec lui ont cessé ; il n'est plus une justification, mais un aboutissement »[365].
À quoi bon espérer un salut, si Dieu habite déjà et définitivement notre monde, dont il ne serait plus le dépassement, mais l'*aboutissement*. Le Père Henri Jarrié n'explique-t-il pas que Dieu pas moins que nous n'est au-delà de la nature !
« Voilà pourquoi certains croyants, comme Maître Eckhart [décidément !], ont pu être panthéistes au nom même de l'authenticité évangélique. Ils refusent la conciliation hybride dont se glorifiaient les scolastiques : réunir sous un même nom, DIEU,

---

364 . *Contacts*, n°54, 1966.
365 . Père Henri Jarrié, *La vie spirituelle*, n°578, 1971.

le Seigneur de la Révélation chrétienne qui se communique au cœur de l'homme, et l'Être suprême, explication métaphysique du monde »[366].
Ce qui me fait penser à un autre frère dominicain, – encore un ! –, que j'avais choqué en osant dire que le Christ est aussi le Créateur. Ne niait-il pas, ce frère, comme le Père Jarrié, la double nature du Christ, Dieu et homme, et Sa double action de Créateur et de Sauveur ?
Et vous, lecteur, vous n'appelleriez pas tout ça une crise spirituelle, par hasard ?
L'apocatastase, quel ravage dans les esprits !

Conclusion

Voici un livre, dont le titre est *apocatastase*, qui se termine. Pourquoi avoir écrit ce livre ? Pour exposer clairement un profond questionnement, pour donner à connaître au lecteur un questionnement qui peut être aussi le sien, de telle sorte que nous ne soyons plus seuls face à notre question. Enfin et surtout, avec l'aide de Dieu, pour parvenir à vaincre les terribles doutes que soulève la question de l'apocatastase. Mais comme nous ne nous sommes pas laissés impressionner, car notre foi est établie en Dieu, Père, Fils et Esprit Saint, et que notre espérance a vie en Lui, nous sommes allés paisiblement au bout de cet ouvrage.
J'ai pris, en écrivant ce livre un risque : un risque, cependant, qui compte sur le soutien de Dieu, sur Sa bienveillance, Son indulgence et Sa lumière. C'est sûr d'un tel soutien que je vous demande lecteur de vérifiez en votre cœur et par votre intelligence ce que j'ai pu vous dire. J'espère ne pas vous avoir heurté ; mais, du reste, comment le pourrai-je ? Car en niant l'apocatastase origénienne, je suis certain de ne vous causer aucun tort... Ce que j'ai dit est automatiquement juste, puisque, soit cette apocatastase

---

366 . Id.

n'existe pas et les mises en garde de ce livre sont justifiées, soit l'apocatastase en cause ici existe, et quoi que j'ai dit dans ce livre, je suis tout de même sauvé et vous aussi !
Mon choix de rejeter l'apocatastase est, même selon la raison, le bon ! Mais, sans plaisanterie, l'Église l'a toujours enseigné : l'apocatastase origénienne est un mensonge.
Aussi, « ne sois pas si assuré du pardon que tu entasses péché sur péché. Ne dis pas : « Sa miséricorde est grande, il me pardonnera la multitude de mes péchés ! » Car il y a chez lui pitié et colère et son courroux s'abat sur les pécheurs. Ne tarde pas à revenir au Seigneur, et ne remets pas jour après jour, car soudain éclate la colère du Seigneur et au jour du châtiment tu serais anéanti. »[367]
Dans le choix de cette citation biblique, le terme « anéanti » demeure ambigu ; il faudrait en revenir à l'origine étymologique des mots, traduits de l'hébreu ou du grec, pour savoir s'il faut ici entendre « anéanti » par catastrophé, oppressé, écrasé et broyé par une souffrance colossale et terrible, ou plutôt par l'expression consacrant un anéantissement de l'être, une disparition définitive, un saut sans appel ni retour dans le Néant.
En écho avec le chapitre sur *le châtiment de l'anéantissement*, j'englobais les deux notions possibles, laissées en flottement de sens à travers le mot « anéanti ».
Mais il faut ici être plus honnête, surtout si l'on s'autorise à citer les Écritures pour soutenir une thèse hardie. Le Diable lui-même n'a-t-il pas servi les Écritures au Christ contre le Verbe lors de l'épisode (non anecdotique) de la tentation au désert !
Il me faut donc clarifier mon propos et avec plus de rigueur rendre aux mots leur probité.
Peut-être qu'en avançant cette hypothèse de l'anéantissement des damnés par un acte souverain de la volonté toute puissante et miséricordieuse du Très-Haut, j'encoure la sentence implacable et ajustée à la perfection que Dante clame au *XXe Chant de l'enfer* ?

« Qui est plus réprouvé sinon celui

---

[367] . Ecclésiastique 5, 5-7.

Qui porte sa pitié là où le Juge divin a arrêté la peine ? »

À y réfléchir, la souffrance éternelle, qui constitue l'Enfer, n'est-elle pas ontologiquement préférable à l'anéantissement ? N'y a-t-il pas, là encore, avec l'enfer, de la part de Dieu comme un suprême respect dû (ou accordé selon leurs vœux maudits) aux damnés (ici volontaires pour le pire !) ?
« […] Préférer « la douleur à la mort et l'enfer au néant » comme Baudelaire le dit en cet alexandrin, c'est porter la spéculation chrétienne plus loin que jamais Dante ne l'avait portée. Il n'y a pas de néant dans la trilogie de Dante ; et, de ce fait, le poète florentin jamais ne soupçonna la richesse ontologique de son Enfer. Mais le Néant est l'une des deux seules issues ouvertes dans l'univers de Baudelaire ; aussi horrifique que soit l'Enfer, il *est* ; aussi peu digne qu'il soit de la miséricorde, ce n'est que là cependant qu'on la trouve encore ; c'est sur l'autre porte, sur celle du Néant qui mène à la vertu et à la connaissance « autonomes », qu'il est écrit : « Lasciate ogni speranza voi ch'entrate ! » C'est là que vont les « complimenteurs de l'humanité » trouver la fausse paix, la fausse vertu et la fausse connaissance ! C'est là qu'ils échapperont par la mort à la douleur, et par le néant – à l'Enfer ! »[368]
Ce propos, d'une profondeur abyssale, n'a pas été professé par un dilettante amoureux des seules idées spéculatives, mais par un homme qui sera entraîné dans sa chair à vivre – quelques mois après avoir écrit ceci – l'expérience de ce gouffre sans mesure. Benjamin Fondane, juif roumain d'expression française, auteur d'un essai prodigieux sur Baudelaire, qu'il achève à la veille de son arrestation et de sa déportation pour Auschwitz, résume prophétiquement en cette année fatidique 1944 le double aspect terrifiant de la destination qu'on va lui imposer, à lui, ainsi qu'à des millions d'autres comme lui, victimes de l'impensable. « L'ineffable expérience » des camps est-elle plus irrémissible dans sa dimension infernale en tant que lieu de souffrances inouïes

[368] Benjamin Fondane, *Baudelaire et l'expérience du gouffre,* 1942

(infligées à des innocents de surcroît) ou en tant que volonté d'annihilation totale d'un peuple entier ? Auschwitz est-il plus inhumain en tant que centre de tortures ou en tant qu'usine de l'anéantissement ?
Au dire d'un témoin rescapé[369], Benjamin Fondane quitta le baraquement sachant son sort scellé en relevant le col de sa veste afin de se protéger de la pluie et du froid…
Son sort a été scellé sur terre dans l'horreur. Gageons qu'il fut ensuite au Ciel tout grand ouvert. Il est évident – a-t-on besoin ici de le rappeler ? – que ce sont les bourreaux qui doivent craindre l'Enfer ! Et les narcisses hermétiques le Néant…

Au terme de cette étude, ma prière est celle-ci : « Plût à Dieu que ce livre ne Lui déplaise pas et que dès lors il soit transmis. »

Achevé en la fête de sainte Rose de Lima.

---

[369] André Montagne, *Les dernier jours de B. Fondane*, in *Les Lettres Françaises*, 26 avril 1946.

Postface

Comme me le fit remarquer, très judicieusement, un ami, au terme de la lecture de ce livre, on peut se faire une idée assez exacte de ce que n'est pas l'apocatastase, mais on reste là ignorant de ce qu'elle serait en vérité ? Car enfin, le mot *apocatastase* existe bel et bien dans la Bible de manière singulière : c'est même un *hapax*, un mot qui n'apparaît qu'une seule et unique fois dans tout le corpus des textes canoniques ! Si ce mot existe ainsi, et pas autrement, c'est qu'il a pour Dieu une « raison-d'être » spéciale, qu'il recouvre une réalité mystérieuse et « déterminante », dont le sens profond et prophétique n'a pas encore livré toute sa teneur.
Les âges précédents se sont égarés dans leur entreprise d'interprétation du dit « terme » : il ne s'agit pas ici de l'achèvement d'une boucle cosmogonique.
Il ne m'aura pas été donné d'affirmer ce que le mot signifie positivement : un spécialiste du judéo-christianisme, Menahem Macina, a consacré sa vie à l'étude d'*Actes 3.21*. Je vous renvoie avec diligence à son travail sur le sujet, décliné en diverses publications, dont une est parue aux éditions Docteur angélique.[370]
L'apocatastase, la vraie, aurait ainsi partie liée avec la restauration récente de l'État d'Israël et avec l'établissement d'une royauté terrestre du Christ. Ce millénarisme des Écritures saintes est déjà dans la bouche des chrétiens tous les jours avec la prière du Notre Père, Auquel nous demandons que « [Son] règne advienne... » et que « [Sa] volonté soit faite sur la terre comme au Ciel » ! N'oublions pas, non plus, les prophéties d'Isaïe, le chapitre XX de l'Apocalypse de Jean, le livre V de l'*Adversus Haereses* de saint Irénée de Lyon, les paroles de Pappias et des Presbytres, les écrits des Pères syriaques, etc.

---

[370] Menahem Macina, *Chrétiens et juifs depuis Vatican II (état des lieux historique et théologique, prospective eschatologique)*, éd. Docteur angélique, 2009.

L'apocatastase[371] ainsi entendue devrait constituer un nouvel et vivifiant levier de rapprochement des traditions juive et chrétienne autour de l'édification d'un Royaume terrestre de Dieu. Mais, avouons-le, ce thème semble aussi provocant et perturbant que celui d'une Restauration universelle du Tout à la fin des temps. La « chose » apparaît tout aussi dérangeante… cependant, elle est juste et vraie ! C'est mon intime conviction à la lecture d'Isaïe, de Jean, d'Irénée, et de Monsieur Macina.
Il faut bien que les mots, un jour (ne serait-ce qu'à celui du Jugement dernier !), recouvrent un sens – le leur propre tant qu'à faire –, inaliénable, car émanant du Verbe divin.

[371] Pour un autre sens du mot Apocatastase dans les Actes des Apôtres, voir le site http://www.rivtsion.org

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos

Introduction

I- L'origine de la polémique

LA QUESTION DE L'APOCATASTASE CHEZ ORIGÈNE
La vie d'Origène
Le Péri Archon
L'apocatastase origénienne

LA FOI EN L'APOCATASTASE CHEZ SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE
La vie de saint Grégoire de Nysse
La théologie nysséenne de l'apocatastase

LA GNOSE DE LA RESTAURATION DE L'UNITÉ PREMIÈRE CHEZ ÉVAGRE LE PONTIQUE
La vie et l'œuvre d'Évagre le Pontique
L'apocatastase : une connaissance cachée ?

II- Rencontres personnelles autour du sujet

MONSIEUR LE PROFESSEUR DE STRASBOURG ET LE POÈME D'ÉLOA

MAGALI ET LE PARI DE PASCAL À L'ENVERS

PHILIPPE ET LA PRIÈRE DE PAPINI POUR LE DIABLE

MICHAËL ET LE SPIRITISME

III- Spiritisme et *Restauration universelle*

LA MYSTIQUE HUGOLIENNE
Le Diable pardonné ?
Qui parle ?

LA RELIGION KARDECISTE
Là encore, qui parle ?
La fable de l'enfer

LE SPIRITISME FACE AU CHRISTIANISME
La quatrième religion révélée
Condamnation du spiritisme par l'Église

IV- Le péché de l'Ange

L'ORIGINE DU MAL AU REGARD DE L'ACTE CRÉATEUR
Dieu peut-il être mauvais ?
La vision manichéenne
Le bien comme unique absolu
La « nature » du mal
Le mal vient de la créature

LE PÉCHÉ ORIGINEL
La « Nature » de la faute de l'homme
Pourquoi la faute rejaillit-elle sur tous les descendants ?
L'homme n'est pas le premier coupable

LE PÉCHÉ DE L'ANGE

Tentative d'analyse du péché de l'ange
Conséquences du péché de l'ange

V- Les visions sataniques de l'au-delà

L'ENFER COMME CHÂTIMENT DE DIEU
L'enfer comme châtiment de Dieu
Du masochisme au sadisme divin

L'INCONTOURNABLE JUSTICE
L'incontournable justice
La réincarnation comme moyen d'échapper à l'enfer
La purification des âmes

LA MORT POUR FINALITÉ ?
Le néant après la mort, mais pas avant
Le néant des bouddhistes

VI- La destruction de tout mal

LE CHÂTIMENT DE L'ANÉANTISSEMENT
Les êtres existent si Dieu les reconnaît
La destruction de l'enfer
Bases scripturaires sur la destruction des impies
La seconde mort

L'ŒUVRE DE SALUT DU CHRIST

VII- L'apocatastase : crise spirituelle de l'Occident

UNE THÉOLOGIE POLITIQUEMENT CORRECTE

Ne pas dire ce qui pourrait déplaire
Vers une religion raisonnable
Vers une religion égalitaire

UNE OFFENSIVE CONTRE LE DOGME
L'orgueil des théologiens
Un complot au sein de l'Église ?

Conclusion

Postface